



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### **Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

WIDENER LIBRARY

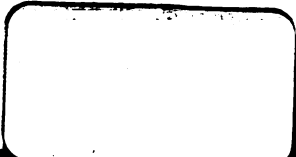


HX 6600 S

7558.72



HARVARD  
COLLEGE  
LIBRARY









HISTOIRE  
DES MEMBRES

DE

L'ACADÉMIE FRANÇOISE,

*Morts depuis 1700 jusqu'en 1771.*

TOME DEUXIEME.

177

178

179

180

181

182

183

184

185

186

187

188

189

190

191

192

193

194

195

196

197

198

199

200

201

202

203

204

205

206

207

208

209

210

211

212

213

214

215

216

217

218

219

220

221

222

223

224

225

226

227

228

229

230

231

232

233

234

235

236

237

238

239

240

241

242

243

244

245

246

247

248

249

250

251

252

253

254

255

256

257

258

259

260

261

262

263

264

265

266

267

268

269

270

271

272

273

274

275

276

277

278

279

280

281

282

283

284

285

286

287

288

289

290

291

292

293

294

295

296

297

298

299

300

301

302

303

304

305

306

307

308

309

310

311

312

313

314

315

316

317

318

319

320

321

322

323

324

325

326

327

328

329

330

331

332

333

334

335

336

337

338

339

340

341

342

343

344

345

346

347

348

349

350

351

352

353

354

355

356

357

358

359

360

361

362

363

364

365

366

367

368

369

370

371

372

373

374

375

376

377

378

379

380

381

382

383

384

385

386

387

388

389

390

391

392

393

394

395

396

397

398

399

400

401

402

403

404

405

406

407

408

409

410

411

412

413

414

415

416

417

418

419

420

421

422

423

424

425

426

427

428

429

430

431

432

433

434

435

436

437

438

439

440

441

442

443

444

445

446

447

448

449

450

451

452

453

454

455

456

457

458

459

460

461

462

463

464

465

466

467

468

469

470

471

472

473

474

475

476

477

478

479

480

481

482

483

484

485

486

487

488

489

490

491

492

493

494

495

496

497

498

499

500

501

502

503

504

505

506

507

508

509

510

511

512

513

514

515

516

517

518

519

520

521

522

523

524

525

526

527

528

529

530

531

532

533

534

535

536

537

538

539

540

541

542

543

544

545

546

547

548

549

550

551

552

553

554

555

556

557

558

559

560

561

562

563

564

565

566

567

568

569

570

571

572

573

574

575

576

577

578

579

580

581

582

583

584

585

586

587

588

589

590

591

592

593

594

595

596

597

598

599

600

601

602

603

604

605

606

607

608

609

610

611

612

613

614

615

616

617

618

619

620

621

622

623

624

625

626

627

628

629

630

631

632

633

634

635

636

637

638

639

640

641

642

643

644

645

646

647

648

649

650

651

652

653

654

655

656

657

658

659

660

661

662

663

664

665

666

667

668

669

670

671

672

673

674

675

676

677

678

679

680

681

682

683

684

685

686

687

688

689

690

691

692

693

694

695

696

697

698

699

700

701

702

703

704

705

706

707

708

709

710

711

712

713

714

715

716

717

718

719

720

721

722

723

724

725

726

727

728

729

730

731

732

733

734

735

736

737

738

739

740

741

742

743

744

745

746

747

748

749

750

751

752

753

754

755

756

757

758

759

760

761

762

763

764

765

766

767

768

769

770

771

772

773

774

775

776

777

778

779

780

781

782

783

784

785

786

787

788

789

790

791

792

793

794

795

796

797

798

799

800

801

802

803

804

805

806

807

808

809

810

811

812

813

814

815

816

817

818

819

820

821

822

823

824

825

826

827

828

829

830

831

832

833

834

835

836

837

838

839

840

841

842

843

844

845

846

847

848

849

850

851

852

853

854

855

856

857

858

859

860

861

862

863

864

865

866

867

868

869

870

871

872

873

874

875

876

877

878

879

880

881

882

883

884

885

886

887

888

889

890

891

892

893

894

895

896

897

898

899

900

901

902

903

904

905

906

907

908

909

910

911

912

913

914

915

916

917

918

919

920

921

922

923

924

925

926

927

928

929

930

931

932

933

934

935

936

937

938

939

940

941

942

943

944

945

946

947

948

949

950

951

952

953

954

955

956

957

958

959

960

961

962

963

964

965

966

967

968

969

970

971

972

973

974

975

976

977

978

979

980

981

982

983

984

985

986

987

988

989

990

991

992

993

994

995

996

997

998

999

1000

# HISTOIRE DES MEMBRES

D E

L'ACADÉMIE FRANÇOISE,

*Morts depuis 1700 jusqu'en 1771,*

Pour servir de suite aux ÉLOGES IMPRIMÉS  
ET LUS DANS LES SÉANCES PUBLIQUES  
DE CETTE COMPAGNIE.

*Par M. d'ALEMBERT, Secrétaire perpétuel de  
l'Académie Françoisé, & Membre des Acadé-  
mies des Sciences de France, d'Angleterre,  
de Prusse, de Russie, de Suede, de Portugal,  
de Bologne, de Turin, de Naples, de Cassel,  
de Boston, & de Norwege.*

---

TOME DEUXIEME.

---



A P A R I S ,

Chez MOUTARD, Imprimeur-Libraire de la  
REINE, de MADAME, de Madame Comtesse  
D'ARTOIS, & de l'Académie des Sciences,  
rue des Mathurins, Hôtel de Cluni.

---

M. DCC. LXXXVII.


*Avec Approbation, & Privilége du Roi.*

37558.72



*From the estate of  
Lawrence - Henderson*





É P I T R E  
D É D I C A T O I R E  
A M E S S I E U R S  
D E L' A C A D É M I E F R A N Ç O I S E

*M* E S S I E U R S ,

*L'OUVRAGE que vous me permettez de faire paroître sous vos auspices, est un monument du zele actif & pur dont M. d'ALEMBERT fut constamment animé pour l'Académie. Il en forma le projet le jour même où vous le choisîtes pour votre organe, & depuis il n'en a passé aucun sans s'occuper d'achever ou de perfectionner ce travail, qu'il regardoit comme la dette sacrée de sa reconnoissance.*

*Il n'avoit voulu publier pendant sa vie qu'un petit nombre d'Eloges lus dans vos Séances publiques. Toute Histoire presque contempo-*

*Tome II.*

raine, n'eût-elle pour objet que la Littérature & la Philosophie, peut troubler le repos de quiconque veut l'écrire avec vérité ; & M. D'ALEMBERT étoit parvenu à cet âge & à ce degré de réputation où le repos est plus cher qu'une gloire nouvelle, & où le besoin de parler avec franchise est plus impérieux que celui d'occuper les autres du fruit de ses veilles.

Chargé par lui de ce dépôt précieux, héritier de ses sentimens pour l'Académie, auprès de laquelle son amitié pour moi a été mon premier titre, j'ai cru remplir un vœu de son cœur en vous faisant hommage d'un travail entrepris pour la gloire d'une Compagnie dont vos Ouvrages ont si dignement soutenu ou augmenté l'éclat.

Je suis avec respect,

M E S S I E U R S ,

Votre très-humble, &c.

DE CONDORCET,



## *AVERTISSEMENT.*

**L**ES Membres de l'Académie Française peuvent se partager en deux classes.

Les uns n'ont été que de cette Académie, les autres ont été de plus ou de celle des Sciences, ou de celle des Belles-Lettres.

On trouve l'Eloge des derniers dans les Mémoires de ces deux illustres Compagnies ; & par cette raison, nous n'avons pas cru devoir nous en occuper. Pouvions-nous d'ailleurs nous flatter de mieux faire que les Auteurs de ces Eloges ? Et au-

#### iv A V E R T I S S E M E N T.

rions-nous osé, par exemple, entreprendre, après Fontenelle, l'Eloge de M. d'Argenson, sans parler des autres ?

Despréaux, qui étoit en même temps de l'Académie Française & de celle des Belles-Lettres, est le seul qui nous ait paru mériter une exception. Cet illustre Poëte occupe un rang si distingué dans nos fastes, que le Public auroit été surpris de le voir passer sous silence.

Quant aux Académiciens de la première classe, c'est-à-dire, qui n'ont été que de l'Académie Française, nous avons fait les Eloges de tous ceux qui sont morts depuis le commencement du siècle, époque où commence notre travail, jusqu'à la fin de l'année 1771. Nous avons cru devoir cet hommage de préfé-

AVERTISSEMENT. ▼

rence à ceux de nos Confreres qui n'en avoient point reçu ailleurs, & qui, si nous pouvons employer ici une expression de Tacite, *paucioribus lacrymis compositi sunt.*

Nos Eloges sont au nombre de soixante-quinze ; nous en avons déjà publié quelques-uns, la plupart intéressans par la célébrité de ceux qui en étoient l'objet. Le Public ayant reçu avec bonté ce premier essai de notre travail, nous osons lui présenter aujourd'hui tous les autres Eloges que nous avons composés, & pour lesquels son indulgence nous est encore plus nécessaire.

Ces Eloges, ou, si l'on veut, ces Articles ( car il y en a plus d'un qui ne mérite guere le nom d'*Eloge* ), sont disposés, ainsi

vj AVERTISSEMENT.

que ceux des autres Académies ;  
suivant l'ordre chronologique de  
la mort des Académiciens.

Nous avons même inféré dans  
cet ordre chronologique les  
Membres de l'Académie des  
Sciences & de celle des Belles-  
Lettres, qui ont été de l'Acadé-  
mie Françoisé ; mais nous nous  
sommes bornés à la date de leur  
naissance, de leur réception &  
de leur mort, & nous avons  
renvoyé le Lecteur à leurs Elo-  
ges inférés dans l'Histoire des  
deux autres Compagnies.

Dans le Volume déjà publié,  
nous avons tâché de donner aux  
différens Eloges qu'il renferme,  
la variété de ton & de style si  
nécessaire à ce genre d'Ouvrage,  
pour en rompre la monotonie,  
& pour rendre en même temps  
chaque Eloge plus analogue, &



AVERTISSEMENT. vij

Si nous osons le dire, plus ressemblant à celui qui en étoit l'objet. Cette variété étoit plus nécessaire encore dans ceux que nous publions aujourd'hui, & qui sont en bien plus grand nombre. Nous avons quelquefois emprunté le style des différens Académiciens, qui, dans leurs Discours de réception, ont payé à leurs successeurs le tribut de louanges ordinaires, ou qui ont fait dans leurs Ouvrages un Eloge particulier de quelques-uns de leurs Confreres. Quelquefois nous avons fait parler ceux mêmes dont nous avons à entretenir nos Lecteurs; enfin nous n'avons rien négligé pour soutenir & intéresser l'attention des Gens de Lettres, même dans les Articles les plus courts; car il en est plusieurs qui, par leur nature, ne comportoient que très-peu d'étendue.

viii    A V E R T I S S E M E N T .

Nous avons annoncé dans le Volume précédent, des Notes déjà faites sur les Eloges déjà imprimés, Notes que nous n'avions pas jugé à propos de joindre à ces Eloges. On les trouvera ici à l'ordre chronologique des Académiciens qu'elles concernent. Nous avons fait en sorte qu'on pût les lire de suite, sans qu'il fût nécessaire d'avoir sous les yeux l'Eloge dont elles font, pour ainsi dire, le supplément.

Nous avons joint de pareilles Notes à plusieurs Articles que nous publions aujourd'hui pour la première fois ; elles renferment, ainsi que les autres, ou des faits qui nous ont paru intéressans pour les Gens de Lettres, ou des remarques, aussi utiles que nous avons pu les faire, sur des objets de Littérature & de Philosophie.

## AVERTISSEMENT. ix

Au moyen de cette disposition chronologique, les Gens de Lettres auront ici dans l'ordre le plus convenable, ou l'Eloge historique, autant qu'il est possible, de tous les Académiciens morts depuis le commencement du siècle, ou l'indication de l'Ouvrage dans lequel cet Eloge se trouve mieux fait qu'il ne l'auroit été par nous.

Parmi les différentes Anecdotes que nous avons rapportées, il s'en trouvera plusieurs sans doute qui seront connues d'un assez grand nombre de nos Lecteurs; mais nous les prions de faire attention qu'un plus grand nombre les ignore, & nous avons pensé qu'il seroit agréable, & quelquefois utile pour ces derniers, de les trouver dans notre Ouvrage.

x. A V E R T I S S E M E N T.

Les Notes contiennent aussi quelquefois, mais très-rarement, des détails purement grammaticaux, relatifs aux Ouvrages dont certains Académiciens se sont occupés. Ceux de nos Lecteurs que ces détails intéressent peu, les passeront s'ils le jugent à propos ; mais nous ne croyons pas qu'ils soient déplacés dans l'Histoire de l'Académie Française & de ses travaux.

Nous demandons grace enfin pour quelques redites, courtes & peu nombreuses, que l'étendue de cette Histoire peut rendre excusables, & qui concernent d'ailleurs des objets intéressans pour l'Académie & pour les Lettres ; objets sur lesquels, par cette raison, nous avons cru devoir insister, mais avec réserve, quand l'Académicien dont nous avons à parler nous en offroit

AVERTISSEMENT. xj  
l'occasion naturelle. & presque  
indispensable.

Il y a long - temps que nous  
avons prié ceux qui peuvent,  
comme parens ou comme amis,  
s'intéresser à la mémoire des  
Confreres que nous avons per-  
dus, de nous fournir des détails  
sur ce qui les concerne. Cette  
prière a été rendue publique dans  
plusieurs Journaux. Peu de per-  
sonnes y ont eu égard, & nous  
avons été presque réduits à nos  
propres recherches pour le tra-  
vail que nous avons entrepris.  
Si la famille ou les amis des Aca-  
démiciens défunts ne sont pas  
contens de nous, il n'a tenu  
qu'à eux de l'être davantage.  
Nous avons du moins fait en-  
forte de ne rien dire que de  
vrai ; & quoiqu'on ait révoqué  
en doute quelques-uns des faits  
que nous avons racontés, nous

xij · A V E R T I S S E M E N T

pouvons assurer avec confiance ,  
qu'ils n'ont été avancés que sur  
les meilleurs témoignages.

Nous n'en dirons pas davan-  
tage sur notre travail , quelque  
tentés que nous en foyons ; l'a-  
mour-propre d'un Ecrivain croit  
n'en avoir jamais assez dit pour  
recommander ses Productions à  
la bienveillance de son Lecteur ;  
mais la maniere la plus sûre de  
se le rendre favorable , est de ne  
pas commencer par lui déplaire  
en parlant de soi trop long-  
temps.



TOUSSAINT





## TOUSSAINT ROSE,

*Secrétaire du Cabinet du Roi, & Président en la Chambre des Comptes de Paris, né en 1611, reçu à la place de VALENTIN CONRART, le 12 Décembre 1675, mort le 6 Janvier 1701 (1).*

---

### NOTE

SUR L'ÉLOGE DU PRÉSIDENT ROSE.

---

NOTE I, à l'occasion de VITTORIO SIRI, page 495 du Volume précédent.

**C**E *Vittorio Siri*, qui eut tant d'obligation à notre Académicien, avoit commencé par être Moine. Il passoit

---

(1) Voyez son Eloge dans le Volume précédent, page 487.

## ÉLOGE

pour vendre sa plume au plus offrant ; ce qui faisoit dire de lui, que ses *Ouvrages Historiques* étoient *No da Istoricco , ma da salario* (non d'un Historien , mais d'un Auteur payé). Le Cardinal Mazarin , quoiqu'il lui eût donné une forte pension , ne l'aimoit pas , & ne le soudoyoit que pour échapper à ses sarcasmes.

---

NOTE II, relative à la page 495 ,  
sur les Lettres écrites au nom de  
LOUIS XIV , par le Président  
ROSE.

**Q**UANT aux Lettres réelles que le Président Rose écrit au nom de ce Prince, comme Secrétaire du Cabinet, on lui en attribue une, prétendue écrite par Louis XIV au Docteur Arnaud, en 1678, dans le temps où le Monarque faisoit le siège d'Ypres. On fait que Jansénius avoit été Evêque de cette ville ; on fait quel étoit l'attachement du Docteur Arnaud pour cet Evêque & pour ses opinions. La Lettre dont il s'agit n'étoit qu'un long & triste

perflage , où l'on faisoit parler le Roi sur le siège d'Ypres , dans le style théologique de Jansénius ; plaisanterie de Séminaire , plus digne d'un Bachelier de Sorbonne , que d'un homme du monde , tel que le Président Rose (1). Si par malheur pour lui il en fut l'Auteur , il n'osa sûrement la montrer à son ami Racine , dont le Jansénisme & le bon goût auroient également reproché cette insipide facétie. Cependant les Jésuites , ennemis jurés de Jansénius & d'Arnaud , répandirent la Lettre le plus qu'ils purent , & la firent valoir de leur mieux , jusqu'à prétendre qu'elle étoit supérieure aux Provinciales ;

---

(1) On peut en juger par le début de cette Lettre , relatif aux *cinq propositions* condamnées dans Jansénius. « Monsieur Arnaud ,  
 « j'ai cinq propositions à faire à Messieurs  
 « d'Ypres. La première , que je suis venu en  
 « Flandres pour faire du bien à tout le monde.  
 « La seconde , que le commandement que je leur  
 « fais de me rendre la ville, n'est pas impossible.  
 « La troisième , &c. Il s'agit donc , Monsieur ,  
 « de leur faire signer ces cinq propositions ,  
 « qui renferment tout le *Traité de la grace*  
 « que j'ai à leur faire » &c. Ceux qui voudront  
 s'ennuyer plus long-temps , trouveront le reste  
 dans le Dictionnaire de Bayle , au mot *Ypres*.

4 ÉLOGE.

mais ils furent les seuls à le croire , ou plutôt à le dire ; & les Jansénistes conserverent l'avantage , si précieux en France , d'avoir fait rire la Nation aux dépens de leurs ennemis.

---

NOTE III, relative à la liaison du  
Président ROSE avec Despréaux  
& Racine.

QUELQUE attaché que le Président Rose fût à ces deux grands Poètes , on voit par les Mémoires de l'Abbé de Choisy , qu'il n'avoit pas en eux la plus parfaite confiance ; il ne vouloit point leur faire part des anecdotes qu'il avoit été à portée de savoir , relativement à l'Histoire du feu Roi , qu'ils étoient , comme l'on sait , chargés d'écrire , mais qui n'a jamais paru , & peut-être jamais été faite : apparemment il craignoit de leur part quelque indiscretion qui le compromît.

» L'autre jour , dit l'Abbé de Choisy dans ses Mémoires , » M. Rose me con-  
» toit les particularités de la mort du  
» Cardinal Mazarin. *Ab !* me dit-il ,

DE TOUSSAINT ROSE. 5

» *M. Racine voudroit bien être ici ; il*  
» *m'a mis plusieurs fois sur les voies,*  
» *mais je ne lui ai jamais rien voulu*  
» *dire. J'ai bien affaire qu'il m'aït*  
» *citer à tort & à travers «.*

Si le Président Rose se mettoit quelquefois à son aise sur le compte de ses deux amis, ils savoient bien aussi le lui rendre dans l'occasion ; on le voit par une Lettre de Racine à Boileau : Ce dernier étoit malade ; le Roi s'étoit informé de son état, & lui avoit conseillé quelques remèdes. *M. Rose, lui dit Racine, m'a prié de vous mander de sa part, qu'après Dieu, le Roi étoit le plus grand Médecin du monde, & j'ai été même fort édifié que M. Rose voulût bien mettre Dieu avant le Roi...* Boileau, de son côté, dit à Racine dans une autre Lettre : *M. Rose m'a confié les grands dégoûts qu'il avoit de l'Académie, jusqu'à méditer même d'y faire retrancher les jetons, s'il n'étoit, dit-il, retenu par la charité. Croyez-vous que les jetons durent long-temps, s'il ne tient qu'à la charité de M. Rose qu'ils ne soient retranchés ?*

C'est ainsi que ces trois amis s'égayoient innocemment sur le compte les uns des autres.

---

NOTE IV, *sur la gaieté du Président ROSE* (pages 500 & 501).

NOTRE Académicien conserva dans ses derniers momens la gaieté qui ne le quittoit jamais, & dont nous avons rapporté différens traits dans son Éloge. Des Prêtres qui assiégeoient son lit quelques heures avant sa mort, le fatiguoient de leurs exhortations, apparemment peu éloquentes, & sur-tout des promesses qu'ils lui faisoient d'adresser au Ciel des prieres ferventes pour son salut. Il appela sa femme, qui pleuroit dans un coin de la chambre : *Ma chere amie*, lui dit-il, *si ces Messieurs, quand ils m'auront enterré, vous offrent des Messes pour me tirer plus vite du Purgatoire, épargnez-vous cette dépense-là, je prendrai patience.* Ce mot n'étoit pas, comme on pourroit le croire, un trait d'irréligion, ce n'étoit qu'un trait innocent & plaisant de malignité, pour frustrer l'avidité de ces Prêtres du profit qu'ils espéroient tirer de sa mort. Le mot à peu près



DE TOUSSAINT ROSE. 7

semblable du bon la Fontaine sur les *damnés*, *A la fin ils s'y accoutumeront*, n'étoit de même qu'un trait de sa bonhomie, qui croyoit voir une incompatibilité trop frappante entre la bonté de Dieu & l'éternité des peines de l'Enfer.



**APOLOGIE.**



# APOLOGIE

DE FRANÇOIS

-DE

CLERMONT-TONNERRE ,

ÉVÊQUE DE NOYON ,

*Né en 1629 , & mort le 15 Février  
1701.*

**O**N nous demandera sans doute , par quelle raison , ayant donné le titre d'*Eloge* aux articles qui concernent les autres Académiciens , nous présentons , sous un titre bien moins flatteur , l'article destiné à un Prélat , Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit , Pair de France , & sorti d'une des plus grandes Maisons du royaume ? Notre réponse sera courte & modeste.

L'opinion publique , à notre grand

A v

## 10 APOLOGIE DE FRANÇOIS

regret , traite avec si peu de faveur l'Evêque de Noyon , qu'il a malheureusement beaucoup plus besoin d'une Apologie que d'un Eloge. Mais cette Apologie nous paroît être , pour l'Historien de l'Académie , un devoir de bienfiance & de justice , qu'il doit se presser de rendre aux manes de son Confrere , sur-tout s'il doit en résulter , comme il s'en flatte , plus d'un trait honorable à celui qu'il ne vouloit que défendre. Peut-être l'Evêque de Noyon fera-t-il plus loué que le Public ne s'y attend , par les détails même qu'entraînera sa justification.

Ce Prélat (il faut d'abord l'avouer sans détour) est presque uniquement connu par la haute idée qu'on l'accuse d'avoir eue de sa noblesse (dont personne ne lui contessoit l'éclat), & de son mérite, qu'il croyoit, dit-on, égal à sa noblesse ; on a conservé dans ces Recueils d'*Anecdotes*, qui ne sont que trop souvent, comme l'a dit M. de Voltaire ; des recueils de *mensonges imprimés*, les prétendus monumens de son intrépide jactance ; monumens que nous apprécierons dans la suite de cet article , mais qui semblent avoir jeté un

## DE CLERMONT-TONNERRE. II

ridicule sur sa mémoire : on disoit de lui , qu'il étoit jaloux de l'ancienneté & de la grandeur de sa Maison , non seulement dans ce monde , mais dans l'autre , parce qu'il avoit fait composer sous ses yeux , & donner au Public , l'*Histoire de tous les Saints de la Maison de Clermont-Tonnerre* (1) , dont la plupart cependant sont moins révéérés dans l'Eglise , que beaucoup d'autres qui n'avoient point de pere *Gentilhomme*. Mais des ames plus pieuses que malignes , ne verront dans cet Ouvrage que l'édifiante émulation du Prélat , pour mériter un jour , à l'exemple de ses Religieux ancêtres , les honneurs de la canonisation. Une ambition si louable répond suffisamment à l'espece d'építaphe satirique que les Détracteurs de l'Evêque de Noyon n'ont pas rougi de lui faire. On racontoit dans cette építaphe , ou plutôt dans cette épigramme funebre , que le Prélat s'étant présenté après sa mort à la porte du Paradis , & ayant jeté les yeux sur la compagnie qu'il renfermoit , s'étoit retiré avec dé-

---

( 1 ) Cet Ouvrage , fait par le Président Couffin , fut imprimé à Paris en 1698.

## 11 APOLOGIE DE FRANÇOIS

dain, parce qu'il n'y voyoit que du peuple (1). Nous pouvons aussi rapporter sans conséquence cet autre sarcasme moins indécent, mais non moins déplacé, que s'il avoit pu honnêtement changer son nom de baptême, il eût abjuré celui de *François*, pour se choisir un Patron plus noble que l'Instituteur des Ordres Mendians. Il s'étoit chargé, a-t-on dit encore, de prononcer le Panégyrique de Saint Jean de Dieu (Instituteur du plus respectable des Ordres Monastiques, parce qu'il est le plus utile, les *Freres de la Charité*): mais il renonça bientôt à ce travail, ayant appris que l'homme vertueux qu'il devoit louer, avoit été laquais dans sa jeunesse. Les plaisanteries dont l'Evêque de Noyon a été l'objet, sont si connues, qu'il nous a paru plus court & plus sage d'avouer ici les principales, en les réduisant à leur juste valeur, que de laisser à la malignité le soin de les aiguïser encore, ou que d'y donner nous-mêmes une sorte d'autorité, en affectant de les passer sous silence. Nous nous garderons pourtant bien de les rapporter toutes, non seu-

---

(1) Voyez les Notes à la fin de cet article (a).

## DE CLERMONT-TONNERRE. 13

lement pour éviter l'ennui qui résulteroit de cette enfilade d'épigrammes monotones , mais parce qu'il en est un très-grand nombre qu'il a effuyées sans y avoir même fourni de prétexte. Il suffit à la Nation Françoisë qu'un homme connu ait eu le malheur de prêter en quelque chose le flanc au ridicule , pour qu'on lui fasse présent de toutes les sottises dont cent autres ont pu se rendre coupables dans le même genre ; c'est , pour ainsi dire , l'*Hercule infortuné* sur lequel on réunit tous les traits de cette espece , comme on a chargé l'Hercule de la Fable des exploits de vingt autres Hercules. Notre Académicien paroît avoir été plus que personne la victime de ce charitable usage. Cependant la malignité n'a pas toujours été adroite à son égard ; plusieurs des mots qu'on lui a prêtés avoient un sens ironique & réfléchi , dont ceux qui en étoient l'objet ne se doutoient guere ; ils croyoient , en redisant ces mots , se moquer de l'Evêque de Noyon , & ne voyoient pas qu'il s'étoit moqué d'eux. Un Prélat , son Confrere , asuroit , par exemple , lui avoir entendu dire , *qu'il étoit devenu Evêque , comme*

très-bonne grace à ce devoir. Il traça , en peu de mots à la vérité , mais avec autant de précision que de justice , le portrait de celui qu'il venoit remplacer. » J'avoue , dit-il modestement , que les » talens de mon Prédécesseur me seroient » aujourd'hui nécessaires. Son éloquence » grave & facile dans les Ouvrages de » prose & de poésie ; son mérite ac- » cueilli par un Ministre estimable (1) ; » sa charité victorieuse pour la défense » d'un innocent prêt à subir le dernier » supplice (2) ; enfin son attachement » inviolable aux intérêts de cette Com-

---

(1) Colbert étoit ce Ministre *estimable* , à qui M. de Clermont-Tonnerre refusoit , disoit-on , une plus honorable épithete , parce qu'il ne le croyoit pas d'*assez bonne Maison* ; imputation du même genre & du même poids que toutes les autres.

(2) Cet innocent , dont Barbier Daucourz prit la défense , est le malheureux le Brun , accusé d'un assassinat qu'il n'avoit pas commis , condamné à mort par les premiers Juges , & mort en prison des suites de la question affreuse que les seconds Juges lui firent donner , pour tirer de lui l'aveu de son prétendu crime. Il n'y a point de Magistrat qui ne doive trembler en prononçant une Sentence de mort , quand il aura lu les Mémoires pour & contre cet infortuné.



DE CLERMONT-TONNERRE. 17

» pagnie ; c'est, Messieurs, en ce point  
» seul que je ne lui cede pas, & que  
» j'espere même le surpasser ». On a  
imprimé dans des *Ana*, que cet Eloge  
de Barbier Daucourt n'avoit point été  
prononcé par l'Evêque de Noyon, *qui*  
*s'étoit fait une loi de ne jamais louer de*  
*Roturiers* ; & l'on ajoute que l'Acadé-  
mie, justement offensée de cette  
réticence, exigea que l'Eloge fût ré-  
tabli à l'impression. Cette fable sera  
suffisamment détruite, si l'on fait at-  
tention à la phrase qui, dans le Dis-  
cours imprimé, suit immédiatement ce  
qu'on vient de lire ; phrase qui a évi-  
demment été prononcée, & qui paroît  
nécessairement liée à ce qui précède.  
» Vous le voyez, Messieurs, dit le Ré-  
» cipiendaire, & je le sens encore plus ;  
» je tremble de peur, & je suis trans-  
» porté de joie ». Ce langage n'est celui  
ni de l'orgueil, ni de la présomption ;  
il ne paroît pas même être le masque  
transparent d'une fausse modestie, mais  
l'expression sincère d'un sentiment na-  
turel & vrai ; la vanité, qui se déguise  
& se cache, ne s'exprime pas avec une  
timidité si naïve (1).

---

(1) C'en est assez pour répondre encore à

## 18 APOLOGIE DE FRANÇOIS

Si M. de Clermont-Tonnerre paroît avoir loué sincèrement l'Académicien auquel il succédoit , on prétend que la même franchise ne se trouve pas dans la réponse que l'Abbé de Caumartin , depuis Evêque de Blois , lui fit en qualité de Directeur. Cette réponse parut à l'Assemblée une ironie perpétuelle , & ce que nous appellerions aujourd'hui une espece de *perflage* , où l'on se moquoit finement du Prélat en paroissant l'accabler de louanges , & où l'on paroît la victime pour l'immoler. Le Directeur , témoin de l'effet qu'avoit produit ce Discours , se défendit beaucoup de l'intention maligne qu'on lui prêtoit ; mais soit justice , soit fatalité , il eut le malheur de ne convaincre personne ; le coup étoit porté , & le Public , grace à la bonté qui lui est naturelle , étoit prévenu sans retour : comment

---

quelques autres Fabricateurs d'anecdotes , qui prétendent que si l'Evêque de Noyon eut enfin la complaisance de rendre hommage à la mémoire de son Prédécesseur , ce fut uniquement par la crainte qu'on lui inspira , que pour le punir de s'être dispensé de ce devoir , son Successeur ne lui rendit un jour la pareille , & ne lui refusât aussi le tribut d'éloges que réclamoient ses cendres.

DE CLERMONT-TONNERRE. 19

lui faire prendre pour un Eloge ce qui ne lui avoit paru qu'une Satire adroite & sourde, qu'il étoit si flatté & si content d'avoir apperçue & démêlée ? Cette persuasion générale se trouvoit, par un nouveau malheur, fortifiée d'une opinion dont le poids étoit bien redoutable, celle de Louis XIV lui-même. L'Abbé de Caumartin avoit parlé dans son Discours, de l'accueil que le Roi faisoit au Prélat, & en avoit parlé d'une manière assez équivoque pour faire croire qu'il affocioit le Monarque aux plaisanteries dont l'Evêque de Noyon étoit souvent l'objet parmi les charitables habitans de Versailles. Le Monarque en effet ne dédaignoit pas de se joindre quelquefois à eux. » M. » l'Evêque de Noyon, dit Madame de » Coulanges dans une Lettre à Madame » de Sévigné, fait toujours l'amusement » de la Cour ; il sera reçu après-demain » à l'Académie, & le Roi lui a dit » qu'il s'attendoit à être seul ce jour-là. C'est ainsi que le Prince effleuroit quelquefois l'Evêque de Noyon ; mais la Majesté Royale prétendoit rire toute seule, & ne trouvoit pas bon qu'on voulût changer en un trait perçant

l'ironie qu'elle avoit voulu légèrement aiguiser. Aussi les ennemis de l'Abbé de Caumartin ( car son mérite lui en avoit fait plus d'un parmi les Ecclésiastiques Courtisans , qui voyoient en lui un rival pour l'Episcopat ) ne manquèrent pas de faire envisager au Roi la liberté que le Directeur de l'Académie avoit prise, comme un manque de respect pour sa Personne : le Roi le crut , & le crut si bien , qu'il en témoigna son mécontentement de la maniere la plus marquée. L'Abbé de Caumartin, pour ôter à la malignité publique la satisfaction de faire plus en détail le commentaire de sa harangue , prit le parti de ne la point donner à l'impression. Elle ne parut que long-temps après , lorsque la mort des personnes intéressées eut détruit tout le piquant de cette prétendue Satire ; elle a même osé se montrer dans les derniers Recueils des Harangues de l'Académie , où l'on ne songe plus guere à l'aller chercher. Ceux qui seroient curieux de la lire , pourront juger par eux-mêmes de l'imputation que l'Auteur a effuyée. (1). Le sou-

---

(1) Voyez la Note (6).

DE CLERMONT-TONNERRE. 21

verain Juge de nos pensées , devant qui l'Abbé de Caumartin a paru depuis long-temps , fait mieux que nous l'intention qu'il avoit inspirée à l'Orateur , & a prononcé sur ce péché si l'accusé en est coupable. Nous nous croyons pourtant obligés de dire , que si le Directeur eut dessein en cette occasion d'immoler bénévolement le Récipiendaire à la risée publique , il eut un tort très-grave , & à l'égard de son Confrere , & à l'égard de son Corps. Quelque jugement que l'Orateur de la Compagnie porte en secret sur celui qu'il est chargé de recevoir , lui eût-il refusé son suffrage , eût-il traversé son élection , fût-il même son ennemi , il doit oublier tout , dès qu'il se trouve à la tête de la Société respectable qui vient d'adopter le nouvel Académicien ; simple organe de ses Confreres en cette circonstance , & réduit à exprimer leurs sentimens , lors même qu'ils ne sont pas les siens , il est , au moins pour ce moment , voué , ou , si l'on veut , condamné à l'éloge , comme le Récipiendaire l'est à la timidité & à la modestie. L'Evêque de Noyon , ainsi que nous l'avons vu , avoit fait son devoir

## 22 APOLOGIE DE FRANÇOIS

de Récipiendaire : nous laisserons à décider si l'Abbé de Caumartin fit son devoir de Directeur.

Les Compilateurs d'*Ana* ont encore débité, que l'Abbé de Caumartin avoit lu son Discours à l'Evêque de Noyon avant de le prononcer à l'Académie ; que le Prélat ne s'apperçut pas de l'ironie perpétuelle qui en faisoit la substance ; qu'il n'en fut averti que par l'impitoyable Public, & que ses amis, ou ceux qui feignoient de l'être, lui ayant marqué leur étonnement d'une si lourde méprise, il répondit : *Quand il m'a lu son Discours, j'étois si plein de moi, & si vide de lui, que je ne me suis douté de rien* ; réponse qui a besoin, pour être vraisemblable, qu'on veuille bien supposer M. de Clermont-Tonnerre assez absurde dans sa vanité, pour avouer qu'il étoit *plein de lui*, & pour ajouter que cette *plénitude* (qu'on nous passe cette expression) l'avoit fait tomber dans le piège le plus humiliant pour son amour-propre.

Mais ce qui répond victorieusement à cette Satire, si c'en est une, & même à toutes les autres, ce qui fait le plus grand honneur à celui qui pouvoit se

### DE CLERMONT-TONNERRE. 23.

croire offensé si cruellement & si publiquement par le Directeur même de l'Académie, c'est que M. de Clermont-Tonnerre exerça contre l'offenseur (réel ou supposé) la vengeance la plus édifiante & la plus noble. Le nouvel Académicien tomba dangereusement malade assez peu de temps après sa réception ; voulant mourir en Chrétien & en Evêque, il désira de voir l'Abbé de Caumartin, l'assura qu'il oubloit tout ce qui s'étoit passé, promit de lui en donner des preuves s'il revenoit à la vie, & les lui donna en effet dès que les circonstances le permirent. Il sollicita auprès du Monarque, avec plus de zèle à la vérité que de succès, les honneurs de l'Episcopat pour l'Abbé de Caumartin : Louis XIV, mécontent de sa harangue, s'obstina toujours à les lui refuser ; il ne les obtint qu'après la mort du Roi, & dans le même temps où l'éloquent Oratorien Maffillon, constamment écarté de l'Episcopat sous Louis XIV par les Jésuites la Chaise & le Tellier, y étoit appelé par le Régent, qui n'avoit point de Jésuite pour Confesseur. L'Evêque de Noyon, qui n'existoit plus quand l'Abbé de Cau-

## 24 APOLOGIE DE FRANÇOIS

martin fut nommé Evêque , n'eut pas la satisfaction qu'il méritoit , de voir le succès des généreuses démarches qu'il avoit faites en sa faveur ; mais les cœurs honnêtes qui tiennent compte à chacun de ses bonnes actions , avoueront du moins qu'avec tant de noblesse dans l'ame , M. de Clermont - Tonnerre peut être excusable de l'avoir quelquefois poussée trop loin ; car ne pourroit-on pas dire de l'élevation des sentimens, ce qu'un grand Poëte a dit de l'amitié ?

Seul mouvement de l'ame où l'excès soit permis.

M. l'Evêque de Noyon a donné dans plusieurs circonstances des preuves d'une fierté estimable & bien placée : tout le monde fait sa réponse à Louis XIV , qui , comptant avec satisfaction parmi ses domestiques les plus grands Seigneurs de son royaume , lui demandoit un jour , pourquoi la Maison de Clermont-Tonnerre , d'une noblesse si ancienne , n'avoit été illustrée par aucune Charge à la Cour ; *C'est* , dit l'Evêque de Noyon , *parce que mes ancêtres étoient trop grands Seigneurs pour servir les vôtres.* Il fit à ce Prince , dans une autre occasion , une réponse encore plus



plus noble. Le Roi passoit par Noyon, & les Maréchaux des Logis avoient marqué dans l'Evêché le logement d'une femme très-chérie du Monarque, mais qui ne pouvoit décemment habiter dans le Palais Episcopal, & que le Prélat refusa d'y recevoir. Louis XIV lui fit avec douceur une espèce de reproche, du peu de *galanterie* qu'il avoit marquée dans cette circonstance : *Sire*, répondit-il, *vous ne me l'auriez jamais pardonné.* Une autre réponse du même Prélat, quoique sans doute peu obligeante pour celui à qui elle s'adressoit, mérite encore d'être rapportée, parce que la fierté s'y exprime avec une énergie peu commune. Un Duc & Pair, dont la dignité étoit à peu près de même date que sa noblesse, c'est-à-dire assez nouvelle, lui témoignoit son étonnement de ce que les Pairs Ecclésiastiques ( du nombre desquels étoit l'Evêque de Noyon) précédoient au Parlement les Pairs Laïques; il ajoutoit, que les anciens Pairs du royaume (1)

---

(1) Ces Pairs étoient, comme l'on fait, le Duc de Bourgogne, le Duc de Normandie, le Duc d'Aquitaine, le Comte de Toulouse,

## 26 APOLOGIE DE FRANÇOIS

avoient autrefois , sans difficulté , le pas & la prééance sur tous les Evêques décorés de la Pairie. *Cela est vrai* , reprit M. de Clermont-Tonnerre ; *mais vous ne pensez pas qu'il étoit alors plus honorable de suivre des hommes tels que ceux-là , qu'il ne l'est aujourd'hui de précéder des hommes tels que vous.* A ces différens mots, soit de fierté, soit de véritable grandeur , nous en ajouterons quelques autres qui supposent du tact & de la finesse. Un Prédicateur Jésuite s'étoit imprudemment chargé de l'Oraison funebre d'un Prélat peu édifiant , dans laquelle il ne trouvoit , disoit-il , que deux points embarrassans à traiter , la vie & la mort du défunt ; cependant , comme il ne vouloit ni scandaliser les ames pieuses , en louant à la face des Autels celui qui les avoit dégradés , ni outrager les manes du Prélat , en jetant des doutes sur son salut , il alléguâ une incommodité pour se dispenser de faire cette importune Oraison funebre. *Ne dites pas , mon Pere* , lui dit l'Evêque de Noyon , *que vous êtes*

---

le Comte de Flandres , & le Comte de Champagne.

DE CLERMONT-TONNERRE. 27

*incommodé, dites que la matiere est incommode.* Un homme de la Cour, que M. l'Evêque de Noyon étoit allé voir, lui ayant demandé à genoux sa bénédiction, que le Prélat se défendoit de lui donner, & le pressant avec les plus humbles instances de lui faire *cette grace*; Monsieur, lui répondit-il en le bénissant, *je vous donne ma compassion.* On raconte enfin que, durant une assemblée du Clergé qui se tenoit à Saint - Germain - en - Laye, quelques jeunes Ecclésiastiques lui ayant proposé de faire les soirs avec lui de *longues promenades*, & ensuite de *petits soupers*; Dites, répondit-il, *de très courtes promenades, & des soupers aussi longs pour vous qu'il vous plaira, mais non pas pour moi; car j'ai encore plus d'argent que de temps à perdre.*

D'après ces traits, dont assurément aucun n'a pu partir d'un homme sans esprit, peut-on se persuader que M. de Clermont-Tonnerre en ait été dépourvu, au point de dicter lui-même à son Secrétaire, comme on l'a prétendu, les *deux Mémoires pour servir à son Eloge*, que des Compilateurs ont publiés près de cinquante ans après

sa mort ; Mémoires qui contiennent des louanges , que l'amour-propre le plus exalté oseroit à peine se donner en secret , & que l'orgueil le plus stupide n'oseroit se donner hautement ? Nous n'entrerons point ici dans le détail de ces deux Mémoires (1), dont le second sur-tout est une espece d'Hymne ou de Cantique , aussi étrange pour le fond que pour la forme , & semblable aux Litanies de quelque Saint , ou à la prose d'une Messe solennelle. Quant au premier Mémoire ( car il n'est pas possible d'ajouter la moindre foi au second ) , il n'est point de Lecteur sensé qui n'y dé mêle ce que l'Evêque de Noyon peut avoir en effet dicté innocemment , & ce que la trahison de son Secrétaire peut y avoir ajouté. Dépouillés de ce vernis de malice , digne amusement , ou petite vengeance d'un subalterne , les faits que le premier Mémoire contient peuvent réellement servir à l'éloge de l'Evêque de Noyon , & faire connoître le bien réel dont son Diocèse lui est redevable. Ce bien consistoit en d'abondantes aumônes , en d'utiles éta-

---

(1) Voyez la Note (c).

## DE CLERMONT-TONNERRE. 29

bliffemens pour les pauvres , en d'excellentes écoles fondées pour l'instruction des jeunes Ecclésiastiques ; tous ces actes respectables de charité & de vigilance épiscopale , assurent à la mémoire du Prélat une estime , que sa vanité réelle ou prétendue ne fauroit lui faire perdre.

On peut être surpris que M. de Clermont-Tonnerre , occupé comme il l'étoit de tout faire fleurir dans sa ville épiscopale , & plein d'enthousiasme pour l'éloquence , dont on l'accusoit de se croire le modele , n'ait pas imaginé , comme tant d'autres lui en donnoient l'exemple , de fonder dans cette ville une Académie. Quelqu'un de ses détracteurs a dit , que s'il avoit eu cette idée , il auroit sans doute suivi les traces d'un Amateur distingué par sa naissance , qui , vers le milieu du siècle passé , établit dans une de nos Provinces une Société Littéraire , dont le principal Règlement étoit de n'admettre pour Membres que *des Gentilshommes* (1). Nous répondrons à cette épigramme , que M. l'Evêque de Noyon

---

(1) Voyez la Note (d).

### 30 APOLOGIE DE FRANÇOIS

eût été détourné d'un pareil projet, par la juste crainte qu'une Compagnie si *honorablement instituée*, n'eût à montrer plus d'écussions que d'Ouvrages. Aussi cette Académie Provinciale, si bien fournie de Gentilshommes, & qui avoit pris le titre de *Fille de l'Académie Françoise*, mourut bientôt avec tous ses titres de noblesse ; & pendant le peu de temps qu'elle vécut, son fier ou modeste silence fit dire à de mauvais plaisans, que nous avons en elle une *très-honnête Fille*, bien pénétrée de sa naissance, & incapable, par l'élévation de ses sentimens, de *faire jamais parler d'elle*.

M. de Clermont-Tonnerre a bien mieux fait pour le progrès du goût, que d'établir dans Noyon une Académie de Gentilshommes ou de Roturiers : les Lettres lui ont une obligation plus réelle & plus durable, & c'est ici l'objet qui nous intéresse le plus dans son Eloge. De tous les Académiciens à qui leur rang a ouvert l'entrée de cette Compagnie, il est un de ceux qui a le mieux justifié, ou, si l'on veut, le mieux payé l'honneur qu'elle lui avoit fait. Nous lui devons la fondation du

Prix de Poésie, qui a été pour les jeunes Versificateurs un si puissant objet d'émulation. Il est vrai que l'Académie a cru devoir changer, depuis plusieurs années, le sujet que le Prélat avoit prescrit pour être la matière éternelle des vers présentés au Concours, & qui étoit l'Eloge de Louis XIV à perpétuité ; mais par ce changement, la Compagnie n'a rien fait qui puisse offenser, ou la mémoire du Fondateur, ou celle du Protecteur auguste à qui elle est si redevable. Lorsque l'Evêque de Noyon fonda ce Prix, la Nation étoit pour son Roi dans un enthousiasme universel. On croyoit de très-bonne foi que toutes les bouches du siècle de Louis XIV, & toutes celles de la Postérité, ne pourroient tarir sur ses louanges. Un Courtisan avoit même poussé la folie de l'adulation, jusqu'à vouloir fonder une Messe à perpétuité pour la santé du Roi (1). Cette idolâtrie épidémique étoit pardonnable en quelque manière aux Sujets de ce Monarque, puisque les Etrangers même s'en rendoient complices ; car une Am-

---

(1) Voyez la Note (e).

## 32 APOLOGIE DE FRANÇOIS

bassadrice d'Espagne à la Cour de Versailles, accueillie apparemment par ce Prince, disoit *qu'il falloit se souvenir qu'on étoit Chrétien, pour ne pas adorer le Roi*; & un Anglois lui donnoit un éloge moins outré, mais beaucoup plus flatteur, en avouant que, *s'il avoit pu aimer un Roi, il auroit aimé celui-là*. M. l'Evêque de Noyon partageoit bien sincèrement l'ivresse de toute la France & presque de toute l'Europe, & l'a même exprimée d'une manière aussi affectueuse qu'énergique dans son Discours de réception. Sa tendresse pour le Monarque étoit plus forte encore que la vénération qu'il lui avoit vouée; & un jour qu'il se trouvoit au coucher du Roi, où il étoit fort assidu, quoique septuagénaire, ce Prince lui ayant représenté avec une sorte d'intérêt, que son âge le dispensoit de faire sa cour si tard: *Sire*, répondit-il, *le cœur ne vieillit point*. Il n'étoit donc pas surprenant qu'il cherchât à transmettre & à perpétuer dans tous les François, par sa fondation Académique, les transports dont il étoit si vivement animé. Mais enfin la Compagnie, après avoir satisfait durant près



de cent ans , à l'intention si louable de M. de Clermont-Tonnerre, après avoir, si l'on peut parler ainsi , étouffé sous les lauriers la cendre de Louis le Grand , a jugé qu'il étoit temps d'abandonner à la véracité de l'Histoire le portrait d'un Prince trop souvent loué par la flatterie , & a résolu de laisser presque toujours aux jeunes Poètes le choix des sujets qu'ils voudroient traiter.

Louis XIV fut pendant toute sa vie, non seulement l'objet, mais souvent le Juge des Eloges Poétiques, fondés à l'Académie par l'Evêque de Noyon. Si dans la Piece qui paroïsoit digne du Prix, soit pour la finesse, soit pour la masse des louanges, il se trouvoit quelque trait, ou hasardé, ou simplement équivoque, le Fondateur avoit, dans ce cas, imposé à ses Confreres une loi, qu'ils n'auroient pas manqué de s'imposer eux-mêmes, celle de consulter le Monarque sur l'endroit douteux; & l'on sent bien que le consulter, c'étoit s'obliger d'avance à suivre sa décision. L'Académie faisoit plus; avant de publier le sujet du Prix de Poésie, elle avoit soin de mettre ce sujet sous les yeux de son Protecteur,

pour obtenir qu'il l'agréât. Cette précaution avoit encore été expreffément recommandée par l'Evêque de Noyon ; & ce Prélat , une année avant fa mort , eut occasion d'éprouver combien la précaution étoit fage & néceffaire. En 1700 , l'Académie avoit deffein de donner le fujet fuivant : *Que le Roi poffede dans un degré fi éminent toutes les vertus , qu'il eft impoffible de juger quelle eft celle qui fait fon principal caractère.* Le Roi , tout aguerri qu'il étoit à l'adulation , trouva , dit un célèbre Ecrivain , ce coup d'encensoir affommant , & défendit que le fujet fût propofé. La Compagnie , craignant prefque autant d'avoir déplu au Monarque , que fi elle l'avoit offensé , prit le parti , par le confeil de M. de Clermont-Tonnerre , d'adoucir un peu l'éloge de la maniere fuivante : *Que le Roi réunit en fa perfonne tant de grandes qualités , qu'il eft difficile de juger quelle eft celle qui fait fon principal caractère.* Le Roi jugea la dofe d'encens encore trop forte , quoiqu'on en eût ôté quelques grains ; enfin l'Académie & l'Evêque de Noyon , très-affligés de fe voir fi triftement éconduits

dans les témoignages redoublés de leur zèle , proposerent en tremblant ce troisieme sujet : *Que le Roi n'est pas moins distingué par les vertus qui font l'honnête homme , que par celles qui font les grands Rois ; & la modestie du Monarque , laisse apparemment de lutter.* , consentit au nouvel hommage que lui offroient des adorateurs si opiniâtres (1).

Nous n'avons pas cru devoir passer sous silence cette anecdote , qui ne pouvoit être mieux placée que dans l'article du Fondateur du Prix de Poésie ; elle peut fournir aux Académiciens vivans un objet de réflexions très-utiles pour eux , sans être néanmoins aussi fâcheuses qu'on pourroit le penser pour la mémoire de leurs prédécesseurs. Qu'on se mette un moment à la place de ces derniers , qu'on envisage avec eux un Roi couvert de gloire , victorieux durant soixante années , n'ayant point encore éprouvé les malheurs qui terminèrent les dernières années de son regne ; qu'on voye sur-tout en lui le Protecteur des Lettres , le Bienfaiteur

---

(1) Voyez la Note (f).

## 36 APOLOGIE DE FRANÇOIS

de tous les talens , enfin le Créateur , pour ainsi dire , de sa Nation , & l'on excusera l'espece d'apothéose que lui consacroit une Compagnie dont il avoit mérité le dévouement à tant de titres L'esprit philosophique , moins enthousiaste sans doute , mais qui , par ses lumieres , est également éloigné du fiel & de la bassesse , nous a appris que la vérité simple loue mieux que l'exagération & l'enflure , un Roi vraiment digne d'éloges ; & Louis XIV , moins célébré de nos jours , mais plus sagement apprécié sur ce qu'il a fait de grand & de mémorable , paroît mis enfin , par la voix publique , à la place distinguée que méritent ses qualités réelles , & que lui conservera l'équitable Postérité (1).

L'Eloge ou l'Apologie de ce Prince nous a jetés un peu loin de M. de Clermont-Tonnerre , auquel même nous ne revenons un moment , que pour le quitter sans retour. Nous désirons d'avoir satisfait , ou du moins foulagé son ombre , dans l'article que nous venons de

---

(1) Voyez la Note (g).

DE CLERMONT-TONNERRE. 37

lui consacrer. Mais cette ombre nous  
faura gré du moins d'avoir associé à sa  
justification celle d'un Roi, que l'E-  
vêque de Noyon révéroit avec justice,  
& avec lequel il a eu l'honneur de par-  
tager les traits de la satire; partage bien  
fait pour consoler ses manes, & peut-  
être pour les enorgueillir.

---

NOTES sur l'article de FRANÇOIS DE  
CLERMONT-TONNERRE, *Evêque*  
*de Noyon.*

(a). CETTE réflexion, qui met à l'épi-  
taphé ou épigramme dont il s'agit le prix  
qu'elle mérite, semble nous permettre  
de l'insérer ici, pour ceux de nos Lec-  
teurs qui peuvent aimer ces petits dé-  
tails; si elle amuse un moment ces  
Lecteurs peu difficiles, nous sommes  
sûrs au moins qu'elle est trop grossière  
pour scandaliser les autres.

» Ci gît & repose humblement

» (De quoi tout le monde s'étonne)

» Dans un si petit monument

» Monsieur de Tonnerre en personne.

### 38 APOLOGIE DE FRANÇOIS

- » On dit qu'entrant en Paradis ,
- » Il fut reçu vaille que vaille ,
- » Et qu'il en sortit par mépris ,
- » N'y trouvant que de la canaille.

Un Chevalier de Tonnerre , neveu de l'Evêque de Noyon , s'étant fait *Minime* ( on fait que ces Moines mangent tout à l'huile ) , quelqu'un fit une chanson , dont le Prélat étoit bien plus l'objet que son neveu le Minime , & qui finissoit ainsi :

- » Ce choix doit du Prélat Noyon
- » Bien échauffer la bile ;
- » Car pour son illustre Maison
- » C'est une tache d'huile.

(b) Voici cette réponse de M. l'Abbé de Caumartin à M. l'Evêque de Noyon ; le Lecteur pourra juger de la malice ou de la franchise des Eloges donnés par le Directeur au Récipiendaire.

MONSIEUR ,

- » Si les places de l'Académie Fran-
- » çoise n'étoient considérées que par
- » les dignités de ceux qui les ont rem-
- » plies , nous n'aurions osé vous offrir

DE CLERMONT-TONNERRE. 39

» celle dont vous venez prendre pos-  
» session , & peut-être n'auriez-vous  
» pas eu vous-même tout l'empresse-  
» ment que vous avez témoigné pour  
» l'obtenir. Le Confrere que nous avons  
» perdu ne devoit rien à la fortune.  
» Riche dans toutes les parties qui font  
» un véritable homme de Lettres , il  
» n'avoit aucun de ces titres éclatans  
» qui relevent son Successeur. . . . &  
» notre consolation seroit foible , si elle  
» n'étoit fondée que sur la différence  
» des conditions. Nous connoissons ,  
» Monsieur , votre sang illustre , en  
» qui toutes les grandeurs de la terre  
» se trouvent rassemblées. Nous vous  
» voyons revêtu de ce titre auguste  
» ( *Pair de France* ) qu'un de nos  
» Rois a dit être le plus glorieux qu'on  
» pût donner à un Fils de France. Nous  
» respectons en vous ce sacré caractère ,  
» que le Fils de Dieu a laissé dans son  
» Eglise comme le plus grand de tous  
» ses bienfaits ; & cependant , Mon-  
» sieur , ce n'est pas à toutes ces qua-  
» lités éclatantes que vous devez les  
» suffrages de cette Compagnie , c'est  
» à un esprit plus noble encore que  
» votre sang , plus relevé que vos titres.

#### 40 APOLOGIE DE FRANÇOIS

» Nous ne craignons point de vous dé-  
» plaire en vous dépouillant , pour ainfi  
» dire , de tant de grandeurs. Est-ce  
» d'aujourd'hui que vous marchez fans  
» elles ? & la qualité d'Académicien  
» est-elle la premiere où vous êtes par-  
» venu , comme un autre homme qui  
» ne feroit pas né ce que vous êtes ?  
» C'est un pompeux cortége qui vous  
» accompagne & qui ne vous mene  
» pas ; vous le prenez & vous le quittez,  
» felon qu'il vous convient , & il est  
» de l'intérêt de votre gloire de vous  
» en détacher quelquefois , afin que les  
» honneurs qu'on vous rend ne foient  
» attribués qu'à votre feul mérite. La  
» place que vous occupez vous étoit  
» due depuis long-temps. Cette élo-  
» quence , dont nous fommes encore  
» éblouis , & dont vous avez créé le  
» modele , vous accompagne par-tout.  
» Ce n'est point dans vos Harangues ,  
» ce n'est point dans vos Sermons qu'elle  
» fe renferme , on la trouve dans vos  
» Lettres & dans vos conversations les  
» plus familiares. Les figures les plus  
» hardies & les mieux marquées, celles  
» que les plus grands Orateurs n'em-  
» ploient qu'en tremblant , vous les



DE CLERMONT-TONNÈRE. 41

» répandez avec profusion , vous les  
» faites passer dans des pays qui jus-  
» qu'ici leur étoient inconnus. Les Or-  
» donnances & les Instructions pasto-  
» rales , destinées au seul gouvernement  
» des ames , au lieu d'une simplicité  
» négligée qu'elles avoient avant vous ,  
» sont devenues chez vous des chef-  
» d'œuvres de l'esprit humain. Pendant  
» que l'Eglise voit avec édification dans  
» vos sages réglemens la vérité de sa  
» doctrine , la pureté de sa morale ;  
» l'intégrité de sa discipline , l'autorité  
» de sa hiérarchie , établie , soutenue ,  
» & conservée dans le Diocèse de  
» Noyon depuis l'heureux temps de  
» votre épiscopat ; nous y voyons encore  
» les justes allusions , les allégories sou-  
» tenues , & par-tout une méthode  
» qu'on ne voit point ailleurs , & sans  
» laquelle on suivroit difficilement des  
» idées aussi magnifiques que les vôtres.  
» La véritable éloquence doit convenir à  
» la personne de l'Orateur. La vôtre ne  
» laisse pas ignorer d'où vous venez &  
» ce que vous êtes. Si votre style est  
» noble , il est encore plus épiscopal :  
» par-tout il montre d'heureuses ap-  
» plications de l'Écriture , de doctes

## 42 APOLOGIE DE FRANÇOIS

» citations des Peres. Vous les possédez  
» tous ; & s'il y en a quelqu'un qui se  
» présente à vous plus ordinairement  
» que les autres , c'est par la sympathie  
» des imaginations sublimes , que la  
» Nature n'accorde qu'à ses favoris.  
» Que de puissans motifs à l'Académie  
» pour vous choisir ! & quel bonheur  
» pour elle de pouvoir , en vous as-  
» sociant , satisfaire en même temps à  
» la justice , à son inclination , & à la  
» volonté de son auguste Protecteur !  
» Il fait mieux que personne ce que  
» vous valez ; il vous connoît à fond ,  
» il aime à vous entretenir , & lorsqu'il  
» vous a parlé , une joie se répand sur  
» son visage , dont tout le monde s'ap-  
» perçoit. Il a souhaité que vous fussiez  
» de cette Compagnie , & nous avons  
» répondu à ses desirs par un consen-  
» tement unanime. Après l'éloquent  
» Panégyrique que vous venez de faire  
» de ce grand Prince , je n'obscurcirai  
» point par de foibles traits les idées  
» grandes & lumineuses que vous en  
» avez tracées. Je dirai seulement , que  
» pendant qu'il soutient seul le droit  
» des Rois & de la Religion , il veut  
» bien encore être attentif à la perte

DE CLERMONT-TONNERRE. 43

» que nous avons faite , & la réparer  
» dignement , en nous donnant un  
» Sujet auquel sans lui nous n'aurions  
» jamais osé penser. C'est à vous , Mon-  
» sieur , à joindre vos efforts aux nôtres ,  
» pour lui en témoigner notre profonde  
» reconnoissance «.

(c) Ces deux Mémoires ont été imprimés en 1745 , dans un Recueil , connu sous le nom de *Recueil (A)* , qui est devenu assez rare. Les voici fidèlement copiés. On jugera , après les avoir lus , s'il est possible que l'Evêque de Noyon , qui pouvoit être orgueilleux & même vain , mais qui n'étoit pas imbécille , ait poussé la sottise de la vanité jusqu'à faire un tel panégyrique de sa personne.



## I°.

MÉMOIRE *pour servir à l'Eloge de*  
*Monseigneur FRANÇOIS DE CLER-*  
*MONT - TONNERRE , Evêque &*  
*Comte de Noyon , Pair de France ,*  
*dicté par lui-même à M. Lucas ,*  
*Prêtre & Chanoine de la Cathédrale*  
*de Noyon , son Secrétaire (1).*

» 1°. **M.** L'ÉVÊQUE DE NOYON a  
 » été destiné, &, *pour ainsi dire, appelé*  
 » à l'état Ecclésiastique, dont il a préféré  
 » la profession à toutes les autres.

» 2°. Il a étudié & fait ses Humanités  
 » dans le Collège de Clermont, chez  
 » les PP. Jésuites, où il a remporté  
 » des Prix, qui ont été les premières  
 » semences des fruits que l'Église en  
 » devoit espérer.

» 3°. Il a fait son cours de Philosophie,  
 » dans le Collège de Montaigu, où il  
 » a fait publiquement un acte de Maître-

---

(1) Nous avons mis en italique dans ce Mémoire ce qui a sûrement été ajouté par le Secrétaire ou par quelque autre.

DE CLERMONT-TONNERRE 45

» ès-Arts, en présence du Clergé de  
» France, & des premières personnes  
» de toutes les conditions.

» 4°. Il a étudié trois ans en Théologie en Sorbonne, où il a été avancé de licence, & il a fait tous ses actes & reçu le bonnet de Docteur, avec autant d'éloquence que d'érudition.

» 5°. Il a souvent prêché dans les plus fameuses Chaires de Paris, en Sorbonne, & même un Avent au Louvre, en présence du Roi, avec l'approbation & l'applaudissement de toute la Cour.

» 6°. En l'année suivante 1661, il fut honoré par Sa Majesté de l'Évêché Comté de Noyon, Pairie de France, & sacré en l'Église de Sorbonne, où il a toujours donné des marques de son insigne piété, aussi bien que de sa profonde doctrine.

» 7°. Ce Prélat a gouverné l'Église de Noyon depuis trente-six années, avec une sollicitude & une application incroyable. Il y a d'abord établi un Séminaire de Prêtres, de la Congrégation de la Mission. Il a fait ensuite de fréquentes visites dans son Diocèse, & tous les ans des Synodes,

## 46 APOLOGIE DE FRANÇOIS

Eloge spé- » *dont on peut dire que les Ordon-*  
 cifique & » *nances sont le plus parfait modele de*  
 remarqua- » *la police ecclésiastique. Il a toujours*  
 ble (\*). » *prêché dans chacune des églises qu'il*

*Enarra tot  
 victorias, tot  
 prelia pro qui-  
 bus in Christo  
 superasti.*

» *a visitées. Il a établi des Conférences*  
 » *dans tout son Diocese, auxquelles il*  
 » *préside souvent par lui-même, &*  
 » *résout les difficultés proposées. Il*  
 » *faudroit s'adresser à lui-même, comme*  
 » *Saint Grégoire de Nazianze inter-*  
 » *rogea autrefois Saint Bazile, pour*  
 » *savoir précisément les grands succès*  
 » *dont la divine Providence a couronné*  
 » *ses travaux pour l'établissement & la*  
 » *conservation de l'ordre hiérarchique*  
 » *qu'Jesus-Christ a établi dans son*  
 » *Eglise, malgré tant d'obstacles, que*  
 » *son zele victorieux a rendus vains &*  
 » *inutiles.*

Article sin- »  
 gulier & re- »  
 marquable. »

» *8°. On peut dire que ce Diocese*  
 » *sert encore de regle à tous les autres,*  
 » *parce qu'il n'y en a point où la vérité*  
 » *de la doctrine, l'intégrité de la dis-*  
 » *cipline, la pureté de la morale &*

---

(\*) Les Notes marginales sont aussi insérées dans le Mémoire que nous transcrivons ; & par conséquent attribuées au Prélat, qui n'en est pas plus coupable que du reste.

DE CLERMONT-TONNERRE. 47

» l'autorité de la Hiérarchie soient plus  
» régulièrement observées ; ce qui fait  
» qu'encore à présent lesdites Ordon-  
» nances sont consultées & exécutées  
» dans plusieurs Diocèses, & que les  
» Mandemens en sont recherchés de  
» toutes parts. Ces grandes vérités sont  
» prouvées authentiquement par les  
» Brefs apostoliques que nos Saints  
» Peres les Papes Innocent XI,  
» Alexandre VIII & Innocent XII  
» ont adressés à ce Prélat, en réponse  
» aux Lettres Canoniques qu'il avoit  
» eu l'honneur de leur écrire.

» Qui ne sait pas les grandes cha-  
» rites que ce Prelat fait tous les mois  
» en sa ville épiscopale, dans les neuf  
» Doyennés de son Diocèse, où il a  
» établi neuf Vice-Gérens, & générale-  
» ment par-tout, dans les calamités  
» publiques ?

» Qui peut ignorer l'exemple presque  
» singulier qu'il donna pour le plus  
» libre & plus facile exercice de la  
» juridiction volontaire & contentieuse,  
» dont il fait tous les frais, pour n'être  
» nullement à charge aux Ministres  
» qu'il emploie, & qu'il récompense de  
» leurs peines, dans les occasions, par

28 APOLOGIE DE FRANÇOIS

» des établissemens considérables, &  
» proportionnés à leurs mérites, suivant  
» l'exemple de Saint Paul, nemini  
» onerosus ?

» 9°. Ce Prélat a assisté à l'Assemblée  
» générale du Clergé de France, en  
» l'année 1675, où il fit plusieurs Ha-  
» rangues & Discours, souvent sur le  
» champ, & remplis d'une érudition sur-  
» prenante; il eut même l'honneur de  
» porter la parole à Sa Majesté, au  
» nom de l'Eglise de France; & depuis  
» peu encore, avec le même succès,  
» dans l'Assemblée de 1695, dont il  
» fut élu Président par le concours &  
» le suffrage de toutes les voix.

» 10°. Le travail de ce Prélat est  
» presque infini, & le Public attend  
» avec impatience le grand ouvrage de  
» son Commentaire mystique & moral  
» des deux Testamens de Dieu & de  
» Jésus-Christ; Commentaire mystique,  
» qui prouve que chaque figure de  
» l'Ancien Testament est un mystere;  
» Commentaire moral, qui fait voir que  
» chaque Histoire est un exemple: Ou-  
» vrage achevé & consommé en telle  
» sorte, qu'il épuiſe toutes les matieres  
» des saintes Ecritures, depuis le com-  
» mencement



**DE CLERMONT-TONNERRE. 49**

» mancement de la Genese jusqu'à la  
» fin de l'Apocalypse.

» L'estime particuliere dont Sa Ma-  
» jesté honore ce Prélat, doit faire une  
» des principales parties de son éloge ;  
» & les preuves en sont éclatantes &  
» solides, par la Charge de Conseiller  
» d'Etat, où ce Prélat se fait ad-  
» mirer toutes les fois qu'il y parle ;  
» par la place de l'Académie Fran-  
» çoise, où il est souvent l'Arbitre &  
» le Juge, aussi bien que le témoin  
» de l'éloquence de cette célèbre Com-  
» pagnie ; & nouvellement par l'Ordre  
» du Saint-Esprit, qui fait l'un des  
» plus beaux ornemens de la Prélature  
» Françoisse ».



**MÉMOIRE** *plus apocryphe encore que le précédent, & qui paroît entièrement fabriqué d'un bout à l'autre.*

1<sup>o</sup>. **C**E Prélat est élevé au souverain degré de la gloire, ainsi que du mérite.

2<sup>o</sup>. L'Eglise diocésaine le regarde comme son pere ;

La Provinciale comme son ornement ;

La Nationale comme son organe ;

L'Universelle comme sa lumiere.

3<sup>o</sup>. Les Séminaires le reconnoissent pour Instituteur ;

Les Monasteres pour Réformateur ;

Les Hôpitaux pour Bienfaiteur ;

Le Palais Episcopal pour Restaurateur.

4<sup>o</sup>. L'Ecriture le regarde comme son Interprete ;

La Religion comme son Prédicateur ;

La discipline comme son Défenseur,

Et la Sorbonne comme Docteur.

5<sup>o</sup>. Le Clergé se vante de l'avoir pour Président ;

La Cour pour Comte ;

Le Sénat pour Juge ;

La France pour Pair.

6°. L'Etat l'honore comme Con-  
seiller ;

L'Ordre comme Commandeur ;

L'Académie comme son Oracle ,

Et le Monde comme un prodige.

On nous assure dans le Recueil d'où ces deux Mémoires sont tirés , qu'ils sont copiés *fidèlement* sur l'original , *écrit de la main* du sieur Lucas , Secrétaire de ce Prélat. Cela se peut ; mais il faudroit encore , pour rendre ces Mémoires authentiques , que celui qui les a copiés sur le prétendu original , les eût entendu dicter par l'Evêque de Noyon à son Secrétaire. Jusqu'à ce qu'on en ait la preuve , ses Confreres de l'Académie & du Clergé ne sont-ils pas en droit de crier au mensonge ? On peut en dire à peu près autant de la prétendue réponse que le Prélat fit à un Cordelier , qui , lui ayant dédié une These , lui demanda si les titres de *Sa Grande...* étoient tels qu'il le falloit : *Vous avez* , lui dit l'Evêque de Noyon , *oublié une chose essentielle ; viro in Scripturis potentissimo ; homme puis-*

52 APOLOGIE DE FRANÇOIS

*samment versé dans les Ecritures ; & on ajoute qu'il travailloit à un Commentaire sur la Bible, dans lequel il se vançoit d'expliquer des passages que les Peres, selon lui, n'avoient point entendus.*

M. de Clermont-Tonnerre, avant d'être nommé à l'Evêché de Noyon, en avoit eu *trois* ; ayant été voir un autre Prélat après sa quatrieme nomination, il fut étonné, tout fier qu'il étoit, des marques extraordinaires d'honneur & de respect que lui rendoit son Confrere ; il ne put s'empêcher d'en témoigner quelque surprise à cet Evêque, qui lui répondit : *C'est, Monseigneur, que je vous regarde comme l'Assemblée du Clergé de France.* Si l'Evêque de Noyon pouvoit être, à juste titre, l'objet de cette plaisanterie, on conviendra du moins qu'elle ne lui étoit pas particuliere, & que plus d'un Prélat François pouvoit alors la partager.

(d) Quelque bizarre que paroisse avec justice cette idée d'une *Académie de Gentilshommes*, on a voulu, dans je ne sais quelle brochure, donner des

éloges au Fondateur d'une Société Littéraire , si noblement ignorante. On prétend que son motif dans cet établissement , étoit de tirer en effet de l'ignorance une Noblesse oisive , & de lui faire aimer les Lettres. L'intention étoit louable sans doute ; mais il faut connoître avant que d'aimer ; & apprendre à lire avant que d'apprendre à écrire. L'Académie de Gentilshommes auroit eu besoin d'un Collège de Gentilshommes , qui lui servît , pour ainsi dire , de Séminaire , où ses Membres futurs allassent prendre de bonne heure le goût du savoir & de l'étude. On peut , à toute rigueur , exiger des quartiers pour être admis dans un Chapitre de Chanoines ; mais c'est un plaisant projet que d'en exiger pour une Académie.

Si nous en croyons quelques Relations de Voyageurs , on n'est point reçu en Italie chez les Bénédictins & les Théatins , si l'on n'est pas Gentilhomme. Cette loi seroit encore plus plaisante que le Collège dont nous parlons.

(e) Cette fondation d'une Messe à perpétuité pour la santé du Roi , est sans doute bien étrange ; mais ce qui

plus digne de Louis XIV, de récompenser cette franchise militaire ; & l'on ose croire que le Monarque , s'il eût été abandonné aux seuls mouvemens de son ame , eût estimé & distingué celui qui donnoit à ses adulateurs un si noble exemple. Aussi le Marquis de Marivaux osa-t-il apprendre à ce Prince, combien, dans cette occasion, le *grand Roi* avoit oublié de l'être. Privé de son emploi & de toute espece de récompense , malgré ses longs services , il se crut payé suffisamment par le discours qu'il tint à Louis XIV. *Sire , je viens remercier Votre Majesté de ce qu'après l'avoir servie quarante ans , Elle m'a dispensé de la reconnoissance.* La leçon sans doute étoit trop dure ; mais c'étoit le contre-poison , peut-être nécessaire , des viles adulations de la Feuillade (1).

---

(1) Catinat se vengea bien plus noblement, lorsque le Monarque, lui ôtant le commandement de ses armées, pour le donner au Maréchal de Villeroi, tant de fois battu, lui offrit le cordon bleu, comme une espece de consolation. Catinat le refusa, sous le faux prétexte qu'il n'étoit pas en état de faire les preuves ; mais en effet pour faire sentir au Prince qu'un Général qui a gagné des batailles,

De toutes les louanges dont Louis XIV fut enivré pendant sa vie, les plus chaouilleuses pour son amour-propre, étoient celles qu'on lui donnoit aux dépens de ses plus habiles Ministres. Il fut très-flatté de quelques mauvais vers qu'on fit à la mort de Louvois, & qui finissoient ainsi :

Il n'est qu'en Louis dans le monde,  
Mais il est encor des Louvois.

& qui se voit disgracié par des intrigues, & sacrifié à des favoris, ne se croit pas dédommagé par une vaine décoration de Courtisan, & ne se console pas comme un enfant avec des hochets.

Catinat avoit aussi été dans le Régiment des Gardes, dont Louis XIV, qui connoissoit son mérite, avoit voulu le faire Major. La Feuillade, Colonel de ce Régiment, n'aimoit pas Catinat, & ne devoit pas l'aimer, car ces deux ames n'avoient pas un seul point commun par où elles se touchassent. *Sire*, dit la Feuillade au Roi, *Catinat est propre à être Général d'armée, premier Ministre, Chancelier, Contrôleur-Général, à tout enfa, excepté à être Major de mon Régiment ; & le Roi céda à la Feuillade. Il vaut mieux plaire que servir*, a très-bien dit la Motte. La plupart de ces faits sont connus, & paroîtront sans doute étrangers à l'Histoire de l'Académie ; mais il est bon de les rappeler à ceux qui les savent, & de les faire connoître à ceux qui les ignorent.

Nous en avons rapporté un autre exemple dans l'Eloge du Président Rose.

Mais la plus grossière peut-être de toutes les adulations qui ont jamais retenti à ses oreilles, est celle d'un Courtisan, qui ne rougissoit pas de dire : *Que le Roi étoit fait en tout comme un Roi élu*; c'est-à-dire (car cette absurde sottise a besoin d'un commentaire), qu'une Nation éclairée, & libre de se choisir un Roi, auroit trouvé de préférence en Louis XIV, tous les talens, toutes les lumières, & toutes les vertus nécessaires au trône.

(f) Qu'il nous soit permis de saisir ici l'occasion de l'encens tant prodigué à Louis XIV, pour faire aux Gens de Lettres d'utiles remontrances sur les éloges qu'ils accordent si légèrement aux Princes, & presque toujours avec une exagération si fastidieuse. Non seulement la flatterie répand un nuage sur leur réputation d'honnêteté & de franchise, elle peut même faire un tort irréparable à leur réputation littéraire. *Velleius Paterculus*, cet Ecrivain si plein d'esprit, & qui est, si on peut employer cette expression, la *miniature*



de *Tacite*, comme *Florus* est celle de *Salluste*, auroit peut-être été mis par la Postérité au rang des premiers Historiens, s'il n'avoit souillé son Ouvrage par les plus vils éloges de Séjan & de Tibere. Ces éloges inspirent une telle indignation contre l'adulateur, qu'on ne lui fait aucun gré des louanges pleines de force & de noblesse qu'il a données à Cicéron, & de son éloquente déclamation contre Marc-Antoine : on sent que ces louanges & cette déclamation lui ont été dictées par le méprisabie motif de faire sa cour à la famille d'Auguste, & que le monument même qu'il a élevé au défenseur de la liberté, est l'ouvrage de la servitude & de la bassesse (1). Parmi nous, l'immortel Quinault, quoiqu'il ait célébré un Monarque digne de louanges à bien des titres, quoiqu'il l'ait loué avec

---

(1) Et comment Cicéron lui-même n'a-t-il pas rougi, non seulement des louanges qu'il prodigue à César, le destructeur de la liberté Romaine, dans ses Harangues pour Marcellus, pour Ligorius, & pour le Roi Dejotarus; mais des éloges qu'il donna ensuite à un assassin du même César, dans sa seconde Philippique &

## 60 APOLOGIE DE FRANÇOIS

une sorte de grandeur, & souvent avec finesse, seroit aujourd'hui presque ignoré, s'il n'avoit fait que les Prologues, d'ailleurs très-ingénieux, de ses Opéra Prologues, où l'Eloge de Louis XIV est porté jusqu'à l'excès de la fadeur : aussi ont-ils disparu du théâtre même, qui en a retenti si long-temps. Ils y seroient aujourd'hui révoltans ou infipides, malgré toute l'adresse & toute l'invention que l'Auteur y a mise. Rien, par exemple, n'est plus ingénieux que l'idée du Prologue de *Cadmus & d'Hermione* ; c'est le Soleil qui tue le serpent-Python ; allusion au Roi, dont la devise ( bien plus encore dans ses médailles que dans ses actions ) étoit le *Soleil* (1), & aux marais de la Hollande, où ce Prince faisoit alors une guerre *brillante* ( car nous ne voulons pas l'appeler *glorieuse*, parce qu'il n'y a de vraiment glorieux que ce qui est juste, & que cette guerre ne l'étoit pas ). Cependant, quel que puisse être le mérite poétique de ce Prologue, qui est-ce qui le connoît

---

(1) Voyez sur cette devise une des Notes de l'article de Charles Perrault.

DE CLERMONT-TONNERRE. 61  
aujourd'hui ? qui est-ce qui connoît celui  
du *Malade imaginaire*, composé pour le  
même objet, & dans lequel Louis XIV  
est comparé à de la *neige fondue*, dont  
les flots écumeux renversent

Digues, châteaux, villes & bois,  
Hommes & troupeaux à la fois ?

Quel sujet de louanges pour un  
Prince, que cette horrible image de des-  
truction ! & quel dommage que les vers  
qui la peignent eussent été meilleurs ?  
Est-il un seul homme de Lettres qui  
puisse lire, sans affliction, & sans  
une espece de honte, dans le Discours  
de Racine pour la réception de l'Abbé  
Colbert à l'Académie, les propres pa-  
roles que nous allons transcrire ? » Il  
» nous faut des années entières pour  
» écrire dignement une seule des ac-  
» tions de notre Auguste Monarque....  
» Cet Ouvrage, qui nous est commun,  
» ce Dictionnaire, qui de soi-même  
» semble une occupation si sèche & si  
» épineuse, nous y travaillons avec  
» plaisir. Tous les mots de la Langue,  
» toutes les syllabes nous paroissent  
» précieuses, parce que nous les re-  
» gardons comme autant d'instrumens

» qui doivent servir à la gloire de notre  
 » auguste Protecteur ». Il est bien  
 étonnant que les Princes soient toujours  
 la dupe des louanges qu'on leur pro-  
 digue , lorsqu'ils voient un si grand  
 nombre de leurs Prédécesseurs en-  
 censés pendant leur vie , & déchirés  
 après leur mort. Hélas ! Comment peu-  
 vent-ils croire à leurs flatteurs, eux qui  
 ne sont pas même sûrs d'être aimés de  
 leurs Maîtresses ; malheur qu'ils par-  
 tagent avec tous les hommes puissans,  
 tous les hommes riches , tous les hom-  
 mes célèbres ; en un mot , avec tous  
 ceux dont l'attachement peut intéresser  
 ou l'ambition, ou l'avidité , ou l'amour-  
 propre d'une femme ? Fontenelle , pour  
 exprimer & pour peindre les coupables  
 mouvemens de vanité , dont l'ame re-  
 ligieuse de Louis XIV devoit souvent  
 être surprise au milieu de l'encens dont  
 on l'enivroit , citoit volontiers les deux  
 vers suivans d'une Piece adressée à ce  
 Monarque , par un Poëte moins adu-  
 lateur que les autres :

Le démon duelliste, & le blasphémateur,  
 Cherchent à se venger par le démon flatteur (r).

---

(r) L'Auteur de ces vers étoit , à ce qu'on

La Bruyere avoit été encore plus courageux ; car , dans la Préface de son Discours de réception à l'Académie Françoisé , répondant aux critiques qu'on avoit faites de ce Discours , il osa , du vivant de Louis XIV , s'élever avec amertume contre les louanges données à ce Prince dans les Prologues de Quinault. *Si ma Harangue , dit-il , eût été chargée de louanges fades & outrées , telles qu'on les lit dans les Prologues d'Opéra , elle auroit moins ennuyé Théobalde.* Louis XIV fut informé de ce trait d'humeur , & ne s'en offensa pas. Cette victoire sur sa vanité , valoit bien celles dont on lui a fait tant d'honneur , & qui étoient moins à lui. Orateurs , Poètes , Historiens , Philosophes même ( car il n'est pas jusqu'aux Philosophes qui n'aient besoin de cet avis ) , soyez en garde sur les objets , sur les motifs & sur la mesure de vos louanges. Un Monarque veut-il ap-

---

eroit , le même Barbier Daucons , que M. de Clermont-Tonnerre avoit eu , disoit-on , tant de peine à louer , & que ses liaisons avec Port-Royal ne rendoient pas favorable à Louis XIV.

#### 84 APOLOGIE DE FRANÇOIS

précier les éloges qu'on lui donne ? qu'il voie si les Etrangers les ratifient. Sujets, obéissez à vos Princes, aimez-les quand ils le méritent; louez-les quand l'Europe joindra sa voix à la vôtre. Tout Ecrivain qui célèbre un Prince vivant, doit avoir devant les yeux les Siecles futurs assemblés en sa présence, si on peut parler de la sorte, pour porter leur jugement sur les éloges que va tracer sa plume; qu'il se dise à lui-même, en se voyant devant ce Tribunal redoutable : *La Postérité ratifiera-t-elle ce que j'ai écrit ? Que pensera-t-elle de l'Idole & du Sacrificateur ?* S'il arrive, ce qui n'est pas sans exemple, qu'un Prince qui a commencé par mériter l'estime publique & l'amour de ses Peuples, ait fini par s'en rendre indigne; l'Ecrivain qui l'a loué lorsqu'il le méritoit, & qui a cessé de le louer quand il a cessé d'être louable, doit marquer avec soin l'époque de ses éloges & celle de son silence, s'il ne veut pas que ceux qui liront l'Histoire le mettent au rang des ames viles. Il doit imiter ce Philosophe ancien, qui publia le Panégyrique d'un Roi avec le titre suivant : *Eloge de tel Prince jusqu'en telle année.*

## DE CLERMONT-TONNERRE. 65

Nous terminerons ces réflexions par un Apologue qu'on attribue à la Motte, & qui n'a jamais été imprimé. Il l'adressa, dit-on, à un jeune Monarque étranger qui venoit de monter sur le trône, & qu'on accabloit déjà de louanges pour quelques actions d'humanité qu'il avoit faites.

---

### LE PERROQUET

QUI NE FLATTE POINT.

#### F A B L E.

UN Enfant, sur le trône à dix ans élevé,  
Annonçoit des vertus ; douce & frêle espérance !  
Ses Flatteurs en faisoient un Monarque achevé ;

Chacun prétendoit sa bienfaisance.

Un Sage, entendant ces propos,  
Fit à son Perroquet apprendre quatre mots,  
Et dès qu'il vit le Roi paroître,

Vint, l'Oiseau sur le poing, s'approcher de son Maître:  
Mille cris répétoient : *Vive ce Roi si bon !*

*Jour favorable, heureux augure !*

Qui, dit le Perroquet, *pourvu que cela dure !*  
Jeunes Rois, de l'Oiseau retenez la leçon.

Ce que nous venons de dire aux  
Flatteurs des Rois, nous le disons de

66 APOLOGIE DE FRANÇOIS

même aux Flatteurs de tous les genres & de toutes les classes , à tous ceux qui fléchissent bassement le genoux devant la richesse, le crédit ou le pouvoir.

» On ne peut s'empêcher, dit M. de  
 » Voltaire, de plaindre Corneille, son  
 » Siecle, & les Beaux-Arts, quand on  
 » voit ce grand Homme, dans l'Epître  
 » dédicatoire de Cinna, comparer à  
 » l'Empereur Auguste le Financier  
 » Montoron. Si cependant la recon-  
 » noissance arracha ce singulier hom-  
 » mage, il faut encore plus en louer  
 » Corneille que l'en blâmer; mais il  
 » faut toujours l'en plaindre. . . On  
 » n'est pas moins affligé qu'un homme  
 » tel que Corneille, dans les vers qu'il  
 » a adressés à M. Fouquet à la tête de  
 » son Œdipe, n'ose *s'enhardir* jus-  
 » qu'à *applaudir* ce Surintendant. . .  
 » Il eût mieux valu pour l'Auteur de  
 » Cinna, vivre à Rouen avec du pain bis  
 » & de la gloire, que d'avilir à ce point  
 » son hommage. . . On ne peut trop  
 » exhorter les hommes de génie, à ne  
 » jamais profiter ainsi leurs talens. On  
 » n'est pas toujours le maître de sa for-  
 » tune; mais on l'est toujours de faire  
 » respecter sa médiocrité & sa pau-  
 » vreté «.



C'est ce même Corneille qui, en dédiant au Cardinal Mazarin sa Tragedie de *Pompée*, appelle ce Ministre *le plus grand Homme de Rome moderne, un homme au dessus de l'homme,* & ajoute qu'en voulant peindre *Pompée, Auguste & les Horaces*, c'est le Cardinal Mazarin *qu'il a peint sans y penser.*

» Je suis affligé pour les Lettres,  
 » pour vous & pour moi, disoit un  
 » Philosophe à un célèbre Ecrivain, de  
 » vous voir prosterné aux pieds de quel-  
 » ques hommes orgueilleux & mé-  
 » prisés, bien indignes de vos hom-  
 » mages. Quand on lira leur nom tant  
 » célébré dans vos Ecrits, la Postérité  
 » demandera à l'Histoire ce qu'ils ont  
 » fait, & l'Histoire répondra : *Je n'en*  
 » *sais rien* ; & la Postérité en fera un  
 » reproche au Panégyriste. Abandonnez-  
 » les donc à l'oubli qui les attend ; &  
 » souvenez-vous que, suivant l'Oracle  
 » de l'Ecriture, *sacrifier sur les hauts*  
 » *lieux, est une abomination devant le*  
 » *Seigneur*. Vous croyez avoir besoin de  
 » vous concilier leur chétive faveur,  
 » pour vous ménager un appui contre  
 » vos ennemis ; c'est-à-dire que, pour

## 68 APOLOGIE DE FRANÇOIS

» vous garantir de Belzébuth , vous  
» brûlez une chandelle à Lucifer. Croyez  
» que Belzébuth n'en fera pas moins  
» déchaîné contre vous , & que Lucifer  
» en augmentera d'orgueil ». Il seroit  
utile pour les Lettres , qu'on recueillît  
dans un grand ou petit volume la plu-  
part des traits de ce genre , & qu'on  
ajoutât à la fin de chacun , ces deux  
mots qui se trouvent à chaque page  
d'un vieux Livre de dévotion sur la  
mort , *pensez-y bien.*

(g) Nous sera-t-il permis d'ajouter  
ici , après avoir mis à leur place les  
viles adulations prodiguées à Louis XIV,  
le portrait également noble & juste  
qu'a tracé de ce Prince un célèbre  
Monarque de notre siècle , dans un  
Ecrit plein de sens & de raison sur les  
Satires , que la vérité ou la mauvaise  
humeur se permettent quelquefois contre  
les têtes couronnées ? » Louis XIV, dit  
» l'illustre Frédéric , ne méritoit ni les  
» louanges outrées , ni les injures atroces  
» dont ses adulateurs ou ses ennemis  
» l'accablèrent. Elevé dans l'ignorance,  
» ses premiers amusemens furent de  
» servir la Messe au Cardinal Mazarin :

» il étoit né avec un sens droit & une  
 » ame sensible à l'honneur ; mais plus  
 » vain encore qu'ambitieux, ce Prince,  
 » qu'on accusa d'aspirer à la Monarchie  
 » universelle, étoit plus flatté de la  
 » soumission du Doge de Gènes, que  
 » des victoires de ses Généraux. Il eut  
 » des foiblesses, & l'on condamnoit  
 » comme un crime dans la conduite du  
 » Roi, ce qu'on ne désapprouvoit pas  
 » dans celle du moindre de ses Sujets.  
 » Ce n'étoient pas ses amours qu'il falloit  
 » censurer avec tant d'aigreur, c'étoient  
 » les cruautés inouïes qu'il laissa exercer  
 » dans le Palatinat, où ses troupes  
 » firent une guerre d'incendiaires & de  
 » barbares ; c'étoit la révocation de  
 » l'Edit de Nantes, par laquelle il  
 » priva son royaume d'un grand nombre  
 » de mains industrieuses, qui porterent  
 » dans les lieux de leur asile leurs talens  
 » & la haine de leurs persécuteurs. Si  
 » j'en excepte ces deux taches qui  
 » obscurcissent la beauté d'un long  
 » regne, quel reproche peut-on faire à  
 » ce Roi qui entraîne des satires aussi  
 » ameres que celles dont il a été l'objet ?  
 » Ceux qui gouvernent la terre, mé-  
 » ritent plutôt d'être plaints que d'être

**ELOGI**



# ÉLOGE

DE

JEAN-RENAUD

DE SEGRAIS,

NÉ à Caen le 22 Août 1624 ,  
reçu à la place de FRANÇOIS LE  
METEL DE BOISROBERT , le 26  
Juin 1662 , mort le 25 Mars 1701.

Son talent , ou , si l'on veut , son ardeur pour la Poésie , se montra de très-bonne heure : à peine âgé de dix-huit ans , & n'étant point encore sorti de sa Province , il fit une Tragédie de la *Mort d'Hyppolite* , & quelques autres Ouvrages en vers , qui furent très-accueillis par ses compatriotes. Peut-être se proposoit-il secrètement , sans trop s'avouer à lui-même cette pré-

Tome II.

D

tion , de soutenir sur le Parnasse l'honneur de la Normandie , à qui la France étoit alors redevable des deux plus grands Poëtes , ou plutôt des deux seuls qu'elle eût encore produits , Malherbe & Corneille. Mais le jeune Verificateur ne tarda pas à reconnoître la foiblesse de ses premiers essais, lorsqu'il fut venu à Paris , où quelques-uns des Ecrivains célèbres qui ont tant illustré le Siècle de Louis XIV , annonçoient déjà la gloire de ce Siècle à jamais mémorable , & faisoient briller aux yeux de la Nation , encore barbare , la première aurore du bon goût (1).

---

(1) Pour l'honneur de l'Académie , il nous sera permis d'observer que , dans cette enfance de la Poésie Française , un des plus anciens Membres de la Compagnie , *Philippe Habert* ( qu'il ne faut pas confondre avec Germain Habert de Serizy , autre Académicien assez obscur ) , avoit fait un Poëme de la *Mort* , où l'on trouve d'assez beaux vers pour le temps ; nous ne citerons que les premiers , qui sont assez connus.

Sous ces climats glacés , où le flambeau du monde  
Erand avec regret sa lumière féconde ,  
Dans une île déserte est un vallon affreux ,  
Qui jamais n'eut du Ciel un regard amoureux.

Il entra, en qualité de Gentilhomme, au service de Mademoiselle, fille de Gaston, & mérita long-temps, par son attachement & par ses services, l'estime & l'amitié même de cette Princesse; mais après vingt-quatre années de faveur & de confiance, il eut le malheur de lui déplaire, pour avoir osé désapprouver le mariage qu'elle vouloit faire avec le Duc de Lauzun. L'événement fit voir, mais trop tard, que Segrais avoit mieux pensé qu'elle; néanmoins, & peut-être par cette raison même, elle ne lui pardonna pas, & le ressentiment qu'elle eut toujours d'un si sage & si inutile conseil, s'est conservé dans ses *Mémoires*, où elle appelle Segrais *une maniere de bel-esprit*; jugement de Princesse, & de Princesse irritée, à qui la médiocrité de son génie, si marquée dans les Ouvrages que nous avons d'elle, n'avoit pas acquis le droit d'assigner les places au mérite & aux talens. C'est un droit, il est

---

Là, sur de vieux cyprès dépouillés de verdure,  
 Habitent les oiseaux de malheureux augure;  
 La terre pour toute herbe y produit des poisons,  
 Et l'hiver y tient lieu de toutes les saisons.

vrai, que les Grands ont voulu plus d'une fois usurper; mais dont ils n'ont pu, heureusement pour les Lettres, enlever au Public la propriété exclusive. Cette femme dédaigneuse & bornée avoit elle-même réfuté d'avance ce petit trait de satire, en s'abaissant à emprunter la plume de Segrais dans quelques petits Ouvrages de galanterie dont elle s'occupoit, & qu'elle vouloit paroître avoir faits; mais elle n'eut point recours à lui pour écrire ses Mémoires, & on s'en aperçoit assez.

Au sortir de chez Mademoiselle, Segrais fut accueilli par une femme plus faite pour l'apprécier, par Madame de la Fayette, qui écrivit sous ses yeux les deux Romans célèbres de la *Princesse de Cleves* & de *Zaïde*. Elle trouva dans les conseils & dans la critique de *cette maniere de bel-esprit*, des secours qui furent très-utiles à la perfection de ces deux charmans Ouvrages; les secours même furent assez grands, pour qu'on ait souvent attribué l'un & l'autre Roman à Segrais; mais il n'a jamais hésité de les rendre à leur véritable Auteur, & les lui a toujours rendus avec la sincérité la plus franche,



fans emprunter, comme ont fait tant d'autres en pareil cas, le voile transparent de cette modestie hypocrite, qui a soin de mal jouer la discrétion, & qui en repoussant mollement un honneur dont elle n'est pas digne, désire & se flatte de n'être pas crue sur sa parole. Il est vrai que ces deux Romans parurent d'abord sous le nom de Segráis (1) : il en parloit même dans les premiers temps, comme de son Ouvrage, par ménagement pour le préjugé barbare qui régnoit alors (& dont la Nation n'est peut-être pas encore trop désabusée), qu'une femme de qualité se dégradoit par le titre d'Auteur, & avilissoit son nom en le mettant sur la même liste que celui des

---

(1) » Madame de la Fayette, dit M. Huet  
 » dans son *Traité de l'origine des Romans*,  
 » négligea si fort la gloire qu'elle méritoit,  
 » qu'elle laissa paroître sous le nom de Se-  
 » grais, son Roman de Zaïde. Je suis en état  
 » de prouver qu'elle en étoit l'Auteur, par  
 » l'original du Manuscrit de ce Roman,  
 » dont elle m'envoyoit les feuilles à mesure  
 » qu'elle les composoit. M. de Segráis a mille  
 » fois assuré lui-même que cet Ouvrage étoit  
 » uniquement de Madame de la Fayette «.

Corneille & des Racine. Mais lorsque le succès prodigieux des deux Romans eut fait désirer aux Courtisans même de les avoir écrits, Madame de la Fayette osa pour lors se déclarer, au risque d'éprouver les traits de l'envie, au lieu de ceux du ridicule; & Segrais passa tout au plus pour l'avoir aidée de ses avis.

Nous souhaiterions, pour l'honneur de son talent, ou plutôt pour celui de la sensibilité de son ame, qu'il eût fourni l'idée de cet endroit admirable du Roman de *Zaïde*, où les deux Amans, qui sont forcés de se séparer pour quelques mois, & qui, en se séparant, ne savoient pas la langue l'un de l'autre, l'apprennent chacun de leur côté durant cette absence, & se parlent chacun, en se revoyant, la langue qui n'étoit pas la leur. Il n'y a peut-être dans les Anciens, qu'on aime tant à préférer aux Modernes, aucun trait d'un sentiment aussi délicat, & d'un intérêt aussi tendre. L'Ecrivain qui a imaginé cette situation si neuve & si touchante, & qui n'a pu la trouver que dans son cœur, a montré qu'il savoit aimer; & ceux qui le sauront comme lui, sentiront en lisant dans

*Zaïde* la scène charmante que nous rappelons ici, combien cette expression simple & vraie d'un sentiment doux & profond, est préférable à la Nature factice ou exagérée de tant de Romans modernes. Mais quelque désir que nous ayons de faire honneur de ce trait au cœur de Segrais, ne l'enlevons pas à Madame de la Fayette : c'est dans l'ame d'une femme qu'il a dû naître ; elles connoissent bien mieux que nous, si l'on peut s'exprimer de la sorte, ces *fineses* de passion, peu faites pour l'ame violente des hommes, de ceux même qui savent le mieux sentir & exprimer l'amour. D'ailleurs, si l'ame de Segrais avoit eu le degré de sensibilité qui a fait imaginer cette délicieuse entrevue des deux Amans, on trouveroit au moins quelques traces d'une sensibilité si exquise dans quelques autres Romans dont il est réellement l'Auteur ; mais par malheur, ces Romans, dénués d'intérêt & de vie, & dont on a oublié jusqu'au titre, déceleroient, si on les lisoit, le peu de talent qu'il avoit pour ce genre d'écrire (1). Il n'est pas le

---

(1) Un seul de ces Romans de Segrais, les

premier Ecrivain à qui on a fait honneur des productions d'autrui , & qui n'a que trop montré par ses propres Ouvrages , qu'il n'étoit pas assez riche de son propre fonds pour avoir des présens à faire.

Après avoir passé plus de trente années dans le tourbillon du monde & de la Cour , il se retira à Caen , sa patrie , pour y cultiver les Lettres en paix & en liberté. Il s'y maria avantageusement , & s'y forma une société agréable & choisie ; il rassembloit chez lui les Membres les plus estimables de l'Académie de Caen , à laquelle il redonna une espece de vie , après la langueur où elle étoit tombée par la mort de M. de Matignon , son Protecteur. On traitoit dans ces séances, des matieres

*Nouvelles Françoises* , peut mériter quelque curiosité , non par lui-même , mais parce que l'Auteur y peint , sous des noms supposés , quelques femmes de son temps ; encore ne peut-on guere s'intéresser à des portraits tracés par l'adulation , & dont les originaux n'existent plus. Ceux qui seront curieux de ces portraits , devenus un peu gothiques , peuvent les voir dans le Journal , qui a pour titre *Bibliothèque des Romans* , Septembre 1775.

de Littérature , & quelquefois de Sciences exactes. Tous les Membres de cette Compagnie , réunis par l'estime , & d'autant plus attachés à leurs travaux , qu'aucune loi ne les y contraignoit , se consultoient & s'éclairoient mutuellement sur leurs Ouvrages. Segrais y écoutoit volontiers , & parloit aussi avec plaisir quand ses Confreres le désiroient ; ils aimoient fort à l'entendre , & disoient de lui , *qu'il n'y avoit qu'à le monter & le laisser aller.* Mais cette espece de pendule savante , pour emprunter leur comparaison , avoit un double mérite , assez rare dans celles de son espece , celui de répondre sans verbiage & sans écarts à ce qu'on lui demandoit , & celui de s'arrêter quand on le jugeoit à propos , ou quand elle jugeoit elle-même qu'elle avoit parlé assez long-temps.

On voulut tirer Segrais de cette retraite , pour le placer auprès de M. le Duc du Maine , à qui on cherchoit un Instituteur digne de cet emploi par ses mœurs & par ses talens. Le repos & l'indépendance dont jouissoit notre Littérateur Philosophe , lui parurent préférables au pénible honneur d'élever un

Prince, & sur-tout à la difficulté presque insurmontable de l'élever avec succès ; mais cette excuse, si excellente pour lui, ne l'auroit pas été pour les personnes puissantes qui le pressoient de se charger de ce fardeau ; elle eût encore moins réuissi auprès du Monarque auquel le Duc du Maine devoit le jour ; Prince si accoutumé, par l'hommage de ses Courtisans, à regarder ses desirs comme des ordres, & l'honneur d'approcher de lui comme la félicité suprême. Segrain fut donc obligé de chercher un prétexte plus admissible de son refus : il le trouva dans la surdité dont il commençoit à sentir les atteintes, & qui lui parut en ce moment une faveur de la Nature. On insista néanmoins, en lui représentant qu'il ne s'agissoit pas d'écouter son Eleve, mais de lui parler. *L'expérience, répondit-il, m'a appris qu'il faut avoir à la Cour de bons yeux & de bonnes oreilles.*

Il demeura donc à Caen, au milieu de quelques amis à qui il étoit cher, & dont il préféroit la société à la faveur des Rois. Entre autres Ouvrages qui furent le fruit de cette retraite, il composa la Traduction en vers des

Géorgiques de Virgile. Cette Traduction avoit été précédée long-temps auparavant de celle de l'Énéide , du même Poëte , qu'il avoit imprimée durant son féjour à Paris ; il avoit préludé à l'une & à l'autre de ces versions poétiques , par des Eglogues publiées avant son Énéide , & où , sans être Traducteur de Virgile , il avoit essayé d'être son Imitateur. Mais soit Imitateur , soit Traducteur , il faut convenir que Segrais est resté fort inférieur à son modèle. Ses Eglogues , quoique célébrées par Despréaux , ne sont lues maintenant de personne ; tandis que les Eglogues de son compatriote Fontenelle , tant décriées par le même Despréaux , & dignes , à beaucoup d'égards , des critiques qu'on en a faites , ont encore conservé quelques Lecteurs. On a dit , il est vrai , & sans doute avec raison , qu'elles montrent un peu trop souvent , sous l'extérieur d'une Paysanne , la minauderie d'une Coquette ; mais elles ont au moins de la finesse & de l'esprit , qu'on pardonne aisément dans les genres même où la finesse est déplacée , parce qu'il n'est ni

facile ni commun d'être fin , même quand on le feroit mal-à-propos. Auffi Segrais est il bien loin de l'être dans ses Eglogues , qui , écrites d'un ftyle traînant & foible , n'offrent guere que la monotonie & la langueur prefque inféparables aujourd'hui du genre pastoral. Ce genre est en effet fi éloigné de nos mœurs , qu'il paroît impossible d'y faire goûter à des Lecteurs François la vérité & la simplicité de la Nature : Despréaux , admirateur passionné des Bergers de Théocrite & de Virgile (quelquefois Pâtres plus que Bergers), goûtoit peu nos Bergers imaginaires. Ce grand Poëte (1) prétendoit que l'Eglogue est un genre où notre langue ne peut réussir qu'à demi ; que presque tous nos Auteurs y avoient échoué , & *n'avoient pas*, c'étoit son expression , *seulement frappé à la porte de l'Eglogue*. Il faisoit pourtant à Segrais la grace de l'excepter de la foule ; & citoit même ces deux vers d'une de ses Eglogues , où il trouvoit du sentiment & du naturel :

---

(1) Voyez le *Bolæana*.



Et Berger , accablé de son mortel ennui ,  
Ne se plaisoit qu'aux lieux aussi tristes que lui.

Mais ces deux vers ne font pas une  
Eglogue , & font encore moins un  
Poète.

Néanmoins cet Ouvrage de Segrais  
eut un succès général ; on peut même  
ajouter qu'il le méritoit , dans un temps  
où il n'y avoit presque encore aucun  
bon modele en poésie : les nouvelles  
Eglogues parurent des chef-d'œuvres ,  
après celles de Marot & de Ronsard ; &  
le progrès que l'Auteur avoit fait faire  
au genre pastoral fut loué , comme  
s'il en eût atteint la perfection.

Segrais , non seulement dans ses  
Eglogues , mais dans ses Poésies fu-  
gitives , a fait quelques bons vers , à  
la vérité en petit nombre ; il en a  
même fait d'assez bons , pour que d'autres  
Poètes les aient gâtés en les empruntant.  
Tel est celui où il peint un cœur , qui  
des cruels tourmens de l'amour , est  
tombé dans l'ennui plus cruel de l'in-  
différence , & regrette les peines de  
son premier état :

Je n'étois point aimé , mais j'étois amoureux.

Plus d'un Versificateur a exprimé le même sentiment, aucun ne l'a rendu d'une manière si naturelle & si vraie. Mais ni ce vers, ni aucun de ses copies n'approchent de l'expression sublime & connue d'une Actrice célèbre, qui, en se rappelant les chagrins mortels que lui avoit causés dans sa jeunesse un Amant passionnément aimé, s'écrioit avec un sentiment profond de plaisir & de douleur,

*Ah ! c'étoit le bon temps, j'étois bien malheureuse !*

La Traduction de l'Enéide avoit reçu dans sa nouveauté les mêmes applaudissemens que les Eglogues, & depuis elle a subi le même sort, celui d'un oubli presque total. On a reproché à cette Traduction beaucoup de contre-fens; mais le plus fâcheux de tous, & le plus incurable, parce qu'il est continuel, c'est que le Traducteur y est par-tout trop au dessous de son original; par-tout il substitue à la noblesse, à la douceur, à l'élégance, à l'harmonie de Virgile, une versification lâche & négligée, le plus souvent sans vigueur, & quelquefois dure quand elle veut

avoir de la force (1). Le principal mérite du Traducteur, c'est d'avoir senti que Virgile perdrait trop à n'être rendu qu'en prose; mais il devoit sentir en même temps, que c'étoit aux Despréaux & aux Racine à le faire parler en vers. Heureusement pour Segrais, ces deux grands Hommes, qui avoient été plus timides que lui, lui pardonnerent l'audace de son entreprise, & même l'encouragerent par leur suffrage; le Public, auquel ils donnoient alors le ton, mais qui, éclairé depuis sur leurs propres jugemens par la lecture de leurs chefs-d'œuvres, n'eût reçu qu'avec froideur la nouvelle Enéide quelques années plus tard, la reçut alors avec indulgence, & même avec accueil: il crut devoir ce bon procédé aux efforts de l'Auteur, à son zèle pour Virgile & pour notre Langue, & sur-tout à la supériorité de son travail sur toutes les Traductions en vers François, dont la Poésie ancienne avoit jusqu'alors été déshonorée.

On peut porter un jugement semblable de la Traduction des Géor-

---

(1) Voyez la Note (a).

giques, qui n'a paru que long-temps après la mort de Segrais. Nous devons même ajouter à cette critique, que les reproches de foiblesse & de médiocrité qu'on est en droit de faire à cet Ouvrage, n'ont plus d'excuse dans la difficulté de la matiere, depuis que M. l'Abbé de Lille a eu le bonheur & la gloire de la surmonter, par la belle Traduction en vers qu'il nous a donnée de ces mêmes Géorgiques; Traduction qui répond enfin d'une maniere victorieuse au reproche que les Etrangers faisoient à notre Langue & à notre Poésie, de ne pouvoir rendre celle des Virgile & des Horace. Cette Traduction a eu le double avantage d'être louée par tous les bons Juges, & attaquée par des hommes qui n'avoient pas même le droit d'être jaloux: l'Académie Françoisse leur a répondu pour M. l'Abbé de Lille, en l'adoptant parmi ses Membres (1). La Traduction qu'il a entreprise de l'Enéide, prépare un nouveau tourment à l'envie, & de nouvelles sottises aux mauvais Critiques.

---

(1) Voyez la Note (b).

La société de Segrais étoit très-agréable. Une Littérature étendue , choisie & variée , beaucoup de vivacité dans l'esprit , des anecdotes piquantes , ou sur la Cour qu'il avoit habitée , ou sur les Hommes célèbres qu'il avoit connus , lui fournissoient dans la conversation mille traits intéressans , dont il augmentoit le prix par l'à-propos qui les amenoit , & par le tour qu'il savoit y donner (1). Plusieurs de ces traits ont été publiés après sa mort , dans un Recueil qui a paru sous le titre de *Segraifiana*. Mais presque tous ont perdu dans cette compilation , froide & informe , l'agrément qu'ils avoient dans la bouche de l'Auteur. On assure d'ailleurs , que la mémoire de ceux qui ont présidé à cette rapsodie , n'a pas toujours été fidelle , & qu'il se trouve dans le *Segraifiana* beaucoup de choses fausses , ou tout au moins hasardées. On peut cependant y remarquer quelques passages dignes d'être recueillis.

L'Auteur s'y plaint , par exemple , de la multitude de gens de qualité

---

(1) Voyez la Note (c).

qu'on introduit dans l'Académie Française ; ce grand nombre de places mortes, si on l'en croit, fait beaucoup de tort à cette Compagnie. » Il faut » sans doute, dit-il, qu'elle ait parmi ses » Membres quelques hommes dont la » naissance soit le titre principal ; mais » le nombre devrait en être fixé à sept » ou huit, & les autres Académiciens » devraient être choisis parmi toutes » les classes de Gens de Lettres. . . . » Il n'y auroit, ajoute-t-il, encore, » que fort peu de science dans cette » Compagnie, si elle n'avoit que des » Poètes ; car les Poètes, de même » que les Prédicateurs, sont pour l'ordinaire très-ignorans. . . . L'Académie a besoin de Grammairiens, » de Critiques, de Savans dans les » Langues, & de gens expérimentés » dans les Beaux-Arts. « C'est ce que nous avons pris nous-mêmes la liberté de dire dans la Préface de nos Eloges, au risque de scandaliser, non les Poètes vraiment dignes de ce nom, mais une foule de Versificateurs subalternes ; qui, persuadés que les barrières de l'Académie doivent tomber devant leurs frêles productions, sont tout sur-

pris de se voir préférer des Littérateurs très-estimables, dont le mérite ne se borne pas à coudre ensemble des mots & des rimes. L'autorité de Segrais, qu'ils n'accuseront pas d'avoir méprisé la Poésie, adoucira peut-être l'amertume de leurs reproches, & apprendra du moins au Public ce que les Académiciens, vraiment zélés pour le bien de la Compagnie, ont pensé de tout temps sur les véritables intérêts.

» Je me plaisois fort, dit Segrais  
 » dans un autre endroit, à faire des vers  
 » dans ma jeunesse, & même à les lire  
 » indifféremment à toutes sortes de  
 » personnes; mais je m'apperçus que,  
 » lorsque M. Scarron, qui étoit pour-  
 » tant mon ami intime, prenoit son  
 » porte-feuille & me lisoit ses vers,  
 » il m'ennuyoit souvent, quoique ses  
 » vers fussent très-bons. Je fis réflexion  
 » que je devois, à plus forte raison,  
 » ennuyer de même ceux à qui je lisois  
 » les miens, & qui n'aimoient pas au-  
 » tant les vers que moi, & je me fis  
 » une loi de ne les lire qu'à ceux qui  
 » m'en prioient, & peu à la fois.  
 Voilà encore un article du *Segraisiana*,  
 que devroient sérieusement méditer

tous les Poètes médiocres , d'autant plus empressés à réciter leurs productions , qu'on l'est moins à les entendre ; ils feroient très-honnêtement pour leurs Auditeurs , & plus sagement encore pour eux , de relire tous les jours cette utile leçon , tant il est à craindre qu'ils ne l'oublient.

Néanmoins , en ménageant par complaisance le peu de goût de ses Auditeurs pour la poésie , Segrais se plaignoit quelquefois , en homme zélé pour son Art , de ce que les Poètes , autrefois si courus ( c'est l'expression dont il se sert ) , étoient de son temps si peu recherchés ; le *Siecle* , disoit-il , est devenu bien profaïque : qu'auroit-il dit du nôtre où la Nation , rassasiée de vers , ne fait plus d'accueil qu'à ceux qui , au mérite de l'élégance & de l'harmonie , joignent celui des pensées & des images , & traite avec le plus juste mépris la poésie vide de choses , plus insipide encore par le sujet que par le coloris ? Combien d'Avortons poétiques , que notre *Siecle* enfante avec une fécondité malheureuse , méritent le mot du même Segrais qu'une femme avoit prié de lui lire un de ces riens



rimés : *Quel arrêt m'a condamné ,  
Madame , à lire cela jusqu'au bout ?*

Un autre trait du *Segraïfiana* , beaucoup moins judicieux , mais encore plus remarquable , mérite d'être cité par les décisions étranges qu'il renferme. » Les cabales , dit l'Auteur , ne » servent de rien pour faire durer un » Ouvrage. On verra dans trente ou » quarante ans , si l'on lira ceux de Racine comme on lit présentement » ceux de Corneille , qui ne vieillissent » point. Racine n'a travaillé qu'après » lui , & que sur son modele ; mais il » y a plus de matiere dans une seule » des scènes de Corneille , qu'il n'y en » a dans toute une Piece de Racine. » Autre défaut de ce Poëte , c'est que » ses Acteurs n'ont pas le caractère » qu'ils doivent avoir. Etant une fois » près de Corneille sur le théâtre , à » une représentation de *Bajazet* , il » me dit : *Je me garderois bien de » l'avouer à d'autres qu'à vous , parce » qu'on diroit que j'en parle par jalousie ; mais , prenez-y garde , il » n'y a pas un seul Personnage dans » le Bajazet , qui ait les sentimens que » l'on a à Constantinople ; ils ont*

maltraité des Ecrivains beaucoup plus estimables. On a peine à concevoir comment Segrais a pu manquer à ce point de procédé pour son fidele & presque seul Panégyriste. L'unique raison qu'on puisse apporter de son peu de reconnoissance, c'est que l'amour de la Patrie étouffoit en lui jusqu'au sentiment de l'amour-propre ; les traits lancés par Despréaux contre Corneille & Mademoiselle Scudery, que Segrais regardoit l'un & l'autre comme l'honneur de sa Province, avoient effacé de son souvenir les éloges que le Satirique lui avoit donnés. Quoi qu'il en soit, le désir de venger & de louer les Poètes Normands, ses compatriotes, ne devoit pas rendre Segrais injuste à l'égard de cet illustre Ecrivain, qui ne lui avoit pas, il est vrai, donné toujours l'exemple de la plus exacte équité dans ses jugemens, mais à qui notre Poésie, notre Littérature, & le bon goût, doivent une reconnoissance éternelle.

Il est certain que personne n'étoit plus attaché que Segrais à la gloire de son pays, & plus empressé de la célébrer & de la perpétuer. Il avoit fait placer à la façade de sa maison, la Statue  
de

de Malherbe , avec des vers que le cœur avoit dictés plus que le talent, mais qui exprimoient au moins son enthousiasme pour le créateur de la Poésie Française (1). Il avoit placé , dans la salle où s'assembloit l'Académie de Caen , les portraits des Hommes les plus illustres de cette Académie & de la Province , entre autres ceux de Ber- tant Evêque de Séez , de Sarrafin , & du Docte Huet Evêque d'Avranches : Segrais se brouilla dans la suite avec ce dernier , pour l'explication d'un passage de Virgile ; étrange raison d'inimitié entre deux hommes de mérite , qui n'étoient ni femmes ni Théologiens ; mais cette brouillerie ou ce refroidissement n'a pas empêché M. Huet de célébrer dans ses *Mémoires* les talens & les Ouvrages de son Compatriote ; il fut au moins plus équitable que les Saumaises & les Petau , qui , pour des querelles aussi peu importantes , se sont déchirés avec tant de fiel , & qui , après avoir donné tout à la haine , n'ont rien accordé à la justice.

---

(1) Voyez la Note (f).

Segrais fut affligé, dans ses dernières années, d'une maladie de langueur, qui le conduisit au tombeau. Il regarda ses longues souffrances comme un bienfait du Ciel, dont il profita pour réveiller en lui les sentimens de piété, qui avoient toujours fait la règle de sa vie. Il avoit exprimé ces sentimens jusque sur le cadran solaire de sa maison de campagne. On connoît ces vers de l'Aminte du Tasse : *E perduto tutto il tempo, che a non amar si spende : Tout le temps qu'on n'emploie pas à aimer, est perdu.* Segrais prit ces vers pour la devise de son cadran, en y ajoutant cette restriction : *A non amar id Dio (qu'on n'emploie pas à aimer Dieu)*; correction plus édifiante à la vérité que poétique, mais bien digne d'un Versificateur Chrétien, & qui doit être le refrain des ames pieuses, comme les vers du Tasse doivent être celui des ames tendres.

Cependant la piété de Segrais, quoique vive & affectueuse, étoit sage & éclairée. Il pensoit, avec raison, que l'hommage de la créature est d'autant plus agréable à la bonté suprême, qu'il est plus réfléchi & plus libre, & il

regardoit comme un des plus grands fléaux de la Religion & de l'Etat, la loi, qui, en permettant à seize ans les vœux monastiques, livre aux cloîtres & au désespoir de malheureuses victimes d'une dévotion ardente & prématurée. Cette loi lui paroissoit d'autant plus barbare, qu'il n'avoit, disoit-il, connu personne qui, au sortir de l'enfance, & dans la première fermentation d'une ame neuve & active, n'eût eu la fantaisie de s'enchaîner à la piété dans quelque Ordre Religieux; fantaisie qui, de nos jours, grace aux progrès des lumieres, est devenue beaucoup moins commune, & diminue même assez sensiblement, pour faire espérer aux Chrétiens éclairés, que les vœux seront désormais moins précoces & plus réfléchis. Segrais appeloit cet accès de ferveur passagere, la *petite vérole* de l'esprit, en ajoutant qu'il en avoit été attaqué comme les autres (1), & en

---

(1) Buffy-Rabutin compare à la même maladie une autre manie que celle de se faire Moine, la manie de l'amour, plus naturelle, plus commune, & plus excusable. » Cette passion, dit-il, fait faire encore plus de folies

gémiffant fur le fort des infortunés qui n'avoient pas eu comme lui le bonheur d'échapper à cette funefte épidémie.

On fit à Segrais une épitaphe en vers, dont le fens étoit, que Virgile l'abordant aux Champs-Elifées, lui parla François, en lui difant : *C'est vous qui me l'avez appris.* Nos Lecteurs font en état d'apprécier cet éloge. Ils ne pourront au moins refuser à Segrais la justice d'avoir été un homme de beaucoup d'esprit, de mœurs aimables & honnêtes, un excellent Littérateur, & fur-tout un Philofophe très-eflimable dans fes fentimens & dans fa conduite. S'il n'eut pas les talens d'un grand Poëte, il eut un avantage beaucoup plus défirable, il fut fage & heureux. On a donné cet éloge à quelques Gens de Lettres, & on peut remarquer avec regret, que ce n'eft guere aux plus illuftres. Le bonheur, cet objet de nos défirs, mais qui fuit & repouffe la grandeur & les richesses,

---

» aux perfonnes âgées, qu'aux jeunes gens, &  
 » refemble en ce point à la petite vérole, qui  
 » eft d'autant plus dangereufe, qu'elle vient  
 » plus tard «.

seroit-il donc obscurément attaché à la médiocrité en tout genre , à celle des talens , comme à celle du rang & de la fortune ? Et seroit-il vrai que le Génie , en secouant son flambeau sur le petit nombre d'hommes à qui il prodigue ses dons , semble en même temps les vouer à la douleur & à l'infortune , dont il leur imprime , pour ainsi dire , le sceau cruel & durable ? Segrais n'éprouva point cette illustre & orageuse destinée ; mais ni ses qualités littéraires , philosophiques & morales , ni même les éloges de Despréaux , n'autorisoient un Amateur (1) , qui a fait élever un *Parnasse François* en bronze , avec plus de dépense que de goût , à mettre notre Académicien sur ce *Parnasse* , au nombre de nos plus célèbres Poëtes , & à lui donner dans ce monument une place qu'il a refusée à Quinault. Ni Segrais , ni Racan , ni Cha-

---

(1) Cet Amateur est feu *M. Titon du Tillet* ; il a fait sculpter son *Parnasse* en bronze , par un Artiste très-médiocre , nommé *Garnier* , & il en a donné une description très-volumineuse , qu'on croiroit aussi l'ouvrage du Sculpteur , à en juger par le style.

pelle , ni Lulli même , n'étoient faits pour se trouver là , comme il a plu à cet Amateur , entre Corneille , Despréaux , Moliere , Racine & la Fontaine , & pour représenter les neuf Muses avec ces cinq grands Hommes. L'illustre Poète Jean-Baptiste Rousseau , regrettoit qu'un tel monument n'eût pas été mieux conçu (1) , & ne méritât tout au plus d'être loué que par l'intention.

---

(1) Voyez la Note (g).





---

NOTES sur l'article DE SEGRAIS.

(a) **N**OUS ne citerons pour échantillon de cette Traduction de l'Enéïde , que la manière dont Segrais a rendu les beaux vers où Virgile a peint Camille Reine des Volſques.

*Illa vel intactæ ſegetis per ſumma volaret  
Gramina , nec teneras curſu læſiſſet ariſtas ,  
Vel mare per medium , fluëtu ſuſpenſæ tumentis  
Ferret iter , celeres nec cirçeret æquore plantas . . .*

Elle auroit pu voler ſur les jeunes ſillons ,  
Sans courber les épis ſous ſes vites talons ;  
Elle auroit pu courir des mers la plaine humide ,  
Sans que le flot ſalé mouillât ſon pied rapide.

Il eſt ſurprenant que l'Abbé Gedoyn , qui ſe piquoit d'être difficile (1) , ait rapporté & adopté de pareils vers dans ſa Traduction de Quintilien. Il a ſeulement mis *légers talons* ; au lieu de *vites talons*.

Si l'on doit convenir que Segrais

---

(1) Voyez l'article de l'Abbé Gedoyn.

réussissoit mal dans les vers épiques ,  
 & très-médiocrement dans l'Idylle ,  
 nous avons de lui une chanson qui  
 marque du talent pour ce petit genre ,  
 & à laquelle le tendre & délicat Tibulle  
 n'auroit pas refusé son suffrage. Cette  
 chanson très-connue , & qui commence  
 par ces mots :

Timarette s'en est allée ;

finit par ces quatre vers pleins de sen-  
 timent & de naturel :

Je n'espérai jamais qu'un jour elle eût envie  
 De finir de mes maux le déplorable cours ;  
 Mais je l'aimois plus que ma vie ,  
 Et je la voyois tous les jours.

(b) Un de ces Aristarques si sévères ,  
 & si peu faits pour l'être , voulant  
 montrer à M. l'Abbé de Lillé com-  
 ment il faut traduire les Poètes , s'est  
 hasardé de mettre en vers françois ,  
 à sa maniere , ces trois beaux vers des  
 Géorgiques :

*Felix qui potuit rerum cognoscere causas ,  
 Atque metus omnes & inexorabile fatum ,  
 Subjecit pedibus , strepitumque Acherontis avari !*

Nous n'avons retenu de ce grand

DE SEGRAIS. 105  
modele de traduction , que le dernier  
vers , qui mérite d'être cité par l'excès  
du ridicule :

Et l'avare Achéron , dont on fait tant de bruit,

C'est ainsi que ce grand Critique  
traduit Virgile.

(c) Madame de Sévigné rapporte un  
trait de Segrais , par lequel on peut  
juger du genre d'esprit qu'il portoit  
dans la conversation. » J'ai fait , dit-  
» elle à sa fille ( Lettre du 4 Mars  
» 1672), tous vos complimens ; ceux  
» que l'on vous fait surpassent le nom-  
» bre des étoiles. A-propos d'étoiles ,  
» la Gouville étoit l'autre jour chez la  
» Saint-Lou , qui a perdu son vieux  
» Page : la Gouville discourroit &  
» parloit de son étoile ; enfin , que  
» c'étoit son étoile qui avoit fait ceci ,  
» qui avoit fait cela. Segrais se réveilla ,  
» comme d'un sommeil , & lui dit :  
» *Mais , Madame , pensez-vous avoir*  
» *une étoile à vous toute seule ? Je*  
» *n'entends que des gens qui parlent de*  
» *leur étoile ; il semble qu'ils ne*  
» *disent rien : savez-vous-bien qu'il n'y*  
» *en a que mille vingt-deux ; voyez*

» *s'il peut y en avoir pour tout le*  
 » *monde.* Il dit cela si plaisamment &  
 » si sérieusement, que l'affliction en  
 » fut déconcertée «.

Quoique venu de très-bonne heure à Paris, & ayant long-temps habité la Cour, Segrais avoit entièrement conservé l'accent de sa Province, & même un peu le jargon Bas-Normand; ce qui donna lieu à *Mademoiselle* de dire à quelqu'un qui alloit en Normandie avec Segrais : *Vous avez là un fort bon guide, il sait parfaitement la Langue du pays.*

Segrais se piquoit d'une Science bien plus profonde que celle *de la Langue Normande*; il se prétendoit fort habile dans l'Astrologie judiciaire. Ayant été trouver, de la part de *Mademoiselle*, un fameux Astrologue Espagnol, qui lui prédit que cette Princesse ne seroit jamais mariée (elle le fut pourtant à M. de Laufun), il voulut sonder la capacité du Prophete, & lui fit, *d'après les regles* de l'Art astrologique., plusieurs objections embarrassantes, dont le Devin se tira parfaitement : Segrais demeura persuadé de la science profonde de ce *Nostra-*

Janus, & de la vérité de ses prédictions.

(d) Les jugemens même les plus justes de Madame de Sévigné avoient encore une assez forte teinte du mauvais goût dont elle s'est rendue si coupable à l'égard des chefs-d'œuvre de la scène François. Dans une Lettre au Comte de Buffy, où elle donne à notre charmant Fabuliste François des éloges bien mérités, & même bien sentis; elle les défigure un instant après par ces malheureuses paroles: » On ne fait » point entrer certains esprits durs & » farouches dans le charme & la facilité » des *Ballets des Benferades* & des » *Fables de la Fontaine*. . . . Il n'y » a qu'à prier Dieu pour eux; car nulle » puissance humaine n'est capable de » les éclairer. C'est le sentiment que » j'aurai toujours pour un homme qui » condamne *le beau feu & les vers de* » *Benferade*, *dont le Roi & toute sa* » *Cour a fait ses délices*, & qui ne » connoît pas *les charmes des Fables* » *de la Fontaine* «.

C'est ainsi que le Philosophe aimable, mais détestable Poëte, Saint-Evremond, mettoit du Ryer à côté de Racine.

*Nous avons été charmés*, dit-il, *d'Alcionée & d'Andromaque.*

Ces jugemens doivent paroître d'autant plus étranges, que d'autres Auteurs du même temps étoient appréciés par Madame de Sévigné, avec le goût le plus éclairé & le plus pur. Voici comme elle parle de l'Auteur de *Cléopâtre*, alors si généralement célébré, excepté par le sévère Despréaux. « Le » style de la Calprenede est maudit en » mille endroits ; de grandes périodes » de Romans, de méchans mots ; je » sens tout cela. J'écrivis l'autre jour à » mon fils une Lettre de ce style, qui » étoit fort plaisante. Je trouve donc » que celui de la Calprenede est détes- » table, & cependant je ne laisse pas » de m'y prendre comme à de la glu ; » la beauté des sentimens, la violence » des passions, la grandeur des évé- » mens, & le succès miraculeux de » leurs redoutables épées, tout cela » m'entraîne comme une petite fille ». Mais ce qui doit le plus étonner, c'est que dans une des Lettres (car il y en a plusieurs) où Madame de Sévigné cherche à rabaisser Racine, pour lui préférer son vieux & illustre rival, on

lit ces propres paroles : *Vive donc notre ami Corneille ; pardonnons-lui de méchans vers , en faveur des divines familles dont nous sommes transportés ; ce sont des traits de Maîtres qui sont inimitables. Despréaux en dit encore plus que moi ; en un mot c'est le bon goût , tenez vous-y (1).* Madame de Sévigné étoit-elle mal instruite de la maniere dont pensoit Despréaux sur Corneille & sur Racine ? Ou exagéroit-elle ce qu'elle lui avoit entendu dire sur le mérite rare & incontestable de Corneille ? ou enfin ce sévère appréciateur des talens & du génie , croyoit-il en effet , tout mis en balance , Corneille plus grand Homme encore que Racine ? Il est certain que , dans le temps où Madame de Sévigné écrivoit cette sentence , sous la dictée , pour ainsi dire , de Despréaux , Racine n'avoit pas fait encore ses trois chefs-d'œuvre ; *Iphigénie , Phédre & Athalie* ; mais il avoit fait *Andromaque , Britannicus & Bajazet* , & les rôles admirables d'*Hermione* , de *Roxane* , d'*Agrippine* , de *Burrhus* &

---

(1) Lettre à Madame de Grignan , du 16 Mars 1772.

d'*Acomat*. Il est certain encore, que, dans une des notes sur *Longin*, Despréaux semble préférer assez ouvertement Racine à Corneille. Comment accorder ce jugement avec le passage de Madame de Sévigné ? Comment le concilier sur-tout avec l'anecdote que plusieurs Hommes de Lettres, encore vivans, ont entendu raconter à feu Boindin, qu'étant allé dans sa jeunesse avec la Motte rendre hommage à Despréaux, dans sa maison d'Auteuil, il prit la liberté de demander à ce grand Poète, quels avoient été les véritables *Hommes de génie* du Siècle de Louis XIV ? *J'en en connois que trois*, répondit brusquement & naïvement Despréaux ; *Corneille, Moliere. . . & moi : . . . . Vous ne comptez pas Racine*, lui objectèrent les jeunes Littérateurs ! *Racine*, répondit Despréaux, n'étoit qu'un très-bel-esprit, à qui j'avois appris à faire des vers difficilement. Des Gens de Lettres qui ont connu la Motte, assurent lui avoir entendu raconter cette même conversation. Que penser & que conclure de ces faits contradictoires ! Ce que le Lecteur jugera à propos. Quelque ju-



gement qu'il prononce , la querelle interminable sur Corneille & sur Racine n'en fera ni mieux éclaircie ni plus décidée.

(e) Dans le passage que nous avons rapporté du *Segraifiana* , au sujet des Tragédies de Racine , le jugement seul de Corneille sur Bajazet peut mériter quelque attention , d'abord par le nom respectable qu'il porte , & de plus , parce que la critique de ce grand Homme est appuyée & motivée même par un autre Juge non moins respectable , par M. de Voltaire , qui , dans une Lettre au Comédien la Noue , fait à peu près les mêmes reproches que Corneille au rôle de Bajazet.

» Qui aime mieux que moi les Pièces  
 » de l'illustre Racine ? Qui les fait  
 » plus par cœur ? Mais serois-je fâché  
 » que *Bajazet* , par exemple , eût  
 » quelquefois un peu plus d'élévation ?

Elle veut , Acomat , que je l'épouse. — Eh bien !

.....  
 Tout cela finiroit par une perfidie.

J'épouserois ! & qui , s'il faut que je le dise ?

Une esclave attachée à ses seuls intérêts. —

Si votre cœur étoit moins plein de son amour ,

Je vous verrois fans doute en rougir la première ;  
 Et pour vous épargner une injuste priere ,  
 Adieu ; je vais trouver Roxane de ce pas ,  
 Et je vous quitte . . . ; & moi je ne vous quitte pas.  
 Que parlez-vous , Madame , & d'époux & d'Amant ?  
 O Ciel ! de ce discours quel est le fondement ?  
 Qui peut vous avoir fait ce récit infidèle ?  
 Je vois enfin , je vois qu'en ce même moment  
 Tout ce que je vous dis vous touche foiblement :  
 Madame, finissons mon trouble & le vôtre ;  
 Ne nous affligeons point vainement l'un & l'autre :  
 Roxane n'est pas loin , &c.

» Je vous demande , Monsieur , si,  
 » à ce style , dans lequel tout le rôle de  
 » ce Turc est écrit , vous reconnoissez  
 » autre chose qu'un François qui ap-  
 » pelle sa Turque *Madame* , & qui  
 » s'exprime avec élégance & avec dou-  
 » ceur ? Ne désirez-vous rien de plus  
 » mâle , de plus fier , de plus animé  
 » dans les expressions de ce jeune Ot-  
 » toman , qui se voit entre *Roxane* &  
 » l'Empire , entre *Atalide* & la mort ?  
 » C'est à peu près ce que *Pierre Cor-*  
 » *neille* disoit à la première représen-  
 » tation de *Bajazet* , à un vieillard qui  
 » me l'a raconté : cela est tendre ,  
 » touchant , bien écrit ; mais c'est tou-  
 » jours un François qui parle. Vous  
 » sentez bien, Monsieur, que cette petite

» réflexion ne dérobe rien au respect  
 » que tout homme qui aime la Langue  
 » Françoisse doit au nom de Racine.  
 » Ceux qui désirent un peu plus de  
 » coloris à *Raphaël* & au *Pouffin*, ne  
 » les admirent pas moins «.

Si ces réflexions sur le rôle de *Bajazet* paroissent assez bien fondées, si elles peuvent même s'étendre jusqu'au rôle d'*Atalide*, elles ne seroient pas applicables aux deux beaux rôles d'*Acomat* & de *Roxane*. Aussi M. de Voltaire ne touche-t-il pas à ces deux rôles ; & il semble que *Corneille*, en enveloppant dans la sienne *tous les Personnages* de la Piece, n'a pas été assez juste à l'égard de son illustre rival. On dira peut-être, pour justifier cette censure générale, qu'*Acomat* & *Roxane*, quelque beaux que soient d'ailleurs leurs rôles, ne sont pas eux-mêmes assez *Turcs*, non plus que *Bajazet* & *Atalide* ; mais *Roxane* est Amante & jalouse, & dans cette situation, rien ne ressemble plus à une femme Turque, qu'une femme Françoisse ou Italienne ; la Nation & le rang y mettent bien peu de différence : il en est de même d'*Acomat*, qui n'est qu'un vieux Ministre

politique , blanchi sous les armes & dans les affaires ; un tel Ministre est à peu près le même dans tous les pays du Monde.

(*f*) Non seulement , disoit Segrais ,  
 » Malherbe est le Chef de nos Poètes  
 » Lyriques , mais il a fait tous ceux qui  
 » l'ont suivi «. Eloge vrai , dicté par le bon goût & par la raison , & sur-tout bien propre à Malherbe , dont le vrai mérite est d'avoir mis le premier dans les vers François de l'*harmonie* & de l'*élégance* , comme l'a dit lui-même , avec tant d'*élégance* & d'*harmonie* , le Législateur Despréaux.

On prétend que ce même Malherbe ; si sensible à l'*harmonie* des vers , & qui en a été le créateur parmi nous , étoit absolument dénué d'oreille pour la musique. Plus d'un homme de Lettres célèbre a été dans ce cas , & même en a fait l'aveu. Justelipse & Ménage étoient de ce nombre , sans parler de beaucoup d'autres. Le second de ces deux Savans faisoit pourtant des vers en quatre Langues , en Latin , en Grec , en Italien , & même en François. Cette insensibilité musicale ,

même dans un Poète , est peut-être moins surprenante qu'on ne pourroit le croire. La mélodie du chant & celle des vers , quoiqu'elles aient , pour ainsi dire , quelques points d'attouchement communs , sont trop séparées & trop différentes à d'autres égards , pour qu'une oreille vivement affectée de l'une , soit nécessairement entraînée & subjuguée par l'autre , sur-tout si la mélodie musicale est renforcée , pour ne pas dire troublée , par les effets bruyans de l'harmonie moderne ; effets que l'oreille délicate des Anciens paroît n'avoir pas sentis , ou peut-être qu'elle a réprouvés.

(g) Croiroit-on que des hommes qui se disent *Citoyens* , & qui se prétendent éclairés , ont pensé bien moins sagement que Segrais sur l'âge propre aux vœux monastiques ? Croiroit-on que , lorsque le feu Roi voulut rendre un Edit , qui mît ces vœux à vingt-cinq ans , suivant l'ancienne Loi du royaume , cet Edit éprouva tant de résistance , qu'il ne fut possible de mettre les vœux qu'à vingt-un ans pour les hommes , & à dix-huit ans pour les femmes ; c'est-

à-dire à un âge où la Loi ne permet aucun engagement civil ? Croiroit-on que depuis on a fait les plus fortes tentatives , mais heureusement sans succès , pour obtenir de notre jeune & sage Monarque , que les vœux fussent rétablis à seize ans ? Respectables Pasteurs de l'ancienne Eglise , auriez-vous jamais pensé que , par le seul motif d'empêcher la dépopulation des cloîtres , dont l'énorme multiplication est déjà un si grand mal , il dût être permis aux Citoyens de prendre cet engagement sacré , lorsqu'ils ne sont pas encore en état d'en prévoir les suites , & d'envisager le danger terrible des vœux précipités ? N'auriez-vous pas été persuadés que les ames réellement appelées à la vie monastique , n'échapperoient jamais à cette sainte vocation , & qu'il seroit toujours trop tôt , même à cinquante ans , pour faire prendre cette chaîne à d'autres ? & plutôt que d'en aggraver le joug en l'accéléralant , n'auriez-vous pas au contraire demandé à tous les Gouvernemens Chrétiens ( dignes de ce nom ) d'abroger la Loi qui déclare les vœux indissolubles ? Ils n'en eussent été que plus sacrés & plus chers

pour ceux qu'une Religion vraiment éclairée auroit conduits dans ces saints asiles ; & cette abrogation eût produit dans les cloîtres ce que produisit dans Rome la Loi qui permettoit le divorce : il n'y en eut pas un seul durant l'espace de cinq siècles. *Peut être feroit-on bien, disoit un sage & vertueux Pontife, de n'exiger les vœux monastiques que pour un an ; on mettroit les Religieux à l'abri du repentir & du scandale. Dans les Ordres rigoureux, ajoutoit un saint Cardinal, il y a toujours un tiers de saints, un tiers de foux, un tiers de mécontents.*

Cette fantaisie passagere de se faire Moine, qui est ordinairement la folie de la jeunesse, avoit pris beaucoup plus tard au célèbre Balzac. Sur la fin de ses jours, la dévotion s'empara tellement de lui, qu'il entra dans un couvent de Capucins, où il vouloit prendre l'habit. Heureusement il n'y resta pas. *M. de Balzac, disoit à cette occasion un de ses amis, veut apparemment goûter avant sa mort la satisfaction qu'il a désirée plus d'une fois, de pouvoir librement & impunément solécifier avec ses égaux, pour se soulager*

*des efforts pénibles que lui coutoit la composition de ses Ouvrages. Il pourra jouir tout à son aise de cette douce satisfaction dans la société de ses nouveaux Confreres.*

Un fait plus singulier encore égayera un moment la tristesse de cette note. Le Chancelier Séguier ; dans sa jeunesse, avoit pris l'habit de Chartreux à Paris, moins, il est vrai, par dévotion, que par un désespoir amoureux. Le jeune Novice, tourmenté souvent par sa passion & par son âge, avoit demandé à son Supérieur un remede contre les maux qu'il enduroit. Le bon Pere lui ordonna, toutes les fois qu'il sentiroit quelque tentation violente, d'aller aussi-tôt sonner la cloche, pour se recommander en cet instant aux prieres de toute la Communauté ; Séguier obéit ; mais il eut si fréquemment recours à la cloche, qu'enfin toute la Maison, étourdie & fatiguée, pria le Supérieur de la délivrer de cet ardent Novice, qui, vraisemblablement, ne se fit pas prier beaucoup pour laisser en repos ses tristes Confreres.

Mais ce qui doit bien plus surprendre que le Capucin Balzac & le Chartreux



Séguiér, c'est le vœu que le Prince de Conti, frere de la Duchesse de Longueville, avoit fait en 1653 à Bordeaux, d'entrer & de mourir dans la Compagnie de Jésus. Voici la copie tristement curieuse de ce vœu, presque incroyable; nous y joindrons la traduction françoise, pour l'édification ou l'indignation de ceux d'entre nos Lecteurs qui n'entendent pas le latin.

JESUS, MARIA, JOSEPH, ANGELUS CUSTOS, BEATUS PATER IGNATIUS.

*Omnipotens sempiterne Deus, ego ARMANDUS DE BOURBON, licet undecumque divino conspectu tuo indignissimus, fretus tamen tuâ pietate ac misericordiâ infinitâ, & impulsus tibi serviendi desiderio, voveo coram sacratissimâ Virgine Mariâ, & curiâ celestè universâ, divinæ Majestati tuæ, castitatem perpetuam, & propono firmiter Societatem Jesu me ingressurum, in quâ vivere & mori ad majorem tuam gloriam ardentissimè cupio. A tuâ ergo immensâ bonitate, & clementiâ infinitâ, per Jesu-Christi sanguinem peto*

*suppliciter, ut hoc holocaustum in odorem suavitatis admittere digneris, & ut largitus es ad hoc desiderandum & offerendum, sic etiam ad explendum gratiam uberem largiaris. Amen. Datum Burdigalæ, die secundâ Februarii, Purificationi Beatæ Virginis Mariæ consecratâ, & sanguine meo subsignatum, anno Domini 1653, ætatis meæ 23 cum quatuor mensibus. ARMANDUS DE BOURBON.*

*Sancta Maria, Mater Dei & Virgo, ego te in Dominam, Patronam & Advocatam eligo, rogoque enixè ut me adjuves ad servandum votum meum, & ad executioni mandandum propositum meum. Amen.*

JÉSUS, MARIE, JOSEPH, ANGE  
GARDIEN, BIENHEUREUX PERE  
IGNACE.

*Dieu éternel & tout-puissant, moi  
ARMAND DE BOURBON, quoiqu'à  
tous égards très-indigne de vos regards  
divins, plein de confiance néanmoins  
en votre bonté & votre miséricorde in-  
finie, & poussé par le désir de vous  
servir,*

*servir, je fais vœu à votre divine Majesté, en présence de la très-sacrée Vierge Marie, & de toute la Cour céleste, de garder une chasteté perpétuelle, & je me propose fermement d'entrer dans la Société de Jésus, dans laquelle je désire très-ardemment de vivre & de mourir pour votre plus grande gloire. Je supplie donc, par le sang de Jésus-Christ, votre immense bonté & clémence infinie, de daigner recevoir cet holocauste en odeur de suavité, & de m'accorder l'abondance de votre grace pour remplir mon vœu, comme vous me l'avez donnée pour former ce vœu & pour vous l'offrir. Ainsi soit-il. Donné à Bordeaux, le second jour de Février, consacré à la Purification de la Bienheureuse Vierge Marie, & signé de MON SANG, l'an du Seigneur 1653, à l'âge de vingt-trois ans & quatre mois. Signé, ARMAND DE BOURBON.*

*Sainte Marie, Vierge & Mere de Dieu, je vous choisis pour Maîtresse, Patrone & Advocate, & vous conjure de m'aider à garder mon vœu, & à executer mon projet. Ainsi soit-il.*

L'original de ce vœu, trouvé dans les papiers de Madame de Longueville après sa mort, fut remis par M. Aubert, son Aumônier, entre les mains d'*Amelot de la Houffaye*, qui l'a transcrit dans ses *Mémoires*, t. 2, p. 143. Heureusement pour l'honneur de la Maison de France, la grace, qui, selon ce foible Prince, lui avoit inspiré le beau projet de chasteté & de Jéfuitisme, lui manqua pour l'exécuter; car il époufa l'année suivante 1654, la niece du Cardinal Mazarin. On assure même qu'au grand scandale de la Société, il oublia si parfaitement son vœu, qu'il se fit Janféenifte. Aussi a-t-il reçu des Ecrivains de ce parti les plus grands éloges pour sa *haute piété*, sur-tout pour je ne fais quels Ouvrages de dévotion qu'il avoit composés dans ses momens de ferveur; occupation plus digne d'un Moine que d'un Prince. Mais en revanche, les Jéfuites ont gardé le silence le plus profond sur ces productions religieuses; ils ne se sont pas même vantés de l'honneur incroyable que le Prince de Conti avoit voulu leur faire, & dont ils s'étoient vus si douloureusement frustrés.

On assure que le pere du dernier Prince de la Maison de Longueville, voyant ou croyant son fils infensé, offrit aux Jésuites 400,000 livres pour le recevoir. Il entra en effet dans la Société, mais s'en dégoûta & la quitta bientôt; & en cela du moins ne se montra ni fou, ni imbécille.

(g) On peut voir dans le Tome V des Lettres de Rousseau, la Lettre de ce grand Poëte à son ami l'Auteur du *Parnasse*, sur le mauvais choix de quelques-uns des Personnages qui figurent dans cette composition. M. Titon, dans sa réponse, se justifie comme il peut, en disant qu'il ne vouloit placer *en pied* sur son monument, que des Poëtes du Siecle de Louis XIV. Mais pourquoi se borner à ce Siecle? Pourquoi même n'y pas admettre des Poëtes vivans? On auroit trouvé *Malherbe*, *Rousseau* & *Voltaire*, qui avec *Quinault* auroient dignement représenté les quatre Muses dont on avoit besoin. Pourquoi d'ailleurs mettre parmi les trois Graces du *Parnasse*, avec Mesdames *Deshoulières* & de la *Suze*, Mademoiselle de *Scudery*, qui étoit un modele de mauvais

L'original de ce vers est inscrit sur ce les papiers de M<sup>ad</sup> tant de mauvais après sa mort, & l'architecte n'auroit pas bert, son A<sup>me</sup> placer Voiture, quoique d'Amelot ? lui conseille dans sa Lettre. crit dan<sup>s</sup> ce qui doit étonner le plus, c'est Heur<sup>sement</sup> son qu'il demande à M. Titon Ma<sup>me</sup> le mérité pour le très-médiocre Verfi- c<sup>teur</sup> Arnaud d'Andilly, » dont les *belles Poésies*, dit-il, font autant d'honneur aux Lettres qu'à la Religion; & qu'on peut regarder comme le seul qui ait consacré avec succès les Muses à la piété « (1).

---

(1) Un Apologiste de M. Titon du Tillet, a prétendu que cet Amateur, voulant donner place sur son monument aux neuf Muses, représentées par neuf Poètes du Siècle de Louis XIV, avoit choisi Segrais pour représenter Euterpe, qui présidoit sur le Parnasse de la Grece, au genre Pastoral (*Dulciloquis calamos Euterpe flatibus urget*, dit Ausone), & Chapelles, pour représenter la Muse Erato, qui présidoit, sur le même Parnasse à la Poésie gaie & badine (*Plectra gerens Erato saltat pede, carmine, vultu*); excuse très-foible, 1<sup>o</sup>. parce qu'Euterpe présidoit réellement, sur le Parnasse Grec, à la musique des Instrumens à vent, non au genre Pastoral; & qu'Erato présidoit à la Poésie amoureuse,

D E S E G R A I S. 129

l'Abbé de Radonvilliers , au-

Membre de l'Académie ,

les vers suivans *le Parnasse*

*M. Titon.*

O vous qui les premiers en Grèce , en Aulonie ,  
Favoris des doctes Sœurs ,  
Sûtes goûter les douceurs  
De la divine harmonie ;  
Si de nobles Rivaux , d'un même zele épris,  
Osent vous disputer le prix ,  
S'ils savent dans leurs vers faire couler vos graces ,  
Vos accens , vos sons les plus doux ,  
Grecs & Romains n'en soyez point jaloux ! ...  
*Garnier* , des Héros de notre âge ,  
Sur le bronze docile a gravé le visage ;  
Et du Tillet en ses Ecrits  
A fair revivre leurs esprits. ...  
Titon sans doute a mérité  
Que notre lyre l'éternise ;  
Mais déjà son Ouvrage & sa noble entreprise  
L'ont assuré sans nous de l'immortalité .

Un Poëte anonyme , plus prodigue  
de son encens , l'a profitué à M.

---

non à la Poësie *badine*. Cela est si vrai , que  
Virgile l'invoque dans le septieme Livre de  
l'*Enéide*, pour chanter la guerre d'Enée & de  
Turnus se disputant Lavinie ; 2<sup>o</sup>. parce qu'il  
ne peut jamais y avoir de bonnes raisons pour  
faire représenter deux Muses par deux Poëtes  
tels que *Ségrais* & *Chapelle* , l'un médiocre ;  
l'autre négligé.

Titon, dans ces quatre vers, dont la pensée lui a sûrement paru très-heureuse.

Du Titon de l'antiquité

A celui de nos jours, connois la différence ;

L'un reçut & perdit son immortalité ,

L'autre en jouit, & la dispense.

C'est encore à peu près le sens de ce distique latin ; car M. Titon a été célébré dans les deux Langues.

*Vivere dent aliis Vates, tu Vatis ipse*

*Vivere das, Pindò vivis eo ipse tuo.*

Le Parnasse François en bronze se voit actuellement dans une des Salles de la Bibliothèque du Roi. On y a ajouté les statues en pied de *Voltaire*, *Crébillon* & *Rousseau* ; mais on a oublié celle de *Quinault* ; dont *Lulli* porte seulement le médaillon ; & on n'a donné non plus qu'un médaillon à *Malherbe*, qui méritoit bien une statue, comme créateur de notre Poésie lyrique. En récompense, on trouve sur ce Parnasse beaucoup de médaillons qui n'y devroient pas être ; ceux de *Scarron*, de *Lainez*, &c. ; & la statue en pied de M. Titon du Tillet, qui auroit mieux fait de se souvenir du vers :

Parmi tant de Héros je n'ose me placer.





ÉLOGE  
DE FRANÇOIS  
CHARPENTIER,

*NÉ à Paris le 15 Février 1620 ,  
reçu à la place de JEAN BAUDOIN ,  
le 7 Janvier 1650, mort le 22 April  
1702.*

**N**OUS commencerons cet article par rappeler en substance ce que M. l'Abbé d'Olivet a dit de notre Académicien , d'après le Journal des Savans , dans l'Histoire de la Compagnie (1).

» Le talent qu'il montra dans ses  
» premières études , l'avoit fait destiner

---

(1) Voyez l'Histoire de l'Académie , in-12 ,  
tome 1 , page 363.

» au Barreau par sa famille. Mais quel-  
 » que propre qu'il fût à cette profession,  
 » l'amour des Lettres ne lui permit pas  
 » de s'y engager. Il préféra à une vie  
 » tumultueuse & agitée, le repos & le  
 » silence du Cabinet, & à l'étude des  
 » Loix, la connoissance des Langues  
 » & des bons Auteurs de l'antiquité.  
 » M. Colbert, étant entré dans le  
 » Ministère, & ayant conçu le dessein  
 » de former, à l'imitation de nos voi-  
 » sins, une Compagnie pour le com-  
 » merce des Indes Orientales, voulut  
 » donner à toute la France une idée  
 » avantageuse de cet établissement, par  
 » un Discours qu'il fit publier sur ce sujet.  
 » Il fut tellement satisfait de M. Char-  
 » pentier, qui avoit composé ce Dis-  
 » cours, qu'il le fit entrer dans une  
 » Académie, alors naissante & très-  
 » peu nombreuse, qu'on appelloit l'Aca-  
 » démie des *Médailles*, & qui est de-  
 » venue celle des *Inscriptions & Belles-*  
 » *Lettres*. Les Langues savantes que  
 » M. Charpentier possédoit parfaite-  
 » ment, sa profonde connoissance de  
 » l'antiquité, & sa critique judicieuse  
 » & sûre, le rendoient très-propre à  
 » concourir aux travaux de cette So-

DE

- 1. CONSTITUTION
- 2. ARTICLE I
- 3. SECTION 1
- 4. CLAUSE 1
- 5. CLAUSE 2
- 6. CLAUSE 3
- 7. CLAUSE 4
- 8. CLAUSE 5
- 9. CLAUSE 6
- 10. CLAUSE 7
- 11. CLAUSE 8
- 12. CLAUSE 9
- 13. CLAUSE 10
- 14. CLAUSE 11
- 15. CLAUSE 12
- 16. CLAUSE 13
- 17. CLAUSE 14
- 18. CLAUSE 15
- 19. CLAUSE 16
- 20. CLAUSE 17
- 21. CLAUSE 18
- 22. CLAUSE 19
- 23. CLAUSE 20
- 24. CLAUSE 21
- 25. CLAUSE 22
- 26. CLAUSE 23
- 27. CLAUSE 24
- 28. CLAUSE 25
- 29. CLAUSE 26
- 30. CLAUSE 27
- 31. CLAUSE 28
- 32. CLAUSE 29
- 33. CLAUSE 30
- 34. CLAUSE 31
- 35. CLAUSE 32
- 36. CLAUSE 33
- 37. CLAUSE 34
- 38. CLAUSE 35
- 39. CLAUSE 36
- 40. CLAUSE 37
- 41. CLAUSE 38
- 42. CLAUSE 39
- 43. CLAUSE 40
- 44. CLAUSE 41
- 45. CLAUSE 42
- 46. CLAUSE 43
- 47. CLAUSE 44
- 48. CLAUSE 45
- 49. CLAUSE 46
- 50. CLAUSE 47
- 51. CLAUSE 48
- 52. CLAUSE 49
- 53. CLAUSE 50
- 54. CLAUSE 51
- 55. CLAUSE 52
- 56. CLAUSE 53
- 57. CLAUSE 54
- 58. CLAUSE 55
- 59. CLAUSE 56
- 60. CLAUSE 57
- 61. CLAUSE 58
- 62. CLAUSE 59
- 63. CLAUSE 60
- 64. CLAUSE 61
- 65. CLAUSE 62
- 66. CLAUSE 63
- 67. CLAUSE 64
- 68. CLAUSE 65
- 69. CLAUSE 66
- 70. CLAUSE 67
- 71. CLAUSE 68
- 72. CLAUSE 69
- 73. CLAUSE 70
- 74. CLAUSE 71
- 75. CLAUSE 72
- 76. CLAUSE 73
- 77. CLAUSE 74
- 78. CLAUSE 75
- 79. CLAUSE 76
- 80. CLAUSE 77
- 81. CLAUSE 78
- 82. CLAUSE 79
- 83. CLAUSE 80
- 84. CLAUSE 81
- 85. CLAUSE 82
- 86. CLAUSE 83
- 87. CLAUSE 84
- 88. CLAUSE 85
- 89. CLAUSE 86
- 90. CLAUSE 87
- 91. CLAUSE 88
- 92. CLAUSE 89
- 93. CLAUSE 90
- 94. CLAUSE 91
- 95. CLAUSE 92
- 96. CLAUSE 93
- 97. CLAUSE 94
- 98. CLAUSE 95
- 99. CLAUSE 96
- 100. CLAUSE 97
- 101. CLAUSE 98
- 102. CLAUSE 99
- 103. CLAUSE 100

ARTICLE I

SECTION 1

CLAUSE 1

CLAUSE 2

CLAUSE 3

CLAUSE 4

CLAUSE 5

CLAUSE 6

CLAUSE 7

CLAUSE 8

CLAUSE 9

CLAUSE 10

CLAUSE 11

CLAUSE 12

CLAUSE 13

CLAUSE 14

CLAUSE 15

CLAUSE 16

CLAUSE 17

CLAUSE 18

CLAUSE 19

CLAUSE 20

CLAUSE 21

CLAUSE 22

CLAUSE 23

CLAUSE 24

CLAUSE 25

CLAUSE 26

CLAUSE 27

CLAUSE 28

CLAUSE 29

CLAUSE 30

CLAUSE 31

CLAUSE 32

CLAUSE 33

CLAUSE 34

CLAUSE 35

CLAUSE 36

CLAUSE 37

CLAUSE 38

CLAUSE 39

CLAUSE 40

CLAUSE 41

CLAUSE 42

CLAUSE 43

CLAUSE 44

CLAUSE 45

CLAUSE 46

CLAUSE 47

CLAUSE 48

CLAUSE 49

CLAUSE 50

CLAUSE 51

CLAUSE 52

CLAUSE 53

CLAUSE 54

CLAUSE 55

CLAUSE 56

CLAUSE 57

CLAUSE 58

CLAUSE 59

CLAUSE 60

CLAUSE 61

CLAUSE 62

CLAUSE 63

CLAUSE 64

CLAUSE 65

CLAUSE 66

CLAUSE 67

CLAUSE 68

CLAUSE 69

CLAUSE 70

CLAUSE 71

CLAUSE 72

CLAUSE 73

CLAUSE 74

CLAUSE 75

CLAUSE 76

CLAUSE 77

CLAUSE 78

CLAUSE 79

CLAUSE 80

CLAUSE 81

CLAUSE 82

CLAUSE 83

CLAUSE 84

CLAUSE 85

CLAUSE 86

CLAUSE 87

CLAUSE 88

CLAUSE 89

CLAUSE 90

CLAUSE 91

CLAUSE 92

CLAUSE 93

CLAUSE 94

CLAUSE 95

CLAUSE 96

CLAUSE 97

CLAUSE 98

CLAUSE 99

CLAUSE 100

noient à M. Charpentier toute la confiance nécessaire dans ces circonstances critiques : c'est à cette voix pénétrante & sonore , ainsi qu'à la surdité d'un autre Académicien , que Benserade avoit fait allusion dans une Piece où il disoit ,

Et le tonnant Charpentier  
Qu'entend l'Abbé de la Chambre (1).

Ce fut dans une de ces occasions , où M. Charpentier étoit si content de porter la parole , qu'étant chargé , au nom de l'Académie , du Panégyrique du Roi , dont retentissoient alors nos assemblées publiques , il entra tout à coup dans une sorte d'enthousiasme religieux , & paroissant oublier tout-à-fait ses Auditeurs , adressa une partie de son Discours au portrait du Roi qui étoit exposé dans la Salle. Cette espece d'invocation eut le malheur de prêter au ridicule , quoique faite dans un temps où l'adulation sembloit avoir franchi toutes les bornes. On imagine aisément l'effet que produiroit aujour-

---

(1) Voyez la Note (a).

d'hui une telle apostrophe, ou plutôt on peut assurer avec confiance que cette prosopopée singulière ne seroit pas tentée. Elle étoit néanmoins alors plus pardonnable qu'on ne s'imagine. Toute la France, nous ne saurions trop le redire pour l'apologie de nos anciens Confreres, rendoit à son Roi une espèce de culte, dont M. Charpentier, si on peut parler de la sorte, n'étoit en ce moment que le Ministre; il faisoit, pour ainsi dire, solennellement, & au nom du Peuple, les fonctions augustes de Prêtre & de Sacrificateur.

Nous joindrons ici une autre anecdote, encore plus intéressante pour la Compagnie, au sujet de ces Harangues que notre Académicien aimoit tant à prononcer. Dans un Discours adressé quelques années auparavant à M. Colbert, Membre de l'Académie, & bien digne de l'être, M. Charpentier avoit débuté de la sorte : *Monsieur (car vous nous avez ordonné de vous parler ainsi)*; parenthèse d'autant plus remarquable, qu'elle montre le prix que ce Ministre attachoit à l'égalité académique. Ce trait de modestie, ou plutôt d'amour-propre éclairé, qui sa-

crisoit un léger titre de vanité pour mériter des honneurs plus réels, ne fut pas imité par un Prélat Académicien ; il trouva bon, & peut-être il exigea, que dans un Discours que M. Charpentier jugea à propos de lui adresser un jour d'assemblée publique, cet Académicien l'appelât *Monseigneur* (1). Le Harangueur n'auroit pas dû ignorer que l'Académie n'a jamais donné ce titre aux Evêques ; il avoit d'ailleurs sous les yeux l'exemple récent du Directeur de la Compagnie, qui, chargé, peu de temps auparavant, de recevoir le même Prélat, ne crut pas devoir rien innover à son égard : quelque jaloux que se montrât le très-noble Récipiendaire des plus légères marques d'honneur qu'il croyoit dues à son rang & à sa naissance, on lui refusa, à sa réception, une distinction qui eût été offensante pour ses Confreres, & qu'on n'auroit jamais dû lui accorder dans aucune autre circonstance. Cette observation, qui peut sembler petite en elle-même, n'est pourtant pas indigne d'être rappelée aux

---

(1) Voyez le Recueil *in-12* des Harangues de l'Académie, tome 3, page 26.

Académiciens de nos jours , quelque persuadés que nous soyons qu'ils n'auront pas à se faire violence pour ne pas tomber dans la même faute , dont ils ne seroient d'ailleurs que trop avertis , & par la Compagnie , & par le Public.

La Littérature doit à M. Charpentier plusieurs Ouvrages, dont l'énumération seroit trop longue , & dont plusieurs sont estimables & utiles. Il a publié une Traduction de la *Cyropédie de Xénophon* , & une autre des *paroles mémorables de Socrate* , recueillis par le même Auteur. Nous faisons de ces deux Ouvrages une mention particulière , pour avoir occasion de donner au Traducteur un éloge que bien peu de ses pareils ont mérité. Quoique très-versé dans la connoissance du Grec & dans la lecture des Anciens ; quoiqu'il s'occupât à les traduire , il ne portoit pas son estime pour eux jusqu'à l'adoration sans bornes que leur prodiguoient d'autres Hommes de Lettres , auxquels il étoit néanmoins très-inférieur pour les lumières & le génie. Cette modération étoit en lui un trait de courage presque héroïque ; car n'ayant ni pour la

Poésie ni pour l'Eloquence des talens distingués , il pouvoit. au moins , par une espece de dédommagement , se parer de l'étude profonde qu'il avoit faite de la Langue des Démosthenes & des Homeres , & s'extasier sur les beautés cachées que la connoissance de cette Langue lui faisoit découvrir dans les *Philippiques* & dans l'*Iliade*. L'admiration de la plupart des Erudits pour ces grands Hommes , quelque juste qu'elle soit en elle-même , est souvent moins dictée par la persuasion que par l'amour-propre ; il seroit peu flatteur pour eux d'avoir passé plusieurs années de leur vie à approfondir une Langue ancienne , pour ne voir dans un grand Ecrivain qui a parlé cette Langue , que les traits frappans de génie qu'il offre aux yeux les plus vulgaires ; ils veulent paroître entendre finesse à tout , & ressemblent à ce Voyageur , qui , en racontant toutes les merveilles qu'il avoit vues dans ses courses , disoit à ceux qui en paroissent étonnés : *Vous croyez donc que j'aurai fait le tour du Monde , pour ne voir que ce que vous avez vu sans sortir de chez*



*vous* (1) ! M. Charpentier, tout Traducteur qu'il étoit de Xénophon, & presque de Socrate, fut exempt de la manie si commune des Traducteurs, des Erudits, & des Voyageurs. Il étoit cependant bien éloigné de mépriser les Anciens ; il les avoit trop lus, pour ne pas connoître & tout ce qu'ils valent & tout ce que nous leur devons ; mais son hommage raisonnable & tempéré ne plut pas à ceux qui leur profituoient un encens aveugle ; il fut regardé & traité comme impie, parce qu'il n'étoit pas superstitieux : Despréaux, le grand Pontife du divin Homere, lança contre notre Académicien le plus foudroyant anathème, dans une Epigramme, où le bon & paisible M. Charpentier étoit mis à côté de *Caligula* & de *Néron*, parmi les *monstres* qui avoient outragé l'Iliade. C'étoit ériger en crime énorme une faute au moins bien vénielle, &

---

(1) C'est à peu près la réponse que faisoit le savant & absurde Jésuite Hardouin, à ceux qui lui reprochoient l'extravagance de ses assertions érudites. *Vous verrez que je me leve tous les jours à trois heures du matin, pour ne faire que répéter ce que les autres ont dit avant moi !*

décrier comme un *Iconoclaste* (1) profanateur des statues antiques, celui qui, sans leur refuser un respect légitime, leur refusoit seulement ce culte de *latrerie* (2), que les Chrétiens les plus dévots, envers les images n'osent rendre qu'à l'Être suprême.

Il falloit que Despréaux regardât M. Charpentier comme une espece d'apostat, fait, par sa désertion, pour être traité plus rigoureusement que les autres ennemis du parti Grec; car la haine du Poëte contre le déserteur se déploie en

(1) *Iconoclaste* est un mot grec, qui signifie. *Briseur d'Images*. C'est le nom qu'on a donné à une secte nombreuse d'Hérétiques, qui troubla l'Eglise dans les huitieme & neuvieme siècles. L'aversion violente que les *Iconoclastes* & les Catholiques avoient les uns pour les autres, l'horreur de ceux-ci pour leurs adversaires Hérétiques, & le mépris de ceux-là pour les Orthodoxes, ressembloient assez bien aux sentimens mutuels des Adorateurs & des Censeurs de l'antiquité.

(2) Le culte de *latrerie* (adoration), disent les Théologiens orthodoxes, n'est dû qu'à Dieu; les Saints & leurs *Images* ne doivent obtenir que le culte de *dulie* (soumission); on y ajoute pour la Vierge le culte d'*hyperdulie* (soumission parfaite).

vingt endroits de ses Lettres (1). On y voit sur-tout les reproches amers que Despréaux fait à Broffette, son admirateur, d'avoir mêlé ses vers à ceux de M. Charpentier dans la Traduction d'une Epigramme de l'*Anthologie*. *J'ai trouvé fort étrange, lui dit-il, que vous ayez voulu me mettre en société de style avec M. Charpentier, un des hommes du monde avec lequel je m'accordois le moins, & qui toute sa vie a eu le style le plus écolier.* Et dans un autre endroit : *Oh ! qu'heureux est M. Charpentier, qui raillé, & mettons quelquefois baffoué sur ses Ouvrages (nous ne changeons rien à la diction), se maintient toujours parfaitement tranquille, & demeure invinciblement persuadé de l'excellence de son esprit !*

Despréaux rapporte ensuite l'hif-

---

(1) Ces Lettres de Despréaux, adressées pour la plupart à son Commentateur Broffette, ont été publiées à Lyon en 1770. Quoiqu'elles soient écrites d'un style fort négligé, la lecture n'en est pas indifférente pour faire connoître le caractère de ce grand Poète. Nous aurons occasion de les citer plus d'une fois.

toire , vraisemblablement exagérée , d'une médaille que M. Charpentier avoit imaginée sur quelque événement du regne de Louis XIV , de l'empressement qu'il eut d'en apporter le projet à l'Académie , de la satisfaction avec laquelle il fit lui-même l'éloge de cette production , & du cri unanime qui rejeta la médaille , comme un chef-d'œuvre de mauvais goût. Mais , quoi qu'en dise Despréaux , il est certain que M. Charpentier contribua beaucoup par son travail & par son zèle , à la belle suite de médailles qui furent frappées sous le regne de Louis XIV. Il dirigea les beaux dessins de la plupart de ces médailles ; ce qui suppose beaucoup de goût & d'intelligence dans les Arts ; & M. l'Abbé d'Olivet , si porté d'ailleurs à souscrire aux jugemens du célèbre Satirique , n'a pu s'empêcher de rendre à notre Académicien le tribut de louanges que cet Ouvrage lui assure.

C'est encore M. Charpentier que Despréaux avoit en vue dans ces vers d'une de ses Epîtres au Roi :

L'un en style pompeux habillant une Eglogue,  
De ses rares vertus te fait un loq prologue.

Et mêlé , en se vantant soi-même à tout propos ,  
Les louanges d'un fat à celles d'un Héros.

Il est vrai que notre Académicien avoit fait à la louange du Roi une Eglogue en vers trop pompeux , avec ce titre plus pompeux encore : *Louis , Eglogue royale* : le ton & les détails de la Pièce pouvoient sans doute être critiqués ; mais la leçon de Despréaux étoit un peu dure , & le Satirique ne s'appercevoit pas que lui-même pouvoit en avoir besoin , étant tombé plus d'une fois dans l'espece de sacrilège dont il acquoisit son Confrere.

M. Charpentier étoit si peu enthousiaste des Anciens , qu'il prétend dans un de ses Ouvrages , qu'en matiere de Littérature , il n'est point de mauvais exemple que les Grecs ne nous aient donné. *Il n'y a pas , dit-il , jusqu'au style burlesque , regardé par quelques-uns comme une des plus impertinentes inventions de notre âge , dont nous ne trouvions le modele chez eux.* Le P. Vavasseur n'eût pas été de cet avis ; car on fait que ce Jésuite a fait un Ouvrage exprès contre le style burlesque , où il attaque principalement ce style par l'autorité des Anciens , qui n'ont

jamais , selon lui , donné ce mauvais exemple aux Modernes (1). Mais M. Charpentier apportoit en preuve de l'assertion contraire , quelques Piece de théâtre , où un Poëte Grec , contemporain des Ptolémées , avoit traité dans le genre burlesque les sujets de Tragédie les plus intéressans (2) : ce Poëte avoit dérobé à notre Siecle la misérable invention des Parodies , qui travestit en farce le genre noble & pathétique , mais que le Public ne dédaigne pas d'accueillir , parce que les Parodies sont des Satires , & que les Satires sont en possession d'obtenir des lecteurs & des spectateurs la plus bénigne indulgence.

Notre Académicien donna , dans une autre occasion , des preuves de son impartialité littéraire , en publiant son Livre *sur la défense & l'excellence de la Langue Françoisse*. Tout savant qu'il étoit , & fait , à ce titre , pour préférer sans difficulté les Langues mortes aux Langues vivantes ,

(1) Voyez la note (b).

(2) Voyez la note (c).

il soutint dans cet Ouvrage, que les inscriptions de nos monumens publics devoient être en françois. On croira facilement que pour l'honneur du latin, il eut plus d'un adversaire. Nous ne rapporterons pas ses raisons, pour le moins aussi plausibles, & certainement moins suspectes de préjugés & de superstition, que celles dont on avoit pu le combattre. Nous dirons seulement de cette dispute, ce qu'on peut dire de mille autres, où l'on n'a prodigué les écrits & les paroles que faute de vouloir s'expliquer & s'entendre. L'inconvénient presque infallible qui éternise toutes les controverses, est la fureur des assertions générales. *Les inscriptions doivent-elles être en françois ou en latin ?* Cent voix s'écrient d'un côté, *toujours en françois*; cent voix de l'autre côté répondent, *toujours en latin*. Un Philosophe qui voudroit mêler à ces assertions tumultueuses, ses foibles représentations, auroit bien de la peine à se faire écouter; peut-être même seroit-il l'objet de la risée commune, s'il osoit dire en peu de mots, avec défiance & modestie :  
 » Je crois, Messieurs, que l'inscrip-

» tion doit être tantôt en françois,  
 » tantôt en latin, selon les circon-  
 » stances du temps, de l'objet & du  
 » lieu, selon les idées qu'on voudra  
 » réveiller de préférence; enfin, selon  
 » les moyens qu'une des deux Langues  
 » fournira pour exprimer avec plus  
 » de précision & d'énergie ce qu'on  
 » se propose de dire. Ces mots : *Louis*  
 » *XII, Pere du Peuple*, mis au bas  
 » d'une Statue de ce bon Roi, dans  
 » un Marché public, seroient bien pré-  
 » férables, ce me semble, à *Ludo-*  
 » *vicus Duodecimus, Pater Populi*;  
 » & la belle inscription qu'un de nos  
 » Colonels avoit mise sur ses drapeaux  
 » blancs : *Victoria tinget* (1), n'auroit  
 » pas eu la même beauté en fran-  
 » çois «.

Despréaux étoit d'un avis absolument  
 contraire à M. Charpentier, & se  
 déclaroit hautement pour l'usage de  
 la Langue Latine dans les inscriptions.  
 » Cette Langue, dit-il dans une de  
 » ses Lettres, est extrêmement  
 » propre au style lapidaire, par ses

---

(1) *La Victoire les teindra.* Voyez la note (d).



» ablatifs absolus , au lieu que la Lan-  
 » gue Françoisé traîne & languit par  
 » ses géronatifs incommodes , & par ses  
 » verbes auxiliaires. Elle n'admet point  
 » d'ailleurs la simplicité majestueuse  
 » du latin ; & en même temps , pour  
 » peu qu'on l'orne , on la rend fade.  
 » Quelle comparaison , par exemple ,  
 » y auroit-il entre ces mots , *Regiâ*  
 » *Familiâ urbem invisente* ; & ceux-  
 » ci : *La Famille Royale étant venue*  
 » *voir la ville* « ? Il y a sans doute  
 beaucoup de vérité dans ces réflexions :  
 la seule méprise de Despréaux , est de  
 n'avoir pas vu les exceptions dont elles  
 étoient susceptibles ; & si ce grand  
 Poëte eût été chargé de faire une ins-  
 cription à la Statue du meilleur de  
 nos Rois , il avoit trop de goût pour  
 ne pas sentir que *Henri IV* auroit dit  
 bien plus que *Henricus quartus*.

M. Charpentier eut un autre Ad-  
 versaire bien plus intéressé que Des-  
 préaux à soutenir la gloire de la Lan-  
 gue Latine ; le Poëte Santeuil , qui  
 avoit fait tant d'inscriptions & tant  
 d'autres Ouvrages en vers latins , &  
 n'avoit jamais pu faire de vers fran-  
 çois. Il accabla son Antagoniste de

Pieces latines, pour prouver que les monumens publics devoient uniquement parler cette Langue ; il adressa une de ces Pieces à l'Académie des Inscriptions , qui se dégradoit , disoit-il , si elle ne vengeoit pas l'honneur des Langues anciennes ; il en adressa une seconde à Charles Perrault , que M. Colbert avoit consulté sur cette question , & qui, indépendamment de la préférence qu'il donnoit aux Modernes sur les Anciens , vouloit que les inscriptions fussent en françois, par l'excellente, mais secreete raison , que le Ministre & le Roi ne savoient pas d'autre Langue. Santeuil, dans sa Piece à l'Académie , se plaignoit amèrement du peu de considération où les Poètes Latins sont à la Cour , & déplorait en pure perte leur infortune. Enfin il lança des vers latins contre M. Charpentier lui-même. Ces vers étoient un Plaidoyer ironique en faveur de la Langue Françoisise ; *ironia tam elegans* , dit Santeuil avec une grande satisfaction , *ut Adversarius eâ deceptus fuerit ; ironie si fine* , que mon Adversaire en fut la dupe. Il composa de plus , sur la mort récente du P. Coffart , une Piece qu'il regardoit

doit comme un de ses meilleurs Ouvrages , & qu'il envoya à tous ses amis , & même à M. Charpentier avec ce titre : *Désespoir de la Langue-Françoise.* C'est tout au plus ce qu'il auroit pu dire , si les Despréaux & les Racines eussent entrepris de louer en vers françois le Jésuite défunt , & qu'ils eussent moins réussi que le Chanoine de Saint-Victor ; & dans ce cas même , ni la Piece , ni la jactance de Santeuil n'auroient encore rien prouvé pour les inscriptions modernes en Langue Latine. Mais ce Poëte ne se piquoit pas d'une meilleure logique , pourvu qu'elle fût ou qu'elle lui semblât mise en beaux vers.

Le zele avec lequel M. Charpentier avoit défendu les droitz de la Langue Françoise , fit penser à Louis XIV , jaloux de la répandre & de l'immortaliser , que personne n'étoit plus propre que cet Académicien à faire un digne usage de cette Langue dans les inscriptions que le Monarque avoit ordonnées pour la Galerie de Versailles. Mais M. Charpentier , rempli pour le Monarque d'une admiration dont il étoit comme oppressé , & qui ne de-

mandoit qu'à s'exhaler au dehors, eût le malheur de croire qu'il ne trouveroit jamais de termes assez énergiques pour l'exprimer : il oublia que plus les actions qu'il vouloit célébrer étoient grandes , plus les inscriptions devoient être simples ; que l'enflure refroidit tout , & que , suivant l'expression très-sensément plaisante d'un célèbre Ecrivain , les adjectifs affoiblissent toujours les substantifs , quoiqu'ils s'accordent *en genre , en nombre & en cas*. Le Roi , en passant dans sa galerie , vit au dessous des belles peintures de le Bruni ces inscriptions emphatiques : *l'inéroyable passage du Rhin , la prise miraculeuse de Valenciennes , &c.* : il sentit que ces expressions sans faste , *le passage du Rhin , la prise de Valenciennes* , étoient d'un style bien plus noble ; & il fit effacer les épithetes de l'Académicien , à qui il donna , dans cette occasion , une leçon utile de bon goût ; en échange de son enthousiasme & de ses éloges. Nous observerons ici , pour appuyer ce que nous avons dit il n'y a qu'un moment sur la Langue propre aux monumens publics , que les inscriptions dont il s'agit , mises en

latin, auroient été déplacées dans la galerie de Versailles: toute autre Langue que celle de la Nation devoit y paroître trop étrangere, & presque barbare; & le Monarque, sous qui les François avoient vaincu, ne pouvoit annoncer qu'en François leurs triomphes & leur gloire.

L'Ouvrage de M. Charpentier, *sur l'excellence de la Langue Française*, renferme un article qui, sans avoir beaucoup de rapport au sujet, est peut-être plus intéressant que l'Ouvrage même; cet article a pour objet *l'infortune des Littérateurs*. Un homme de Lettres, mécontent de son état (on fait trop combien cette classe est nombreuse), ne manqueroit pas d'assurer que la matiere étoit tristement abondante; & que les Mémoires sur lesquels l'Auteur avoit travaillé, déjà très-multipliés de son temps, ont prodigieusement grossi depuis cent années. Mais l'Ecrivain, plus équitable & plus sage, qui fait apprécier les chagrins, petits ou grands, attachés à toutes les classes de l'espece humaine, ne verra point de raisons de préférer un autre état à celui qu'il a embrassé par goût

& par choix ; il opposera aux orages que fait éprouver l'ambition, les charmes d'une vie paisiblement occupée, sans desirs & sans intrigues ; à l'éclat des grandes places, la satisfaction si douce que l'étude procure, & qui fait trouver au Philosophe, sans sortir de sa retraite, les ressources que tant d'hommes vont chercher si inutilement hors d'eux-mêmes ; aux clameurs de l'Envie, suite nécessaire de la Renommée, l'estime des Citoyens honnêtes, récompense assurée des lumières que répandent les bons écrits ; enfin, en compensant les petites peines qu'il endure par les adoucissens qu'il éprouve, il dit, comme le Persan Babouc (1) ; *Si tout n'est pas bien, tout est passable* (2).

On a publié long-temps après la mort de M. Charpentier, un Recueil de Fragmens Littéraires, dont on le donne pour Auteur, & qu'on a intitulé *Carpentariana*, ou *Carpenteriana*, car

(1) Voyez le charmant Ouvrage de Voltaire, qui a pour titre *Babouc, ou le Monde comme il va.*

(2) Voyez la Note (e).

la différence de l'*a* ou de l'*e* dans ce titre barbare, a fait une assez grande question parmi les Erudits. Ce Recueil a augmenté le nombre des mauvais Ouvrages de cette espece dont la Littérature est infectée, & dont la plupart, remplis ou de bévues, ou d'inepties, ou de mensonges; paroissent plus faits pour dégrader que pour honorer les noms qu'ils portent. Heureusement pour la mémoire des Ecrivains auxquels on attribue tant de rapsodies posthumes, le Public a la justice de ne pas regarder comme leur ouvrage ces rebuts informes de leurs travaux & de leurs idées; il les met uniquement sur le compte de ces Editeurs méprisables & faméliques, destinés à ramasser les miettes qui tombent de la table de leurs Maîtres. Le Compilateur du *Carpentariana*, parmi le fatras dont il a grossi cette Collection, l'a surtout farcie de mauvais vers (qui ne sont pas même de M. Charpentier), & de beaucoup d'autres lambeaux qui ne méritent que les ténèbres & l'oubli (1).

---

(1) On prétend que M. Charpentier est Auteur d'une Comédie intitulée *La Résolu-*

Mais si ce Recueil n'est pas un monument brillant & durable du génie & du goût de notre Académicien, il renferme au moins quelques traits honorables à son caractère. On y voit que son ame étoit douce & honnête; qu'ayant été plus d'une fois en butte à la satire & même aux outrages, il étoit sans ressentiment & sans fiel; qu'il oublioit aisément les injures, & jamais l'amitié ni les bienfaits; qu'enfin, s'il n'eut pas des talens rares, il eut des vertus plus rares encore, & qu'il mérite d'être proposé comme un modèle de sagesse & de conduite à tant d'Hommes de Lettres, que la haine & l'impétuosité de la vengeance ont si souvent entraînés dans des écarts, plus nuisibles à leur gloire que les vaines attaques de leurs ennemis.

---

*tion pernicieuse*, en cinq Actes, qui ne fut ni représentée, ni imprimée. On ajoute qu'elle étoit; il n'y a pas long-temps, en manuscrit dans le cabinet d'un Bibliomane. Il y a toute apparence que cette Piece a très-bien fait de ne sortir de son obscurité, ni du vivant de l'Auteur, ni après sa mort.





---

 NOTES *sur l'article* DE M. CHARPENTIER.

(a) CETTE Piece de Benferade contenoit les portraits, pour la plupart assez peu flatteurs, des quarante Académiciens vivans en 1684, à la réception de Thomas Corneille; elle fut prononcée ce jour-là par l'Auteur même en présence du Public: cette liberté, ou plutôt cette licence, paroitroit bien étrange aujourd'hui; la Compagnie & l'Assemblée même seroient blessées, non seulement du plus léger trait de satire contre le moindre des Académiciens; mais de tout ce qui pourroit donner lieu à quelque application maligne, même contre l'intention de l'Auteur. On a vu dans ces derniers temps plus d'un exemple de ces sortes d'applications, que nous serions bien fâchés de rappeler ici, même pour repousser des imputations de malice, dont quelques-uns de nos Confrères ont été très-injustement chargés.

La satire de Benferade (car on ne

peut guere lui donner d'autre nom) fut comparée dans le temps à la *Requête des Dictionnaires* du savant Ménage, autre Piece non moins satirique contre l'Académie en général, & tous ses Membres en particulier. Il est vrai que Ménage n'étoit point de l'Académie; lorsqu'il se permit cet Ouvrage, qui même lui en ferma pour jamais les portes. Un Académicien de ses amis osa dire alors, qu'au lieu de l'exclure de la Compagnie pour avoir fait une pareille Piece, il falloit au contraire se hâter de l'y recevoir, comme on condamne un homme qui a déshonoré une fille à l'épouser. L'Académie sembla pourtant à la fin oublier son ressentiment, & parut vouloir adopter, sur la fin de ses jours, l'Auteur de la *Requête* qui l'avoit tant blessée. Mais, contre son attente, Ménage, qui vingt ans plus tôt eût été touché de cette faveur, se montra pour lors très-peu empressé de l'obtenir. » Ce ne seroit plus, disoit-il, qu'un mariage *in extremis*, » qui ne seroit honneur ni à l'un ni » à l'autre &.

(b) L'Ouvrage du P. Vavasseur contre le genre *burlesque*, a pour titre: *De Ludicra Dictione*. Ce mot *Ludicra* ne répond que très-imparfaitement en latin à ce que nous appelons *burlesque* en françois ; mais les expressions impropres sont le partage indispensable des Latinistes modernes. L'Auteur de ce Livre n'y ayant trouvé qu'une seule faute qui lui parût mériter d'être corrigée, consulta le P. Sirmond son Confrere ; pour savoir s'il mettroit *erratum* au lieu d'*errata*. *Donnez-moi votre Livre*, lui dit le P. Sirmond, *j'y trouverai une seconde faute, & vous mettrez errata*. Ce P. Vavasseur, critique sévère, sur-tout des vivans, & Poëte Latin très-présomptueux, s'étoit rendu si odieux à tout le Parnasse de son temps, que Santeuil, qui lui fit une Epitaphe, fut obligé de s'en justifier auprès des Jésuites mêmes. Le célèbre Ducange ayant donné son savant Glossaire de tous les mots de la basse latinité, Ouvrage d'une Littérature peu élégante, mais utile au moins pour l'Histoire du moyen âge, le P. Vavasseur, qui s'étoit toujours piqué de la latinité la plus pure, disoit avec

tion littérale, sans aucun terme barbare ou impropre, & dont néanmoins la première est détestable, la seconde froide & sèche, & toutes deux sans harmonie & sans grace :

*quisquis es, ecce tuus Dominus; fuit, aut erit, aut est,*

ou bien

*Herum ecce, quisquis es, tuum;*  
*Fuit, vel est, vel mox erit.*

On peut remarquer ici que l'article *le*, qui seroit languir l'inscription françoise, la *Victoire les taindra*, fait au contraire ici, par sa répétition, une des beautés de l'inscription françoise à l'Amour, & manque à l'inscription latine; tant il est vrai qu'on ne peut établir en cette matière presque aucune règle générale de goût & de style, & que les circonstances changent tout.

(e) Vigneul Marville, dans ses *Mélanges de Littérature*, fait une liste lamentable des Gens de Lettres qui ont été malheureux. » Urbain VIII, » dit-il, fonda à Rome un Hôpital » pour servir de retraite à de pauvres » Gentilshommes sur la fin de leurs

DE CHARPENTIER. 157

» jours. Il seroit à fouhaiter qu'on en fit  
 » un pareil pour les Gens de Lettres  
 » qui meurent de faim. Homere , pau-  
 » vre & aveugle , alloit par les car-  
 » refours & les places publiques , ré-  
 » citant ses vers pour avoir du pain.  
 » Plaute gagnoit sa vie à tourner la  
 » meule. Xilander , savant Grec , ven-  
 » doit pour un peu de soupe ses notes  
 » sur Dion Cassius. Alde Manuce étoit  
 » si pauvre , qu'il se rendit insolvable  
 » pour avoir emprunté seulement de  
 » quoi transporter sa Bibliotheque de  
 » Venise à Rome , où il étoit appelé.  
 » Jean Bodin , Lelio Gregorio Giral-  
 » di , Louis Castelvetro , l'Archevêque  
 » Ufferius , sont morts pauvres. Agrippa  
 » mourut à l'Hôpital ; & on dit que  
 » Michel Cervantes est mort de faim.  
 » Le Tasse étoit réduit à une si grande  
 » indigence , qu'il fut contraint d'em-  
 » prunter à un ami un écu pour sub-  
 » sister durant une semaine ; & de  
 » prier sa chatte , par un joli Sonnet ,  
 » de lui prêter , durant la nuit , *la lu-  
 » miere de ses yeux* , n'en ayant point  
 » d'autre pour écrire ses vers. Le Car-  
 » dinal Bentivoglio traîna dans la pau-  
 » vreté une vieilleffe languissante , ven-

» dit son Palais pour payer ses dettes ;  
 » & mourut enfin , laissant à peine de  
 » quoi se faire inhumer. Notre savant  
 » Historiographe , André Duchefne ,  
 » étoit obligé , pour vivre , d'écrire à la  
 » hâte de mauvais Ouvrages , auxquels  
 » il se gardoit bien de mettre son nom.  
 » Vaugelas , pour éviter la poursuite  
 » de ses créanciers , se tenoit caché  
 » dans un petit coin de l'Hôtel de  
 » Soissons. Du Ryer faisoit ses Tra-  
 » ductions à la hâte , pour tirer de son  
 » Libraire de quoi subsister avec sa fa-  
 » mille. Bayle prétend que ce Libraire  
 » lui achetoit ses Ouvrages à la feuille ,  
 » les grands vers à cent sols le cent ,  
 » les petits à cinquante ; & qu'une des  
 » filles de cet Académicien traversoit  
 » tout Paris à pied , pour aller porter à  
 » l'Imprimeur l'Ouvrage de son pere ,  
 » & en recevoir une très-modique ré-  
 » tribution «. Vigneul Marville finit  
 ce triste détail par renvoyer ses Lec-  
 teurs au Livre qui a pour titre , *De*  
*Infortunio Litteratorum*, où l'on trouve,  
 dit-il, un grand nombre de faits affli-  
 geans sur ce sujet. La liste pourroit  
 en être fort augmentée de nos jours ;  
 Dufreny , l'Abbé Pellegrin , l'Abbé

d'Alainval, Delille, Auteur de *Timon le Misanthrope*, & cent autres sont morts dans la misère, & ont été inhumés aux dépens de leurs amis, ou de la charité de leur Paroisse.

Mais, en offrant aux Gens de Lettres ce *tableau* affligeant de l'infortune de leurs semblables, il seroit juste aussi de leur présenter le Catalogue rassurant, quoique bien moins étendu, des Ecrivains à qui leurs Ouvrages & leurs talens ont procuré une fortune honnête, quelquefois même l'opulence. Il ne seroit pas moins nécessaire d'examiner si la plupart de Gens de Lettres malheureux ne l'ont pas été par leur faute; si le dérèglement de leur conduite, ou quelque défaut de leur caractère n'a pas été la véritable cause des maux dont ils se sont plaints, & qu'il ne faudroit plus alors attribuer aux Lettres, mais à leur personne. La question intéressante *des avantages & des inconvéniens de la profession d'Homme de Lettres*, mériteroit bien d'être proposée par quelqu'une de nos Académies.



**ELOGE**





É L O G E  
D' A R M A N D  
DU CAMBOUT,  
DUC DE COISLIN,

Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, & Lieutenant-Général de ses Armées, né à Paris le premier Septembre 1635, reçu à la place de CLAUDE DE L'ÉTOILE, le premier Juin 1652, mort le 16 Septembre 1702.

*ET son fils PIERRE DU CAMBOUT, Duc de Coislin, Pair de France, né en 1664, reçu à la place de son pere, le 11 Décembre 1702, mort le 7 Mai 1710.*

**L**E Marquis de Coislin (car il ne fut Duc & Pair de France que depuis son entrée dans la Compagnie) avoit

pour aïeul maternel le Chancelier Seguier. Ce Magistrat , dont la mémoire est si chere aux Lettres (1), devenu Protecteur de l'Académie après la mort du Cardinal de Richelieu , voulut que son petit-fils le Marquis de Coislin , qui étoit aussi petit-neveu du Cardinal , fût Membre de la Société Littéraire qui devoit tant à ces deux Ministres. Le nouvel Académicien étoit digne de cette place par son amour pour les Lettres , & par la considération qu'il témoignoit à ceux qui les cultivent. Il se déroboit avec joie à ses autres occupations , pour pouvoir se

(1) Le Chancelier Seguier aimoit encore plus les Livres que les Lettres. On ne pouvoit mieux lui faire sa cour qu'en lui présentant un Ouvrage , sur-tout s'il avoit plus d'un volumé. *Je crois*, disoit-il, *que le vrai secret de me corrompre, seroit de me donner des Livres.* Bien des hommes en place seroient inaccessibles à ce moyen de corruption. *Un pauvre Abbé*, disoit le Pape Benoît XIV, *m'ayant demandé, lorsque j'étois jeune, s'il avoit fait un grand mal de prendre des Livres doubles chez des riches qui ne lisoient jamais, je n'eus pas le courage de décider la chose en bon Casuiste, tant j'avois alors de passion pour les Livres.*

trouver avec eux : *Je n'oublierai rien*, dit-il dans son Discours de réception, *pour faire en sorte qu'au défaut de mes paroles, mes actions soient pour vous autant de remerciemens ; & je suivrai l'exemple de ceux qui, par une juste reconnoissance, couronnoient les fontaines dans lesquelles ils avoient puisé.* Il a transmis ces sentimens à son illustre Maison, comme une partie précieuse de son héritage. Aussi a-t-il été successivement remplacé dans l'Académie par deux de ses enfans, Pierre du Camboût, Duc de Coislin, & Henri-Charles du Camboût, Evêque de Metz ; qui l'un & l'autre se sont montrés dignes de succéder parmi nous à leur respectable père. La Compagnie est trop éclairée sur ses véritables intérêts, pour ne pas sentir combien il seroit dangereux que les places qu'elle accorde devinssent une espece de survivance ou d'héritage ; elle a cru néanmoins pouvoir sans conséquence déroger en quelques occasions à une si sage maxime ; & l'exception qu'elle a faite pour MM. de Coislin, doit être regardée par eux comme un titre honorable de noblesse académique. Mais en gé-

#### 164 ELOGE DU CAMBOUT.

néral, les Sociétés Littéraires, qui ne doivent ouvrir leurs portes qu'aux talens, & aux talens les plus dignes, ne sauroient être trop réservées sur ces sortes d'exceptions, dont la fréquence entraineroit infailliblement la décadence de ces Compagnies : elles ont besoin de motifs puissans, & sur-tout approuvés par la voix publique, pour donner aux enfans les places des peres ; & tous ceux qui composent les Académies, devroient penser sur ce point comme l'un d'entre eux, qu'un Confrere sollicitoit vivement pour son fils : cette sollicitation ne l'empêcha pas de donner son suffrage à un candidat dont les titres lui paroissoient mieux fondés : *J'ai cru, dit-il, devoir la préférence à celui qui a pour pere ses propres Ouvrages.*





É L O G E  
DE CHARLES  
PERRAULT,

*NÉ à Paris le 12 Janvier 1628 ,  
reçu à la place de JEAN DE MON-  
TIGNY , Evêque, de Léon, le 23  
Novembre 1671, mort le 16 Mai  
1703.*

**P**IERRE PERRAULT son pere, Avocat au Parlement, homme vertueux, qui aimoit les Lettres , & qui connoissoit toute l'étendue des devoirs sacrés d'un pere , s'occupoit beaucoup de l'éducation de ses enfans , dont Charles Perrault étoit le dernier. On le mit, dès l'âge de huit ans , au Collège de Beauvais , où il brilla dans ses Classes. Il aimoit passionnément les vers, & en faisoit quelquefois de si bons , au moins

pour son Régent , que ce Maître lui demandoit , avec un air de connoisseur , qui les lui avoit donnés. Le Versificateur novice étoit destiné à trouver un jour dans Despréaux un Aristarque plus sévère. Il prouva ( & cet exemple n'est pas rare , sur-tout parmi les Poètes ) que si la passion pour un Art indique souvent des dispositions à s'y distinguer , elle n'en est pas toujours l'annonce infallible ; que l'esprit peut se tromper , ainsi que les sens , en prenant une faim imaginaire & factice pour un besoin réel de la Nature ; & que s'il est quelquefois , comme le prétend un Philosophe moderne , des *méprises de sentiment & de tendresse* (1) , il en est aussi de talent & de génie.

La Philosophie , même purement contentieuse , eut encore plus d'attrait pour Charles Perrault que l'étude des Belles-Lettres ; il aimoit tant à disputer , que les jours de congé , si chers à la jeunesse des Colléges , lui paroif-

---

(1) Voyez dans le Livre de l'Esprit , le Chapitre des *méprises de sentiment*.

soient des jours morts : cette Philosophie qu'il chériffoit en étoit pourtant bien indigne ; ce n'étoit encore que la détestable scholastique , qui a régné si long-temps à la honte de la raison , & qui de nos jours même ne lui a pas entièrement cédé le terrain , malgré le mépris où sont tombées les sottises dont elle se nourrit. Mais cette scholastique fournissoit une sorte de pâture à l'esprit du jeune Ecolier , avide de s'exercer , même sur des chimères , & plus fait pour les choses de raisonnement que pour celles de goût.

Une querelle qu'il eut avec son Régent le força de quitter le Collège , mais ne le fit pas renoncer à ses études ; elles n'en devinrent au contraire que plus sérieuses & plus solides. Il s'affocia avec un de ses amis à peu près du même âge ; ils lisoient ensemble les bons Auteurs , ils en faisoient des extraits , & quelquefois même osoient en risquer la critique , voulant dès-lors ne rendre aux grands Ecrivains qu'un hommage raisonné , & , s'ils le pouvoient , raisonnable. Charles Perrault à plus d'une fois avoué que cette

seconde éducation qu'il s'étoit donnée; lui avoit été sans comparaison plus utile que la première. Ce qu'on apprend seul & sans secours, est toujours ce qu'on fait le mieux; & peut-être ne sait-on parfaitement que ce qu'on apprend de la sorte. Combien d'Hommes illustres en tout genre n'ont eu d'autre Maître qu'eux-mêmes, & n'en ont été que plus grands?

Le burlesque, si justement avili depuis, étoit alors fort à la mode, & presque en honneur. Nos deux jeunes gens, qui n'avoient pas encore le goût assez formé pour sentir toute l'insipidité de ce malheureux genre, s'amuserent à mettre en vers burlesques le sixième Livre de l'Enéide. Ils firent encore un autre Ouvrage de cette espèce, qui même fut imprimé; mais qui, pour leur honneur, est tombé dans l'oubli, & dont nous apprendrions en pure perte le titre à nos Lecteurs. Charles Perrault avoit trop de lumières, sur-tout quand les réflexions eurent mûri ses idées, pour attacher le moindre prix à cette bizarre production de sa jeunesse; mais il assuroit, en essayant de jeter un ridicule sur les partisans  
fanatiques



fanatiques de l'antiquité, qu'il ne leur manquoit que d'avoir trouvé dans quelque Poète de deux mille ans la fiction qui faisoit la base de son Ouvrage, pour la célébrer comme un effort de génie (1).

Ses études achevées, il fut reçu Avocat, & plaida deux Causes avec assez de succès, pour que les Magistrats désirassent de le voir s'attacher au Barreau. Mais bientôt M. Colbert, qui connut son mérite, l'enleva à la Jurisprudence. Il le choisit pour tenir la plume dans une petite Académie composée de quatre ou cinq Hommes de Lettres qui s'assembloient chez lui deux fois la semaine : ce fut le berceau de la savante Compagnie dont nous avons déjà parlé dans l'article de M. Charpentier, & qui est devenue depuis si célèbre sous le nom d'*Académie des*

---

(1) Cette fiction étoit qu'Apollon avoit inventé la *grande Poésie* (langage des Dieux), comme fils de Jupiter; la *Poésie pastorale*, comme Berger du Roi Admette; & la *Poésie burlesque* (langage du Peuple), comme Maçon du Roi Laomédon. L'idée, comme l'on voit, n'étoit pas merveilleuse; mais l'exécution étoit encore au dessous.

*Inscriptions & Belles-Lettres.* La petite Académie travailloit aux Médailles & aux Devifes que M. Colbert lui demandoit au nom du Roi ; & celles que Charles Perrault propofoit, étoient prefque toujours préférées. Il avoit fingulièrement le talent de ce genre de compofition , qui demande plus de qualités dans l'efprit qu'on ne penfe, & des qualités même que la Nature joint enfemble affez rarement ; une imagination tout à la fois féconde & fage ; la fimplicité jointe à la noblèffe, & la précifion à l'abondance ; une mémoire heureufe , & en même temps un jugement sûr , pour appliquer finement & à propos les plus beaux traits des Anciens aux événemens modernes ; enfin, la connoiffance réunie des Beaux-Arts, de l'Antiquité , & des convenances actuelles ou locales. On ne doit donc pas être étonné que parmi tant de Médailles & d'Inscriptions, la plupart ou triftement infipides , ou ridiculement faftueufes , il y en ait peu qui méritent d'être citées ; elles font fi rares, qu'on peut les regarder comme une efpece de bonne fortune pour ceux qui les trouvent , encore cette bonne

fortune n'arrive-t-elle qu'à ceux qui la méritent. Nous pouvons mettre au nombre de ces heureuses Devises, celle de la Médaille frappée à l'occasion du logement donné par le Roi à l'Académie Françoise dans le Louvre même, Cette Devise étoit *Apollo Palatinus*; allusion ingénieuse au Temple d'Apollon, bâti dans l'enceinte du Palais d'Auguste (1). Il est d'autant plus juste de rappeler ici cette Médaille, que non seulement Charles Perrault en fut l'Auteur, mais que la Compagnie lui fut redevable du logement qu'elle obtint. Elle reçut cette grace du Monarque dans le même temps où le Roi voulut bien se déclarer son *Protecteur*. Ce titre, porté jusqu'alors par le Cardinal de Richelieu & le Chancelier Seguier, étoit trop grand, osons le dire à l'honneur des Lettres, pour tout autre que pour le Souverain. M. Colbert, éclairé par les sages conseils de Charles Perrault, fit sentir au Roi que la protection due au génie est un des plus nobles apanages de l'autorité suprême, & ne doit point lui être enlevée par

---

(1) Voyez la Note (a).

un simple sujet , suffisamment honoré , quelque grand qu'il puisse être , d'appuyer les Lettres de son crédit auprès du Prince , d'en favoriser les progrès , & de connoître le prix de ceux qui les cultivent. Tel est sur-tout un des principaux devoirs des hommes en place , que le Monarque honore de sa confiance ; puissent-ils ne le jamais oublier !

Les Lettres eurent bientôt à Charles Perrault une obligation encore plus signalée que celle d'habiter le Palais des Rois. Il procura l'établissement de l'Académie des Sciences , qui d'abord eut la même forme que l'Académie Françoisse , l'égalité parfaite entre ses Membres , & qui auroit dû conserver cette forme ; la seule convenable à une Société Littéraire. Claude Perrault , frere de Charles , homme d'un mérite rare , & que tous les traits de Despréaux n'ont pu réussir à rendre ridicule , eut beaucoup de part à cet établissement si utile. Il fut un des premiers & des plus dignes Membres de l'Académie naissante ; il se donna pour Confreres les Huyghens , les Roëmer , les Cassini , les Mariottes , les Roberval , & beaucoup d'autres Hommes

illustres, dont le mérite & la célébrité ont été dignement soutenus par leurs Successeurs, sans néanmoins en être effacés (1).

A peine l'Académie des Sciences fut-elle établie, que M. Colbert fit un fonds de cent mille livres par an, pour être distribuées par ordre du Roi aux Hommes de Lettres célèbres, soit de France, soit des pays étrangers. Charles Perrault eut encore beaucoup de part au projet de ces gratifications, & à la distribution qui s'en fit. Elle s'étendit par toute l'Europe & jusqu'au fond du Nord; des pensions plus ou moins considérables, accompagnées de lettres encore plus flatteuses, venoient pénétrer la retraite obscure d'un Savant, quelquefois ignoré dans sa patrie même, & qui s'étonnoit d'être connu à Versailles, & encore plus d'y être récompensé. Il est vrai que ces pensions ne furent ni exactement, ni long-temps payées; il est vrai même que Colbert, tandis qu'il alloit chercher le mérite jusque chez nos ennemis, privoit des bienfaits du Roi, malgré les représen-

---

(1) Voyez la Note (b).

tations de Charles Perrault , le bon La Fontaine dans son indigence , & l'en privoit pour le punir d'une action honnête , d'avoir déploré en vers touchans la disgrâce du malheureux Fouquet son bienfaiteur , dont Colbert étoit l'ennemi. Il est vrai enfin , qu'on auroit pu mettre , à quelques égards , plus de discernement & de lumieres dans cette répartition de graces , & ne pas confondre avec les talens éminens plusieurs talens médiocres (1). Mais , malgré ces injustices de détail , que les Souverains sont si exposés à commettre dans le bien même qu'ils font , les pensions ainsi répandues par Colbert ont peut-être plus contribué à porter le nom de Louis XIV aux extrémités du Monde , que tout ce qu'il a fait d'ailleurs de grand & de mémorable. Tant de bienfaits inattendus , distribués avec éclat & offerts avec grace , intéresserent tout à coup dans l'Europe mille bouches à célébrer le Monarque ; & ces bouches étoient celles qui , pour leurs contemporains & pour la postérité , sont les interpretes de l'estime ou de la

---

(1) Voyez la Note (c).

centure publique : utile leçon pour les Princes qui ne peuvent ni se montrer insensibles à la gloire sans renoncer aux grandes actions dont elle est le prix, ni être assurés de l'obtenir qu'en se rendant favorables ceux qui en sont les dispensateurs.

M. Colbert, qui goûtoit de plus en plus l'esprit & le caractère de Charles Perrault, le chargea bientôt d'un emploi important de confiance. Ce Ministre, Surintendant des Bâtimens, lui en donna le *Contrôle général*. Il se conduisit dans cette place avec le désintéressement d'un homme de bien, l'intelligence d'un homme instruit & éclairé, & la sagesse d'un homme d'esprit, qui connoissoit tout l'amour-propre des hommes en place. Il informoit Colbert de tout, l'instruisoit de tout sans paroître l'instruire, & presque sans que Colbert s'en doutât, & il le mettoit en état de se parer auprès du Roi de toutes les connoissances qu'il avoit puisées dans ces entretiens secrets. Charles Perrault fut plus avisé que ce Ministre d'un Roi d'Espagne, qui, au sortir d'une conversation où il eut le malheur de laisser voir sa supériorité à son Maître,

dit en confidence à un de ses amis : *Je suis perdu , & je vais demander mon congé ; j'ai eu la sottise de laisser voir au Roi que j'en savois plus que lui . . . .* Un homme de mérite , ami de Perrault , & attaché à un autre Ministre que Colbert , se plaignoit de ce que le Ministre ne sentoit pas tout ce qu'il valoit : *Croyez , lui dit Perrault , que c'est tant mieux pour vous.* Ce même Colbert , vieux & adroit adulateur , employoit , à l'égard de Louis XIV , la même finesse dont il ne s'appercevoit pas que Perrault usoit avec lui. Il disoit à Seignelai son fils , homme de beaucoup de talent , mais jeune & vain : *Sois sûr d'être déshérité , si jamais le Roi vient à se douter qu'il a moins d'esprit que toi. Mon fils , fais-toi petit ,* disoit Parménion à Philotas ; & c'étoit à la Cour d'Alexandre que le guerrier courtisan tenoit ce discours. Qu'auroit-il dit à la Cour de tant de Souverains ; qui , n'étant pas des *Alexandre* , ont bien plus besoin que ce Prince de voir tout ce qui les entoure se rapetisser devant eux (1) ?

---

(1) Voyez la Note (d).



La place de *Contrôleur des Bâtimens*, donnée à Charles Perrault, procura aux Arts une nouvelle faveur; ce fut l'établissement des Académies de Peinture, de Sculpture & d'Architecture. L'émulation qui en résulta parmi les Artistes, encouragea Colbert à presser la construction du Louvre, que tous les Arts furent invités à embellir; monument digne d'un grand Roi, mais qui ne put être fini avant la mort du Ministre, & qui le sera lorsqu'il plaira à la Providence de faire renaître un Colbert parmi nous. Ce fut alors que Claude Perrault, dont le génie, aussi noble que vaste, étoit également propre aux Arts & aux Sciences, donna le dessin de cette belle façade du Louvre qui n'a rien de supérieur dans les chef-d'œuvres de l'Italie ancienne & moderne, & que l'envie a tâché d'enlever à son Auteur, mais qui lui est restée malgré l'envie.

Si on réunit sous un même point de vue tant de services rendus par Charles & Claude Perrault, aux Lettres, aux Sciences, aux Arts, & par conséquent à la partie de la Nation qui désiroit & méritoit d'être éclairée, on

conclura peut-être que cette famille de simples Citoyens, tant vexée par des satires, n'a guere moins fait pour la gloire de son Roi, que si elle eût été décorée des places les plus éminentes. Mais c'est le sort du mérite modeste & sans pouvoir, d'éprouver l'injustice de ses Contemporains, & de n'en être pas toujours dédommagé par la Postérité.

Le crédit dont jouissoit Charles Perrault, & la reconnoissance que les Lettres lui devoient, lui avoient ouvert, dès l'année 1671, les portes de l'Académie Françoise. Il y fit, le jour de sa réception, un discours de remerciement, dont cette Compagnie fut si contente, qu'elle prit la résolution de rendre publiques à l'avenir les réceptions de ses Membres. Il est vrai qu'elle se fit un devoir trop gênant d'affujettir ces réceptions à des formules de complimens & d'éloges depuis long-temps usés & monotones, & dont il faut espérer qu'elle osera enfin s'affranchir un jour.

La faveur des Grands est rarement durable, & pour l'ordinaire l'est d'autant moins qu'elle est mieux méritée. Charles Perrault, très-capable de re-

connoissance , mais incapable de bassesse , ne pensoit pas que l'avilissement dût être le prix des bienfaits , & auroit cru , par l'abjection d'un esclave , dégrader son bienfaiteur même ; il esuya de la part de Colbert des mortifications qui le forcerent à se retirer. Le Ministre ne fut pas long-temps à s'appercevoir combien Perrault lui manquoit ; il fit des tentatives pour le regagner , mais il n'étoit plus temps : Perrault , instruit par l'expérience , préféra son repos & la liberté à de nouveaux honneurs & de nouveaux orages ; il alla s'enfermer dans une maison qu'il avoit au fauxbourg Saint-Jacques , & qui étant proche des Colléges , lui donnoit plus de facilité pour veiller à l'éducation de ses fils ; car il en avoit deux , dont il vouloit être le Précepteur , comme son pere avoit été le sien. Il éprouva dans les douceurs de ce nouveau genre de vie , combien les plaisirs purs , goûtés par un pere au sein de sa famille , sont préférables aux illusions de la faveur & aux chimeres de la vanité.

Après la mort de Colbert , il reçut un nouveau dégoût. Louvois le raya de

la petite Académie des Médailles ; & le Ministre n'aimoit pas Colbert , & la haine qu'il portoit au Protecteur reflua sur le protégé , qui ne l'étoit plus : c'est ainsi que beaucoup d'hommes puissans se sont vengés de leurs rivaux ou de leurs ennemis sur ceux qui ne pouvoient l'être ; & nous avons vu il n'y a qu'un moment , que Colbert même ne fut pas exempt de cette petiteffe , dans l'injustice qu'il eut le malheur de faire éprouver à La Fontaine.

Heureusement pour Perrault , les Lettres qu'il avoit tant aimées & qui lui devoient tant , firent la consolation & la douceur de sa retraite. Il employa le loisir dont il jouissoit , à la composition de différens Ouvrages ; il fit entre autres son *Poëme sur le Siècle de Louis le Grand* , & son *Parallele des Anciens & des Modernes*. On fait la guerre longue & violente que ce Poëme & cet Ouvrage exciterent entre Despréaux & l'Auteur. Le plus grand tort de Perrault , fut d'avoir censuré les Anciens en mauvais vers , & d'avoir par-là donné beaucoup d'avantage à Despréaux , dont la Poésie étoit le

principal & le redoutable domaine. Que penser, par exemple, des deux premiers vers du *Poëme de Louis le Grand*, qui n'invitent pas à lire les autres ?

La docte Antiquité fut toujours vénérable ;  
Mais je ne crus jamais qu'elle fut adorable (1).

Ne vaudroit-il pas mieux avoir tort en beaux vers, que d'avoir raison en vers pareils ? ou plutôt n'a-t-on pas toujours tort avec de tels vers ? La partie eût été plus égale, si les deux Adversaires n'eussent combattu qu'en prose. On peut voir, dans le Recueil des Œuvres de Despréaux, une lettre que Perrault lui adressa au plus fort de cette guerre, & contre laquelle la prose du grand Poëte, un peu dure & pesante, a bien de la peine à se

---

(1) Quelques Critiques ont rapporté ce dernier vers de la manière suivante :

Je ne la trouve pas cependant adorable.

Mais il étoit déjà assez mauvais de la façon de l'Auteur, pour qu'on ne cherchât pas à le rendre plus mauvais encore.

soutenir , malgré tout le talent de l'Auteur pour le sarcasme & l'ironie. La lettre de Perrault , quoique remplie de reproches , pour la plupart assez mérités par son Adversaire , est un modele d'honnêteté & de finesse ; cette modération le venge bien mieux que n'auroit fait une satire amere : il n'est point d'Homme de Lettres à qui la même conduite n'ait réussi en pareil cas ; & on ne peut trop s'étonner qu'elle soit si rare parmi eux , malgré le succès infallible qui en est la récompense. Quant au fond de la dispute , les deux Adversaires , comme dans la plupart des querelles , ont alternativement tort & raison ; Perrault , trop peu versé dans la Langue Grecque , trop exclusivement frappé des défauts d'Homere , n'est pas assez sensible aux beautés supérieures de ce grand Poëte , & ne fait pas assez de grace à ses écarts en faveur de son génie : Despréaux , sans cesse à genoux devant son idole , la défend quelquefois aussi mal , & presque toujours aussi durement que les Héros de l'Illiade s'insultent les uns les autres. On auroit pu

lui répondre , comme a fait M. Thomas aux fanatiques de Bossuet (1), ce que disoit Henri IV à un Ambassadeur Espagnol qui justifioit le Roi son Maître de quelque foiblesse qu'on lui reprochoit : *Est-ce que votre Maître n'est pas assez grand pour avoir des défauts ?* Mais l'inflexible défenseur d'Homere ne pardonnoit rien , quand il s'agissoit des intérêts de son Auteur chéri. On peut en juger par le sang froid avec lequel il a traduit , dans une de ses remarques sur Longin , un passage bien étrange de Vitruve au sujet de Zoïle. Après avoir dit que ce mauvais Critique récita au Roi Ptolémée Philadelphie l'Ouvrage où il déchiroit Homere long-temps après sa mort , Vitruve ajoute : *Les uns disent que Ptolémée le fit mettre en croix , d'autres qu'il fut lapidé , & d'autres qu'il fut brûlé tout vis à Smyrne. Mais de quelque façon que cela soit , IL EST CERTAIN QU'IL A BIEN MÉRITÉ CETTE PUNITION , puisqu'on ne peut pas la mériter POUR UN CRIME*

---

(1) Voyez l'Essai de M. Thomas sur les Eloges.

PLUS ODIEUX, que celui de *REPRENDRE UN ÉCRIVAIN QUI N'EST PAS EN ÉTAT DE RENDRE RAISON DE CE QU'IL A ÉCRIT*. Indépendamment de l'absurdité de cette maxime, Vitruve, comme le remarquoit très-bien Charles Perrault, ne faisoit pas attention qu'en parlant ainsi ; il condamnoit la sévérité cruelle dont il accabloit lui-même en ce moment le malheureux Zoïle, que la mort avoit mis depuis long-temps hors d'état de se défendre. Quoi qu'il en soit, on est bien tenté de croire que le Satirique inexorable, qui a transcrit ce passage si sérieusement & avec une forte d'approbation, auroit fait un mauvais parti à Charles Perrault, s'il eût été chargé de lui infliger quelque peine pour ses blasphêmes contre le Prince des Poètes ; tant l'intolérance & le fanatisme paroissent inséparables de toute espece de culte superstitieux. Charles Perrault rapprochoit ce trait de Vitruve, d'un autre trait aussi ridicule & moins connu, celui du Médecin *Serenus Sammonicus*, qui, enthousiasmé du quatrième Livre de l'Illiade, ordonnoit, pour remede de la fièvre quarte ; d'ap-



pliquer sur la tête des malades ce quatrième Livre, dont la chaleur brûlante, selon lui, étoit capable d'opérer la guérison en fondant les humeurs (1).

L'humeur de Despréaux contre son Antagoniste, refluoit jusque sur l'Académie, qui auroit dû, selon lui, faire subir à l'Hérésiarque une punition exemplaire ; mais qui, se bornant à rendre aux Anciens l'hommage qui leur est dû, croyoit devoir laisser à ses Membres la liberté de les apprécier à leurs risques & périls. L'implacable vengeur de l'Iliade prétendoit que la Compagnie, en ne fermant pas la bouche à Charles Perrault, en lui laissant même ses portes ouvertes, opinoit plus scandaleusement que lui contre les Anciens, & *sur-tout*, disoit-il, *contre le bon sens*, à qui elle en vouloit comme à un ancien, beaucoup plus ancien qu'Homere & Virgile ; il ajoutoit dans l'impétuosité de sa colere, qu'il falloit changer la devise de l'Académie, & mettre à la place une troupe de singes qui se miroient dans une fontaine, avec ces mots, *sibi pulchri, charmans pour*

---

(1) Voyez la Note (e).

*eux seuls.* L'Académie ne fit que rire de ces incartades poétiques, & donna du moins au Satirique l'exemple du sang froid, qu'il est un peu fâcheux de perdre pour de pareils objets (1).

On assure que le fiel de Despréaux contre l'Auteur du *Poème de Louis le Grand*, avoit une cause secrète, plus puissante que son dévouement pour les Anciens; il étoit piqué, dit-on, de ce qu'en célébrant, dans ce Poème; le grand Corneille, qui en étoit bien digne, on avoit affecté de ne pas dire un mot de l'Auteur de *Phédre* & d'*Iphigénie*. Il y a quelque apparence que Despréaux n'étoit guere plus sa-

(1) On accusa le Versificateur latin Gilles Ménage, qui s'en défendit beaucoup, d'avoir fait, contre le Poème de Charles Perrault, une Epigramme en vers hendécasyllabes, qui finissoit par le vers de Catulle,

*O Saclum inspiens & inficetum!*

(Siècle sans raison & sans goût!)

allusion (que l'Auteur croyoit bien maligne) au titre de l'Ouvrage de Perrault (*le Siècle de Louis le Grand*); c'étoit employer, tant bien que mal, les armes des Anciens pour venger leur cause.

ne fait du silence qu'on avoit gardé à son égard dans ce Poëme , où l'on n'avoit pas dédaigné de citer les *Godéaux* & les *Tristans*. Mais l'amour-propre du Satirique, dans le mécontentement qu'il affichoit , se cachoit prudemment derrière son amitié pour Racine , & peut-être se méprenoit lui-même en se cachant de la sorte. Si le grand Poëte , en cette circonstance , se montra un peu trop sensible , son Adversaire s'étoit montré fort injuste. Oter Despréaux & Racine au Siècle de Louis le Grand , c'est ôter au Siècle d'Auguste Horace & Virgile.

L'inimitié des deux Académiciens étoit de plus ancienne date que l'époque de la querelle sur les Modernes. Charles Perrault & ses freres , amis des Ecrivains que Despréaux avoit le plus maltraités , ne se bornoient pas à désapprouver , par un silence prudent , les traits qu'il lançoit à ces Ecrivains ; ils s'expliquoient avec liberté sur le Satirique , qui , de son côté , ne les ménageoit pas. Nous ne devons pas omettre à cette occasion un trait de Perrault , qui lui fait beaucoup d'hon-

neur. L'Académie Françoisé avoit proposé en 1671, pour le sujet du premier Prix de Poésie qu'elle donna, *l'abolition du duel*; Perrault, quelques jours avant la distribution du Prix, parla avec beaucoup d'éloges de la Pièce couronnée, dont l'Auteur, M. de la Monnoye, étoit encore inconnu. *Vous seriez bien surpris*, dit à Perrault quelqu'un de ceux qui l'écoutoient, *si la Pièce étoit de Despréaux.... Fût-elle du Diable*, répondit Perrault, *elle mérite le Prix, & elle l'aura*. On dira peut-être que ce trait n'étoit qu'un acte d'équité; mais l'équité à l'égard d'un ennemi, & d'un ennemi dont on a reçu des outrages, est un acte d'héroïsme digne de Socrate & d'Epictete. Despréaux, de son côté, comme pour se piquer d'émulation, rendoit quelque justice à Perrault, & la lui rendoit sur ses vers mêmes. » Je loue, » dit-il, jusqu'à M. Perrault, quand il » est louable : est-ce bien lui qui a fait » ces six vers que je trouve à la fin » d'une Préface de ses *Paralleles* « ?

Us devoient ces Auteurs demeurer dans leur grec,  
Et se contenter du respect

De la gent qui porte ferrule ;  
 D'un savant Traducteur on a beau faire choix ,  
 C'est les traduire en ridicule  
 Que de les traduire en françois.

Despréaux, en louant ces vers, mon-  
 troit d'autant plus de courage, que les  
 Anciens n'y sont pas traités favorable-  
 ment ; mais il croyoit que le Poëte en  
 vouloit aux Traductions de Dacier, &  
 ce trait de justice ou de satire le con-  
 soloit du reste,

Ce docte & pesant Dacier étoit un  
 des Adversaires les plus déchaînés con-  
 tre Perrault, qui s'en plaignoit un jour  
 à Fontenelle : *Comment voulez-vous,*  
 répondit le Philosophe, *que M. Da-*  
*cier vous pardonne ? En attaquant les*  
*Anciens, vous décriez une monnoie dont*  
*il a son coffre plein, & qui fait toute*  
*sa richesse.* La réflexion eût encore été  
 plus juste, si Fontenelle, après avoir  
 ainsi consolé Perrault, eût ajouté que  
 parmi plusieurs pieces fausses, la mon-  
 noie, entassée par Dacier, renfermoit  
 des lingots de l'or le plus pur, &  
 dont on connoissoit d'autant mieux le  
 prix, qu'on étoit plus riche de son pro-  
 pre fonds, Mais il est trop vrai que le

bon Dacier, en contemplant ce coffre précieux, gage de son opulence imaginaire, ne savoit guere y distinguer la fausse monnoie d'avec la bonne. Aussi Despréaux disoit-il que les Anciens avoient bien plus à se plaindre de leur Traducteur Dacier, que de leur détracteur Perrault.

Notre Académicien, outre les vers que nous venons de rapporter, en a fait encore quelques-uns qui ne sont pas indignes d'éloge. Tels sont ceux de son Poëme *sur la Peinture*, où il exprime d'une maniere assez heureuse & même assez poétique, les beautés que le temps ajoute aux tableaux.

Sur les uns, le vieillard à qui tout est possible,  
 Passoit de son pinceau la trace imperceptible,  
 D'une couche légère alloit les brunissant,  
 Y mettoit des beautés, même en les effaçant,  
 Adouciissoit les jours, fortifioit les ombres,  
 Et les rendoit plus beaux en les rendant plus sombres;  
 Leur donnoit ce teint brun qui les fait respecter,  
 Et qu'un pinceau mortel ne sauroit imiter.  
 Sur les autres tableaux, d'un mépris incroyable,  
 Il passoit, sans les voir, l'éponge impitoyable,  
 Et loin de les garder aux siècles à venir,  
 Il en effaçoit tout, jusques au souvenir.

Il ne s'en faut presque rien que ces

vers ne soient d'un Poëte ; l'image du temps qui donne aux chef-d'œuvres des grands Artistes le dernier trait de pinceau , & qui efface *jusques au souvenir des mauvais Ouvrages* , est noble & pittoresque ; un peu plus d'harmonie & d'élégance dans l'expression , eût rendu ce tableau digne des grands Maîtres (1).

Quand la querelle de Despréaux & de Perrault eut duré le temps qu'il falloit pour faire presque également tort à l'un & à l'autre ; quand les deux Adversaires furent rassasiés , l'un de reproches , & l'autre d'Epigrammes ; quand le Public commença lui-même à en être fatigué , des amis communs , qui auroient dû y songer plus tôt , s'occupèrent de réconcilier ces deux hommes , faits pour s'estimer l'un l'autre ; le premier par son rare talent , le second par son savoir & ses lumieres , & tous deux par leur probité. La réconciliation fut sincere de la part de Perrault ; il supprima même plusieurs traits qu'il réservoir encore aux Anciens , dans le Tome IV de ses Paral-

---

(1) Voyez la Note (f).

les, aimant mieux, disoit-il, se priver du plaisir de prouver de nouveau la bonté de sa cause, que d'être brouillé plus long-temps avec des hommes d'un aussi grand mérite que ceux qu'il avoit pour Adversaires, & dont l'amitié ne pouvoit trop s'acheter. Quant à Despréaux, il écrivit à Perrault, après leur raccommodement ; une lettre qu'il appeloit de *réconciliation* ; mais dans laquelle, à travers les complimens qu'il s'efforce de lui faire, il n'a pu s'empêcher de montrer encore ce reste de malignité ou de fiel, dont il est si difficile à un Satirique de profession de se défaire entièrement. Cette lettre étoit à peu près une nouvelle critique de Perrault, tant la réparation avoit la tournure équivoque. Aussi un ami de Despréaux lui disoit-il : *Je ne doute pas que nous ne soyons toujours bien ensemble ; mais si jamais, après une brouillerie, nous venons à nous raccommoder, point de réparation, je vous prie ; je crains plus vos réparations que vos injures* (1).

Nous ne parlerons point de quelques

---

(1) Voyez la Note (g).



Ouvrages de Perrault, moins considérables que les deux qui ont le plus fait parler de lui & le plus troublé son repos. Nous ne citerons que son Histoire *des Hommes illustres du Siècle de Louis XIV.* Débarassé de Despréaux, mais toujours partisan zélé de son Siècle, Perrault en célébra la gloire dans cet Ouvrage; qui fit également honneur à ses lumières & à son impartialité. On peut y désirer plus d'intérêt & de coloris, mais non plus de sincérité & de justice. L'Auteur avoue même qu'il s'est refusé les ornemens, pour donner plus de vérité à son récit, en ne louant que par le simple exposé des faits. *Je n'ai pas ignoré, dit-il, que si j'avois pu mettre plus d'éloquence dans ces Eloges, j'en aurois tiré plus de gloire; mais je n'ai pensé qu'à la gloire de ceux dont je parle. On sait que la plupart des Oraisons funebres sont plus l'éloge du Prédicateur que du défunt; & que si la réputation de l'Auteur en est souvent augmentée, celle du mort demeure presque toujours ce qu'elle étoit auparavant.* On peut donc appliquer à cet Ouvrage ce que dit Cicéron des Commentaires de César,

que, sans parure. & comme sans vêtements, ils plaisent par leur nudité même (1). Mais on n'oseroit sans doute ajouter à cet éloge ce que Cicéron ajoute à celui de César, qu'en laissant aux Ecrivains médiocres le plaisir d'orner son récit, l'Auteur en a dégoûté les Ecrivains sages (2).

Parmi les Hommes illustres dont Perrault faisoit l'éloge dans cette Histoire, il avoit mis Arnaud & Pascal, qui méritoient bien d'y avoir une place distinguée ; mais les Jésuites leurs ennemis, dont il seroit inutile aujourd'hui de dissimuler les intrigues, puisque notre Siècle en a fait justice, firent donner ordre à Perrault d'ôter ces deux noms de son Livre ; sur quoi on cita ce beau passage de Tacite, qui, parlant d'une cérémonie où l'on portoit les images de plusieurs grands Hommes, ajoute, que les images de Cassius & de Brutus effaçoient toutes les au-

(1) *Nudi sunt & recti, & venusti, omni ornatu Orationis, tanquam veste, detracto.*

(2) *Ineptis gratum fortasse fecit, qui volunt ista calamistris inurere ; sanos quidem homines à scribendo deterruit.*

tres, par cette raison même qu'on ne les y voyoit pas (1). Après la mort de Louis XIV, Protecteur & dupe des ennemis de Pascal & d'Arnaud, on s'est empressé de remettre leurs noms à la place d'où on les avoit arrachés, & qu'ils n'auroient jamais dû perdre. Charles Perrault, qui avoit rendu cette justice aux deux Jansénistes les plus célèbres, y fut encouragé par un de ses freres, Docteur de Sorbonne, très-attaché à Port-Royal, & très-peu dévoué aux Jésuites, ainsi que Despréaux. Mais cette conformité de sentimens pour de si graves objets d'amour & de haine, ne rendit pas le Poëte plus favorable à cette famille; il étoit encore plus l'ami d'Homere que de Jansénius & de Saint-Cyran.

Soixante ans après la mort de Charles Perrault, on a publié ses *Mémoires* écrits par lui-même. Ils sont estimables par un grand air de franchise, & curieux par quelques anecdotes qu'ils renferment, principalement sur la vanité & les incartades du Cavalier Ber-

---

(1) *Præfulgebant Cassius atque Brutus, eo ipso, quod effigies eorum non visebantur.*

nin, qu'on fit venir, à grands frais, d'Italie pour bâtir le Louvre, tandis qu'on avoit en France Pujet & Claude Perrault. Il seroit à souhaiter que les Gens de Lettres de quelque mérite écrivissent ainsi leurs Mémoires, à condition pourtant, ce qu'on ne peut guere espérer de la foiblesse humaine, qu'ils parleroient d'eux-mêmes avec cette sincérité naïve qui ajoute tant de prix aux talens. Les bons esprits ne s'intéressent guere moins à voir au naturel, & comme en négligé, ceux qui ont éclairé leurs Contemporains, que ceux qui les ont gouvernés bien ou mal. L'Histoire des premiers est celle des progrès & des chef-d'œuvres de l'esprit humain; l'Histoire des autres n'est souvent que celle de nos malheurs & de nos crimes.



## NOTES sur l'article DE PERRAULT.

(a) VOICI l'explication qu'on trouve dans l'Histoire du Roi par Médailles, de l'inscription *Apollo Palatinus*, mise à la Médaille de l'Académie.

» Apollon tient sa lyre appuyée sur  
 » le trépied d'où sortoient ses ora-  
 » cles. Dans le fond paroît la prin-  
 » cipale face du Louvre. La légende  
 » *Apollo Palatinus*, signifie, *Apollon*  
 » dans le Palais d'Auguste «.

Cette devise, & plusieurs autres, faites par l'Académie des Inscriptions naissante, étoit plus heureuse que la fameuse inscription, *Nec pluribus impar*, qu'un médiocre Antiquaire avoit imaginée pour une Médaille frappée à l'honneur de Louis XIV. La Médaille représentoit un Soleil éclairant le Monde, & l'inscription signifioit qu'il auroit pu en éclairer plusieurs à la fois, allusion (qu'on croyoit bien fine) à l'étendue des lumières du Monarque, & à la profondeur de sa sagesse. Indépendamment du ridicule de cet excès

d'adulation, il n'étoit pas aisé, en regardant la Médaille, de deviner sur le champ l'application de la devise, défaut essentiel dans ces sortes d'ouvrages. Cependant, lorsqu'elle fut présentée par l'Auteur à l'Académie des Inscriptions pour être soumise à son jugement, cette Compagnie n'eut garde de la censurer, encore moins d'en proposer une autre, craignant sans doute de ne pas faire aussi bien au gré de l'amour-propre du Maître. Malheureusement on découvrit ensuite que cette même devise avoit été déjà imaginée à la louange du détestable Roi Philippe II. C'est du moins ce que prétendirent alors quelques Antiquaires Etrangers, qui n'étoient pas payés, comme les Antiquaires François, pour donner à Louis XIV des louanges si outrées & si fades.

M. Colbert ayant demandé à Charles Perrault une devise pour M. le Dauphin, qui n'avoit encore que quatre ans, & qui paroissoit déjà marquer beaucoup de goût pour ce qui avoit rapport à la guerre, notre Académicien donna celle-ci, qui fut préférée à beaucoup d'autres. Le corps est un éclat

de tonnerre qui fort de la nue, avec ce mot, & *ipso torret in ortu* (il est redoutable, même en naissant). Cette devise, dit Charles Perrault dans ses Mémoires, fut mise sur les enseignes du Régiment de M. le Dauphin, & sur les casques de ses Gardes. Nous en aurions mieux aimé une qui eût inspiré, pour ce jeune Prince, l'amour au lieu de la crainte.

(b) Les grands noms qui font tant d'honneur à l'ancienne Académie des Sciences, prouvent que cette Académie n'avoit pas besoin, pour étendre ou soutenir sa gloire, de la nouvelle constitution qu'on a cru devoir lui donner au commencement de siècle; constitution rebutante pour le vrai mérite, & qui deviendra de jour en jour plus nuisible au bien de cette Compagnie, à mesure que les Gens de Lettres connoîtront mieux la dignité de leur état & l'indépendance qu'il exige. Pour faire sentir par un seul trait à quel point cette constitution est étrange, croiroit-on que lorsqu'il faut, par exemple, élire un Chimiste, il n'y a, sur sept

Chimistes Académiciens, que trois seulement qui aient droit de suffrage, tandis qu'on admet au scrutin des Géomètres, des Astronomes, des Mécaniciens, & sur-tout des *Honoraires*, qui, pour la plupart, ignorent jusqu'aux élémens de la Chimie ? Mais croiroit-on sur-tout qu'un Académicien qui a proposé de réformer cet article du règlement, n'a pas eu le bonheur de persuader ses Confreres, quoiqu'il leur ait fait ce raisonnement aussi simple qu'embarassant : *Prenons, Messieurs, tel juge qu'il vous plaira, je lui exposerai, sans aucune réflexion, cette loi qui vous est si chère; s'il ne croit pas que je me moque de lui, j'ai tort.*

(c) Voici la liste des Gens de Lettres, tant François qu'Etrangers, qui reçurent ces pensions. En France, Chapelain, d'Ablancourt, Conrart, Gomberville, Cotin, Bourzeis, Charpentier, Perrault, Flechier, Cassagnes, Desmarets, Corneille, Segrain, Racine, Huet, Mézeray, le Clerc, Gombault, la Chambre, Silhon, Boyer, Quinault. Dans les Pays étrangers, les Allatius, le Comte Graziani, Ottavio



Ferrari , Carlo Dati , Viviani , Isaac Voffius , Heinſius , Gronovius , Huyghens , Gaſpard Gevartius , Boëclerus , Reineſius , Wagenſcilius , Hevelius , Hermannus Conringius. Cette liſte juſtifie notre réflexion ſur le mélange qu'on y a fait de la médiocrité avec le mérite ſupérieur. Nous avons mis en italique les noms qu'on auroit pu en retrancher , du moins parmi les François. Despréaux eût ajouté à ces noms ceux de *Chapelain* & de *Perrault* ; mais Despréaux eût été injuſte. Chapelain & Perrault , quoique très-mauvais Poètes l'un & l'autre , étoient d'ailleurs des hommes de beaucoup de mérite , par l'étendue de leur Littérature , par la variété de leurs connoiſſances , & même par leur goût , qui ſe trompoit , à la vérité , ſur leurs propres Ouvrages , mais qui jugeoit très-bien ceux des autres.

La liſte des Hommes de Lettres François , à qui Louis XIV ( ou plutôt Colbert ) donna des penſions , eſt curieufe par la nature des qualifications qu'on y a jointes à chacun d'eux. On y lit : Au ſieur *Boyer* , excellent Poète François.. au ſieur le *Clerc* , excellent Poète Fran-

çois.... au sieur *Racine*, Poëte *François*, 600 livres.... au sieur *Desmarets*, doué de la plus belle imagination qui soit au monde, 1200 livres.... au sieur *Huet*, grand personnage qui a traduit *Origene*, 1500 livres.... au sieur *Chapelain*, le plus grand Poëte *François* qui ait jamais été, & du plus solide jugement, 3000 livres, &c.... Quelque étonné qu'on puiffé être de la maniere dont les *Ecrivains* & les talens sont classés dans ce singulier Catalogue, la surprise doit un peu diminuer, quand on saura, 1°. qu'il a été fait en 1663, & que *Racine* n'avoit encore donné aucune de ses *Tragédies*, pas même la *Thébaïde*, qui ne parut que l'année suivante : 2°. que *Chapelain*, si ridiculement loué dans cette liste, en étoit, sinon l'Auteur (ce que la charité chrétienne ne permet pas de croire), au moins le Directeur & le Conseiller principal, de concert avec *Charles Perrault*, qui est, à la vérité, qualifié & gratifié plus modestement en ces termes, *habile en Poésie & en Belles-Lettres*, 1500 livres.

Le Cardinal de *Richelieu*, sensible à toutes les especes de gloire, où, si

Ton veut, de vanité, avoit aussi voulu, pour se faire des Panégyristes dans toute l'Europe, donner des pensions à quelques Savans Etrangers. Il en offrit une au savant Usserius, Archevêque d'Armagh en Irlande, & très-peu riche, tout Archevêque qu'il étoit; car l'opulence, disoit-il, est réservée aux Prélats Catholiques. Usserius, au lieu d'accepter la *gracieuse* proposition du Cardinal, lui envoya des lévriers, espèce de chiens qui est excellente en Irlande; cette fiere & plaisante réponse dégoûta le Ministre de faire à d'autres de pareilles offres, & de s'exposer à un pareil remerciement.

(d) » Il y a long-temps, observe un  
 » Ecrivain moderne, que Salomon a  
 » dit : *Noli videri sapiens coram Prin-*  
 » *cipe* ( *gardez-vous de paroître trop*  
 » *éclairé en présence du Prince* ). Il ne  
 » dit pas, *noli esse sapiens*, *gardez-*  
 » *vous d'être éclairé*; mais *noli vi-*  
 » *deri* ( *gardez-vous de le paroître* ) &c.

Bien persuadés de cette maxime, les Ministres de Louis XIV ne craignoient rien tant que de se voir associés au Monarque dans les hommages que lui

prodiguoient les Poëtes & les Artistes.  
 » Toujours plein du Roi, dit l'Abbé  
 » de Choisy, M. Colbert ne songeoit  
 » qu'à l'éterniser dans la mémoire des  
 » hommes. Il étoit fort innocent des  
 » serpens & des couleuvres (1) que le  
 » Brun avoit fait mettre sur tous les  
 » volets du Louvre. Le Roi lui en fit  
 » pourtant une raillerie un peu amere;  
 » & le pauvre homme, tout éperdu,  
 » envoya chercher Perrault, Contrô-  
 » leur des Bâtimens, qui lui dit sans hé-  
 » siter, que sous le Soleil vainqueur (2),  
 » il avoit bien fallu mettre le serpent  
 » Pythor. Colbert ordonna à Perrault  
 » d'écrire sur le champ une lettre, où  
 » cette raison fut bien expliquée : dès  
 » le lendemain il montra la lettre au  
 » Roi, qui le railla d'avoir pris la chose  
 » si sérieusement ; mais enfin les ser-  
 » pens furent ôtés, & ne sont plus sur  
 » les volets ; ils sont seulement demeu-  
 » rés en pierre de taille aux fenêtres  
 » des galeries du Louvre, parce que  
 » pour les ôter il eût fallu de furieux

---

(1) C'étoient les armes de Colbert.

(2) On a vu plus haut, que le Soleil étoit  
 la devise du Roi.

» échafauds & de la dépense , & que  
 » le Peuple se feroit réjoui aux dépens  
 » de qui il appartenoit. M. de Lou-  
 » velle, qui favoit cette historiette, étant  
 » allé aux Invalides pendant qu'on y  
 » barbouilloit les mauvaises peintures  
 » qui y font, se mit dans une furieuse  
 » colere contre le Peintre, qui vou-  
 » loit, en le peignant auprès du Roi,  
 » attraper sa ressemblance : *Non, non,*  
 » lui dit-il, *défigurez-moi tous ces vi-*  
 » *sages où vous avez pris tant de*  
 » *peine, & qu'on ne reconnoisse que*  
 » *celui du Maître* ».

Je ne me souviens plus où j'ai lu,  
 qu'un Souverain, dont le premier inté-  
 rêt étoit celui de sa vanité, & le se-  
 cond celui de ses affaires, apportoit  
 une singuliere attention au choix de  
 ses Ministres, non pour avoir les meil-  
 leurs qu'il fût possible, mais pour qu'ils  
 ne montrassent dans cette place, ni  
 une ineptie trop préjudiciable à leur  
 Maître, ni des talens trop capables  
 d'humilier son amour-propre. *J'aime*  
*mieux, disoit-il, un bidet qui suffit*  
*pour me porter, qu'un bon cheval qui*  
*peut me jeter par terre.*

prodiguoient

» Toujr

» de

» qu'

» h

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

le plus d'humeur  
la querelle sur les  
Perrault, son Anta-  
partager son en-  
lui noit impitoyablement  
Despréaux di-  
Toutes les fois que  
Démotenes, je me repens d'a-  
Oserois-je vous demander,  
lui disoit Perrault, où vous lisez ce  
grand Orateur? Est-ce dans l'Orig-  
nal? Mais M. Dacier, qui fait le  
grec aussi bien qu'un Moderne le  
peut savoir, dit tout bas, & diroit  
tout haut, si vous n'aviez employé vos  
amis communs à lui fermer la bou-  
che, que vous savez très-médiocre-  
ment cette Langue, & que votre  
traduction même de Longin en est  
la preuve. D'ailleurs, fussiez-vous le  
grec aussi bien que M. Dacier,  
croyez-vous pouvoir apprécier le mé-  
rite de Démotenes dans cette Lan-  
gue, qu'il parloit avec tant de supé-  
riorité? Les Athéniens en étoient  
transportés avec raison, parce qu'au-  
cune partie de ce mérite n'étoit  
perdue pour cette Nation spirituelle

» & sensible, qui, connoissant à fond  
 » toutes les beautés & toutes les fi-  
 » nesses de sa Langue, admiroit dans  
 » Démosthenes la propriété, la force,  
 » la noblesse, l'élégance des expressions  
 » & des tours, l'harmonie enchante-  
 » resse des périodes, & jusqu'à la dé-  
 » clamation inimitable de l'Orateur,  
 » célébrée par la bouche même d'Es-  
 » chine son ennemi. Mais presque tou-  
 » tes ces beautés sont perdues pour  
 » nous, qui ne savons ni écrire ni  
 » prononcer le grec, comme vous ne  
 » sauriez vous-même en disconvenir.  
 » Elles n'étoient pas perdues pour Ci-  
 » céron, qui avoit été apprendre cette  
 » belle Langue à Athenes, dans un  
 » temps où elle y étoit encore florif-  
 » sante. Aussi je crois sans peine l'Ora-  
 » teur Romain sur les éloges qu'il  
 » donne à son illustre rival; mais quant  
 » à vous, M. Despréaux, permettez-  
 » moi de penser que vous vous récriez  
 » souvent sur parole, & que Démof-  
 » thenes, traduit en françois, la seule  
 » Langue où vous puissiez le juger,  
 » n'est fait pour désespérer ni Bossuet  
 » ni vous-même. Je conviens que l'O-  
 » raieur Grec respire encore plus ou

» moins foiblement dans les traductions  
 » qu'on en peut faire ; mais il ne *viz*  
 » que dans sa propre Langue , où par  
 » malheur il est presque mort pour  
 » vous aussi bien que pour moi. Avouez  
 » même que Cicéron , malgré la supé-  
 » riorité qu'il semble accorder à Démof-  
 » thenes , vous plaît néanmoins davan-  
 » tage , non parce qu'il lui est réelle-  
 » ment supérieur , car c'est ce que nous  
 » ignorons l'un & l'autre ; mais parce  
 » que vous savez le latin beaucoup  
 » moins mal que le <sup>itt</sup> grec , quoique  
 » très-imparfaitement , comme on fait  
 » toutes les Langues mortes. J'en dis  
 » à peu près autant de Pindare , objet  
 » d'enthousiasme pour vous & quel-  
 » quefois de scandale pour moi. Ho-  
 » race , & toute l'Antiquité Grecque ,  
 » avant & après lui , ont admiré ce  
 » Poëte , & certainement Horace &  
 » les Grecs s'y connoissoient ; aujour-  
 » d'hui la plus grande partie des beau-  
 » tés de Pindare a disparu pour nous ;  
 » parce que ces beautés tenoient , bien  
 » plus encore que dans les Ouvrages  
 » de Démofthenes , à l'usage admira-  
 » ble qu'il favoit faire de sa Langue ,  
 » mieux connue du dernier Payfan de



» la Béotie, que du plus savant des Mo-  
 » dernes. On pourroit donc dire aux en-  
 » thousiastes de Pindare : Je crois avec  
 » vous, ou plutôt avec Horace, que  
 » Pindare étoit un Poëte incompara-  
 » ble; mais en quoi l'étoit-il ? c'est ce  
 » qu'Horace savoit, & que ni vous ni  
 » moi ne savons guere. Pourquoi donc  
 » m'accusez-vous de mépriser les An-  
 » ciens ? Je conviens qu'on trouve chez  
 » eux des beautés du premier ordre,  
 » & en grand nombre, & dans tous  
 » les genres; mais je ne puis y approu-  
 » ver ce que vous n'oseriez imiter vous-  
 » même, malgré toute votre admira-  
 » tion pour eux. Et si les Anciens sont  
 » si fort au dessus de nous, pourquoi  
 » Racine n'a-t-il pas fait ses Tragedies  
 » comme Euripide & Sophocle, Mo-  
 » liere ses Comédies comme Aristo-  
 » phane, & la Fontaine ses Fables  
 » comme Esope ? Mettez donc quel-  
 » ques bornes à vos exclamations, &  
 » convenez que si les Anciens sont  
 » grands, les Modernes le sont aussi.  
 Telle étoit, sinon en propres termes,  
 au moins en substance, la réponse de  
 notre Académicien à Despréaux. Il se-  
 roit difficile de ne pas souscrire à la plu-

part de ces réflexions ; mais malgré le juste éloge qu'on y fait des Anciens, qui-conque auroit l'audace d'approuver cette courageuse philosophie, seroit sifflé dans tous les Colléges & dans tous les Journaux, comme l'ennemi de Démosthenes & d'Homere ; il seroit même déchiré par plus d'un Censeur, qui au fond penseroit comme lui, mais qui saifiroit avec empressement ce prétexte de le décrier comme le fléau du bon goût.

Il paroît que dans toute cette controverse, aussi violente & aussi acharnée qu'auroit pu l'être une guerre de Théologiens, on ne dispuoit guere que faute de s'entendre. *Sottise des deux parts*, est, comme l'on sait, la devise ordinaire de toutes les querelles ; devise d'autant plus juste, que souvent les Antagonistes les plus opposés en apparence, seroient étonnés, en s'expliquant sur ce qui les divise, de se trouver bien plus près les uns des autres qu'ils ne croyoient l'être ; plus d'une fois, un mot d'éclaircissement paisible auroit fini le combat & les injures. Il est vraisemblable que sur les morceaux vraiment admirables des Anciens, les

contendans étoient d'accord entre eux sans en être convenus. Je ne doute pas que Perrault & ses partisans ne rendissent la même justice que Despréaux aux peintures vraiment sublimes d'Homère, à ces vers d'une touche originale qui le caractérisent, & qu'aucun Poëte ne partage avec lui, à l'épisode d'Orphée & d'Euridice dans Virgile, au quatrième Livre de l'Énéide, & à tant d'autres chef-d'œuvres de l'Antiquité. La dispute ne rouloit guere que sur ces endroits des Anciens, dont nous ne sommes en état d'apprécier exactement ni les beautés ni les défauts. Quoi qu'il en soit, il est résulté de cette véhémence altercation, ce qui résultera toujours de celles où la passion vient se mêler; les deux partis y ont presque également perdu. D'un côté, on a fait aux Anciens plusieurs reproches très-bien fondés, qui ont un peu affoibli la vénération sans bornes qu'on avoit pour eux; de l'autre, les défenseurs de l'Antiquité ont jeté sur ses Adversaires des ridicules souvent mérités. » Quand je vois, dit un Ecrivain de nos jours, les Gens de Lettres prendre parti avec tant d'aigreur,

» ceux-ci pour les Anciens , ceux-là  
 » pour les Modernes , il me semble  
 » voir les deux femmes de la Fable ,  
 » dont l'une , un peu vieille , arrache les  
 » cheveux noirs de la tête de son mari ,  
 » & l'autre , encore jeune , arrache les  
 » cheveux blancs , de sorte que le pau-  
 » vre mari finit par être chauve «.

Nous citerons encore aux Philoso-  
 phes & à leurs Adversaires un Auteur  
 Latin qu'on lit peu , & qui , sans ap-  
 partenir à un Siècle fort éclairé , a mon-  
 tré sur la question dont il s'agit , plus  
 de modération & de justice que la plu-  
 part de ceux qui l'ont agitée. *Il faut* ,  
 dit Sulpice Sévère , *lire les Anciens*  
*sans prévention , & les Modernes sans*  
*envie ; vérité commune , si l'on veut ,*  
*dans la théorie , mais qui , par cette*  
*raison même , devoit l'être un peu*  
*plus dans la pratique.*

Personne , à notre avis , n'a porté  
 un jugement plus sain sur cette con-  
 testation , que l'illustre Auteur du Siè-  
 cle de Louis XIV. » On a reproché à  
 » Perrault , dit-il , d'avoir trouvé trop  
 » de défauts dans les Anciens ; mais  
 » sa grande faute est de s'être fait des  
 » ennemis de ceux même qu'il pouvoit

» opposer aux Anciens ; cette dispute  
 » a été & sera long-temps une affaire  
 » de parti, comme elle l'étoit du temps  
 » d'Horace. Que de gens encore en  
 » Italie, qui, ne pouvant lire Homere  
 » qu'avec dégoût, & lisant tous les jours  
 » l'Arioste & le Tasse avec transport,  
 » appellent toujours Homere incom-  
 » parable « ! M. de Voltaire a caracté-  
 risé ce grand Poëte de la maniere la  
 plus précise & la plus élégante, dans  
 ces vers dignes d'être cités aux fana-  
 tiques des deux partis ;

Plein de beautés & de défauts  
 Le vieil Homere a mon estime ;  
 Il est, comme tous ses Héros,  
 Babillard outré, mais sublime.

On peut voir dans cent autres endroits  
 des Ouvrages de cet Ecrivain célèbre,  
 avec quel goût & quelle équité il a  
 su concilier le respect qu'on doit aux  
 Anciens, & le mépris des préjugés qui  
 encensent jusqu'à leurs fautes. Il dé-  
 mêle, avec autant de justesse que leurs  
 Censeurs, ce qu'ils ont de foible, mais  
 il sent aussi vivement que leurs adora-  
 teurs ce qu'ils ont d'admirable ; & si  
 ces grands Ecrivains revenoient parmi

nous, nous ne doutons pas qu'ils ne prononçassent cette décision unanime : *Voilà le seul homme qui ait dit de nous la vérité ; comme le Christ, si nous en croyons la Légende, disoit à S. Thomas quand il eut écrit sa Somme théologique, Benè dixisti de me.*

Despréaux, dans une lettre à notre Académicien (1), paroît convenir lui-même qu'ils étoient plus éloignés d'opinion en apparence qu'en effet. Il entre là-dessus dans un détail curieux, & qui pourroit donner matière à bien des réflexions. Il préfère aux Modernes, Virgile pour le Poëme épique (ceux qui trouvent plus d'intérêt dans le Poëme du Tasse, & plus d'imagination dans celui de l'Arioste, pourroient, à la rigueur, appeler de ce jugement) : il leur préfère Cicéron pour l'éloquence ; les partisans de Bossuet & de Massillon pourroient encore n'être pas de cet avis : il leur préfère enfin Tite-Live & Salluste pour l'Histoire ; nous n'avions alors ni celle de Charles XII, ni l'*Histoire Générale* du même Auteur :

---

(1) Tome 3 de ses Œuvres, pages 376 & suiv.

il ne parle point de Tacite, à qui peut-être les Modernes, & bien certainement les Grecs, n'ont rien à opposer; il avoue que les Anciens nous ont surpassés dans la satire, & son Commentateur Brossette trouve dans cet aveu bien de *la grandeur*; l'expression est judicieuse & bien choisie; mais Despréaux nous préfère aux Latins pour la Tragédie, & pour la Comédie, aux Auteurs comiques *du Siècle d'Auguste*; car il observe que les Plaute & les Térence étoient du Siècle précédent, comme s'il n'eût osé leur comparer & même leur préférer Molière. Il nous met pour le genre de l'Ode presque à côté d'Horace, quoique Rousseau n'existât pas encore: quant à nos Romanciers, à nos Philosophes, à nos Savans, & à nos Erudits, & à nos Artistes, il ne balance pas à donner la palme aux François sur les Latins; enfin il termine son parallèle par ces paroles remarquables: *Je suis bien sûr au moins que je ne serois pas fort embarrassé à montrer que l'Auguste des Latins ne l'emporte pas sur l'Auguste des François.* On s'en doutoit

fans qu'il le dît. Dans ce parallèle des Modernes avec les Anciens, Despréaux semble avoir affecté de ne pas nommer les Grecs, & cette réticence est aussi singulière que remarquable. Etoit-ce par honnêteté pour Perrault, à qui il reprochoit tant de ne pas savoir le grec, & qu'il paroïssoit en ce moment prendre pour arbitre de leur querelle ? Etoit-ce plutôt pour ne pas chagriner son ami Racine, en lui préférant Euripide & Sophocle ? car on sait qu'il n'étoit pas éloigné de penser de la sorte. Dans les vers qu'il fit pour le portrait de ce grand Poète, il avoit mis d'abord que Racine avoit su

Balancer Euripide & surpasser Coraëlle ;

il est vrai que dans la suite il corrigea ce vers ainsi,

Surpasser Euripide & balancer Corneille ;

mais il ne fit ce changement, dit son Commentateur Brossette, que pour ne pas trop irriter les partisans de Corneille ; & il faisoit des vœux pour qu'on rétablît ce vers tel qu'il l'avoit fait



fait d'abord. Il ajoutoit , que ni Corneille ni Racine ne devoient être mis en parallele avec Euripide & Sophocle , par cette raison , qui ne paroît pas convaincante à tout le monde , que Racine & Corneille n'avoient point encore , comme les deux Poëtes Grecs , le sceau de l'admiration de tous les Siecles. Ce jugement ressemble à celui de Dacier , qu'*Homere étoit plus beau que Virgile de deux mille ans.*

(f) On peut citer encore , avec quelque éloge , ces deux vers *du Poëme de Louis le Grand* , où l'Auteur parle de la circulation du sang , inconnue des Anciens :

.... Ils ignoroient jusqu'aux routes certaines  
Du Méandre vivant qui coule dans nos veines.

Despréaux , qui auroit pu rendre justice à ces derniers vers , aime mieux tomber sur la note que Charles Perrault y avoit mise ; en appelant le *Méandre* , fleuve de la Grece qui retourne plusieurs fois sur lui-même ; au lieu de dire , *fleuve de l'Asie-Mineure.* Perrault répondoit que cette critique

étoit une chicane , puisque l'Asie-Mineure est aussi nommée *Grece Asiatique* ; il prétendoit n'avoir pas fait plus de faute en disant que le Méandre étoit un fleuve de Grece , qu'il n'en eût fait en disant qu'*Hérodote* , *Bias* , *Esopé* & *Galien* , tous nés dans l'*Asie-Mineure* , sont quatre des plus grands Hommes que la *Grece* ait produits. Mais Perrault fit encore mieux que de se justifier , il corrigea cette note dans une édition suivante.

(g) Despréaux , même après son raccommodement , en agit toujours avec Perrault , & parla toujours de lui comme un ennemi réconcilié : *Je ne vous ai point mandé la mort de Perrault* , écrivoit-il à un de ses amis , *parce qu'à vous parler franchement , je n'y ai pris d'autre intérêt que celui qu'on prend à la mort de tous les honnêtes gens. Il n'avoit pas trop bien reçu la Lettre que je lui ai adressée dans ma dernière édition , & je doute qu'il en fût content ( Perrault n'avoit-il pas grand tort ? ) J'ai pourtant été au service que lui a fait l'A.*

Académie ; & M. son fils m'a assuré qu'en mourant il l'avoit chargé de mille honnêtetés pour moi. Sa mort a fait essuyer un assez grand dégoût à l'Académie, qui avoit élu M. de Lamoignon pour lui succéder ; mais le Magistrat a nettement refusé cet honneur, apparemment par la crainte d'avoir à louer l'ennemi de Cicéron & de Virgile. On verra, dans l'article de M. le Cardinal de Soubise, le détail de cette anecdote, & la vraie cause du refus de M. de Lamoignon ; M. le Cardinal de Rohan ne se montra pas si difficile, il ne craignit point de succéder à notre Académicien, & de lui rendre, dans son Discours de réception, toute la justice qu'il méritoit. M. de Turreil, alors Directeur, dans sa réponse au Prélat récipiendaire, fit, avec beaucoup d'adresse, l'apologie de la préférence que Charles Perrault avoit donnée aux Modernes sur les Anciens. Il accusa, pour ainsi dire, de cette préférence, les *Hommes illustres dont les noms ornoient la liste de l'Académie*, & dont la plupart, en exaltant les Siècles passés aux dépens du leur, s'étoient

220 ÉLOGE DE PERRAULT.

*montrés, disoit-il, trop généreux, & peut-être trop modestes.* Ainsi il intéressa pour la mémoire de Perrault, l'amour-propre de ses Auditeurs ; c'étoit le plus sûr moyen de les rendre favorables au Panégyriste, & indulgens pour l'éloge qu'il avoit à faire.





JACQUES-BENIGNE  
**B O S S U E T**,  
ÉVÊQUE DE MEAUX,

*NÉ à Dijon le 27 Septembre 1627 ,  
reçu le 8 Juin 1671 , à la place de  
DANIEL HAY DU CHASTELET ,  
Abbé de Chambon , mort le 12 Avril  
1704 (1).*

---

N O T E S  
SUR L'ÉLOGE DE BOSSUET.

---

NOTE I , *relative à la page 133 , sur  
l'ardeur de BOSSUET pour l'étude  
dans ses premières années.*

**L**E plaisir que le jeune Bossuet goû-  
toit à s'instruire , lui faisoit oublier

---

(1) Voyez son Eloge dans le Volume pré-  
cédent , page 133.

jusqu'aux amusemens si indispensables à l'enfance ordinaire ; ses jeunes camarades de collège , qui ne pouvoient lui faire partager leurs jeux , s'en vengeoient par une plaisanterie digne de leur âge , en l'appelant *Bos suetus aratro* (1). C'est aussi l'épithete que les jeunes Peintres , camarades du *Dominiquin* , dans l'Ecole des Carraches , donnoient à cet Artiste devenu depuis si célèbre , & dont l'assiduité au travail étoit pour eux un exemple & un reproche. Ce *Bœuf* , leur répondit *Annibal Carrache* , rendra un jour bien riche & bien fertile le champ qu'il cultive. Les Maîtres de *Bossuet* auroient pu dire la même chose à ses compagnons d'étude.

Un de ces rimailleurs qui ne croient rien de comparable au talent de faire de méchans vers , disoit que *Newton* étoit un *bœuf* : Ajoutez , lui répondit quelqu'un , que c'étoit le premier *bœuf* de son *Siecle*.

---

(1) *Bœuf accoutumé à la charrue.*

NOTE II, relative à la page 136, sur l'usage de la Mythologie ancienne dans la Poésie, condamné par BOSSUET & par quelques Docteurs Rigoristes.

**D**ESPRÉAUX avoit répondu à Bossuet & à ces Docteurs en très-beaux vers, sçele & vraie réponse d'un grand Poète. Le Versificateur Latin Santeuil, plus obligé, par son état, de se soumettre aux décisions de Bossuet, montra bien plus de docilité que Despréaux sur l'emploi qu'il avoit fait, dans ses vers, des Divinités Païennes : car l'Evêque de Meaux lui ayant reproché d'avoir introduit Pomone dans une Piece latine sur les Jardins de Versailles, il adressa à son redoutable Censeur une autre Piece, qu'il appelloit *Amende honorable*, & à la tête de laquelle il se fit graver la corde au cou, la torche à la main, prosterné à la porte d'une église aux pieds de Bossuet, qui le recevoit à la pénitence publique. Quant à Despréaux, il fut impénitent jusqu'à la fin, & toute l'éloquence du Prélat

ne put jamais lui persuader de préférer le Poëte Saint-Prosper à Horace & à Virgile. Cette espèce de cas de conscience , au fond bien peu important , sur l'usage de la Fable dans la Poësie , occasionna un pari dont l'Académie Françoisè fut prise pour juge. Santeuil avoit un frere de beaucoup de mérite, Claude Santeuil , presque aussi bon Poëte que lui , & beaucoup plus pieux ; Claude reprochoit sans cesse à son frere l'usage profane qu'il faisoit , dans ses vers , des Dieux du Paganisme. » Ne » peut-on rendre agréable , lui disoit- » il , la description d'une fontaine ou » d'un bois , si une Naïade ou des » Nymphes n'y sont cachées ? Pour- » quoi d'ailleurs mettre par-tout des » femmes ? *Ne font-elles pas assez de » mal où elles sont naturellement.* » La contestation s'étant échauffée , Claude gagea de faire , sans le secours de la Fable , une Piece supérieure à celle que son frere feroit avec ce secours. L'Académie , que les deux rivaux choisirent pour arbitre , adjugea le prix à Claude Santeuil , quoique Pierre Corneille eût fait à la Piece du Victorin l'honneur de la traduire en vers fran-



çois, qui, à la vérité, ne valaient pas ceux de Despréaux sur le même sujet (1).

---

NOTE III, relative à la page 139, sur le courage avec lequel BOSSUET osa défendre la Philosophie Cartésienne.

**B**OSSUET, plein de zèle pour cette Philosophie naissante & persécutée, regardoit, disoit-il, les contradictions qu'éprouve la vérité, comme ces secouffes qui découvrent un feu précieux, en écartant les cendres dont il est couvert. La proscription prononcée contre le Cartésianisme par les Magistrats, avoit été précédée & soutenue par plusieurs lettres de cachet, qui avoient défendu qu'on enseignât dans l'Université cette *pernicieuse Doctrine*, depuis généralement adoptée, protégée même, & enfin totalement abandonnée. Puisse cet exemple (& tant d'autres),

---

(1) Voyez son Art Poétique, Chant III, vers 220 & suiv.

des efforts si inutiles & si fréquens de l'autorité contre le progrès des lumières, servir à la fois & de leçon aux hommes revêtus du pouvoir, & de consolation à la raison humaine, en lui donnant la foible espérance de voir enfin succéder des jours paisibles à tant d'attaques répétées de siecle en siecle pour l'étrouffer ou pour l'abrutir !

Quelque surannée que soit aujourd'hui cette Philosophie de Descartes, que Bossuet défendit si vivement, parce qu'il n'y en avoit pas alors de meilleure, des hommes accrédités, & qui se croyoient sages, entreprirent, il y a trente ans, de la réhabiliter sur quelques articles, dont le choix honore leur discernement. Il n'a pas tenu à ces grands Philosophes que la doctrine des *idées innées* n'ait été érigée en une espece d'*article de foi*, & qu'on n'ait enjoint aux Ecoles de dire anathême à toute opinion contraire. On a vu, dans des lieux qui ne devroient être que le séjour de la vérité, de graves Orateurs prononcer de longs discours pour établir cette chimere comme la base de notre croyance. On ne fait pas si ces Orateurs avoient des

*idées innées* ; mais on peut assurer qu'ils n'en avoient guere d'*acquises*. Ce qu'il y avoit de plus étrange dans ce nouveau Catéchisme , c'est qu'avant Descartes on auroit presque regardé comme hérétique un Philosophe qui auroit admis ces fatales *idées innées* ; de nos jours on a taxé de *matérialisme* ceux qui les rejettent. Les ennemis de la raison , qui soutiennent si indifféremment le pour & le contre suivant les circonstances , pourroient , à chaque mutation , dire comme *Sganarelle* qui met le foie du côté gauche & le cœur du côté droit : *Nous avons changé tout cela.*

---

NOTE III, n°. 2 , relative à la p. 142 ,  
sur les Sermons de BOSSUET.

CES Sermons , tels que l'Auteur les traçoit sur le papier , n'étoient pour l'ordinaire que des matériaux dispersés , auxquels son ame entraînée , & , pour ainsi dire , oppressée par son sujet , se chargeoit de donner la vie & l'ensemble. L'abondance oratoire étoit en lui si prodigieuse , qu'ayant entrepris de

prêcher le Panégyrique de Saint Augustin, il parla près d'une heure & demie sur ce sujet, & descendit de chaire sans avoir commencé son second point, laissant ses Auditeurs plus stupéfaits de son éloquente fécondité, que fatigués d'une attention si longue.

Ce Panégyrique, où Bossuet trouvoit tant à déployer son rare talent pour la parole, a été plus d'une fois la pierre d'achoppement de beaucoup d'autres Orateurs; nous parlons des Orateurs distingués, & non de ceux qui, à peine apperçus dans la chaire même, sont oubliés dès qu'ils en descendent. Les matières épineuses de la grâce, dont Saint Augustin fut le miracle & l'apôtre, sont un écueil où l'éloquence la plus circonspecte vient souvent se briser. Un célèbre Prédicateur de nos jours, qui avoit cru se garantir de cet écueil en le côtoyant de fort loin, a été donner contre un autre en présentant le respectable Evêque d'Hippone comme le Censeur des vieux Monastiques précipités, & de la persécution exercée contre les Hérétiques, & en scandalisant, par cette vérité, une partie de son Auditoire. *Tanta molis erat, &c.*

NOTE IV, relative à la page 143, sur  
*les succès oratoires de BOSSUET.*

**I**L avoit prononcé ses premiers Sermons à Metz, où il étoit allé résider comme Chanoine & comme Archidiaque ; les succès éclatans qu'il eut dans les chaires de Metz ; & ceux qu'il avoit dans les chaires de Paris, lorsque les affaires de son Chapitre l'y amenoient, firent désirer à la Cour de l'entendre ; il y prêcha avec tant d'applaudissemens, que Louis XIV fit écrire à son pere pour le féliciter sur les talens d'un fils, destiné, disoit le Monarque, à immortaliser celui dont il tenoit le jour. Ce pere, Doyen du Parlement de Metz, se voyant veuf & libre, étoit entré dans l'Eglise, à l'exemple de son fils, qui regardoit cette conquête comme la plus belle qu'il eût faite à la Religion. Bossuet étant un jour prêt à monter en chaire, on lui annonça que son respectable pere étoit mourant, & désiroit de le voir encore & d'expirer dans ses bras ; il n'hésita pas à être fils avant que d'être

Prêtre ; il quitta ses Auditeurs pour voler auprès de son pere, & eut le bonheur d'arriver assez tôt pour l'assister dans ses derniers momens & lui fermer les yeux.

---

NOTE V, relative à la page 144, sur quelques opinions théologiques de BOSSUET.

PARMI les différentes Ecoles théologiques, Bossuet goûtoit sur-tout celle de Saint Thomas ; il embrassa de cette Ecole jusq'au systême de la *prémotion physique*, parce qu'il le jugeoit *très-propre* à résoudre les principales difficultés de la matiere de la grace, qu'il eût peut-être mieux valu ne pas chercher à résoudre. Ceux qui ont lu le Livre d'un Janséniste moderne, intitulé : *Dé l'action de Dieu sur les Créatures*, où cette *prémotion*, si chere à Bossuet, est développée dans toute son étendue, & prouvée avec toute la force dont l'Auteur Théologien pouvoit être capable, sont en état d'apprécier le jugement trop favorable que

Bossuet a porté d'un tel systême , & concluront qu'il auroit fait sagement de ne pas montrer , pour l'étude de la Géométrie , l'indifférence que nous lui avons reprochée (1). Eclairé par ce flambeau sur les vrais caracteres de la certitude philosophique , il auroit placé sur la même ligne la *prémotion physique* & la *science moyenne* , non quant aux égards que méritent les Auteurs des deux opinions ( car il n'eût pas mis l'*Ange de l'Ecole* à côté de *Molina* ou de *Suarez* ), mais quant à l'idée qu'on doit se faire de l'un & de l'autre systême , & au degré de lumiere qu'ils peuvent porter dans les têtes oisives & creuses qui s'en occupent.

---

(1) Voyez son Eloge , pages 137 & 138.



---

NOTE VI, relative à la page 145,  
sur les Oraisons funebres de BOS-  
SUET.

DE six Oraisons funebres que Bossuet a prononcées, quatre eurent le plus grand succès; deux furent moins heureuses, & devoient l'être, l'une par la stérilité, l'autre par la difficulté de la matiere; celle de la Reine Marie-Thérese, qui n'avoit été qu'une Princesse pieuse, à peine apperçue sur le trône même; & celle du Chancelier le Tellier, Courtisan hypocrite & persécuteur. Néanmoins, dans ces deux Ouvrages; assez peu dignes de Bossuet, on trouve encore quelquefois, s'il est permis de parler de la sorte, les membres épars de l'homme de génie, *disjecti membra oratoris*. Les familiarités puérides qui déparèrent en quelques endroits l'Oraison funebre de la Princesse Palatine, successivement galante, incrédule, intrigante & dévote, sont effacées par plusieurs morceaux de l'éloquence la plus imposante & la plus animée. Le début seul annonce dans



l'Orateur la noble confiance que son sujet lui inspire. *Je voudrois*, dit-il, *que toutes les ames éloignées de Dieu fussent présentes à cette assemblée.* Nous ne parlons point des trois autres Oraisons funebres, où presque tout est à retenir. Mais nous oserons dire que, dans l'Oraison funebre de la Reine d'Angleterre, le portrait de Cromwel, si souvent cité par la foule des Rhéteurs; ne nous semble pas, à beaucoup près, la partie la plus distinguée de ce discours. Le tableau énergique que trace l'Orateur de la politique profonde de Cromwel, est un morceau digne de Tacite, & bien au dessus du portrait purement oratoire de l'Usurpateur; nous citerons les traits les plus frappans de cette peinture. » Il fut donné à celui-ci de tromper les Peuples & de prévaloir contre les Rois. Comme il eut apperçu que dans ce mélange infini de Sectes qui n'avoient plus de regles certaines, le plaisir de dogmatifer, sans être repris ni contraint, étoit le charme qui possédoit les esprits; il fut si bien les concilier par-là, qu'il fit un corps redoutable de cet assemblage monstrueux. Quand une fois

» on a trouvé le moyen de prendre la  
 » multitude par l'appât de la liberté,  
 » elle fuit en aveugle, pourvu qu'elle  
 » en entende seulement le nom; ceux-  
 » ci, occupés du premier objet qui les  
 » avoit transportés, alloient toujours  
 » sans voir qu'ils alloient à la servi-  
 » tude, & leur subtil conducteur, qui,  
 » en prêchant, en dogmatifant, en  
 » faisant le Docteur & le Prophete,  
 » aussi bien que le Soldat & le Capi-  
 » taine, se vit regardé de toute l'ar-  
 » mée comme un Chef envoyé de Dieu,  
 » commença à s'appercevoir qu'il pou-  
 » voit pousser ses succès plus loin. Je  
 » ne vous raconterai pas la suite trop  
 » fortunée de ses entreprises, ni ses  
 » fameuses victoires dont la vertu étoit  
 » indignée, ni cette tranquillité qui a  
 » étonné l'Univers. C'étoit le conseil  
 » de Dieu d'instruire les Rois à ne point  
 » quitter son Eglise.... *Je suis le Sei-*  
 » *gneur*, dit-il par la bouche de Jéré-  
 » mie, *c'est moi qui ai fait la terre,*  
 » *& je la mets entre les mains de qui*  
 » *il me plaît....* Mais écoutez la suite  
 » de la Prophétie : *Je veux que ces*  
 » *Peuples lui obéissent, & qu'ils obéis-*  
 » *sent encore à son fils jusqu'à ce que*

» *Le temps des uns & des autres ar-*  
 » *rive.* Voyez, Chrétiens, comme les  
 » temps sont marqués, comme les gé-  
 » nérations sont comptées. Dieu déter-  
 » mine jusqu'à quand doit durer l'af-  
 » soupiement, & quand aussi doit se  
 » réveiller le monde «.

Le tableau qu'il fait, dans cette même Oraison funebre, du néant des grandeurs humaines *dévorées & englouties par la mort*, peut être opposé à celui qu'il a tracé dans un autre discours, où, parlant avec transport du bonheur céleste, il montre *les Saints étonnés de leur gloire, & trouvant à peine l'éternité suffisante pour se reconnoître.* Des Lecteurs délicats trouveront sans doute cette dernière expression trop peu noble; qu'ils en substituent, s'ils le peuvent, une autre, aussi imposante par son énergie, & qu'ils observent sur-tout avec quel succès Bossuet a relevé ce terme vulgaire par la grandeur de l'idée & de l'image. Ainsi ce grand Orateur, quoiqu'il semble négliger & dédaigner même l'art du style, en est pourtant un modèle, au moins par l'adresse & le bonheur qu'il a eu d'enoblir ainsi plus d'une fois la familiarité

de ses expressions. C'est par-là sur-tout qu'il peut être lu avec beaucoup de fruit, & qu'il est digne, par conséquent, d'être mis au nombre des grands Ecrivains. Car si dans un Ouvrage destiné à l'action publique, le mérite le plus indispensable pour l'effet & l'éclat du moment, est d'émouvoir & d'étonner, ce mérite n'a qu'une lueur passagere, quand le Lecteur, tranquille & dégagé d'illusion, casse de sang froid & en silence le jugement que l'Auditeur a porté dans l'enthousiasme (1). Bossuet, tout négligé qu'il paroît, n'a point à redouter cet écueil où sont venus échouer tant d'Orateurs, parce que sa négligence a non seulement de la grandeur & de la fierté, mais une sorte d'art qui ne peut être apperçu que par des yeux exercés & clairvoyans, & qui fait sentir aux gens de goût, comment un Ecrivain supérieur fait à la fois enhardir & maîtriser une Langue timide & minutieuse.

---

(1) Un Orateur, que la multitude croyoit éloquent, parce qu'il avoit l'éloquence du geste, très-inutile hors de la chaire, faisoit imprimer ses Sermons. *N'oubliez donc pas, lui dit quelqu'un, de faire imprimer aussi le Prédicateur.*

Le premier usage qu'il avoit fait de son éloquence, mérite encore plus d'éloges que cette éloquence même; il la fit servir à l'expression de sa reconnoissance, & prononça au Collège de Navarre l'Oraison funebre du fameux Nicolas Cornet, Grand-Maitre de ce Collège, qui avoit dirigé ses premières études; l'Orateur parle avec sensibilité de tout ce qu'il croyoit devoir à son Maître. *Puis-je, dit-il, lui refuser quelques fruits d'un esprit qu'il a cultivé avec une bonté vraiment paternelle, ou lui dénier quelque part dans mes discours, après qu'il en a été si souvent le censeur & l'arbitre!* En rapportant ce trait honorable à la mémoire de Bossuet, nous avouons que cette Oraison funebre est la plus foible de toutes celles qu'il a prononcées, qu'elle ne paroît pas même annoncer les chef-d'œuvres qui l'ont suivie, & qu'il est assez difficile de deviner ou de prévoir dans le Panégyriste de *Nicolas Cornet*, celui de *Henriette* & de *Condé*. Mais si ce discours n'est pas un monument de génie, il en est un de vertu, & par cela seul il doit être précieux dans l'éloge d'un

NOTE VIII, *relative à la page 152,*  
*sur l'Histoire Universelle de BOS-*  
 SUET.

ON m'accuse, disoit ce grand Prélat, d'avoir » dans cette Histoire tout » sacrifié au Peuple Juif, & d'avoir » presque oublié pour David, Ezéchiél » & Baruch, les Alexandre & les So- » crate, les Césars & les Caton. C'est » qu'il étoit encore plus nécessaire à mon » Eleve d'apprendre à connoître Dieu, » qu'à connoître les hommes. La Reli- » gion, que la politique humaine croit » si nécessaire à ceux qui obéissent, l'est » bien plus encore à ceux qui com- » mandent ». Aussi avoit-il grand soin, en enseignant l'Histoire à son Disciple, de lui faire remarquer & craindre la punition des méchans Princes. Il se plaignoit seulement, sans pourtant accuser la Providence, que cette punition n'eût pas toujours été, pendant leur vie, aussi terrible qu'elle devoit l'être pour épouvanter efficacement leurs imitateurs ; qu'un Philippe II, un Henri

Henri VIII, un Louis XI, n'eussent pas fini comme les Domitien & les Néron. Les menaces de la vie future, si terribles contre les tyrans, venoient alors au secours du sage Instituteur, pour effrayer utilement son Eleve.

---

NOTE IX, relative à la page 155,  
sur les Œuvres théologiques de BOSSUET.

**L**E Recueil immense de ces Œuvres fait voir au Lecteur étonné le profond savoir de l'Auteur, sa fécondité inépuisable, & sur-tout son énergie dans les matieres de controverse. Sans prétendre ni compter ni juger les coups qu'il porte à ses Adversaires, bornons-nous, pour donner une idée de son éloquente logique, à rapporter en peu de mots son argument le plus victorieux contre les Protestans. *Nous datons, leur disoit l'Evêque de Meaux, du temps des Apôtres, sans interruption & jusqu'à nos jours; vous êtes de nouveaux venus, arrivés d'hier & sans mission; ou réunissez-vous tout-à-fait*

Tome II. L

à nous, ou séparez vous-en tout-à fait, & cessez absolument d'être Chrétiens, si vous ne voulez vous résoudre à être tout franchement & tout uniment Catholiques. Cette objection pressante a beaucoup de rapport avec la réflexion très-sensée d'un Officier Huguenot, qui, durant nos abominables guerres de Religion, voyant l'armée Protestante & Catholique en présence l'une de l'autre, & au moment de charger lui-même à la tête de sa troupe, laissa échapper un sourire de dédain. On lui en demanda la cause : *Je ris*, dit-il, *de la sottise que nous faisons, de nous battre contre ces gens-ci pour la présence réelle, en croyant comme eux la Trinité.* Deux cents ans plus tard, ce Militaire éclairé n'auroit pas eu cette contradiction à reprocher à sa Secte : car ce que Bossuet avoit prévu est arrivé ; & c'est encore un trait de lumière & presque de génie, dont on doit lui faire honneur dans cette dispute. Il avoit prédit que les principes des Protestans pour rejeter l'autorité de l'Eglise, les conduiroient tôt ou tard au socinianisme, c'est-à-dire, aux opinions d'une Secte qui s'obstine à



s'appeler Chrétienne en rejetant sans exception tous nos mystères. La prédiction de Bossuet se vérifie de jour en jour, & ne tardera pas à être pleinement accomplie. Déjà un très-grand nombre de Ministres Protestans n'a plus d'autre croyance qu'un déisme tempéré & mitigé, qui ne diffère du pur déisme que par le respect qu'ils affectent encore de conserver pour le Christ & pour la Bible ; ils ne voient pas que si l'incrédule déclaré a le malheur de s'égarer comme eux, il a du moins le mérite de s'égarer plus conséquemment. C'est l'observation que faisoit, il y a quelques années, un Philosophe Catholique aux Ministres Sociniens de Geneve : *Vous ressemblez*, leur disoit-il, *à un homme qui, après voir osé franchir le Rhône, trouveroit ensuite un ruisseau, & craindroit de le passer.* En plaignant, comme nous le devons, les Théologiens Protestans de se tromper dans le principe fondamental de leur croyance, lorsqu'ils rejettent toute autorité en matière de foi, ayons du moins assez bonne opinion de leur logique, pour être persuadés qu'ils pousseront enfin les conséquences de ce

principe jusqu'où elles peuvent s'étendre, & que le Socinianisme, dont la plupart d'entre eux font aujourd'hui profession ouverte ou cachée, dégènera tôt ou tard en un Déisme franc & sans alliage. C'est bien la peine en effet de se faire appeler *Socinien*, pour n'admettre ni Trinité, ni Incarnation, ni peines éternelles, ni enfin *nécessité* d'une révélation; à qui on fait seulement la grace de la croire bonne & *utile* (1). Il ne manque plus à ceux qui ont embrassé une Religion si dégagée de toute espèce de foi, que d'adopter l'expression scandaleusement employée par un de leurs Confreres devenu tout-à-fait incrédule, *les vrais Chrétiens*, c'est-à-dire, *les Déistes*, expression qu'il a appuyée sur l'Évangile même;

---

(1) Un des Théologiens les plus accrédités de Genève a fait un Livre sur la vérité du Christianisme, dont un des Chapitres avoit pour objet, *la nécessité de la Révélation*; dans l'édition suivante, le titre fut changé en cette sorte, *de la grande UTILITÉ de la Révélation*. Il faut espérer, dit alors un des Confreres de l'Auteur, qu'à la troisième édition, la grande utilité ne sera plus pour lui qu'une grande commodité.

en soutenant que la Religion Chrétienne, telle qu'on l'enseigne aujourd'hui, est bien différente de celle que son Instituteur a prêchée ; qu'il n'a été que l'Apôtre de la Loi naturelle, l'ennemi de la superstition & des Prêtres, faisant consister dans l'observation de la morale le vrai culte que l'homme doit à l'Etre suprême, & réduisant ce culte à deux mots, AIMEZ DIEU ET VOTRE PROCHAIN. Voilà, comme l'observoit très-sensément l'Evêque de Meaux, dans quel abîme on doit infailliblement se précipiter, quand on refuse de s'en rapporter, » sur l'interprétation de l'Ecriture, à une autorité » respectable & visible, qui fixe les » acceptions contestées des passages » obscurs ou équivoques. Dès qu'on se » permettra d'expliquer la Bible par » ses propres lumières, il est presque » impossible qu'on ne faisse pas par » l'interpréter de la manière la plus » conforme en apparence à notre foible » & aveugle raison, mais souvent très- » contraire en effet au vrai sens dans » lequel l'Esprit-Saint l'a dictée «.



---

NOTE X, relative à la page 157, sur  
l'Assemblée du Clergé de 1682.

**L**E Sermon, prononcé par Bossuet à l'ouverture de cette Assemblée célèbre, essuya bien des critiques, & jusqu'à des fatires grossières. Il y en eut une où l'on ne rougissoit pas de mettre l'Orateur fort au dessous de l'âne de Balaam. L'oubli profond où sont tombés ces traits méprisables, lancés contre un grand Homme, doit consoler ceux qui lui ressemblent, des nuages que l'envie s'efforce en vain de répandre sur leur gloire. Qu'ils aient le courage de s'élever au dessus de l'instant où ils vivent, ils verront de loin la Postérité souffler sur ces nuages, & condamner à un mépris éternel ceux qui ont eu la honte de les rassembler.

Quelqu'un dit un jour au Pape Benoît XIV, qu'un malheureux Poëte avoit fait une satire contre lui; il la lut, la corrigea de sa main, & la renvoya à l'Auteur, lui marquant qu'elle s'en vendroit mieux. C'est la réponse

que tous les grands Hommes devroient faire aux Libelles.

L'obstination avec laquelle le Pape Innocent XI s'opposa, dans cette conjoncture, aux justes droits réclamés par Louis XIV, & défendus par Bossuet, auroit pu, au grand malheur & au grand scandale de l'Eglise (1), occasionner entre Rome & la France un schisme éternel ; si le Monarque eût pensé comme le Roi d'Angleterre Henri VIII, qui, pour se marier à son gré, n'hésita pas à rendre hérétique toute sa Nation ; heureusement le pieux Monarque François, pénétré dès son enfance du plus profond respect pour le Saint-Siège, se montra dans cette circonstance encore plus Chrétien qu'il n'étoit Roi. Ce Prince, tout à la fois vainqueur de Rome & soumis à l'Eglise, auroit mis le comble à sa gloire, en forçant le Pape à honorer de la pourpre

---

(1) Un Cardinal, homme d'esprit, appeloit un de ses Confreres, dévot & orgueilleux, *le saint orgueil, il santo orgoglio*. On auroit pu appliquer cette épithete au dévot & opiniâtre Innocent XI.

le Prélat qui avoit été, dans une si importante occasion, le défenseur de sa Couronne, & qui étoit sur les matieres de la Foi son oracle & son conseil. Quelque répugnance que la Cour de Rome eût pu montrer à couronner elle-même son redoutable Adversaire, le Monarque, lorsqu'il fit sa paix avec elle, étoit en droit d'en exiger cette marque de déférence, dont la liste des Cardinaux se trouveroit aujourd'hui très-honorée. Il faut plaindre Louis XIV d'avoir frustré d'une si juste récompense le grand Homme à qui il étoit si redevable. On fait encore à ce Prince un autre reproche. On assure que Bossuet ayant demandé l'Evêché de Beauvais qui étoit vacant, Louis XIV le lui refusa, *ne voulant pas donner une Pairie à un homme d'une naissance bourgeoise.*

Croira-t-on qu'après la mort de Bossuet, Louis XIV, qui, trente ans auparavant, avoit témoigné tant d'opposition aux prétentions pontificales, ait eu la foiblesse de changer d'avis sur la fin de ses jours, par le conseil perfide & punissable du Jésuite le Tellier son

Confesseur (1)? Croira-t-on que Benoît XIV avoit entre les mains (2) une lettre de ce Prince à Clément XI, par laquelle il promettoit au Pape de faire rétracter les Evêques du Royaume, de la sanction solennelle qu'ils avoient donnée aux quatre propositions, c'est-à-dire, de la déclaration qu'ils avoient faite, que le Pape n'étoit pas en droit de déposer leur Souverain? Croira-t-

(1) Ce Jésuite, tout audacieux & impudent qu'il étoit, n'auroit osé, du vivant de l'Evêque de Meaux, proposer à Louis XIV la rétractation des quatre articles. L'éloquent & courageux Prélat eût représenté au Monarque la honte dont son Confesseur cherchoit à le couvrir, en lui persuadant de sacrifier aux prétentions d'un Pontife ambitieux, fait pour trembler devant lui, les prérogatives de sa Couronne, & celles de l'Eglise de France.

Ce fut sur-tout dans cette mémorable Assemblée de 1682, qu'il déploya ses talens & son zèle pour la défense du Clergé de la Nation, & pour celle de son Roi. Il rédigea les quatre fameuses propositions adoptées par l'Assemblée, contre la prétendue infailibilité du Pape, & son pouvoir plus chimérique encore sur le trône des Souverains.

(2) Voyez les Lettres imprimées du Président de Montesquieu. Lettre 49, Paris, 1767, in-12. page 189.

on que l'impositeur, qui dirigeoit sa conscience, l'avoit déterminé à faire soutenir dans tout son Royaume l'infailibilité du Souverain Pontife (1) ? Projet qui auroit eu lieu, si des hommes sages & clair-voyans n'avoient fait envisager & redouter au Jésuite même les suites funestes qui pouvoient en résulter. Croira-t-on que sous le règne de Louis XV, une Assemblée du Clergé, forcée par des ordres supérieurs, ait désavoué, à la vérité obscurément & sans effet, les quatre propositions de 1682 ? Croira-t-on enfin que l'Ouvrage célèbre de Bossuet pour la défense de ces quatre propositions, n'a paru qu'en 1730, vingt-six ans après sa mort, & ne put être imprimé qu'en pays étrangers, ceux qui gouvernoient alors n'ayant pas permis qu'il le fût dans le Royaume ? Souverains, ayez après cela des Jésuites ou ex-Jésuites pour Confesseurs, & des Ministres plus Ultramontains que François !

L'Evêque de Meaux soutint encore les droits de l'Episcopat dans une cir-

---

(1) Voyez l'errata du même volume, page 257.



confiance moins grave , il est vrai , que l'affaire de la *régale* & des quatre articles , mais où il n'étoit pas aisé de réussir. Il avoit en tête le Chancelier de Pont-Chartrain , honoré de la confiance du Roi , & joignant à l'autorité que lui donnoit sa place , les lumieres & la probité qui n'y ont pas toujours été réunies. Ce Chef , respecté de la Magistrature , vouloit que les Ouvrages de doctrine , publiés par des Evêques , fussent soumis comme les autres Livres de Religion , à la révision d'un Censeur Théologien. Bossuet n'eut pas de peine à faire sentir combien il étoit indécent que les productions des Evêques, *Juges-nés* de la Foi & du Dogme, eussent besoin , pour se montrer , de l'approbation d'un simple Prêtre , fait pour apprendre d'eux ce qu'il devoit croire & enseigner. Le Prélat obtint , sans résistance , l'abolition d'un règlement si injurieux à la dignité épiscopale. Bossuet appuyoit fortement sa réclamation sur ce qui se pratique dans les Conciles , où le plus profond savoir théologique des Ecclésiastiques du second ordre ne leur donne aucun droit de fixer les articles de Foi , & où le

Saint-Esprit, disoit-il, ne prononce que par la bouche des Evêques, en suppléant, s'il en est besoin, par la plénitude de ses lumières, à celles qui pourroient leur manquer.

---

NOTE XI, relative à la page 161, sur la querelle de BOSSUET avec Fénelon.

DANS le catalogue, aussi nombreux qu'affligeant, de tant de grands Hommes que l'envie a opprimés ou calomniés, il en est peu qu'elle ait déchirés par un plus grand nombre d'endroits sensibles, que l'Evêque de Meaux, & contre qui elle se soit déchaînée avec plus de violence. On a dit, & mille échos ont répété, qu'il n'avoit montré tant de vigueur dans la querelle du Quiétisme, que par un motif de jalousie contre son respectable Adversaire. Les amis de Fénelon, ou plutôt les ennemis de Bossuet, répandoient que l'Evêque de Meaux, en poursuivant avec tant de violence le Quiétisme de son Confrere, avoit en vue de se pro-

curer ; par l'éclat d'une victoire qu'il croyoit sûre, ou l'Archevêché de Cambrai, s'il pouvoit parvenir à faire déclarer Fénelon suffisamment hérétique pour mériter d'être déposé, ou l'Archevêché de Paris, s'il réussissoit à faire au moins renvoyer Fénelon dans son Diocèse. On disoit encore que Madame de Maintenon, ayant demandé au Curé de Versailles, le grand Directeur des consciences de la Cour, lequel des deux lui paroïssoit le plus propre à remplir le Siége de Paris, ou de l'Evêque de Meaux, ou de l'Evêque de Châlons-Noailles, qui étoit aussi sur les rangs, le Curé répondit qu'il falloit choisir celui des deux qui refuseroit, & qu'assurément l'Evêque de Châlons n'accepteroit pas. Cependant l'Evêque de Châlons accepta, après avoir fait (comme beaucoup d'autres en pareille rencontre) assez de résistance pour l'honneur de sa modestie ; & Bossuet parut le féliciter de très-bonne grace de cette acceptation. Dans cette longue & violente dispute sur le Quiétisme, les faiseurs d'horoscopes ne furent pas toujours heureux à deviner. La vivacité avec laquelle Fénelon défendit son Livre *des*

*Maximes des Saints*, fit douter qu'il se rétractât, & donna lieu à cette Epigramme, où, en quatre vers, on médisoit de quatre Evêques.

Quand le Tellier (1) s'adoucira,  
 Quand Bossuet s'humiliera,  
 Quand Noailles gouvernera,  
 Fénelon se rétractera.

Le Prophete ne se trompa que dans le dernier vers. Les trois Prélats restèrent ce qu'ils étoient, & Fénelon se rétracta.

Amelot de la Houffaye, Auteur, il est vrai, très-enclin à la médisance, & par cette raison assez peu digne d'être cru, dit, dans ses *Mémoires*, que Fénelon, exilé par les intrigues de l'Evêque de Meaux, auroit pu s'appliquer le mot de Barthelemi Carranza, qui ayant obtenu par son mérite l'Archevêché de Toledé, au préjudice d'une foule de prétendans, fut, par leurs calomnies, déferé à l'Inquisition; ce Prélat, en allant aux prisons du Saint Office, disoit aux satellites qui l'y traî-

---

(1) Archevêque de Reims. Voyez les notes sur l'Eloge de Fénelon.

noient : *Je marche entre mon meilleur ami , & mon plus grand ennemi ; l'ami est mon innocence , l'ennemi est mon archevêché , que mes Adversaires ambitionnent.*

Mais , quoi qu'en dise Amelot de la Houffaye , Bossuet , s'il avoit été jaloux de Fénelon ( ce que nous sommes bien loin d'affurer , & même de croire ) , l'auroit été de sa réputation & non de sa fortune ; la gloire le touchoit bien plus que l'argent.

Il avoit cru la Foi d'autant plus intéressée à réprimer ce qu'il appeloit la *nouvelle hérésie* , que la fameuse Quiétiste Madame Guyon , qui avoit ébranlé l'Archevêque de Cambrai , avoit séduit & entraîné d'autres personnes de la Cour , entre autres le pieux & austere Duc de Chevreuse ; il avoua un jour à l'Evêque de Meaux , que quand il étoit près de cette femme ( qui , pour le dire en passant , étoit belle & bien faite ) , il se sentoit étouffé par les mouvemens intérieurs de la grace ; & il osa demander au Prélat s'il ne se trouvoit pas dans la même situation. On peut juger de la réponse qu'il reçut.

---

NOTE XII, relative à la page 163 ,  
*sur les dragonnades , & sur la ma-  
 niere de penser de BOSSUET au  
 sujet des erreurs du Calvinisme.*

**V**OICI ce que dit Madame de Sé-  
 vigné dans une de ses Lettres , au sujet  
 de cette Mission dragonne : » *Tout est*  
 » *Missionnaire présentement ; chacun*  
 » *croit avoir une Mission , & sur-tout*  
 » *les Magistrats & les Gouverneurs*  
 » *des Provinces , soutenus de quelques*  
 » *Dragons ; c'est la plus grande & la*  
 » *plus belle chose qui ait été imaginée*  
 » *& exécutée* «. Nous avons trop de  
 plaisir à lire les Lettres de Madame  
 de Sévigné , pour voir dans ce peu de  
 lignes l'éloge des *dragonnades* ; nous  
 aimons mieux croire qu'elles y sont  
 tournées en ridicule. Il est pourtant  
 trop vrai qu'il n'y avoit pas de quoi  
 rire , mais de quoi frémir & s'indigner  
 en parlant de ces atrocités exécrables ;  
 & la France est peut-être le seul pays  
 où l'on ose plaisanter de sang froid sur  
 de pareilles abominations.

Nous trouvons encore ces mots sur les *dragonnades*, dans une autre Lettre de Madame de Sévigné à Buffy-Rabutin. » Le Pere Bourdaloue, dont l'esprit » est *charmant* & d'une *facilité fort* » *aimable* (telles étoient apparemment, » pour Madame de Sévigné, les quali- » tés essentielles d'un Missionnaire), » s'en va, par ordre du Roi, prêcher » à Montpellier, & dans ces Provinces » où tant de gens se sont convertis *sans* » *savoir pourquoi*. Le Pere Bourda- » loue *le leur apprendra*, & en fera » de bons Catholiques. Les Dragons » ont été de très-bons Missionnaires » jusqu'ici; les Prédicateurs qu'on en- » voie présentement, rendront l'ou- » vrage *parfait*. Vous aurez vu sans » doute l'Edit par lequel le Roi révo- » que celui de Nantes. *Rien n'est si* » *beau que tout ce qu'il contient*, & » *jamais aucun Roi n'a fait & ne* » *fera rien de plus mémorable* ». Cette Lettre, au moins quant à ce qui regarde la *Mission dragonne*, paroît écrite dans le même esprit que la précédente : nous ne pouvons faire à Madame de Sévigné l'injure de penser qu'elle approuvât sérieusement le projet de faire

traîner les Protestans, par des satellites, à la Messe & à la Communion, avant que le Pere Bourdaloue leur eût persuadé d'y consentir. Les louanges, d'ailleurs très-peu réfléchies, qu'elle donne à la révocation de l'Edit de Nantes, ne sauroient avoir pour objet ces absurdes & atroces vexations, qui auroient dû faire gémir Madame de Sévigné sur les suites déplorables de cette révocation funeste, si elle avoit eu dans l'esprit autant de lumieres que de naturel & de graces.

Personne n'ignore aujourd'hui que les Jésuites, appuyés par Louvois, furent les détestables auteurs de cette persécution odieuse : pourquoi la haine a-t-elle chargé l'Evêque de Meaux d'avoir été leur complice ? Il avoit trop de lumieres, pour ignorer que la violence, bien loin de faire naître la Foi, peut révolter contre l'évidence même des ames irritées par leurs tyrans ; & que si le sang des Martyrs, comme l'a dit un Pere de l'Eglise, fut une *semence de Chrétiens*, le sang des Fanatiques même enfante à l'erreur des profélytes. Aussi Bossuet ne souffrit-il jamais qu'on l'accusât d'avoir conseillé,



d'approuver même ces exécutions barbares. Mais il n'ignoroit pas par combien d'imputations secrètes les impietoyables Adversaires du protestantisme cherchoient à faire retomber sur lui toute la haine des vexations dont ils étoient les promoteurs. On assure que dans la conférence publique qu'il eut avec le Ministre Claude, ce dernier ayant parlé avec une force qui fit craindre Bossuet pour la bonne cause, les adroits ennemis de l'Evêque de Meaux mirent sourdement tout leur crédit en œuvre, pour qu'il fût permis au Ministre de publier cette conférence, tant les intérêts de la Religion leur étoient chers & sacrés.

Autant l'Evêque de Meaux se monroit contraire à la violence des persécutions, autant il étoit inflexible sur les moyens qu'on proposoit pour rapprocher la doctrine des Protestans de celle des Catholiques. En vain un Ministre qui avoit écrit contre Bossuet, & qui se croyoit bien sûr d'avoir eu l'avantage, exhortoit son illustre Adversaire à montrer du moins en cette occasion quelque condescendance pour les accommodemens qu'on avoit ima-



quence aux Avocats. Mais Bossuet pouvoit-il se résoudre, dans une occasion si intéressante pour lui, à ne pas user de tous ses avantages ? Il en résulta que l'Orateur & le Philosophe ne purent convenir de rien. On doit seulement s'étonner qu'un Prélat fermement attaché à tous les principes de l'Eglise Romaine, & un Savant éclairé tel que Leibnitz, qui devoit connoître l'intolérance Catholique en matière de dogme, pussent espérer quelque succès réciproque dans la grande affaire qu'ils voient entrepris de traiter. Peut-être ne vouloient-ils que déployer l'un & l'autre toutes les ressources de leurs talents & de leur génie ; & le succès de l'un & de l'autre à cet égard fut tel qu'ils pouvoient le désirer.

Bossuet étoit persuadé qu'on défendroit très-mal-adroitement la Religion Catholique, en entreprenant de dépouiller les dogmes de la Foi de leur enveloppe mystérieuse, & en se permettant de vaines tentatives pour éclairer des foibles lumières de la raison cette sainte obscurité. Que doivent penser, disoit-il, les Catholiques éclairés, d'une prétendue explication physique

qu'on a voulu donner de la présence réelle ! Il vouloit parler d'une explication de ce mystère ; qu'un dévot Mathématicien avoit pris la malheureuse peine de rédiger en forme géométrique (1) ;

---

(1) On ne sera peut-être pas fâché de trouver ici ces étranges théorèmes sur la présence réelle, dût-on gémir, après les avoir lus, sur la sottise de l'esprit humain. Ils sont l'ouvrage du Géometre Varignon, qui les a rédigés à peu près de la maniere suivante :

**THÉOR. 1.** Pour faire un homme, il faut un corps & une ame.

*Cor. 1.* Donc pour faire deux hommes, il faut deux corps & deux ames ; pour faire trois hommes, trois corps & trois ames, &c.

*Cor. 2.* Donc si une seule ame est unie à plusieurs corps, le tout ne fera qu'un seul homme, sur-tout si ces corps sont semblables, & exécutent les mêmes actions & les mêmes mouvemens.

**THÉOR. 2.** Un pygmée, un nain, est un homme ainsi qu'un géant.

*Cor. 1.* Donc le volume plus ou moins grand du corps humain ne fait rien à l'essence de l'homme.

*Cor. 2.* Donc un corps humain, s'il est uni à une ame, peut être de telle petitesse qu'on voudra, & même d'une petitesse imperceptible, sans que le composé de cette ame & de ce corps cesse d'être un homme.

*Cor. 3.* Donc si une même ame est réunie à une quantité prodigieuse de corps humains,

entreprise qu'on peut comparer à celle du *savant* Caramuel de Lobkovitz, dans son grand Ouvrage intitulé : *Mathesis audax, Mathématique audacieuse*, où l'Auteur, Géometre intrépide & Théologien lumineux, réfout, par le secours

quelque petits qu'ils soient, le tout fera un homme, & un seul homme (*Cor. précéd. & Cor. 2. du Théor. 1*).

**THÉOR. 3.** Un enfant devenu vieux, reste toujours le même homme, le même *moi* qu'il étoit, quoiqu'il n'ait peut-être conservé aucune particule de son premier corps, parce que la même ame y reste toujours unie.

*Cor.* Donc si l'ame de Jésus-Christ est unie à un corps humain quelconque, différent de celui que le Fils de Dieu avoit sur la terre, on pourra dire que ce composé de corps & d'ame est le même Fils de Dieu qui s'est fait homme, & qui a habité parmi nous.

*Cor. général.* Donc si au moment de la consécration on suppose que toutes les particules du pain, aussi petites qu'on aura besoin de l'imaginer, soient transformées chacune en un petit corps humain imperceptible, & que l'ame de Jésus-Christ soit unie à chacun de ces petits corps, il en résultera un composé qui ne fera, par les propositions précédentes, qu'un seul homme, & le même Fils de Dieu qui s'est incarné, & qui habite au ciel; en divisant le pain, le Fils de Dieu restera tout entier dans chaque partie, & sera reçu tout entier par ceux qui communient, &c.

seul de la regle & du compas, toutes les questions théologiques, principalement celles qui concernent le libre arbitre & la grace.

Notre Siècle même, tout éclairé qu'il est ou qu'il croit être, n'est pas exempt de la pieuse extravagance du Géometre Varignon. Nous avons sous les yeux une petite brochure, composée, il y a quelques années, par un Jésuite Métaphysicien & Mathématicien, pour expliquer à sa maniere, &, si on l'en croit, suivant les principes de la saine Physique, *le grand mystere du très-saint Sacrement de l'Autel*. Le principe de l'Auteur, est que les corps physiques, comme l'expérience le prouve, ont beaucoup plus de pores que de parties solides; mais qu'en resserrant ces parties & détruisant tous ou presque tous les pores, le corps ne changera point de nature, quoiqu'il devienne beaucoup plus petit, & même d'un volume imperceptible. Notre Jésuite suppose donc que le corps de J. C., ainsi resserré & presque sans pores, est renfermé tout entier dans chaque atome de l'hostie consacrée; par-là le Théologien, soi-disant Philosophe, explique  
avec

avec une facilité extrême les principaux points du Mystere eucharistique.

L'Evêque de Meaux n'approuvoit pas davantage l'idée chimérique de ces Théologiens, qui, pour expliquer comment le corps d'un Dieu dans l'Eucharistie est présent en plusieurs lieux à la fois, donnent à ce corps une vitesse infiniment plus grande qu'au coursier le plus rapide; en sorte que durant la même seconde il puisse se trouver dans tous les lieux de l'Univers où la consécration exige sa présence; imagination qu'on pourroit appeler ridicule, s'il n'étoit pas plus juste de la nommer scandaleuse, puisqu'elle outrage & avilit la Religion en lui prêtant de si frivoles appuis: car malheureusement pour ces chimères physico-théologiques, le Concile de Trente a décidé que le Fils de Dieu est présent dans l'Eucharistie d'une manière *incompréhensible*. Ce Concile a eu certainement très-grande raison de le décider ainsi, & il est tout à la fois absurde & mal-sonnant de vouloir rendre intelligible ce que la foi nous déclare être ineffable. On seroit plus excusable d'imiter la pieuse soumission de ce Roi de

France, qui, passant près d'une église de village, où on l'assura qu'il verroit clairement la présence réelle, refusa d'en être témoin, pour ne pas perdre le mérite de sa foi.

Nous avons parlé au commencement de cette note, de la douceur dont Bossuet vouloit qu'on usât à l'égard des Protestans. On a objecté plus d'une fois contre cet esprit de charité qu'il professe en plusieurs endroits de ses Ouvrages, ce qu'on lit dans *sa politique tirée de l'Écriture-Sainte ; que le Roi doit employer son autorité pour détruire dans ses Etats les fausses Religions*. C'étoit alors la maxime terrible, mais générale, des Théologiens de France ; maxime en effet bien contraire aux protestations de Bossuet contre la violence employée à l'égard des Hérétiques. Mais comme il est juste d'expliquer un Auteur par lui-même, nous emploierons ces protestations même de Bossuet, à expliquer dans quel sens il croyoit que l'autorité dût agir pour la conversion des Protestans ; il faut, ou supposer à la fois ce grand Prélat inconscient & peu sincère, ou croire qu'il ne permettoit à l'autorité que les



moyens aussi doux qu'efficaces dont elle peut user pour la propagation de la Foi, en facilitant, protégeant & répandant les moyens d'instruction, en accordant des distinctions & des récompenses aux nouveaux convertis, sans infliger de peines aux opiniâtres, & sans souffrir qu'on exerce aucune vexation contre eux, ce qui est peut-être le plus sûr moyen de les ramener. Nous devons à la mémoire de l'Evêque de Meaux, de croire que tel a été le fond de ses sentimens. On peut demander, il est vrai, pourquoi ce Prélat, accrédité comme il l'étoit à la Cour & dans l'Eglise, n'a pas inspiré une maniere de penser si religieuse aux Evêques ses confreres, au Prince & à ses Ministres? Pourquoi, s'il avoit en horreur la persécution, il ne s'est pas élevé contre elle avec la vigueur & l'autorité que lui donnoient ses talens & son éloquence? Il est à présumer que Bossuet a fait sur ce point les représentations que l'humanité, la justice & la religion exigeoient de lui; mais que la détestable politique des persécuteurs a empêché l'effet de ses sages remontrances.

Quoique les cruautés exercées contre les Protestans , le fussent au nom de Louis XIV, il paroît que ce Prince , naturellement juste & droit , ne les approuvoit pas. Voici ce qu'on lit dans un discours qu'il fit pour l'instruction du Dauphin son fils , & dont l'original , dicté par le Monarque à Pelisson , est déposé à la Bibliotheque du Roi. » Il me semble , mon fils , que » ceux qui vouloient employer des reme- » des extrêmes & violens , ne connois- » soient pas la nature de ce mal , causé » en partie par la chaleur des esprits , » qu'il faut laisser passer & s'éteindre » insensiblement , plutôt que de la ral- » lumer de nouveau par une forte con- » tradiction , sur-tout quand la corrup- » tion n'est pas bornée à un petit nom- » bre connu , mais répandue dans tou- » tes les parties de l'Etat ; & d'ailleurs » les *Réformateurs* disoient vrai en plu- » sieurs choses..... Le meilleur moyen » pour réduire peu à peu les Huguenots » de mon Royaume , étoit de ne les » point presser du tout par aucune ri- » gueur nouvelle contre eux «. On a imprimé ce discours en 1767 , sous le nom de Pelisson , dans un Recueil

d'*Opuscules littéraires* ; mais on a eu grand soin d'en retrancher le passage précédent , & quelques autres de la même nature ; suppression bien punissable par l'injure qu'elle a faite à la mémoire d'un Prince si rempli de bonnes intentions , & si indignement trompé par ses Directeurs & par ses Ministres.

---

NOTE XIII , relative aux pages 165 & 166 , sur le courage de BOSSUET pour défendre l'honneur & les intérêts de la Religion.

LA These ridiculement scandaleuse dont Bossuet osa porter ses plaintes au Roi , & dans laquelle ce Prince étoit mis sans façon à côté de l'Être suprême , avoit eu apparemment pour modèle une These plus ancienne de cinquante ans , & , s'il est possible , plus scandaleuse encore ; elle étoit dédiée au Cardinal de Richelieu , & avoit pour devise , *Quis ut Deus ? Qui est semblable à Dieu ?* La réponse à cette question étoit *Richelius* , dont les neuf lettres formoient le commencement des neuf

positions de la These. La bassesse étoit peut-être encore plus grande dans un Courtisan de Louis XIII, homme de très-grande naissance, & que nous ne désignerons pas autrement, par respect pour son nom. Ce vil adulateur appelloit toujours le Cardinal de Richelieu, *son Maître*, & les autres Courtisans le souffroient (1).

Dans un petit Recueil en deux volumes, intitulé *Curiosités historiques*, on lit un Journal des derniers momens de Louis XIII, écrit par un de ses Valets de chambre, nommé *Dubois*,

(1) Un bon ou mauvais plaisant fit un moment justice de tant de basses adulations, à l'occasion d'une autre These dédiée au Cardinal, & affichée dans Paris. L'estampe de cette These représentoit Richelieu assis, & ayant en main un gouvernail, avec lequel il faisoit mouvoir le globe du Monde; on y avoit joint l'inscription: *Hoc agente, cuncta mōventur*: Par son action, il fait tout mouvoir. Le lendemain de la publication de cette These, on lut ces mots ajoutés à la main dans plusieurs exemplaires: *Hoc ergo sedente quiescent*: Etant donc assis, il laissera tout en repos. Le Cardinal très-irrité, donna des ordres utiles pour qu'on découvrit l'Auteur de cette Epigramme.

*Et curieux en effet par sa naïveté. Il nous apprend que ce Prince étant à l'agonie, & ne parlant plus, avoit les mains croisées sur sa poitrine, & les yeux levés au Ciel, où s'adressoient avec ferveur ses prieres & ses vœux ; ce qui marquoit, ajoute-t-il, un grand commerce entre leurs MAJESTÉS DIVINE ET HUMAINE. On voit que les Valets du Monarque ne le cédoient point en adoration aux esclaves du Ministre. C'est dommage que les maladies, la vieillesse, la mort, avertissent les Rois & les Grands qu'ils ne ressemblent pas plus à Dieu que les autres hommes. Sans cet avis peu agréable pour eux, mais consolant pour l'humanité, ils pourroient quelquefois être tentés de se méprendre sur la nature de leur être ; l'abjection de la flatterie, & la profusion de l'encens leur feroient oublier ce qu'ils sont.*

Nous avons rapporté, dans l'Eloge de Bossuet, sa courageuse réponse à Louis XIV, sur le zèle que le Prélat avoit montré dans l'affaire du Quietisme. Il ne se montra pas moins ferme dans une assemblée du Clergé, tenue vers la fin du dernier siècle. Certe

Assemblée le mit à la tête des Examineurs de quelques propositions qui renfermoient une morale scandaleuse, propositions dont les Auteurs étoient bien connus & puissamment protégés. Louis XIV, séduit par son Confesseur Jésuite, ne consentit à la condamnation de ces propositions, qu'à condition que ces Auteurs ne seroient pas nommés. Bossuet céda, quoiqu'avec peine; mais forcé d'épargner les corrupteurs du Christianisme, il n'en fut que plus sévère à qualifier leurs assertions, & à développer tout le venin qu'elles renfermoient; les partisans de cette morale, déjà peu disposés en faveur du Prélat qui l'avoit fait proscrire, pardonnerent moins que jamais à leur intrépide censeur; mais il brava leur crédit & leur haine, & préféra l'Evangile aux protecteurs des Casuistes.

L'imputation de Jansénisme, faite en cette occasion par le Pere de la Chaise à l'Evêque de Meaux, fut d'autant plus mal-adroite, que le Prélat avoit pris le triste soin de combattre sérieusement cette étrange hérésie. Il adressa aux Religieuses de Port-Royal une longue lettre sur la signature du formulaire,

où il tâcha , mais inutilement , de leur persuader qu'elles ne pouvoient , sans danger pour leur salut , refuser cette signature. On ne fait ce qui doit le plus étonner , ou les vexations qu'on exerçoit contre ces pauvres Religieuses pour les forcer d'avouer que cinq propositions inintelligibles de Théologie scholastique étoient dans un Livre latin qu'elles ne pouvoient lire , ou l'opiniâtreté qu'elles montroient à croire là-dessus leurs Directeurs Jansénistes , plutôt que le Pape & les Evêques , ou le temps que daignoit perdre le grand Bossuet à écrire à ces filles , sur une matière si peu faite pour elles & si peu digne de lui.

On prétend que ce Prélat , dans une violente maladie , ayant perdu connoissance durant quelques heures , & n'étant encore revenu qu'à peine de ce long évanouissement ; dit à ceux qui l'environnoient : *Comment un homme tel que moi a-t-il pu être si longtemps sans penser ?* Nous n'appuierons pas sur le petit péché de vanité que les détracteurs de Bossuet pourroient trouver dans cette réponse. II

est arrivé. Souvent à plus d'un grand homme d'exprimer naïvement la bonne opinion qu'il avoit de lui-même, & cette naïveté du génie peut mériter quelque indulgence; mais nous dirons que Bossuet, après s'être occupé si sérieusement & si assidument de Jansénisme, de Molinisme, de Quiétisme, & d'autres matieres semblables, auroit dû s'écrier avec bien plus de raison: *Comment un homme tel que moi a-t-il pu si long-temps penser à tant de chimères?*

L'Evêque de Meaux, malgré les coups que la Société lui portoit fourdement, étoit lié, au moins d'estime, avec quelques Jésuites; mais il ne dissimuloit pas aussi tout le cas qu'il faisoit des Lettres Provinciales, ce chef-d'œuvre de plaisanterie & d'éloquence qui a préparé la destruction de la Société plus de cent ans avant qu'elle arrivât. Les deux partis, en cherchant à gagner Bossuet sans pouvoir y réussir, rendoient une justice égale à la pureté de sa doctrine; Arnaud, ayant entendu parler d'une conférence qu'il devoit faire sur l'amour de Dieu, décida, avant de l'avoir en-



tendue, *que ce seroit une belle chose* ; & l'Oraison funebre de Bossuet a été prononcée par un Jésuite.

On pourra regarder comme une es-  
pece de paradoxe ce que nous venons  
de dire, que les Lettres Provinciales,  
publiées en 1656, ont tué les Jésuites  
cent ans après, en 1760. Mais ce pré-  
tendu paradoxe deviendra une vérité  
incontestable, si l'on fait attention que  
la doctrine révoltante, tant reprochée  
aux Jésuites dans cet Ouvrage, a été,  
sinon la cause réelle, au moins le motif  
ou le prétexte juridique dont on s'est  
servi pour les détruire ; que les Lettres  
Provinciales, constamment lues & re-  
lues jusqu'à nos jours, ont entretenus  
dans la Nation, l'opinion, bien ou  
mal fondée si l'on veut, mais inva-  
riable, que les Jésuites étoient les vrais  
& seuls auteurs d'une si détestable  
doctrine ; que cette opinion a mis un  
poids terrible contre eux dans la balance  
où les Magistrats les ont pesés, &  
qu'elle a disposé le Public à croire,  
même sans examen, toutes les hor-  
reurs dont on a chargé la Société dans  
le Livre des *Affertians*. Ainsi la voix  
des Tribunaux qui a pros crit cette So-

ciété, avoit été précédée de la voix publique, dont l'appui en cette occasion étoit peut-être nécessaire à l'autorité, & la voix publique avoit reçu le ton des Provinciales. Il ne faut donc pas croire, comme on pourroit le penser d'après d'autres exemples, qu'on ne vienne jamais à bout de nuire par des Livres à des hommes ou même à des corps puissans. *Ecrivez, mais sachez attendre*, peut-on dire aux hommes dont la plume dispose de l'opinion; *ce que vous avez semé fructifiera tôt ou tard.*

Bossuet faisoit un si grand cas des Lettres Provinciales, qu'il disoit, sinon avec modestie, du moins avec franchise, que ce Livre étoit celui qu'il auroit le mieux aimé avoir fait, s'il n'avoit pas fait les siens. Ses détracteurs ajoutoient qu'il auroit même fait un bon marché en donnant pour les Provinciales toutes ses productions théologiques. Despréaux, comme on verra dans les notes sur l'Eloge de ce grand Poëte, ne faisoit pas moins de cas que Bossuet des Provinciales; & ces deux suffrages sont peut-être le plus grand éloge qu'elles aient jamais reçu.

» Cet Ouvrage a en effet d'autant plus  
 » de mérite, comme nous l'avons observé  
 » ailleurs (1), que *Pascal*, en le compo-  
 » sant, semble avoir deviné deux choses  
 » qui ne paroissent pas faites pour être  
 » devinées, la langue & la plaisanterie.  
 » La langue étoit bien loin d'être for-  
 » mée; qu'on en juge par la plupart  
 » des Ouvrages publiés dans ce même  
 » temps, & dont il est impossible de  
 » soutenir la lecture. Dans les *Pro-*  
 » *vinciales*, il n'y a pas un seul mot  
 » qui ait vieilli; & ce Livre, écrit  
 » il y a plus de cent ans, & dix ans  
 » avant la première Tragédie de Ra-  
 » cine, semble avoir été écrit d'hier.  
 » Une autre entreprise, non moins dif-  
 » ficile, étoit de faire rire les gens  
 » d'esprit & les honnêtes gens à pro-  
 » pos de *la grace suffisante, du pou-*  
 » *voir prochain*, & des décisions des  
 » Casuistes; sujets bien peu favorables  
 » à la plaisanterie, ou, ce qui est pis  
 » encore, susceptibles de plaisanteries  
 » froides & monotones, capables tout  
 » au plus d'amuser des Prêtres & des

---

(1) Voyez l'Ouvrage de M. d'Alembert, sur la destruction des Jésuites.

» Moines. Il falloit , pour éviter cet  
 » écueil , une finesse de tact d'autant  
 » plus grande , que *Pascal* vivoit fort  
 » retiré , & éloigné du commerce du  
 » monde ; il n'a pu démêler que par  
 » la supériorité & la délicatesse de son  
 » esprit , le genre de plaisanterie qui  
 » pouvoit seul être goûté des bons Ju-  
 » ges dans cette matiere seche & infi-  
 » pide. Il y a réussi au delà de toute  
 » expression ; plusieurs de ses bons  
 » mots ont même fait proverbe dans  
 » la Langue ; & les *Lettres Provincia-*  
 » les seront éternellement regardées  
 » comme un modele de goût & de  
 » style «.

Bossuet & Despréaux avoient donc  
 très-grande raison d'exalter les *Pro-*  
*vinciales* , sur-tout dans un temps où  
 nous n'avions encore aucun bon Livre de  
 prose , & où le crédit des Jésuites & la  
 haine qu'on leur portoit rendoient cette  
 satire intéressante. Mais depuis que la  
 Littérature Françoisé a produit un grand  
 nombre d'écrits , aussi estimables que  
 les *Provinciales* par le style , & beau-  
 coup plus utiles par la matiere , depuis  
 sur-tout que la dangereuse *Société* ,  
 objet de cette ingénieuse satire , a

disparu du milieu de nous, l'intérêt  
 qu'on a pris si long-temps à la lecture  
 des Provinciales s'affoiblit de jour en  
 jour, & semble annoncer l'oubli total  
 de l'Ouvrage. » Cet oubli, avons-nous  
 » ajouté dans le même Ouvrage, est le  
 » fort auquel doit s'attendre l'Auteur le  
 » plus éloquent, s'il n'écrit pas des cho-  
 » ses utiles à toutes les Nations & à tous  
 » les Siecles ; la durée d'un Livre,  
 » quelque mérite qu'il ait d'ailleurs,  
 » est presque nécessairement liée à celle  
 » de son objet. *Les Pensées de Pascal,*  
 » bien inférieures aux *Provinciales*,  
 » vivront peut-être plus long-temps,  
 » parce qu'il y a tout lieu de croire  
 » (quoi qu'en dise l'humble *Société*),  
 » que le Christianisme durera plus  
 » long-temps qu'elle. Les *Provinciales*  
 » seroient peut-être plus assurées de  
 » l'immortalité qu'elles méritent à tant  
 » d'égards ; si leur illustre Auteur, cet  
 » esprit si élevé, si universel, & si peu  
 » fait pour prendre intérêt à des bil-  
 » levesées scholastiques, eût tourné  
 » également les deux partis en ridi-  
 » cule. La doctrine revoltante de *Jan-*  
 » *senius* & de *Saint-Cyran* y prêtoit

» pour le moins autant que la doctrine  
 » accommodante de *Molina*, de *Tam-*  
 » *bourin* & de *Vasquès*. Tout Ouvrage  
 » où l'on immole avec succès à la risée  
 » publique des Fanatiques qui se dé-  
 » chirent, subsiste même encore quand  
 » les Fanatiques ne sont plus. J'oserois  
 » prédire cet avantage au Chapitre sur  
 » le Jansénisme, qu'on lit avec tant  
 » de plaisir dans l'excellent *Essai sur*  
 » *l'Histoire Générale*, par le plus agréa-  
 » ble de nos Ecrivains Philosophes.  
 » L'ironie est distribuée dans ce Cha-  
 » pitre à droite & à gauche avec une  
 » finesse & une légéreté qui doit cou-  
 » vrir les uns & les autres d'un mé-  
 » pris ineffaçable, & les dégoûter de  
 » s'égorger pour des fornettes. Il me  
 » semble voir le Chat de *La Fontaine*,  
 » devant qui le Lapin & la Belette  
 » vont porter leur procès au sujet d'un  
 » méchant trou qu'ils se disputent, &  
 » qui, pour décision,

Jetant des deux côtés la griffe en même temps,  
 Met les Plaideurs d'accord en croquant l'un & l'autre.



---

NOTE XIV, relative à la page 167,  
sur la manière de penser de BOS-  
SUET au sujet des Spectacles.

ON fait que Louis XIV, qui, dans sa jeunesse, dançoit quelquefois aux Spectacles de la Cour, renonça pour jamais à se montrer ainsi sur le théâtre, lorsqu'il eut entendu ces vers de la Tragédie de *Britannicus*, où l'on fait dire aux Romains, en parlant de Néron,

Il excelle à conduire un char dans la carrière,  
A disputer des prix indignes de ses mains,  
A se donner lui-même en spectacle aux Romains.

Ces vers, & ces vers seuls avertirent Louis XIV de l'indécence du divertissement qu'il se permettoit. Aucun de ses Courtisans n'avoit osé le lui dire, & peut-être n'y avoit pensé. Voilà donc une vérité que le Prince n'apprit qu'au théâtre, & que peut-être il ne pouvoit apprendre autrement (1).

---

(1) On a supprimé très-mal à propos des représentations de *Sémiramis* ( nous ignorons

L'exemple de Louis XIV, & l'avis dont il avoit si bien profité en entendant Britannicus, n'ont point empêché, quatre vingts ans après, le Gouverneur & le Précepteur de Louis XV, de faire danser le jeune Monarque aux yeux de toute sa Cour, dans les représentations du Ballet *des Elémens*, & de souffrir même qu'on imprimât les vers de ce Ballet avec ce titre : *Les Elémens, Ballet dansé par le Roi sur le grand théâtre des Tuileries, 1721*. Ce qui doit le plus étonner, c'est que le Prince Régent, qui vivoit encore, qui ne devoit pas ignorer l'anecdote de Louis XIV, & qui se connoissoit en *ridicules*, ait souffert cet oubli des bienfécances.

---

par quel motif) les quatre beaux vers que dit le Grand-Prêtre à la fin de cette Tragédie, & qui sont pour les Rois une importante leçon, exprimée avec autant de *farce* que de noblesse.

Par ce terrible exemple, apprenez tous du moins  
 Que les crimes secrets ont les Dieux pour témoins;  
 Plus le coupable est grand, plus grand est le supplice;  
 Rois, tremblez sur le trône, & craignez leur justice.



---

NOTE XV, relative à la page 168 ,  
*sur la foiblesse reprochée à BOS-*  
*SUET par le Docteur Arnaud.*

**N**OUS avons dit que ce Docteur, qui, à la vérité, n'étoit pas courtisan, reprochoit uniquement à Bossuet de n'avoir pas montré assez de zele pour la défense de *la grace efficace*. Ce trait du Docteur Arnaud, où se décelent si singulièrement les affections toutes personnelles de l'esprit de parti, a été plus d'une fois imité par ses Disciples. C'est, par exemple, en écoutant uniquement ces affections, qu'un Ecrivain moderne, qui a fait une Histoire de l'Eglise, & qui, en parlant du dix-septieme siecle, descend aux détails les plus minutieux sur les affaires de Port-Royal, ne dit pas un mot de la révocation de l'Edit de Nantes, qui ne lui a point paru un événement aussi intéressant que l'exil de quelques Sœurs converses pour la signature du formulaire.

Bossuet n'avoit donné ni au Docteur Arnaud, ni à ses Sectateurs, l'exemple

moins d'autant plus excusables , que des Ecrivains Catholiques , mais , à la vérité , plus Catholiques que Chrétiens , leur donnerent l'exemple de l'injustice. Témoin le passage où le Jésuite Maimbourg , dans son *Histoire du Calvinisme* , osa peindre , sous le nom du Cardinal Contarini , la prétendue mauvaise foi de l'Evêque de Meaux dans son exposition de la *Doctrine Catholique*. » En » traitant , dit-il , de la Foi , de la Jus- » tification , & du mérite des bonnes » œuvres , le Cardinal Contarini se ser- » vit de certaines expressions ambiguës , » dont ni l'un ni l'autre des deux partis » ne parut satisfait , parce qu'elles n'ex- » primoient pas tout ce que chacun » prétendoit essentiel à sa croyance. On » a vu de tout temps que ces préten- » dus accommodemens de Religion » qu'on a voulu faire pour réunir les » Hérétiques & les Catholiques , dans » ces *soi-disantes expositions de foi* qui » suppriment ou dissimulent , ou n'ex- » priment qu'en termes ambigus la » doctrine de l'Eglise , ne satisfont » personne ; les uns & les autres se » plaignent de ce qu'on use de dissi- » mulation dans une chose aussi délicate

» que la Foi, où faillir en un point,  
 » c'est manquer en tout. On laissa  
 dire le Jésuite, que personne ne crut ;  
 & l'exposition de Bossuet répondit par  
 son succès à tous les Censeurs.

On a dit de Maimbourg, qu'il étoit  
 parmi les Historiens ce que Momus  
 est à la table des Dieux, pour y faire  
 des contes bons ou mauvais, sans se  
 mettre en peine de la vérité. Un Ecri-  
 vain si décrié a pourtant eu (qui le  
 croiroit !) des partisans zélés, même  
 parmi les Erudits ; & l'on assure que  
 le savant Baluze se faisoit fort de mon-  
 trer, dans les Auteurs originaux, les  
 preuves de tout ce qui passoit pour  
 mensonge dans les Ouvrages du Jé-  
 suite (1).

---

(1) Ce Pere Maimbourg, quelque vil in-  
 strument de la haine de la Société pour Bos-  
 suet, n'épargnoit pas ses Confreres, même  
 dans les portraits grossièrement satiriques,  
 dont il cherchoit à décorer ses rapsodies. La  
 censure aigre & mordante qu'il a faite du  
 Grammairien George de Trébisonde dans son  
*Histoire du Schisme des Grecs*, étoit une  
 satire indirecte du Pere Bouhours, dont ap-  
 paremment le purisme sévère & scrupuleux  
 avoit pu ménagé l'écrivainleur son Confrere.

Les imputations de Maimbourg sur la facilité coupable de Bossuet , & celle des Réformés sur sa rigueur impitoyable , servent au moins à se détruire les unes les autres. Egalemeut éloigné des deux extrêmes , si ce Prélat ne pouvoit se résoudre à rien relâcher à l'égard du dogme , il cherchoit en même temps tous les moyens de se rapprocher des Protestans dans ce qui n'intéressoit pas le fond de la doctrine. Il ne s'éloignoit pas , comme on le voit par une de ses lettres , d'engager le Pape à leur accorder la Communion sous les deux especes ; mais son austérité épiscopale tint ferme sur l'article du célibat ; ce qui suffiroit pour réfuter la fable de son mariage , si elle avoit besoin de réfutation.

Le reproche qu'on a fait à Bossuet , d'avoir manqué de sincérité en exposant *les dogmes Catholiques* , a trouvé un Apologiste d'une espece singuliere dans le fameux *Richard Simon*. Bossuet , selon lui , n'avoit fait que resusciter un vieux Livre de l'Evêque du Bellay *le Camus* , intitulé : *L'avoisinement des Protestans vers l'Eglise Romaine*. Ainsi , tandis que le Jésuite

Maimbourg

Maimbourg accusoit l'Evêque de Meaux d'avoir altéré ou pallié la doctrine de l'Eglise, l'ex-Oratorien Simon lui ôtoit même le foible mérite de l'invention sur ce point, & le réduisoit à n'être que le plagiaire de l'Evêque du Bellay. Mais le Pape & l'Eglise de France répondirent à Maimbourg par les éloges qu'ils prodiguoient au Livre de Bossuet; & le Public a répondu à Simon en lisant l'Evêque de Meaux, & en ne lisant point l'Evêque du Bellay.

---

NOTE XVII, *relative à la page 170, sur le travail infatigable de l'Evêque de Meaux.*

**S**I cet illustre Prélat se permettoit quelques délassemens très-courts & très-rares, il cherchoit encore à les rendre utiles à l'Eglise. Il a laissé des traductions en vers françois d'un grand nombre de Pseaumes; traductions qu'on assure avoir été admirées autrefois. Il ne nous appartient pas d'en apprécier le mérite; mais quand le Parnasse jugeroit plus sévèrement que la Sor-

*Tome II.* N

bonne ces Poésies sacrées, Bossuet étoit si grand comme Orateur, qu'il lui seroit très-permis de n'avoir été que médiocre comme Poète. Dans les dernières éditions de ses Oraisons funèbres, on a inféré une de ces Pièces de vers qu'il se permettoit quelquefois par délassément. C'est une Ode sur *la Liberté*, qui a pour titre : *La Liberté créée, perdue, réparée, couronnée*. Le titre est d'un Orateur, & l'Ode n'est pas d'un Poète.

---

NOTE XVIII, relative à la page 173, sur les travaux de BOSSUET dans son Diocèse.

L'ÉVÊQUE de Meaux, en faisant le catéchisme aux enfans, & sur-tout à ceux des pauvres, se proposoit, disoit-il, pour modele dans cette œuvre apostolique, *le Sauveur des hommes*, que l'Évangile nous représente aimant l'innocence de cet âge, & rassemblant avec tendresse de petits enfans autour de lui.

Les maximes vraiment épiscopales

de ce grand Prélat sur les secours de toute espece qu'un Pasteur doit à son Peuple , ne sont pas tout-à-fait oubliées dans notre Siecle , malgré la corruption dont le luxe & la frivolité ont infecté presque toutes les ames & tous les Etats. Combien Bossuet n'eût-il pas applaudi l'instruction si sage & si touchante que notre jeune Monarque adressa , en 1775 , aux Curés de son Royaume sur les malheurs qui nous affligeoient alors , & la lettre vraiment digne d'un Roi bienfaisant , où il exhorte les Prélats , à faire entendre leur voix & à seconder ses soins paternels !  
 » Il n'y auroit , disoit un sage & vertueux Citoyen , qu'une chose à désirer dans cette lettre ; c'est qu'elle eût été écrite , non par un Roi de vingt ans , mais par un Evêque «.



---

NOTE XIX, *relative à la page 174,*  
*sur le nom que BOSSUET aura*  
*dans la postérité.*

**A**PRÈS tous les éloges que nous avons si justement donnés à cet éloquent Prélat, osons cependant faire un aveu. La réputation de Bossuet, très-brillante de son temps, très-grande encore aujourd'hui dans l'Eglise de France, dans les Ecoles de Théologie & parmi les Orateurs, paroît un peu affoiblie auprès du reste de la Nation. Il faut s'en prendre, & à la différence des circonstances, & à celle de l'esprit des deux Siecles. Dans le Siecle précédent, la controverse étoit en honneur; le Public y prenoit part, les Courtisans même s'y intéreſsoient; les Gens de Lettres épousoient un des deux partis. Les disputes théologiques sont maintenant négligées & ignorées. Les nombreux volumes de Bossuet, tout remplis d'Ouvrages de cette espece, qu'on a lus & admirés durant plus de soixante ans, se réduisent aujourd'hui,



pour la très-grande partie des Lecteurs, à son *Histoire Universelle*, à ses *Oraisons funebres*, & peut-être à quelques *Sermons* dont on parle encore ; ainsi les productions de ce Prélat éloquent ont beaucoup perdu de leur ancien éclat : au contraire, les Ouvrages de Fénelon, remplis & comme pénétrés à chaque page de ces principes de bienfaisance, de tolérance & de charité, qui intéressent tous les hommes, toutes les Nations & tous les âges, ont acquis beaucoup de Lecteurs dans un Siècle qui paroît sentir tout le mérite de ces vertus, qui affiche une grande estime pour les connoissances utiles, & un grand mépris pour les querelles scholastiques. Cette différence si marquée de goût & de caractère entre le Siècle de Louis XIV & celui-ci, influe non seulement sur la place qu'on assigne bien ou mal, de nos jours, à plupart de nos Ecrivains, mais sur le jugement qu'on porte des Princes mêmes qui ont gouverné la Nation. Henri IV & Charles V ont acquis des partisans nombreux, tandis que d'autres Monarques, fort exaltés de leur vivant, & dignes de l'être à plusieurs

## 294 ÉLOGE DE BOSSUET.

égards, l'ont sensiblement baissé dans l'opinion publique. On a fait un Livre des différentes révolutions de la fortune d'Aristote; on pourroit en faire un second, très-intéressant & très-philosophique, des variations dans la renommée des Souverains & des Auteurs. Mais comme le temps est enfin venu, où la manière de penser sur Aristote a été irrévocablement fixée; il vient de même, tôt ou tard; un temps, où la réputation des Ecrivains & des Rois est décidée sans retour, & où l'équitable postérité attache à leur mémoire un sceau ineffaçable d'estime ou de réprobation. C'est à cette postérité, aussi intègre que redoutable, à prononcer en dernier ressort sur le mérite de Bossuet; à fixer sans appel le rang qu'il doit occuper dans le petit nombre des Hommes célèbres qui ont étonné ou éclairé leurs contemporains; à constater enfin le droit qu'il peut avoir acquis, soit par ses talens, soit par sa conduite, aux éloges de la Nation & à la reconnaissance des hommes.





É L O G E  
DE CHARLES  
BOILLEAU,  
ABBÉ DE BEAULIEU,

*NÉ à Beauvais en . . . . . reçu à la  
place de PHILIPPE GOIBAUD DU-  
BOIS, le 19 Août 1694, mort au  
mois de Mai 1704.*

C'EST à ses prédications qu'il doit  
la réputation dont il a joui de son vi-  
vant. Elle fut assez grande pour faire  
désirer de l'entendre à la Cour ; il y  
fut goûté de Louis XIV, qui répandit  
ses bienfaits sur l'Orateur. On a de  
lui deux volumes de Sermons, qui  
ont été imprimés après sa mort ; on  
lui a même fait un honneur que peu

de Prédicateurs ont obtenu , & dont la plupart en effet seroient bien peu susceptibles : on a recueilli dans un volume à part les *pensées* de l'Abbé Boileau , comme on a recueilli celles de Maffillon & de Bourdaloue ; & si ce Recueil est aujourd'hui peu connu , c'est du moins une espece d'hommage que nos Peres ont rendu aux succès de l'Orateur. Aussi trouve-t-on dans les Sermons de l'Abbé Boileau , sinon de l'éloquence , au moins de l'*esprit* ; car Bourdaloue disoit de lui , qu'*il en avoit deux fois plus qu'il ne falloit pour bien prêcher* : mais si l'*esprit* , dans un Ecrivain , ne supplée jamais au talent , il peut au moins en faire supporter la privation ; & on ne fera pas de notre Académicien l'insipide éloge qu'un Auteur de nos jours faisoit lui-même de ses Ouvrages : *Il n'y a point d'esprit là-dedans* , disoit-il avec toute l'affurance d'un homme qui n'avoit là-dessus aucun reproche à effuyer ni à craindre (1).

Quoique l'Abbé Boileau ; comme nous venons de le dire , eût obtenu

---

(1) Voyez la Note (a).

le suffrage du Prince , qui devoit lui assurer celui des courtisans , néanmoins , si nous en croyons une anecdote qui n'est peut-être pas plus vraie que beaucoup d'autres , il ne fut pas toujours heureux dans ses stations à Versailles. On prétend que la *Judith* de Boyer , qui avoit été applaudie au théâtre pendant le carême de 1695 , ayant été sifflée après Pâques , un Comédien qui en témoignoit sa surprise aux Spectateurs , reçut du parterre cette réponse : *C'est que pendant le carême les sifflets étoient à la Cour aux Sermons de l'Abbé Boileau.* Ce trait , qui n'a pas besoin d'être juste pour être plaisant , est attribué à Racine par quelques compilateurs d'anecdotes. Nous sommes obligés d'avouer qu'il n'en étoit pas incapable , tout converti qu'il étoit alors ; les Epigrammes contre cette même *Judith* de Boyer & contre l'*Aspar* de Fontenelle , faites dans le temps de sa plus haute dévotion , prouvent que s'il avoit renoncé au théâtre , il n'avoit pas renoncé à la satire. Racine le fils , dans les Mémoires qu'il nous a donnés sur la vie de son illustre pere ; Mémoires où la piété filiale s'exprime

avec la simplicité la plus naïve, avoue que son pere est en effet l'Auteur du trait que nous venons de rapporter ; & il ajoute : *Mon pere estimoit INFINIMENT l'Abbé Boileau ; il ne fit cette réponse que pour faire remarquer le goût passager & bizarre, qui fait qu'un bon Prédicateur n'est pas goûté, tandis qu'un mauvais Poëte est applaudi.* Mais, quoi qu'en dise Racine le fils, on ne s'exprime pas de la sorte pour plaindre le sort injuste de ceux qu'on estime, encore moins de ceux qu'on aime ; & le Prédicateur pouvoit répondre à cet ami qui l'estimoit tant, par la chanson de Moliere :

Si vous traitez ainsi, belle Iris, qui vous aime,  
Hélas ! que pourriez-vous faire à vos ennemis ?

Quoi qu'il en soit, si l'Abbé Boileau ne fut pas un Orateur du premier ordre, il fut au moins un citoyen vertueux & de la plus sage conduite, un Prêtre bienfaisant (deux mots qui ne sont par malheur pas toujours synonymes), plein d'attachement & de zele pour ses amis, & empressé même d'obliger les inconnus qui avoient besoin de ses secours.

Il n'étoit point parent du Poëte célèbre dont il portoit le nom , & il ne faut pas le confondre avec l'Abbé Jacques Boileau , Docteur de Sorbonne , frere de Despréaux , & dont nous parlerons plus en détail dans une des notes sur l'article de ce grand Poëte. Quelques personnes ont confondu le Prédicateur & le Docteur , & n'ont vu dans l'un & dans l'autre qu'un seul & même Académicien. On prétend que Jacques Boileau avoit eu quelque désir d'obtenir ce titre , dont son esprit & son érudition peu commune le rendoient assez digne. Mais les traits un peu cyniques que se permettoit trop souvent ce frere de Despréaux , suffisoient pour ne le pas confondre avec le soi-disant ami de Racine , & pour justifier , s'il en est besoin , l'Académie d'avoir préféré au Docteur savant & caustique le Prédicateur zélé & l'Écclésiastique édifiant (1).

---

(1) Voyez la note (b).



---

NOTES sur l'article de l'Abbé BOILEAU.

(a) CEUX qui ne voudront pas prendre la peine de lire les Sermons de l'Abbé Boileau, devenus assez rares aujourd'hui par leur médiocrité même, pourront au moins trouver dans ses *Pensées*, la preuve de l'esprit qu'on n'a jamais refusé à cet Orateur. Plusieurs de ces pensées méritent d'être retenues, celle, par exemple, qu'on lit à la tête du premier Chapitre. *La preuve la plus réelle d'un vrai mérite, c'est de se connoître; c'est par-là que la Philosophie finit; c'est par-là que la Foi commence; c'est la leçon que le Sage fait à l'homme, & la priere que le Chrétien fait à Dieu.* Nous pourrions en citer beaucoup d'autres; mais il nous paroît plus utile de remarquer que le défaut général de ces pensées est l'usage trop multiplié de l'antithese, & la symétrie trop fréquente & trop affectée des expressions; l'Abbé Boi-



leau, dans cet Ouvrage, est une espece de *Séneque* François, mais avec une philosophie moins profonde & moins intéressante que celle du *Séneque* Romain; il a les défauts de *Fléchier*, mais il n'a ni la pureté, ni l'élégance, ni l'harmonie de son style. Aussi on lit encore *Fléchier*, & on ne lit plus l'Abbé *Boileau*.

(b) Après la mort de notre Académicien, la Compagnie élut pour lui succéder M. de Tréville, fort attaché à Port-Royal, & dont le principal mérite étoit une grande facilité de s'exprimer, une forte d'éloquence qui en imposoit dans la conversation, en un mot le talent, si séduisant pour la multitude, & presque toujours si fastidieux pour les gens de goût, de parler comme un Livre. C'étoit de lui que le célèbre *Nicole* disoit : *Il me bat toujours dans la chambre, mais il n'est pas plutôt au bas de l'escalier que je l'ai terrassé; si je vau mieux que lui, c'est en son absence.* Louis XIV, à qui Port-Royal avoit le malheur de déplaire, & qui ne

Il prouva que trop quelques années après par la destruction de cette maison infortunée, refusa d'approuver l'élection de M. de Tréville, comme atteint ou suspect de Jansénisme, quoique les Jansénistes & les querelles dont ils s'occupoient n'intéressassent guere l'Académie Française, qui se garde bien de prendre part aux controverses théologiques, & qui n'a point de violence à se faire pour s'abstenir de toucher à ce qu'elle n'entend pas. Le Monarque auroit pu donner une meilleure raison de son refus : c'est que M. de Tréville n'étoit ni un Homme de Lettres assez distingué pour entrer dans l'Académie à ce titre, ni un personnage assez considérable pour y être reçu sans autre passeport que la réputation dont il jouissoit dans son parti. Le Protecteur de l'Académie lui donna donc dans cette circonstance, *finon par raison*, du moins *avec raison*, une leçon très-utile ; & la Compagnie dut se consoler aisément de voir sa liste privée d'un nom que le Public n'ira jamais y chercher. On assure pourtant que

ce Janséniste Tréville savoit parfaitement le Grec : *Il n'y a en France, disoit le savant Ménage, que M. Cozelier, M. Biot & M. de Tréville, qui sachent lire les Peres Grecs dans leur Langue.* Nous en félicitons les Peres Grecs & M. de Tréville ; mais ce rare mérite étoit médiocrement précieux pour l'Académie Française, malgré son respect pour la Langue de Saint Athanase & de Saint Basile.

On prétend que M. Arnaud d'Andilly, autre Ecrivain Janséniste, ayant publié sa traduction des *Confessions de Saint Augustin*, l'Académie Française fut si enchantée de cet Ouvrage, qu'elle offrit à l'Auteur de l'adopter parmi ses Membres ; que M. d'Andilly refusa modestement cet honneur ; qu'en conséquence la Compagnie résolut de ne plus offrir à personne le titre d'*Académicien*, & d'attendre qu'on le demandât. L'anecdote de M. de Tréville fait douter que Louis XIV eût approuvé le choix de M. d'Andilly ; & la délibération vraie ou prétendue de l'Académie, de ne plus offrir à personne le fauteuil académique,

304 ÉLOGE DE BOILEAU.

n'a pas toujours été bien rigoureusement observée, finon par la Compagnie en corps, au moins par quelques-uns de ses Membres. Voyez les articles de *Charles Perrault*, de *Jean Roland Mallet*, & du *Cardinal de Soubise*.





É T I E N N E .

PAVILLÓN,

ANCIEN AVOCAT-GÉNÉRAL  
AU PARLEMENT DE METZ,

*NÉ à Paris en 1632 , reçu à la  
place d'ISAAC DE BENSERADE ,  
le 17 Decembre 1691 , mort le  
1705 (1).*

---

(1) Voyez son Éloge dans l'Histoire de  
l'Académie des Belles-Lettres.



ÉLOGE



# É L O G E

D E J E A N

TESTU DE MAUROY,

ABBÉ DE FONTAINE-JEAN  
ET DE S. CHERON,

*NÉ en 1626, reçu à la place de  
JEAN-JACQUES DE MESMES, Pré-  
sident à Mortier, le 8 Mars 1688,  
mort le 10 Avril 1706.*

**L'**ACADÉMIE, qui possédoit deux Abbés Testu, les perdit en 1706, à deux mois l'un de l'autre; nous ignorons s'ils étoient parens, ou plutôt nous présumons qu'ils ne l'étoient pas; car la raison seule de parenté avoit privé la Compagnie de posséder à la fois les deux *Corneilles* (1), & il n'y

---

(1) Thomas Corneille ne fut élu qu'après la mort du grand Corneille son frere.

a pas d'apparence qu'elle-eût traité les deux *Testu* plus favorablement.

L'Abbé Testu de Mauroy avoit été Instituteur des Princesses filles de *Monsieur*, frere de Louis XIV. Il s'acquitta sans doute de cet emploi d'une maniere très-agréable aux Princesses & à leur Pere ; car une place d'Académicien étant venue à vaquer, & ( ce qu'il ne faut pas oublier de dire ) une place que Fontenelle sollicitoit, *Monsieur* la demanda & l'obtint pour l'Abbé de Mauroy. » Le Prince, dit l'Abbé Trublet dans ses Mémoires sur Fontenelle, ne crut pas pouvoir refuser à un homme de sa maison une démarche qui lui paroissoit sans conséquence ; il envoya donc un de ses Gentilshommes à l'Académie pour lui recommander l'Abbé de Mauroy, & la Compagnie répondit qu'elle auroit tous les égards qu'elle devoit aux désirs de Son Altesse Royale. Le Gentilhomme ayant rendu compte à *Monsieur* de la réponse de l'Académie, Son Altesse Royale, surprise d'une déférence qu'elle n'exigeoit & même qu'elle n'attendoit pas, dit naïvement : *Est-ce qu'ils le recevront ?*



» On tient cette anecdote de M. de  
 » Fontenelle même , & ses amis la  
 » lui ont entendu raconter plus d'une  
 » fois (1) «.

L'indifférence peu flatteuse pour l'Abbé de Mauroy, que le Prince témoigna sur cette recommandation à laquelle l'Académie avoit donné tant de poids, est pour la Compagnie une leçon dont elle se doit souvenir, lorsqu'elle se trouvera dans des circonstances semblables. Les Gens de Lettres qui la composent, sont pour la plupart saisis d'une crainte religieuse au seul nom d'un homme puissant ou qui croit l'être; crainte que rend excusable leur peu de commerce avec la Cour, & le bonheur dont peut-être ils ne sentent pas assez le prix, de ne point connoître la nation qui habite ce séjour si *ondoyant & si divers* (2). Imbus d'une espèce de superstition pour ces fantômes de pouvoir & de grandeur, qu'ils redoutent comme un enfant a peur des ténèbres, ils sont persuadés que les portes de l'Académie

---

(1) Voyez la Note (a).

(2) Expression de Montagne dans ses Essais.

doivent , ainsi que les murs de Jéricho , tomber à la voix d'un courtisan accrédité ou même avili , qui sollicite , soit pour lui , soit pour quelque autre , une place d'Académicien ; ils ignorent ce que doit leur apprendre le fait qu'on vient de raconter ; que ces sollicitations , sur-tout lorsqu'elles ont pour objet un protégé méprisable , ou un complaisant plus vil encore , sont beaucoup moins redoutables qu'elles ne le paroissent ; qu'elles sont d'ordinaire accordées par le Mécène , comme elles le furent dans la circonstance dont il s'agit , ou à l'importunité du protégé , ou à celle des *sous-Protecteurs* dont l'indifférent Mécène se voit assailli ; que le Protecteur *apparent* , bien loin d'être blessé du peu d'égards que la Compagnie marquerait pour ces sollicitations mendées & précaires , lui sauroit gré d'avoir su démêler ses vraies intentions , & trouveroit dans cette fermeté éclairée , des motifs d'estime pour elle & pour les Lettres (1).

Pour en revenir à l'Abbé de Mauroy qui a donné lieu à ces réflexions utiles ,

---

(1) Voyez la Note (b).

les Académiciens qui furent chargés, ou de sa réception dans la Compagnie, ou de son Eloge funebre quand il eut fait place à un sujet plus digne, ne dissimulerent pas que la protection de *Monsieur* avoit été son seul titre pour être admis parmi nous. C'est ce qu'on voit dans la réponse de *Barbier Daucourt* au discours de l'Abbé de *Mauroy*, dans celui de l'Abbé de *Louvois* qui lui succéda, & sur-tout dans la réponse de l'Abbé *Tallemant* à l'Abbé de *Louvois*. » Le Prince (dit *Barbier* » *Daucourt* à l'Abbé de *Mauroy*), qui » vous accorde l'honneur de sa protec- » tion & de son estime, & qui a » bien voulu en faire assurer l'Acadé- » mie lorsqu'elle étoit assemblée, a » fait pour vous une démarche qui n'a » voit encore été faite pour personne.... » Il a rendu de vous un témoignage » si avantageux, que l'Académie, s'en » croyant comme inspirée, vouloit y » répondre d'une maniere extraordi- » naire, en vous nommant par accla- » mation & sans s'affujettir à la len- » teur du scrutin; ce qui sans doute » auroit été fait, si quelqu'un n'avoit » représenté qu'on ne devoit pas avoir

» moins d'égard à  *votre modestie*, qu'à  
 » un si grand témoignage de  *votre*  
 »  *mérite* «.

M. l'Abbé de  *Louvois*, successeur de l'Abbé de  *Mauroy*, ne fut pas à son égard plus prodigue d'éloges. » Je  
 » viens, dit-il, remplacer parmi vous,  
 » Messieurs, un homme qui vous étoit  
 » cher, & par son mérite, & par la  
 » main qui vous l'avoit présenté. Vous  
 » l'aviez reçu d'un Prince à qui les  
 » cœurs des François ne pouvoient  
 » rien refuser..... Les qualités de son  
 » cœur, & son assiduité à profiter de  
 » vos doctes conférences, vous le fe-  
 » ront souvent regretter «.

M. l'Abbé  *Tallemant*, dans sa réponse à M. de Louvois, apprécia le  *mérite* dont le nouvel Académicien, & avant lui  *Barbier Daucourt*, avoient loué l'Abbé de  *Mauroy*. » Vous ve-  
 » nez, dit-il, occuper la place d'un  
 » homme qui étoit cher à cette Com-  
 » pagnie par l'attachement sincere qu'il  
 » a toujours eu pour elle. Ce ne sont  
 » pas les seules lumières de l'esprit que  
 » nous estimons dans les personnes dont  
 » nous faisons choix, nous y cherchons  
 » encore les qualités propres à la so-  
 » ciété;

» ciété ; & nous ne sommes pas moins  
 » touchés de la bonté du cœur , que  
 » des plus rares talens dans l'Eloquence  
 » & dans la Poésie «.

Despréaux , moins indulgent que  
 l'Académie , avoit fait à l'Abbé de  
 Mauroy l'honneur de le placer dans  
 les premières éditions de ses Satires.  
 Il avoit dit dans la Satire VII :

Faut-il d'un froid rimeur dépendre la manie ?  
 Mes vers comme un torrent coulent sur le papier ;  
 Je rencontre à la fois Perrin & Pelletier ,  
 Bardou , Mauroy , Bourfaut , Colletet , Titreville (1).

Ce même Despréaux devint dans  
 la suite ami , autant qu'il pouvoit l'être ,  
 de *Bourfaut* & de *Mauroy* , & , selon  
 son usage , effaça leurs noms pour en  
 mettre à leur place deux autres ; ce fu-  
 rent ceux de *Pradon* & de *Bonnecorse*.

Les vers qu'on vient de lire n'étoient  
 pas l'unique trait que Despréaux eût  
 lancé contre notre Académicien ; le  
 vers si connu de Virgile

*Qui Bavium non odit , amet tuq; carmina , Mævi ,*

avoit été traduit de la manière suivante

(1) Voyez la Note (c).

par le Satirique, qui choisit le malheureux Abbé de Mauroy pour reffusciter en lui Bavius,

Qui ne hait point tes vers, ridicule Mauroy,  
Pourroit bien pour sa peine aimer ceux de Fourcroy.

Mais' il n'a jamais fait imprimer ces deux vers. La faveur dont le Duc d'Orléans honoroit l'Abbé de Mauroy, épargna sans doute au protégé ce nouveau sarcasme public de la part du caustique & adroit courtisan, qui vouloit bien se brouiller avec les mauvais Poëtes, mais non pas avec les Princes. On assure même que Despréaux & son ami Racine trempèrent dans l'élection de l'Abbé de Mauroy, par le seul motif d'écarter Fontenelle son concurrent; car on n'ignore pas l'opposition constante qu'ils mirent l'un & l'autre à l'élection de cet illustre Philosophe, qui depuis fit tant d'honneur à la Compagnie dont l'entrée lui avoit été fermée si long-temps. C'est un détail que nous renvoyons aux notes (1), pour ne pas donner à cet article plus d'étendue que la mémoire de l'Abbé de Mauroy n'est en droit d'en exiger.

---

(1) Voyez la Note (d).

---

NOTES *sur l'article de l'Abbé TESTU*  
DE MAUROY.

(a) **L**ES réflexions que nous venons de faire sur *l'incurie* réelle des protecteurs *apparens*, rendront à l'avenir inexcusables les Académiciens qui se croiront gênés dans leurs suffrages par leur déference pour ces froids sollicitateurs. Chaque Membre de la Compagnie, jouissant d'une liberté de suffrage que la forme des élections lui assure, n'a rien de mieux à faire pour l'honneur du Corps & pour le sien, que de se conformer avec rigueur au sage règlement qui nous a été donné par le Roi même, & qui nous ordonne *de n'avoir nul égard aux brigues & aux sollicitations, de quelque nature qu'elles soient, pour conserver notre suffrage au sujet que nous en croirons le plus digne*; règlement qui est la grande charte de notre liberté, & dont on fait religieusement la lecture avant chaque élection; mais qui, malheureusement violé plus d'une fois, fit

dire un jour à un Académicien, M. Duclos, fort opposé à l'élection d'un candidat protégé par une Princesse très-respectable : *Oui , Messieurs , point d'égards aux sollicitations , pas même à celles de la Reine.*

(b) Le sage Fontenelle, très-réservé dans ses Ecrits & dans ses Discours, mais très-décidé dans ses opinions & dans sa conduite, s'étant vu écarter de l'Académie par les Protecteurs de l'Abbé de Mauroy, fut bien montrer, lorsqu'il y eut enfin été reçu, la respectueuse fermeté qui résiste aux sollicitations les plus puissantes. M. l'Abbé Trublet nous en fournit la preuve dans les Mémoires que nous avons cités. Il y raconte une autre anecdote académique, dont il tenoit encore les détails de M. de Fontenelle. Cette anecdote regarde feu M. Remond, qu'on appelloit *Remond le Grec*, à cause de l'étude qu'il avoit faite de cette Langue, & des hommages qu'il lui rendoit aux dépens de toutes les autres Langues anciennes & modernes. Cet Homme de Lettres étoit frère d'un autre Remond, connu sous le nom de *Remond*



*de Saint-Mard*, dont nous parlerons dans une des notes sur l'Eloge de Despréaux. » M. Remond le Grec, c'est » M. de Fontenelle qui parle ici dans » les Mémoires de l'Abbé Trublet, » voulut être de l'Académie Française » en 1712. A la vérité, il n'étoit connu » alors par aucun Ouvrage public; mais » indépendamment de son grec, il » avoit beaucoup d'esprit. M. *Danchet* » se présentoit en même temps avec » de bons titres, & peu de fortune, » & par conséquent avec plus de droit » & de besoin d'une place à l'Académie . . . . Il est vrai que M. *Remond* » avoit aussi auprès de moi une recommandation bien puissante, toute » puissante même, si elle avoit voulu » l'être; c'étoit celle de M. le Duc » d'Orléans, depuis Régent du Royaume. M. *Remond* étoit son Introduceur des Ambassadeurs, & je logeois » alors au Palais Royal. Son Altesse » Royale me parla donc de M. *Remond*, contre lequel, par parenthèse, » ( & vous allez voir qu'elle n'est point » inutile ) on avoit fait depuis peu une » chanson assez plaisante. Le Prince » me demanda si j'avois quelque en-

» cord , non à préférer celui qu'on  
 » nomme , mais à redouter son pro-  
 » tecteur. Pour vous , Monsieur , vous  
 » avez le bonheur d'appartenir à un  
 » Prince dont la modération , dont  
 » l'amour pour l'ordre & pour la re-  
 » gle , qualités si rares & si héroïques  
 » dans ceux de son rang , vous ont  
 » sauvé l'inconvénient d'être protégé  
 » avec trop de hauteur , & appuyé  
 » d'un excès d'autorité qui fait tort.  
 » Nous avons senti qu'il ne permettoit  
 » pas à son grand nom d'avoir tout  
 » son poids naturel ; & le moyen d'en  
 » douter après qu'il avoit déclaré ex-  
 » pressément qu'il aimoit mieux que  
 » sa recommandation fût sans effet ,  
 » que de gêner la liberté de l'Acadé-  
 » mie ? Il savoit , j'en conviens , qu'il  
 » pouvoit se fier à vos talens & à la  
 » connoissance que nous en avons ;  
 » mais un autre en eût été d'autant  
 » plus impérieux , qu'il eût été armé  
 » de la raison & de la justice. Nous  
 » avons droit d'espérer , ou plutôt nous  
 » devons absolument croire , qu'un  
 » exemple parti de si haut , sera dé-  
 » formais une loi ; & votre élection  
 » aura eu cette heurteuse circonstance ,

» d'affermir une liberté qui nous est si  
» nécessaire & si précieuse «.

On peut voir dans l'Histoire de l'Académie par M. l'Abbé d'Olivet, plusieurs faits qui prouvent à l'honneur de Louis XIV, combien ce Prince étoit attentif à conserver la liberté des élections, & mécontent de tout ce qui pouvoit y porter atteinte. Les sentimens du Monarque à ce sujet sont exprimés d'une manière bien flatteuse pour la Compagnie, dans une lettre qui fut écrite par le Président Rose, Secrétaire du Cabinet, au sujet de l'élection de M. Dubois, le Traducteur de Cicéron & de Saint Augustin. Après avoir dit à ses Confreres que le Roi a fort approuvé un si bon choix : *Je ne dois pas*, ajoute le Président Rose, *vous laisser ignorer une circonstance qui me semble mériter une sérieuse réflexion pour l'avenir. C'est la joie que le Roi a témoignée d'apprendre que nos suffrages ont été libres, & sans mélange de la moindre cabale ni recommandation étrangere.* Le successeur de Louis XIV a suivi l'exemple de son auguste bisaïeul ; si dans quelques occasions très-rares il a rejeté ou suspendu

le choix de l'Académie , au moins il ne lui a jamais prescrit celui qu'elle devoit faire ; & la Compagnie espere avec confiance , du successeur de Louis XV , la même faveur , ou , si elle ose le dire , la même justice.

(c) On ne fait qui étoit le *Bardou*, qui disparut aussi à la faveur des quatre syllabes du nom de *Bonnecorse* ; on ne connoît pas davantage *Titreville* : sans le vers de Despréaux , ces deux hommes seroient aujourd'hui profondément ignorés , & le sont presque encore malgré son vers. C'étoit bien la peine de se moquer de deux mauvais Poètes , pour conserver leurs noms à la postérité. Quelqu'un a déjà remarqué que *Bavivius* & *Mavivius* eussent été condamnés à un éternel oubli , si Virgile ne les eût pas nommés dans une de ses Eglogues , où même ils sont amenés assez mal à propos. Il vouloit se venger d'eux , & n'a fait que les immortaliser. Utile avis aux Ecrivains célèbres , qui daignent prendre la peine de répondre aux faiseurs de fatires !

(d) La place accordée à l'Abbé de

Mauroy au préjudice de Fontenelle, fut le premier, mais non pas le seul dégoût que cet illustre Ecrivain éprouva avant d'entrer à l'Académie. Il vit encore successivement passer avant lui trois autres concurrens, M. de la Chapelle, M. de Callières, & M. l'Abbé Renaudot, qui tous trois ensemble (quoique le dernier fût très-savant) ne pouvoient dédommager la Compagnie de l'homme vraiment rare à qui elle avoit le malheur de les préférer. Si Fontenelle se fût rebuté, comme il étoit à craindre, de ces refus si opiniâtres & si révoltans; s'il n'eût pas, à force de mérite & de patience, obligé enfin les barrières de l'Académie à s'ouvrir pour lui, quel reproche amer les Censeurs éternels de cette Compagnie ne lui feroient-ils pas d'une injustice si monstrueuse? Osons cependant l'avouer; il ne faudroit en accuser que deux hommes qui, par leur génie & leur renommée, honorent d'ailleurs infiniment l'Académie, Despréaux & Racine; dont la cabale (car pourquoi ne pas l'appeler par son nom!) vint à bout de repousser, pendant quatre ans, un Ecrivain très-inférieur à eux.

comme Poëte , mais très-supérieur à d'autres égards , & de faire donner à des sujets beaucoup moins dignes la place sur laquelle il avoit des droits si bien acquis. Il est vrai que Fontenelle avoit auprès de Despréaux & de Racine un tort irrémissible , celui d'être le complice de Charles Perrault dans la querelle sur les Anciens. Aussi Despréaux , qui accordoit ses bontés à la Motte , mais qui apparemment lui voyoit déjà quelques dispositions aux hérésies littéraires dont il fut depuis le promoteur le plus déclaré , disoit de lui avec une douleur trop vive pour s'exprimer noblement , *C'est dommage qu'il ait été s'encanaïller de Fontenelle.*

Cependant l'ami de Perrault & le pervertisseur de la Motte obtint enfin , par sa persévérance , ce fauteuil académique , que non seulement Despréaux & Racine lui avoient refusé constamment , mais qu'ils eurent bien de la peine à lui pardonner quand ils l'y virent assis : car on voit par la Lettre de Racine à Despréaux , rapportée dans l'Eloge du Président *Rosé* (1) , que la

---

(1) Voyez cet Eloge dans le volume précédent.

réception d'un *si indigne Confrere* les avoit d'abord fort affligés.

Racine le fils, qui, pour l'honneur de son pere, & de Despréaux, auroit pu se dispenser d'imprimer cette Lettre, eut, dit-on, la simplicité d'aller demander à Fontenelle, s'il ne seroit pas mauvais qu'elle parût. Le Philosophe lui répondit, comme il auroit dû s'y attendre, qu'il étoit bien le maître. En ce cas de besoin, Fontenelle auroit dû le prier de la donner.

Le grand Corneille, oncle de Fontenelle, avoit, ainsi que son neveu, essuyé plusieurs dégoûts avant que d'être élu. *Salomon* qu'on ne connoît plus, & *du Ryer* qu'on ne connoît guere, lui furent préférés, sous prétexte que Corneille demouroit à Rouen, mais en effet parce qu'il avoit le tort d'être meilleur Poëte que le Cardinal de Richelieu, & par-là de déplaire à ce grand Ministre. Pelisson, le premier Historien de l'Académie, fut si honteux pour la Compagnie de cette injustice faite au grand Corneille, qu'après en avoir parlé (apparemment par distraction) dans la premiere édition de son Histoire, il retrancha cet article

dans les éditions suivantes ; mais M. l'Abbé d'Olivet a cru devoir le rétablir dans la dernière édition , comme une leçon salutaire pour les Académiciens futurs. Ce motif est si louable , que nous ne pouvons , en ce moment , nous dispenser de le partager. Le titre d'Académicien , proffitué aux *Salomon* & aux *Mauroy* , & accordé si tard aux *Fontenelle* & aux *Corneille* , nous fournit une occasion naturelle de terminer cette note par quelques réflexions intéressantes pour les Lettres & pour la Compagnie.

On a vu que l'Abbé de Mauroy n'avoit été admis que par une méprise de déférence & de respect pour son Protecteur , & que Fontenelle avoit été éconduit , pendant quatre ans , à force d'intrigues , que le cri public avoit enfin déconcertées. N'hésitons donc point à le dire avec autant de force que de franchise ; malgré l'injustice naturelle aux hommes à l'égard des talens distingués , il ne manque à l'Académie qu'une liberté absolue dans ses élections , pour voir enfin , parmi ses Membres , tous ceux qui sont dignes d'y être admis. Qu'on la laisse écouter la voix



de la Nation , & se consulter elle-même ; qu'on ne lui demande , qu'on ne lui prescrive , qu'on ne lui interdise rien que ce qu'elle s'interdiroit toute seule , elle ne fera presque jamais que des choix convenables & approuvés. Ils le seront à la vérité plus ou moins , suivant les temps & les circonstances ; les Ecrivains distingués seront élus un peu plus tôt ou un peu plus tard , mais ils finiront par être élus ; & la Compagnie , abandonnée à ses propres lumières , aura très-rarement le malheur ou la mal-adresse de se donner des Membres tout-à-fait indignes d'elle. En un mot , qu'aucune force étrangère ne vienne ni gêner ses vûes ni repousser son vœu , & qu'on la censure ensuite , si le suffrage public n'est pas d'accord avec le sien. On lui reproche avec une amertume plus intéressée que sincère , quelques Ecrivains célèbres qu'elle n'a pas adoptés , & plusieurs Ecrivains médiocres qu'elle a reçus. Mais on ne voit pas , ou l'on ne veut pas voir , que le siècle le plus fécond en grands Hommes ne fourniroit pas assez de génies éminens pour remplir toutes les places d'Académiciens ; qu'on

ne sauroit donc exiger de l'Académie, de n'adopter jamais que des Ecrivains supérieurs, mais que son honneur & son discernement seroient à couvert, comme le dit M. l'Abbé d'Olivet son Historien, si elle choisit dans tous les temps *ce que le siècle produit de meilleur*; ajoutons, & *ce que les conjonctures (quelquefois contraires à ses vûes) lui permettent de choisir*. Ainsi, pour apprécier équitablement les choix équivoques ou hasardés que la Compagnie a pu faire en quelques occasions, il ne faut pas s'arrêter à ce que la Postérité pensera des Académiciens sur lesquels ces choix sont tombés; il faut voir ce qu'en pensoit le Public de leur temps; il faut examiner si les suffrages qu'ils ont obtenus n'ont pas été pour lors suffisamment justifiés, ou par des succès éclatans quoiqu'éphémères, ou par l'impossibilité de trouver des sujets plus éligibles. A l'égard des Ecrivains illustres dont le nom manque à l'Académie, il seroit juste de peser aussi dans la balance de l'équité les raisons qui n'ont pas permis de les admettre: on trouvera presque toujours que ces raisons étoient ou malheureusement trop

légitimes, ou d'une espece au moins qui ne laissoit pas à l'Académie la liberté de les combattre. On verra que l'un de ces Auteurs célèbres étoit engagé dans une profession, qu'un préjugé, très-injuste sans doute, mais très-enraciné, a constamment profrite; qu'un autre étoit décrié dans l'opinion publique, ou par l'avilissement de sa personne, ou par la licence effrénée de ses opinions; qu'un troisieme, par son attachement à un parti réprouvé du Gouvernement, repouffoit des suffrages que le Monarque auroit rejetés; que celui-ci étoit lié par des vœux à une Société intrigante & dangereuse; que celui-là étoit ou flétri pour ses libelles, ou déjà expulsé de quelque autre Compagnie pour des actions avilissantes, ou s'étoit fermé, par la dureté de son caractere, l'entrée d'une Compagnie qui doit chercher des talens avec lesquels on puisse vivre; que d'autres enfin, soit amour de l'indépendance, soit vraie ou fausse modestie, soit peut-être orgueil ridicule, avoient hautement déclaré que la Compagnie essuieroit de leur part un refus, si elle tournoit ses vûes sur eux.

Cette apologie générale devient. & plus sensible par des exemples. Quelques Ecrivains, presque tous Auteurs de Comédies que le Public a jugées, ont remarqué avec une sorte d'affectation, qu'un grand nombre d'Auteurs Comiques distingués n'ont point été de l'Académie; ils citent *Moliere*, *Dancourt*, *Baron*, le *Grand*, *Regnard*, *Dufreny*, le *Sage*, *Brueys*, *Palaprat*, *Piron*, *Autreau*, *Joly*, *Fagan*, *Delille*, sans compter les Auteurs vivans qui n'en sont pas encore, ou qui peut-être n'en feront jamais. Avec un peu d'équité, ces Ecrivains auroient senti que des raisons bonnes ou mauvaises, mais que l'Académie ne pouvoit braver sans offenser l'Eglise, l'ont forcée à se priver de *Moliere*; que les mêmes raisons ont exclu *Dancourt*, *Baron* & le *Grand*, supposé néanmoins que les mauvaises Comédies de ce dernier lui donnassent des droits réels, & que les Comédies, attribuées à *Baron*, fussent réellement son ouvrage, ce qui est au moins très-douteux; que des ordres supérieurs se sont opposés au choix de l'Auteur de la *Métromanie*; que le crapuleux *Autreau*, d'ailleurs sans véritable talent, le dissipateur *Dufreny*, le

joueur *Palaprat*, & le Prêtre scandaleux *Brueys*, qui faisoit le matin une scene de Comédie, & le soir un chapitre de son *Traité de la Messe*, se sont exclus eux-mêmes par l'indécence de leur conduite; que les foibles Pieces de *Joly*, aujourd'hui tout-à-fait oubliées, ne lui méritoient nullement les honneurs littéraires; qu'à la vérité *Delille* & *Fagan* n'eussent point été déplacés dans l'Académie Française, mais qu'ils ne doivent pas non plus être regrettés par elle comme des Auteurs du premier ordre, *Delille* n'ayant laissé que deux Comédies, *Arlequin sauvage* & *Timon le Misanthrope*, qui sont plutôt de bons Ouvrages de morale que de bonnes Pieces, & *Fagan* n'ayant réussi au théâtre que dans trois ou quatre petites Comédies, beaucoup moins goûtées aujourd'hui qu'elles ne le furent dans leur nouveauté; qu'il seroit à souhaiter sans doute que les noms de *Regnard* & de *le Sage* se trouvassent dans la liste de l'Académie; mais que la retraite du premier à vingt lieues de Paris, & la surdité totale de l'autre se sont opposées au désir qu'on avoit de les admettre; & que tous deux, vraisemblablement par ces motifs, n'ont

jamais paru songer à une place qu'ils croyoient, sinon mieux occupée, au moins plus utilement remplie par d'autres Hommes de Lettres. C'est par la même raison que *fiotrou*, Auteur de *Venceslas*, ne fut point de l'Académie, parce que son séjour étoit à Dreux, où une Charge de Magistrature l'obligeoit d'habiter. La Compagnie, moins attachée maintenant à des loix qu'on doit oublier en faveur du mérite rare, iroit sans doute au devant de ces trois hommes s'ils existoient encore; n'accusons pourtant pas nos prédécesseurs de n'avoir osé violer ces loix, dont les circonstances pouvoient exiger alors l'observation scrupuleuse; peut-être à leur place aurions-nous fait comme eux; mais croyons qu'à la nôtre ils feroient comme nous.

Après cette discussion impartiale des vûes qui dirigent l'Académie dans ses élections, & des différens choix qu'elle a pu faire, on en trouvera peu qu'elle ait réellement à se reprocher; il en restera seulement ce qu'il sera nécessaire pour prouver ce qu'on ne savoit déjà que trop, que les Corps, aussi peu infailibles que les particuliers, payent comme eux

le tribut à l'erreur & à la fragilité humaine. Peut-être même demeurera-t-on convaincu par cet examen , qu'il est peu de Corps qui , durant l'espace de cent cinquante années (c'est le temps depuis lequel la Compagnie subsiste) , ne se soit plus souvent égaré qu'elle dans le choix de ses Membres.

N'espérons pas néanmoins que des observations si justes imposent silence à ces détracteurs éternels de l'Académie , qui , s'en voyant exclus à jamais par la perversité de leur caractère ou la nullité de leurs talens , lui reprochent avec une affectation fastidieuse de n'avoir pas jugé dignes d'elle quelques noms qu'elle auroit dû adopter. Ces inexorables Censeurs , toutes les fois qu'ils auront à parler d'un Ecrivain illustre qui n'a point été assis parmi nous , continueront à remarquer avec complaisance , qu'il ne fut point de l'Académie ; en ajoutant tout bas cet à part, modeste , *je n'en serai pas non plus ; & j'essuierai la même injustice.* Laissons-les se consoler & se venger obscurément de l'oubli où ils se voient condamnés ; laissons-les se nourrir paisiblement de leur propre suffrage , & se flatter que la Postérité les

dédommagera de l'inepte mépris de leurs Contemporains. Ils ressemblent à ce Poëte *Lainez*, dont on a imprimé un Recueil de vers que personne ne lit; & à qui un Académicien (apparemment peu difficile) demandoit un jour, pour-quoi *il n'avoit pas voulu* être son Confrere: *Qui vous jugeroit*, répondit ce pauvre Poëte? réponse qui a été citée comme un mot *excellent* dans plusieurs *Ana* & dans plusieurs Journaux. Cette heureuse disposition des Ecrivains médiocres à s'admirer tout seuls, est regardée par le judicieux Jésuite Lemoine, comme un effet de la providence & de la bonté divine. *Quand un pauvre esprit s'est mis à la torture pour ne rien faire qui vaille, & qu'il ne peut ainsi avoir part aux louanges publiques, Dieu, qui ne veut pas que son travail demeure sans récompense, lui en donne une satisfaction personnelle, qu'on ne peut lui envier sans une injustice plus que barbare. C'est ainsi que Dieu QUI EST JUSTE, donne aux grenouilles de la satisfaction de leur chant.*







# É L O G E

DE JACQUES

T E S T U ,

ABBÉ DE BELVAL,

*Aumônier & Prédicateur du Roi, reçu  
à la place de GUILLAUME DE BAU-  
TRU, Conseiller d'Etat, au mois  
de Mai 1665, mort au mois de Juin  
1706.*

**N**É avec beaucoup d'esprit & un caractère aimable, il montra de bonne heure des talens & des qualités qui lui firent des amis & des prôneurs. Il fut appelé à la Cour pour y prêcher, & s'en acquitta avec succès; mais les applaudissemens l'encouragerent sans l'éblouir; plus jaloux d'acquérir ce qui lui manquoit, qu'avidé de se faire louer.

avant le temps, il résolut, pour donner à ses talens toute leur valeur, de les cultiver par une étude assidue; & pour n'être ni troublé ni distrait dans ce dessein, il alla s'enfermer dans une solitude profonde avec son ami l'Abbé de Rancé, qui dès-lors méditoit cet entier renoncement au monde, dont il donna depuis un si terrible exemple. Quelques-uns, il est vrai, de ces Censeurs amers, pour qui tout est matière de satire, comparèrent alors notre Académicien à ce jeune Ecclésiastique qui, voulant, disoit-il, *acquérir à fond les connoissances propres à son état*, ajoutoit que pour s'y préparer, *il alloit toujours prêcher en attendant*. C'est en effet ce que l'Abbé Testu avoit eu le malheur de faire; mais il eut au moins sur ce jeune homme si plein de confiance, l'avantage de reconnoître bientôt son imprudente erreur, & de n'oublier rien pour la réparer.

Devenu maître de son temps dans la solitude où il s'étoit condamné, & éclairé des conseils de son ami, il lut & médita les Ouvrages qui doivent faire la substance & la base de l'Eloquence Chrétienne, l'Ecriture & les  
Peres

Peres de l'Eglise; il se pénétra sur-tout des grandes vérités que le Prédicateur de l'Évangile annonce toujours foiblement quand il n'en a pas fait la règle de sa vie. Muni de cette abondante & sainte récolte, il remonta dans la chaire de vérité, bien plus digne d'y paroître qu'il ne l'avoit été dans ses premiers essais. Mais il ne put jouir long-temps de sa gloire & des succès de son zèle. L'ardeur de l'étude avoit ruiné sa constitution, aussi foible que vive, & l'excès du travail l'empêcha d'en recueillir les fruits. Lorsqu'il fut admis à l'Académie Française, où son éloquence l'avoit fait désirer, il se plaignoit déjà, dans son Discours de réception, du mauvais état de sa santé, qui l'avoit, dit-il, *rendu tout-à-fait incapable des emplois de son ministère*. Il se consola de son oisiveté en tâchant de la rendre utile à la Religion, à laquelle il ne pouvoit plus faire de prosélytes par son talent pour la parole. Il essaya de transporter dans des Poésies édifiantes la piété qu'il mettoit dans ses Sermons, & traduisit en vers les plus beaux endroits de la Bible, sous le titre de *Stances Chrétiennes*.

Ces Stances furent très-accueillies par les ames pieuses à qui elles étoient destinées ; elles furent même jugées dignes d'être citées dans l'Académie comme des modèles de sensibilité & d'onction ; si elles y furent plus goûtées qu'elles ne le seroient aujourd'hui, il faut toujours se souvenir que les fines-ses de l'art étoient alors un secret que deux ou trois grands Poètes s'étoient réservé.

Comme la santé de l'Abbé Testu ne lui permettoit de donner aux Lettres & à la Poésie que très-peu de momens, qui ne suffisoient pas pour lui rendre supportable le poids de son inutilité involontaire, il chercha encore des distractions & des ressources dans les liaisons qu'il forma avec les personnes les plus distinguées par l'esprit & par la naissance. Admis dans leur société, il en fit un des principaux agrémens ; il est souvent nommé dans les Lettres de Madame de Sévigné, & ce n'est pas un des moindres traits de son éloge, que l'intérêt avec lequel s'exprime sur son sujet l'aimable Auteur de ces Lettres. Aussi l'Abbé Testu avoit-il tout ce qu'il falloit pour réussir

dans cette société charmante ; beaucoup d'usage du monde & de connoissance des hommes , un grand désir de plaire sans empressement de le montrer, une vivacité d'autant plus piquante qu'elle réveilloit toujours & n'offensoit jamais , une facilité de parler sur toutes sortes de matieres , qui forçoit l'attention sans la commander , & qui , suivant l'expression de M. le Marquis de Saint-Aulaire son successeur , lui eût même fait pardonner l'abus qu'il en auroit pu faire *aux dépens des droits naturels de la conversation.*

Ces derniers mots font assez entendre que l'Abbé Testu , dans les sociétés où il vivoit , cherchoit à jouer un rôle distingué , & à se rendre l'objet principal. Ce défaut a été celui de plus d'un homme d'esprit , qui , par cette raison , aimoit mieux vivre avec des fots qu'avec ses pareils. L'Abbé Testu dominoit sur-tout à l'hôtel de Richelieu , où il étoit l'oracle & l'ami intime de la Duchesse de ce nom. Comme il n'aimoit pas à être contredit , mais beaucoup à être écouté , il goûtoit peu le commerce des hommes , plus content de briller seul au

milieu d'un cercle de femmes à qui il en imposoit , & qu'il flattoit plus ou moins selon qu'elles lui plaisoient. Il savoit même apprécier avec vérité & avec finesse le genre d'esprit qui les distinguoit ; témoin le jugement qu'il portoit de Madame de Montespan & de ses deux sœurs, toutes trois célèbres par les agrémens de leur conversation : » Madame de Montespan , » disoit-il , parle comme une personne » qui lit ; Madame de Thianges, comme » une personne d'esprit qui rêve ; & » Madame l'Abbesse de Fontevrault , » comme une personne qui parle «.

Avec tant de moyens de réussir, & tant de qualités pour se faire aimer, mais en même temps avec une existence douloureuse & languissante, notre Académicien étoit bien loin d'être heureux. D'ailleurs les sentimens de religion dont il s'étoit pénétré de bonne heure, & son ancienne retraite avec l'Abbé de Rancé, où il avoit puisé des principes sévères, lui donnoient souvent des scrupules sur la vie dissipée & presque mondaine qu'il menoit au milieu des Sociétés où il sortoit tant d'agrément. Il soupiroit alors après la

solitude, il y rentroit même quelquefois ; mais bientôt l'inquiétude de son esprit, l'impossibilité de remplir le vide de sa retraite par les charmes de l'étude, enfin l'habitude malheureuse de la dissipation, devenue pour lui le premier des besoins, l'obligeoient de sortir de ce tombeau, & de se replonger dans le tourbillon qui l'entraînoit sans pouvoir le fixer. Il ne se retrouvoit dans le tumulte du monde que pour y éprouver cette espèce d'ennui, la plus terrible & la plus incurable de toutes, qui consiste à *se déplaire mortellement où l'on est, sans pouvoir dire où l'on voudroit être.* Peu de gens ont senti d'une manière plus cruelle que lui cette fluctuation importune de sentimens & d'idées dont se plaignent la plupart des hommes, qui presque tous foibles & mal décidés dans leurs goûts, dans leurs passions, dans leurs vertus, & même dans leurs vices, auroient besoin d'avoir sans cesse devant les yeux cette précieuse maxime, *Sache ce que tu veux ;* maxime si utile dans la conduite de la vie, & si propre à nous procurer toute la mesure de bonheur

dont la nature humaine est susceptible ; maxime qu'il est surprenant qu'aucun des sept Sages n'ait choisie pour devise, à moins qu'on ne la regarde comme renfermée dans cette devise de l'un d'entre eux, *Connois-toi*. L'Abbé Testu eut le malheur d'ignorer l'un & l'autre de ces sages préceptes, & de les pratiquer encore moins. Ses irrésolutions, ses remords, ses agitations & ses langueurs successives, lui donnoient des vapeurs dont Madame de Sévigné fait la plus triste peinture, & qui le conduisoient à d'affligeantes réflexions sur la frivolité de nos projets & de nos désirs ; il eût pu dire alors de son état de mélancolie, ce que disoit en pareille circonstance un autre vapoureux, non pas voué comme lui à servir Dieu & le monde par semestre, mais un vapoureux Penseur & Philosophe, *que les vapeurs sont une maladie d'autant plus affreuse, qu'elle fait voir tous les objets tels qu'ils sont.*

Ces affections mélancoliques & vaporeuses de notre Académicien avoient une autre cause secrète, mais qu'il n'avoit qu'à l'oreille d'un petit nombre d'amis ou d'amies ; c'étoit



l'ambition d'être Evêque, qu'il n'avoit pu satisfaire, & le chagrin qu'il conservoit de ce dégoût sans oser trop le laisser paroître. Son assiduité auprès des femmes nuisit beaucoup dans l'esprit de Louis XIV à sa réputation ecclésiastique; & ce Prince ne put jamais se résoudre, quelques sollicitations que plusieurs femmes lui en fissent, à honorer l'Abbé Testu de l'Episcopat. Madame d'Hudicourt osa un jour parler en sa faveur au Roi, qui répondit que *l'Abbé Testu n'étoit pas assez homme de bien pour conduire les autres*: Sire, répliqua-t-elle, *il attend pour le devenir, que vous l'ayez fait Evêque.*

Il n'oublioit cependant rien pour fléchir & même pour édifier le Monarque, tant par les *Poésies Chrétiennes* qu'il composoit, comme nous l'avons dit, que par les soins qu'il se donnoit pour les pieux divertissemens de la Cour. Il fit faire pour Saint-Cyr, par un de ses protégés Poètes, l'Abbé Boyer, cette malheureuse Tragédie de *Judith*, qui ne paroît pas même avoir eu l'honneur d'être jouée au lieu de sa destination, & qui, après avoir été

quelque temps applaudie sur le théâtre de la Comédie Française, fut bientôt après sifflée par les mêmes spectateurs (1). Le choix que l'Abbé Testu avoit fait de l'Abbé Boyer pour être le Poëte de la Cour, semble prouver, dans le Protecteur Académicien, un goût très-peu sévère. Aussi Madame de Caylus l'accuse-t-elle dans *ses Souvenirs*, d'en avoir manqué souvent, & comme Amateur, & comme Ecrivain; il paroît, à la manière dont cette Dame parle de lui en plusieurs endroits, qu'il ne lui étoit pas aussi agréable qu'à beaucoup d'autres femmes; & en effet, dans cette classe du genre humain, composée de juges délicats & difficiles, il faut choisir; ou d'être à peu près indifférent à tous les individus, ou de plaire beaucoup à quelques-uns pour déplaire beaucoup à tout le reste.

On assure que l'Abbé Testu, soit par un véritable zèle, soit par le désir qu'il avoit de faire sa cour au Roi, en ramenant au bercail religieux quelque brebis importante & égarée, entreprit sur la fin de ses jours la conversion de

---

(1) Voyez l'article de *Charles Boileau*.

la fameuse *Ninon Lenclous*, qui, vieille & mourante, témoignoît scandaleusement bien peu de frayeur de l'autre monde, malgré la vie très-peu édifiante qu'elle avoit menée dans celui ci. *Ninon* souffroit qu'il la prêchât, mais sans lui faire espérer l'ombre même d'un succès. *Il* croit, disoit-elle, que ma conversion lui fera honneur, & que le Roi lui donnera pour le moins une Abbaye; mais s'il ne fait fortune que par mon ame, il court un risque éminent de mourir sans bénéfice.

Lorsque l'Abbé Testu se livroit à la solitude, il s'y devoit avec tant de sévérité qu'il y étoit absolument inaccessible. Il étoit retiré à Saint-Victor, & nous avons une Piece de Santeuil, où ce Poëte, Chanoine de la même Maison, se plaint du malheur qu'il a de ne pouvoir approcher de lui, & s'en plaint de la maniere la plus flatteuse pour le pieux Solitaire. C'étoit la rigueur même de cette solitude absolue, qui contribuoit à l'en dégoûter si souvent; & il auroit dû apprendre de Sénèque, ou plutôt de la raison, que le moyen le plus doux & le plus sûr d'adoucir l'insipidité ou l'amertume

346 ÉLOGE DE TESTU.

de la vie , est de savoir entremêler de propos la retraite & la société , la conversation avec soi-même & avec les autres , l'étude & les délassemens honnêtes ; en un mot , de ne pas tourmenter & consumer son existence en pure perte , mais , si on peut parler de la sorte , de la dépenser avec économie.

Pour finir moins tristement cet article , nous ajouterons que l'Abbé Testu , avant sa retraite à Saint-Victor , avoit fort connu le Poëte Santeuil dont nous venons de parler ; qu'il avoit été un jour lui demander une Epitaphe pour un de ses parens , & qu'ayant eu l'imprudence de la payer avant qu'elle fût faite , il ne put l'obtenir qu'en la payant une seconde fois. Peut-être ce petit tour du Poëte avoit dégoûté de lui notre Académicien , & l'avoit rendu plus inexorable aux efforts de Santeuil pour troubler sa solitude.





É L O G E  
DE LOUIS  
C O U S I N ,

*Président à la Cour des Monnoies ,  
né à Paris le 12 Août 1627 , reçu  
à la place de PHILIPPE DE CHAU-  
MONT , Evêque d'Acqs , le 15 Juin  
1697 , mort le 26 Février 1707.*

**I**L se destina d'abord à l'état ecclésiastique , ou plutôt il y fut destiné par ses parens , & se prêta sans résistance aux arrangemens domestiques qui régloient ainsi sa vocation. Il étudia en Théologie , soutint avec succès la Thèse qu'on nomme *Tentative* , & fut reçu Bachelier. Mais les circonstances où s'étoit trouvée sa famille , & qui en avoient dirigé les vûes dans le parti qu'elle lui avoit fait prendre , étant

venues à changer , sa vocation changea de même , & toujours avec une égale docilité de sa part. Il ne songea plus à se faire Prêtre , & se tourna vers une autre profession , celle de la Jurisprudence. Assez indifférent sur le choix d'un état , il ne l'étoit pas de même sur le sentiment de ses devoirs , & sur l'obligation de les remplir dans l'état qu'il embrasseroit ; il se livra donc d'aussi bonne grace à l'étude du Droit , qu'il s'étoit livré à celle de la Théologie ; il fut d'abord Avocat , & se distingua même dans cette carrière ; cependant , au bout de quelques années , il quitta le Barreau pour devenir Président à la Cour des Monnoies. Mais comme les fonctions de sa Charge , qu'il remplissoit avec toute l'exactitude d'un homme de bien , lui laissoient beaucoup de loisir , il consacra ses momens libres à l'étude des Lettres , & sur-tout à celle de l'Histoire Ecclésiastique , pour laquelle ses premiers travaux théologiques lui avoient laissé du goût. Il entreprit la lecture des Historiens Grecs de l'Eglise , & se proposa même de les faire passer dans notre Langue par des Traductions.

Son premier essai fut la Traduction de l'Histoire d'Eusebe ; dans sa Préface il essaye de justifier son Auteur de l'Arianisme dont on a voulu le noircir : malgré cette apologie, l'Historien Grec restera du moins *entaché* d'hérésie aux yeux de la Postérité Catholique ; mais heureusement pour lui & pour son défenseur , cette accusation, bien ou mal fondée , n'intéresse plus aujourd'hui personne ; & la plupart même de ceux qui mettent quelque prix à l'Ouvrage d'Eusebe , en liront la traduction sans être fort curieux de la Préface.

M. Cousin donna ensuite en françois l'Histoire de *Socrate* & celle de *Sozomene* , tous deux Ariens comme Eusebe , ou accusés de l'être comme lui ; il y joignit l'Histoire de Théodoret , Evêque de Cyr , qu'on a appelé le *Vénérable* , & sur la foi duquel il est pourtant aussi resté quelques nuages , parce qu'il avoit eu l'audace d'écrire contre l'orthodoxe & impétueux Saint Cyrille.

Mais de toutes les Traductions dont la République des Lettres est redevable au Président Cousin , la plus con-

fidérable est celle de la *Byzantine*. On appelle ainsi la Collection des Historiens Grecs qui ont écrit les Annales du Bas-Empire, depuis la mort de Théodose vers la fin du quatrième siècle, jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs au milieu du quinzième. Cette *populace* d'Historiens (car, si on en excepte un très-petit nombre, elle ne mérite pas d'autre nom) est absolument dénuée, non seulement de philosophie & de critique (reproche qu'on peut faire aux Hérodotes même & aux Tites-Lives), mais de génie, de goût & de style. Il étoit cependant utile de faire connoître les insipides compilations de ces Ecrivains; l'Histoire Byzantine, toute indigne qu'elle est d'être nommée après l'Histoire Grecque & l'Histoire Romaine, n'est pas sans intérêt quand on l'envisage sous un point de vue philosophique; elle offre alors un spectacle qui mérite quelque attention, par le contraste de superstitions & de crimes, d'atrocité & d'ineptie qu'il présente à chaque page. C'est une matière assez curieuse de réflexions pour un Lecteur éclairé, que de voir cette suite d'Em-



pereurs, ou plutôt de monstres qui ont régné presque sans interruption durant plus de dix siècles, aujourd'hui faire égorger leurs femmes, assassiner leurs fils, crever les yeux à leurs frères, & demain faire assembler un Concile pour savoir s'il faut adorer les images comme Dieu, ou simplement se prosterner devant elles, ou enfin les abattre & les briser; s'il y a en Jésus-Christ une volonté simple ou double, deux natures & une personne, ou deux personnes & une nature; si la lumière du Tabor étoit créée ou incréée, & si les Moines du Mont Athos voyoient réellement à leur nombril, comme ils s'en flattoient, cette lumière invisible & céleste: il n'est pas indifférent pour un Sage de jeter quelques regards sur ces Tyrans imbécilles, qui, souillés de sang & d'horreurs, s'occupent, s'intéressent, se passionnent même au risque d'être détrônés, pour toutes les rêveries scholastiques qui troubloient la tête ardente des Chrétiens Grecs.

Ces raisons donnerent sans doute à l'Histoire Byzantine quelque prix aux yeux du Traducteur, & contribuèrent

à le soutenir dans un travail ingrat & rebutant. C'étoient vraisemblablement les mêmes motifs qui lui faisoient aimer l'Histoire Ecclésiastique, si tristement attachante pour les Lecteurs sensés qui veulent étudier & plaindre l'espece humaine ; car si l'Histoire des Arts & des Sciences place l'homme à côté des intelligences célestes par la sagacité & par le génie, l'Histoire des querelles & des massacres théologiques le met au dessous des tigres & des singes par la barbarie & par le ridicule.

Un autre travail, non moins estimable, qui a long-temps occupé le Préfident Cousin, est la composition du *Journal des Savans*, dont il fut le Rédacteur pendant plusieurs années. Ce Journal, le *doyen* de tous les Ouvrages de cette espece, a vu sortir de lui une famille très-étendue, dans laquelle il ne s'est trouvé que trop d'enfans indignes de leur pere. Ce n'est pas que le Journal des Savans n'ait constamment donné bon exemple à sa nombreuse postérité. Rédigé sous les yeux du Chef de la Magistrature, & en quelque maniere avoué par la Nation, il n'a jamais exercé qu'une cri-

tique honnête, exempte de passion & de satire. On lui reproche même d'être plus d'une fois tombé dans l'excès contraire, soit en louant ce qui n'en étoit pas digne, & ce qu'on n'a pu lire malgré ses éloges (car il est plus aisé de se faire louer que de se faire lire), soit en se bornant à des extraits insipides & décharnés, sans vie & sans intérêt : on y désireroit une critique qui seroit vraiment utile aux Lettres, si elle joignoit à l'examen de l'Ouvrage les égards qu'on doit toujours à l'Auteur, & si elle montrait autant de justice en louant avec plaisir les beautés, que de goût en indiquant modestement les défauts (1). Il est vrai que l'amour-propre des Gens de Lettres, si difficile à satisfaire, seroit plus blessé des critiques, que flatté des éloges ; mais du moins il n'oseroit faire éclater ses plaintes ; il cacheroit son chagrin sous le voile prudent du silence ; & le Censeur honnête & éclairé, dont les dé-

---

(1) Les Extraits que M. Gaillard fait depuis plusieurs années pour ce Journal, nous paroissent un modele de cette critique honnête & judicieuse qu'on y a si souvent désirée.

cisions seroient ratifiées par le Public ; finiroit par être , nous ne dirons pas loué & chéri des Auteurs ( car il ne faut pas tant exiger de la foiblesse humaine ), mais du moins estimé & peut-être respecté par eux. Malheureusement la raison & l'équité feront toujours sur ce point des représentations infructueuses ; il est plus court & plus commode à un Journaliste d'être mordant & satirique, qu'impartial & juste. Il veut, avant toutes choses, être lu, & sur-tout de cette classe d'hommes qui, incapables d'avoir par eux mêmes un avis sur les Ouvrages nouveaux, sont trop heureux d'en trouver un, quel qu'il soit, dans des rapsodies hebdomadaires, & d'étaler dans leurs petites sociétés du soir le *bon goût* qu'ils croient avoir *appris* le matin. Dans ce siècle où l'on a mis le nom d'*esprit* à la tête de tant d'Ouvrages qui souvent démentent leur titre, la plupart de nos compilations périodiques pourroient être intitulées, *l'Esprit des ignorans & des fots.*

Le Savant Journaliste dont nous parlons dédaigna cet avantage éphémère & frivole. Jamais il n'oublia que dans

ses Extraits il étoit Rapporteur & non Juge. Persuadé qu'il est plus avantageux pour les Lettres de marquer ce qu'il y a de bon dans un Ouvrage, que de s'appesantir sur ce qu'il contient de mauvais, il étoit plus attentif à déterrer dans le fumier la perle qui s'y cachoit, qu'à remuer fastidieusement un monceau de décombres pour en écraser le malheureux qui avoit eu la sottise de les rassembler; genre d'équité, ou plutôt de tact & de goût, bien rare dans les faiseurs d'Extraits, & qui a sur-tout été celui de Bayle dans ses *Nouvelles de la République des Lettres*. Aussi les Journaux de Bayle se lisent encore au bout de cent années; & on peut dire des Journaux comme des vers, qu'il n'y a de bons que ceux qu'on relit.

Malgré les précautions du Président Cousin pour ne blesser aucun de ceux dont il analysoit les Productions, l'amour-propre de quelques Ecrivains & de leurs amis fut encore plus chatouilleux que le Journaliste n'étoit modéré. Un homme (1) qui depuis s'est fait

---

(1) L'Abbé Fraguier.

un nom dans les Lettres , ami & ci-devant Confrere du Pere Bouhours , fut blessé de ce que le Président Cousin n'avoit pas assez loué une des dernières Productions de ce Jésuite ; ce qui signifie , pour le petit nombre de ceux qui lisent encore le P. Bouhours , que le Journaliste avoit été juste. Cependant l'ami du Jésuite lança contre le Journaliste quelques Epigrammes d'autant plus déplacées , que l'objet n'en étoit rien moins que littéraire : on y déploroit malignement la stérilité du mariage du Président Cousin , qui n'avoit pas , disoit-on , le double talent d'André Tiraqueau (1) , celui de faire tous les ans un enfant & un Livre. Cette stérilité étoit un sujet de plaisanterie bien précieux pour des Poètes mécontents ; elle fournit aussi quelques Epigrammes à un autre Ecrivain , au Compilateur Gilles Ménage , qui , se croyant offensé par quelques phrases très-innocentes du Président Cousin , assaillit

---

(1) Célèbre Jurisconsulte François du seizième siècle , qui a laissé beaucoup d'ouvrages , & qui de plus fut père d'une nombreuse famille.

son Antagoniste avec toute la vigueur du *Vadius* de Moliere, en vers grecs, latins & françois. Le Journaliste, de son côté, répondit à Gilles Ménage ou plutôt à ses manes, par l'éloge ironique qu'il fit de ce Savant mort peu de temps après. C'est la seule occasion où le ressentiment ait empêché M. Cousin d'être rigoureusement juste; mais ses Adversaires, bien moins justes encore, l'avoient cruellement maltraité; & quel est l'Ecrivain qui n'ait pas été *homme* une fois en sa vie? Sans doute il eût mieux fait d'imiter ce même Pere Bouhours, dont nous venons de parler, & qui, attaqué par le même Gilles Ménage avec un torrent d'injures, en recueillit une centaine des plus grossieres avec ce peu de mots qu'il mit au bas : *Il faut avouer que ce M. Ménage est un homme bien poli* (1),

---

(1) Le Président Cousin & Ménage avoient commencé par être intimement unis; *odium ex intima sodalitate caperat*. Lorsqu'en 1684 le Commis des Finances Bergeret fut préféré par l'Académie Françoise à Ménage son concurrent, celui-ci avoua qu'il se seroit consolé

Tout Auteur qui s'érige un tribunal où ses Confreres sont cités , doit s'attendre , quelque indulgent qu'il se montre , à être lui-même cité par eux , & rigoureusement jugé sur les fautes les plus vénielles. Ceux qui croyoient avoir à se venger du Président Cousin , lui reprochoient sur-tout avec confiance les innovations qu'il avoit osé faire dans l'orthographe ; ils se plaignoient amèrement de ces innovations qui détruisoient , selon eux , l'étymologie des mots ; ils croyoient bien plus essentiel de se conformer , en écrivant , à cette précieuse étymologie , qu'à la prononciation ; ils oublioient que les Italiens & les Espagnols , plus téméraires ou plus sages que nous , ont suivi un principe tout opposé , persuadés que la pre-

---

de cette injustice , si on avoit au moins donné la place à *son cher* Président Cousin , qui avoit , disoit-il , tant de mérite & de bonnes qualités. M. Cousin ne fut de l'Académie que douzè ans après ; il vit passer encore plus d'un *Bergeret* avant lui ; & *Ménage* , qui mourut avant cette époque , brouillé sans retour avec son ancien ami , n'auroit pas vraisemblablement applaudi pour lors à son éléction , quoique si juste & si tardive.



miere loi de l'orthographe est de tracer les mots comme on les prononce. Ils oublioient même que dans un grand nombre de mots, l'orthographe françoise a fini par braver l'étymologie, après s'y être long-temps soumise (1). Il ne faut pas douter, pour l'honneur de la raison, qu'elle ne fasse taire enfin quelque jour les préjugés érudits ou absurdes qui nous font écrire d'une manière & lire d'une autre. Mais il faut avouer aussi, que la seule autorité du Président Cousin (quelque bien fondé qu'il pût être dans les innovations qu'il hasardoit) ne suffisoit pas pour renverser en un moment ce que des autorités & des années sans nombre avoient cimenté, & qui ne peut être détruit que par un nombre au moins égal d'autorités imposantes & peut-être de siècles accumulés (2).

(1) Tels sont les mots *fantôme*, *colere*, &c. & beaucoup d'autres. Suivant l'étymologie, on devoit écrire *phantome*, *cholere* & c'est ainsi qu'on écrivoit autrefois.

(2) Un exemple frappant suffira pour faire sentir avec quelle lenteur l'orthographe se réforme parmi nous. Dans l'édition du Dictionnaire de l'Académie, donnée en 1740,

A la profession épineuse de Journaliste, le Président Cousin en joignit une autre, qu'il exerça avec la même probité, celle de *Censeur Royal*; cette place, comme l'a dit plaisamment un Auteur célèbre, est proprement un

édition qui depuis a été suivie d'une autre, on a supprimé quelques lettres doubles, très-inutiles en effet dans certains mots, comme *appeller, jettèr*, &c. qu'on a écrit *appeler, jeter*; cette orthographe est très-raisonnable, la réforme est très-légère, & le Dictionnaire de l'Académie, nous pouvons le dire sans prévention, semble faire une espèce de loi pour la manière d'écrire les mots. Cependant il n'y a jusqu'à présent qu'un très-petit nombre d'Ecrivains qui aient adopté cette réforme; tous y viendront sans doute, mais n'y viendront que peu à peu, à la suite les uns des autres, & sans y être ou sans s'y croire forcés.

La Compagnie avoit formé, il y a quarante ans, le projet d'un Dictionnaire *orthographique*, pour *fixer* l'orthographe française; ce projet fut bientôt abandonné, & a dû l'être pour deux raisons; parce que l'Académie n'ayant ni le pouvoir ni le droit de réformer l'orthographe, peut seulement déposer de l'orthographe actuelle; & parce qu'en déposant de cette orthographe, elle ne peut se flatter d'en empêcher les variations futures, & par conséquent de la *fixer*. Le temps & la raison ont, à la longue, plus de force que les Compagnies.

emploi

emploi de *Commis à la Douane des Pensées*, & n'est guere plus agréable, soit pour ceux qui l'exercent, soit pour ceux qui en souffrent, que le métier de *Commis à la Douane des Fermes*. Un Censeur Royal doit se regarder avec regret comme une espece d'*Inquisiteur* subalterne, qui se trouve à tout moment dans la nécessité fâcheuse, ou de se rendre odieux aux Auteurs qu'il mutile, ou de se compromettre par son indulgence. Le Président Cousin fut éviter ce double écueil ; il trouva le secret si difficile de contenter, par sa censure, les Auteurs qui vouloient jouir d'une liberté honnête, & de satisfaire le Gouvernement, toujours scrupuleusement attentif à empêcher que cette liberté ne dégénere en licence. Néanmoins la bonté même avec laquelle il exerçoit ce métier rigoureux, fournit encore matiere aux satires de ses ennemis. On trouve dans un de ces Recueils de mensonges littéraires, publiés sous le nom d'*Ana*, qu'il approuva le *Télémaque* de Fénélon, *comme fidèlement traduit du grec*. Quand on prête des inepties à un homme de mérite, il faudroit au moins les rendre plus

vraisemblables ; il faudroit ne pas imputer une bévue grossiere & une ignorance absurde à celui qui a fait ses preuves d'exactitude & de savoir ; mais, à la grande satisfaction des barbouilleurs de papier dont la Littérature abonde, il ne s'agit pas de dire la vérité dans ces anecdotes critiques, ramassées & compilées au hafard ; il s'agit de faire rire un moment le Public, qui même ne rit pas toujours.

Traducteur, Journaliste & Censeur des Livres, le Président Cousin sembloit avoir borné son travail à s'exercer sur celui des autres. Néanmoins la fidélité de ses Traductions, & le mérite de son Journal, le firent juger digne d'entrer dans l'Académie. Il remplit parfaitement l'idée qu'on avoit eue de lui, par le savoir qu'il montra dans les assemblées, & par un caractère de douceur, de politesse & de modestie qui le rendirent cher à ses Confreres. Si l'Académie est une Société de Gens de Lettres, c'est, avant toutes choses, une Société ; & si le mérite seul a droit de frapper aux portes de cette Compagnie, c'est aux qualités sociales à les faire ouvrir.

Le Président Cousin avoit prouvé par ses Traductions, combien il étoit versé dans la Langue Grecque. Parvenu à l'âge de soixante-dix ans, il entreprit d'apprendre l'Hébreu; c'étoit commencer un peu tard. Mais son motif au moins étoit louable; il vouloit lire l'Ecriture dans les originaux, & se mettre en état d'apprécier les objections des incrédules sur l'infidélité des Traducteurs & des Copistes. Il ne pouffoit pas à la vérité l'enthousiasme pour l'Hébreu au même degré que ces sublimes Rabbins, qui ont prétendu que Dieu, avant la création du Monde, étoit *uniquement occupé à la contemplation des caractères hébraïques*; mais il regardoit cette Langue comme un idiome précieux & sacré, dans lequel sont écrites les seules choses qu'il importe à l'homme de savoir. Il regrettoit beaucoup que son âge ne lui permit pas de joindre à l'étude de l'Hébreu celle de la Langue Arabe, qui exige infiniment plus de travail & de temps, mais qui en effet mériteroit bien, sur-tout aujourd'hui, que nos Savans la cultivassent; la Littérature Grecque & Latine, presque entières-

ment épuisée par eux, semble n'avoir plus rien d'intéressant à leur offrir ; au contraire les Auteurs Arabes, encore très-peu connus, leur présentent une mine féconde, qui ne demande que des mains habiles pour être mise en œuvre, & qui, par les trésors dont elle enrichiroit l'Histoire, les Sciences & les Arts, payeroit au centuple les frais de l'exploitation.

M. Cousin ne se contenta pas d'avoir été utile aux Lettres pendant sa vie, il voulut l'être après sa mort. Il a fondé à l'Université plusieurs bourses, & a contribué, par ce moyen, à lui donner d'excellens sujets ; car l'expérience prouve que la classe des étudiants pauvres est celle qui se distingue le plus dans nos Collèges ; le talent sans fortune, & l'ardeur qui naît du besoin de s'instruire, sont le gage le plus assuré d'une excellente éducation (1). Un autre service que le Pré-

---

(1) Un homme de qualité, qui aimoit la Peinture, & qui en faisoit son principal amusement, ayant, dit-on, montré au célèbre Poussin un tableau qu'il venoit de faire, l'illustre Artiste donna quelques éloges à cet

fidet Cousin a rendu aux Lettres, & dont elles goûtent journellement les fruits, est d'avoir légué sa Bibliothèque à celle de Saint-Victor avec un fonds de vingt mille livres pour l'augmenter.

On voit par ces détails de la vie de notre Académicien, que sa mémoire doit être chère à ceux qui connoissent le prix du savoir & des vertus; s'il n'est pas dans la République des Lettres au nombre des Hommes illustres, il en a du moins été un Membre très-estimable par ses qualités personnelles; éloge que n'ont pas toujours mérité les Ecrivains célèbres par leur génie. Dans les Académies comme dans l'Etat, tous les Citoyens ne peuvent pas être de grands Hommes; mais rien ne les dispense d'être honnêtes & utiles.

---

Ouvrage, & ajouta : *Il ne vous manque, Monsieur, pour devenir très-habile, qu'un peu de pauvreté.*



JEAN





J E A N  
G A L L O I S ,

ABBÉ DE S. MARTIN DE CORES ,

*NÉ à Paris le 14 Juin 1632 , reçu  
à la place d'AMABLE DE BOUR-  
ZEIS , le 12 Janvier 1673 , mort  
le 19 Avril 1707 (1).*

---

(1) Voyez son Éloge dans l'Histoire de  
l'Académie des Sciences , année 1707.



ÉLOGE



É L O G E  
DE JACQUES-NICOLAS  
COLBERT,  
ARCHEVÊQUE DE ROUEN;

*NÉ en 1654, reçu à la place de  
JACQUES ESPRIT, le 30 Octobre  
1678, mort le 10 Décembre 1707.*

**L'**ABBÉ COLBERT n'étoit pas encore élevé à l'Épiscopat, lorsque l'Académie le reçut parmi ses Membres à l'âge de vingt-quatre ans. Il y apporta le nom le plus cher à cette Compagnie ; car il étoit fils de ce Ministre à qui les Lettres sont si redevables, & dont l'Académie ne doit jamais se rappeler le souvenir sans la plus vive reconnaissance. Mais le nom de Colbert n'étoit pas le seul droit, ni même le plus honorable, que le nouvel Académicien pût faire parler en sa faveur ;

il avoit montré de bonne heure des talens qui bientôt le placèrent à la tête d'un grand Diocèse, & dont ce Diocèse recueillit le fruit, soit par les discours pleins d'onction qu'il faisoit à son Peuple, soit par les savantes conférences dans lesquelles il éclairoit & instruisoit les coopérateurs de son ministère; car il joignoit le savoir à l'éloquence, & après avoir obtenu comme Orateur une place dans cette Compagnie, il en avoit obtenu une autre par l'étendue de ses connoissances dans l'Académie, alors naissante, des *Inscriptions & Belles-Lettres*. Sa Bibliothèque très-nombreuse, & sur-tout très-bien choisie, a été célébrée par les vers de Santeuil; éloge qui n'eût été qu'une satire du propriétaire, s'il avoit ressemblé à tant de Bibliomanes, plus soigneux d'amasser des Livres que de les lire.

Il fut reçu à l'Académie Française par l'illustre Racine, dont le Discours (1)

---

(1) Ce Discours, qui n'est point imprimé dans les Recueils de l'Académie, a paru pour la première fois en 1747, à la fin des *Mémoires sur la vie de Racine*, donnés par Louis Racine son fils.

est l'éloge le plus complet du Récipiendaire. » Il y a long temps , lui » dit l'éloquent Directeur , que l'Académie a les yeux sur vous . . . . Nous » avons considéré avec attention les » progrès que vous avez faits dans les » Sciences . . . . Quels applaudissemens » n'a-t-on pas donnés à cette excellente philosophie que vous avez publiquement enseignée ! Au lieu de » quelques termes barbares , de quelques frivoles questions qu'on avoit » coutume d'entendre dans les Ecoles , » vous y avez fait entendre de solides » vérités , les plus beaux secrets de la » Nature , les plus importants principes » de la Métaphysique . . . . L'oseraï-je » dire ? vous avez fait connoître dans » les Ecoles Aristote même , dont on » n'y voit souvent que le fantôme. » Cependant cette savante philosophie » n'a été pour vous qu'un passage pour » vous élever à une plus noble Science , » à celle de la Religion. Quel progrès » n'avez-vous point fait dans cette » étude sacrée ! . . . . L'Académie a pris » part à tous vos honneurs. Elle applaudissoit à vos brillans succès ; mais » depuis qu'elle vous a entendu pré-

» cher les vérités de l'Évangile avec  
 » toute la force de l'éloquence, alors  
 » elle ne s'est plus contentée de vous  
 » admirer, elle a jugé que vous lui  
 » étiez nécessaire «.

Nous avons cru devoir insérer ici toute cette partie du Discours de Racine, parce que l'Abbé Colbert est bien mieux loué par la bouche d'un tel homme, qu'il ne pourroit l'être par notre foible suffrage. Nous sommes seulement fâchés que l'illustre Orateur, dont le tact étoit d'ailleurs si fin sur les convenances, les ait oubliées un moment dans un endroit de ce Discours, & que l'Auteur d'*Iphigénie* & de *Phèdre*, qui étoit alors au plus haut degré de son mérite & de sa réputation, parle au jeune Colbert, âgé de vingt-quatre ans, des *graces* que l'Académie avoit à lui rendre pour l'honneur qu'il lui faisoit en y acceptant une place; il n'est point aujourd'hui d'Académicien qui ne crût dégrader la Compagnie, en tenant, à quelque Récipiendaire que ce fût, un pareil langage. S'il étoit alors quelques noms dont l'Académie pût se croire honorée, c'étoient ceux de Corneille, de Bos-

suet, & du Directeur il'ustre qui faisoit si gratuitement les *honneurs* de ses Confreres. Le titre d'Académicien honoroit tous les autres noms, & celui de Colbert même.

Cependant Racine, en supposant ou en exagérant *l'honneur* que faisoit à la Compagnie l'acquisition de l'Abbé Colbert, n'eût pas été fâché de recevoir à sa place un homme bien plus fait pour *honorer* vraiment l'Académie, le célèbre Despréaux, qui n'y fut pourtant admis que six années après, & qui dès-lors désiroit secrètement d'y entrer, mais qui n'osoit espérer le suffrage d'un grand nombre d'Académiciens dont il s'étoit fait des ennemis par ses Satires. Son ami Racine souhaitoit encore plus, quoiqu'il ne s'en flattât guere, de voir tomber sur lui le choix de tant d'hommes qui ne pensoient nullement à le recevoir parmi eux; & c'est ce qu'il avoit en vûe, lorsqu'il dit à l'Abbé Colbert: » Oui, » Monsieur, l'Académie vous a *choisi*; » car, nous voulons qu'on le sache, ce ne » sont point les sollicitations qui ouvrent les portes de cette Compagnie, » elle va elle-même au devant du

» mérite, elle lui épargne l'embarras  
 » de venir lui-même s'offrir «. Les  
 Académiciens, tant actuels que futurs,  
 ne sauroient être trop pénétrés de ces  
 principes, pour l'honneur & l'avantage  
 de la Compagnie.

Les qualités littéraires étoient relevées & même sanctifiées dans M. l'Archevêque de Rouen par toutes les vertus épiscopales, par la vie la plus exemplaire, & la plus tendre bienfaisance pour les malheureux. Mais une autre vertu plus respectable encore, parce qu'elle se montrait alors plus rarement dans les Prélats qui tenoient à la Cour, c'étoit sa charité compatissante & éclairée pour ceux qui avoient le malheur d'être engagés dans les erreurs du Calvinisme. Ses sentimens à leur égard sont exprimés dans le Discours qu'il fit au Roi à la tête du Clergé de France.

» La conversion de tant d'ames, dit-  
 » il à ce Prince, vous a paru la plus  
 » belle de toutes les conquêtes, &  
 » la plus digne d'un Roi très-Chrétien.  
 » Mais quel que soit votre puissance,  
 » elle avoit encore besoin du secours  
 » de votre bonté : c'est en gagnant  
 » le cœur des Hérétiques que vous



» domptez leur obstination ; c'est par  
 » vos bienfaits que vous combattez  
 » leur endurcissement. Aussi faut-il l'a-  
 » vouer, Sire ; quelque intérêt que  
 » nous ayons à l'extinction de l'héré-  
 » sie, notre joie l'emporterait peu sur  
 » notre douleur, si, pour surmonter  
 » cette hydre, une *fâcheuse nécessité*  
 » avoit forcé votre zele à recourir au  
 » *fer & au feu*, comme on a été obligé  
 » de faire dans les regnes précédens (1).

---

(1) Par ces mots de *fâcheuse nécessité*, & par ceux de *fer & de feu*, que les prédécesseurs de Louis XIV avoient été obligés d'employer pour combattre l'hérésie, l'Orateur n'entendoit pas sans doute les supplices abominables que François I & Henri II son fils avoient fait souffrir aux Hérétiques ; mais la guerre que les successeurs de ces Princes avoient été forcés de soutenir contre des sujets rebelles, & les tristes, mais justes châtimens dont ils avoient puni la rebellion. Les mots d'*armes sacrées* & de *victoires*, qu'on trouve dans la suite de ce Discours, prouvent que c'est uniquement de nos malheureuses guerres de Religion que le Prélat veut parler ici ; il seroit aussi atroce qu'absurde de supposer qu'il eût voulu autoriser en aucun cas la peine de mort contre des Hérétiques paisibles, & soumis à leur Souverain dans tout ce qui ne regardoit

» Nous ferions des vœux pour le suc-  
 » cès de vos armes sacrées , mais nous  
 » ne verrions qu'avec douleur cette  
 » guerre à la fois sainte & sanglante ;  
 » nous mêlerions nos voix aux ac-  
 » clamations publiques sur vos victoi-  
 » res , & nous gémirions sur un triom-  
 » phe , qui , avec la défaite des enne-  
 » mis de l'Eglise , envelopperoit la  
 » perte de nos freres «.

L'Abbé Colbert, lorsqu'il prononça ce Discours, n'étoit encore que Coadjuteur de Rouen : on assure qu'il eut recours à Racine pour composer sa harangue (1) ; mais on ne peut du

pas leur croyance. On ne peut en effet disconvenir, que si les Protestans avoient pris les armes sous les regnes précédens, c'étoit parce qu'on avoit voulu tyranniser leur conscience ; la guerre qu'ils faisoient à leur Souverain, étoit à la fois, si on ose le dire, le crime du Prince & des Sujets. Peut-être l'Abbé Colbert auroit eu la force de dire au Roi cette vérité, si le Monarque eût été disposé à l'entendre. Mais le temps de la dire, du moins avec fruit, n'étoit pas encore venu ; puisse-t-il l'être enfin aujourd'hui !

(1) Cette harangue se trouve aussi à la fin des *Mémoires sur la vie de Racine* ; ce qui donne lieu de croire qu'il en est l'Auteur.

moins refuser au Préat l'honneur d'en avoir tracé le sujet, & consacré les principes en les adoptant. Puissent tous ses successeurs l'imiter dans la sagesse & la douceur de son zèle ! Une autre réflexion que ce Discours nous suggère, c'est que les éloges qu'on y donne au Monarque sur la modération dont il usoit à l'égard des Hérétiques, prouvent que les vexations atroces, exercées depuis contre ces malheureux, étoient sans doute ignorées de ce Prince (1). Mais, supposé qu'il ait eu le malheur de consentir à cette détestable persécution, l'Abbé Colbert, en paroissant lui prodiguer les louanges sur *sa bonté* à l'égard des Protestans, lui donnoit une leçon importante & chrétienne, une leçon vraiment digne du Ministre d'un Dieu de paix, & faite pour être écoutée du fils aîné de l'Eglise. Un Orateur Philosophe, parlant à un Souverain qui eût été Philosophe lui-même, auroit pu ajouter à ces conseils de charité évangélique, la réflexion plus frappante encore de l'Empereur

---

(1) Voyez la Note XII sur l'Eloge de Bossuet.

Charles-Quint, qui, ne pouvant accorder deux montres, s'étonnoit d'avoir fait tant d'efforts, durant quarante ans de regne, pour accorder vingt millions d'hommes sur l'invocation des Saints & la Présence réelle.

L'Archevêque de Rouen étoit cousin-germain d'un autre Colbert, Evêque de Montpellier, qui s'est rendu fameux par son opposition déclarée à la *Bulle Unigenitus*, & qui par-là s'est fait dans l'Histoire Ecclesiastique une célébrité toujours assurée aux Chefs de parti; les Adversaires de cette Bulle l'appellent encore aujourd'hui, par reconnaissance, *le grand Colbert*, quoiqu'il ne puisse y avoir de *grand Colbert* pour la Nation, que le Ministre, oncle de ce Prélat, & dont la mémoire vivra plus long-temps que celle de toutes les querelles théologiques passées, présentes & à venir. Ce Ministre, que le Peuple voulut déchirer après sa mort (1), que les générations

---

(1) Sa famille délibéra pour savoir si elle iroit à son enterrement, craignant qu'il n'y eût pas de sûreté pour elle. Une femme du Peuple, qui avoit été voir son convoi, dit

suivantes ont tant regretté, & que notre siècle recommence à accuser de nouveau, fit de grandes fautes sans doute; il eut des défauts; il eut peut-être des vices: mais il aima, il accueillit, il encouragea les Sciences, les Lettres & les Arts; il favorisa en tout genre le progrès des lumières; il anima le Commerce & les Manufactures; il fut sur-tout tolérant & pacifique, également ennemi de la persécution & de la guerre. S'il n'emporta pas dans le tombeau les regrets de son Maître, qui ne sentit pas assez le malheur de l'avoir perdu, il y emporta la gloire du Prince & de la France; gloire qui, depuis la mort de Colbert, alla toujours en s'affoiblissant, & qui finit par être cruellement éclipfée sous ses Successeurs.

---

avec satisfaction : *Je viens de donner de l'eau bénite à Colbert, parce que j'ai ouï dire qu'elle fait souffrir davantage les damnés.*



**THOMAS**



T H O M A S  
C O R N E I L L E ,

*NÉ à Rouen le 20 Août 1625, reçu  
à la place de PIERRE CORNEILLE  
son frere, le 2 Janvier 1685, mort  
le 8 Décembre 1709 (1).*

---

(1) Voyez son Eloge dans l'Histoire de  
l'Académie des Belles-Lettres.



. ÉLOGE





ÉLOGE  
DE LOUIS  
VERJUS,  
COMTE DE CRECI,

*Conseiller d'Etat, Plénipotentiaire au  
Congrès de Ryswick, né en 1629,  
reçu à la place de JACQUES CAS-  
SAGNES, le 24 Juillet 1679, mort  
le 13 Décembre 1709.*

**L**E talent de l'éloquence est un des principaux que doit avoir un Négociateur, & c'est à ce titre que l'Académie adopta M. le Comte de Creci. En effet, quoique l'éloquence de l'Orateur & celle du Négociateur doivent être fort différentes, elles doivent avoir néanmoins plusieurs qualités communes. Si la connoissance générale de

& de justesse, soit dans la maniere de s'exprimer, soit dans celle d'écrire; il doit enfin, ce qui est peut-être plus difficile que tout le reste, s'oublier entièrement lui-même, pour n'avoir devant les yeux que l'avantage de la Nation qui lui a confié ses intérêts.

En traçant ce portrait d'un habile Négociateur, nous avons fait l'éloge de notre Académicien. Il avoit eu d'abord auprès de Louis XIV une place de Secrétaire du Cabinet, qui mettoit tous les jours le Monarque à portée de le sonder & de le juger. Ce Prince ne tarda pas à sentir que M. le Comte de Creci étoit propre à des emplois plus importans, & digne d'être chargé des plus grandes affaires. Il fut nommé Pénipotentiaire à la Diète de Ratisbonne, & le traité qu'il y conclut fit connoître la dextérité & les ressources de son esprit. Il avoit préludé à ce traité par d'autres moins considérables, mais qui avoient montré sa capacité & consommé son expérience dans l'art délicat des négociations. » Il possédoit (1)

---

(1) Voyez le Recueil des Harangues de l'Académie, Tome III, page 450.

» l'Histoire Ancienne & Moderne , &  
 » particulièrement ce qui regarde le  
 » Droit public , les traités entre les  
 » Souverains , & leurs différens inté-  
 » rêts. Ses dépêches avoient cette pré-  
 » cision qui fait ne dire que ce qu'il  
 » faut sur chaque sujet , & n'y rien  
 » omettre de tout ce qui peut être  
 » utile. Ses jugemens étoient sûrs dans  
 » les conséquences qu'il tiroit de la  
 » situation des affaires , & du carac-  
 » tere des esprits. Il étoit doux , com-  
 » plaisant , aimable dans la société ;  
 » qualités qui lui furent très-utiles pour  
 » s'insinuer dans l'amitié & dans la  
 » confiance des Princes & des Minis-  
 » tres avec qui il devoit négocier....  
 » Les qualités d'Homme d'Etat n'obf-  
 » curcissoient point en lui celles de  
 » l'Homme de Lettres ; elles servoient  
 » au contraire à les mettre dans un  
 » plus beau jour ; il avoit un goût ex-  
 » quis pour tous les Ouvrages d'esprit ,  
 » & il étoit lui-même fort capable d'en  
 » produire «.

Tel est l'éloge que M. de *Callieres*  
 lui donna en recevant M. le Président  
 de Mesmes son successeur ; cet éloge ,  
 qui expose & fait valoir les titres aca-

démiques de M. le Comte de Creci, étoit d'autant mieux placé dans la bouche de M. de Callieres, qu'il avoit pu connoître & apprécier par lui-même le mérite distingué de celui dont il parloit ; car il avoit été nommé avec lui Plénipotentiaire au Congrès de Ryswick, qui rendit la paix à l'Europe déchirée depuis dix ans par une guerre générale & cruelle. On ne sauroit pourtant dissimuler que les soins & l'habileté des deux Négociateurs ne trouverent pas leur récompense dans les suffrages du public. La Nation Françoisé, qui parle & qui juge avec une légéreté si frivole, & qui, dans les malheurs de la guerre, crie sans cesse après la paix, fronde ensuite presque toujours cette paix tant désirée, parce que son plus cher intérêt n'est pas d'être heureuse & juste, mais de décrier au hasard ceux qui la gouvernent ; elle se montra presque indignée de ce que son Roi, las de prodiguer si long-temps l'or & le sang des Peuples, leur rendoit enfin le calme, à la vérité sans perdre un village, mais aussi (ce que peut-être il auroit toujours dû faire) sans rien enlever à ses voisins. Cette Nation,

quoique toujours impatiente, comme les enfans, d'exhaler son humeur pafagere, étoit trop pleine encore de l'ancien respect qu'elle avoit voué à son Roi, pour ofer faire tomber sur lui ses murmures & ses satires; elle s'en prit donc uniquement aux Négociateurs, & se dédommagea à leurs dépens des Epigrammes qu'elle épargnoit au Monarque. MM. de Creci, de Callieres & de Harlay, qui avoient signé cette paix si nécessaire & si désirée, » n'osoient, dit M. de Voltaire (1), se montrer ni à la Cour » ni à la ville; on les accabloit de reproches & de ridicules, comme s'ils eussent fait un seul pas qui n'eût été dirigé par le Souverain, & nous ajouterons, comme s'ils n'eussent pas fait réellement, par ce traité, l'opération la plus avantageuse & la plus glorieuse à la France. En effet, la paix de Ryfwick, en prouvant à toute l'Europe la modération du Roi, lui ramena le cœur & la confiance du Roi d'Espagne Charles II, & prépara les négoc-

---

(1) Essai sur le Siècle de Louis XIV, année 1697.

ciations qui mirent , quelques années après , la couronne de ce beau Royaume sur la tête de Philippe V. Aussi , lorsqu'on vit le petit-fils de Louis XIV nommé par le Roi d'Espagne héritier de tous ses Etats , la même Nation qui avoit reproché aux Plénipotentiaires de Ryfwick d'avoir trahi l'honneur de la France , changea bientôt ses reproches en éloges , & loua les mêmes Plénipotentiaires d'avoir préparé , par ce traité , la succession à la Monarchie Espagnole. Mais les Négociateurs , contents d'avoir assuré la gloire & la puissance de leur Roi , furent aussi peu touchés des louanges , qu'ils avoient été peu offensés des satires , & furent mettre aux suffrages de la multitude le même prix qu'à ses clameurs.





E S P R I T  
**F L É C H I E R ,**  
ÉVÊQUE DE NIMES,

*Né à Pernes dans le Comtat d'Avignon, le 10 Juin 1632, reçu le 12 Janvier 1673, à la place d'ANTOINE GODEAU, Evêque de Vence, mort le 16 Février 1710 (1).*

---

N O T E S  
SUR L'ÉLOGE DE FLÉCHIER.

---

NOTE I, *relative à la page 390, sur quelques Ouvrages de la première jeunesse de FLÉCHIER.*

**F** L É C H I E R étant encore dans la Congrégation de la Doctrine Chrétienne.

---

(1) Voyez son Eloge dans le Volume précédent.

tienne, professa la Rhétorique dans le Collège que ces Peres avoient à Narbonne. Sa qualité de Professeur, qui l'obligeoit à écrire beaucoup en latin, ne l'empêchoit pas de sentir combien il est difficile à un Moderne d'être supportable, après Cicéron, Virgile & Horace, dans une Langue qui n'existe plus. Il a exprimé sa maniere de penser sur ce sujet dans un Poëme *latin* sur la mauvaise *Latinité moderne*, & fit tout ce qu'il put pour ne pas donner à la fois, dans ce Poëme, la critique & l'exemple. Obligé aussi, par le fastidieux devoir de sa place, de composer des Pièces de théâtre latines, il en fit une dont le sujet étoit *Isaac*, ou *le Sacrifice non sanglant*, & à laquelle il donna le titre assez impropre de *Tragi-Comédie*, parce que l'Ouvrage ne lui paroissoit, disoit-il, ni comique par le sujet, ni tragique par le dénouement. Le mot de *Drame*, qui n'étoit pas encore inventé pour ces Pièces d'un genre équivoque & neutre, fût venu en cette occasion très-utilement à son aide.

Nous ne parlerons point d'un discours, aussi latin, qui n'étoit qu'un jeu



D'esprit , & qui avoit pour objet l'apologie de l'Araignée, *pro Araneâ*. Le jeune Professeur s'imagina que d'autres Auteurs s'étant, avant lui, tristement égayés à faire l'éloge de Néron & celui de *la Fievre*, il pouvoit aussi se permettre de prendre au moins la défense d'un insecte moins mal-faisant que ces deux fléaux de l'espece humaine ; mais nous n'avons pas besoin d'affurer qu'il faisoit lui-même de cette plaisanterie le cas qu'elle méritoit.

Il se dédommageoit de ses compositions latines par quelques Ouvrages françois ; quand il trouvoit l'heureuse occasion d'exercer de cette maniere ses talens naissans. Il fit devant les Etats de Languedoc l'Oraison funebre de Claude de Rebé, Archevêque de Narbonne. Ce discours, qu'il composa & qu'il apprit en dix jours, eut un très-grand succès, & cet heureux coup d'essai dut annoncer à l'Orateur le vrai genre de travail & de gloire auquel la Nature l'avoit destiné.



---

NOTE II, relative à la page 392, sur un Ouvrage de FLÉCHIER, qui est peu connu.

**F** LÉCHIER fut Précepteur du fils de M. de Caumartin, Conseiller d'Etat ; & ce Magistrat ayant été nommé par le Roi l'un des Commissaires pour la tenue des *grands Jours* en Auvergne, le Précepteur & le fils l'y suivirent. On appelle *grands Jours* des Commissions extraordinaires, que le Roi établissoit autrefois pour aller dans les Provinces écouter les plaintes des Peuples, & faire justice ; Commissions qui par malheur n'existent plus, quoiqu'elles n'aient pas cessé d'être nécessaires. Féchier écrivit une relation de ces *grands Jours* tenus à Riom en 1665. Elle contient une espee d'Histoire galante, qui prouve que tout sévere qu'il étoit dans ses mœurs, il entendoit assez bien le langage frivole propre à ce genre d'écrire. Dans cette relation des *grands Jours*, où l'Auteur semble avoir voulu égayer de son mieux

La tristesse du sujet, il parle de quelques harangues faites aux Magistrats, & dans lesquelles on affuroit que Saint Augustin & Saint Ambroise avoient prophétisé ce *grand événement* : on y comparoit au terrible jugement universel les jugemens sévères qui alloient être rendus. Comme la relation n'est imprimée qu'à moitié, nous ignorons quels furent ces jugemens sévères, dont le récit eût été plus intéressant qu'une Histoire galante & des harangues ridicules.

---

NOTE III, relative à la page 394, sur  
*les Oraisons funebres de FLÉCHIER.*

**N**ON seulement l'Oraison funebre de Turenne effaça celle que Mascaron avoit prononcée ; la Nation sembla même placer un moment Fléchier à côté de Bossuet, qui cependant avoit déjà fait deux de ses Chef-d'œuvres en ce genre, l'Oraison funebre de la Reine d'Angleterre, & celle de sa fille. Mais si les Contemporains de ces deux Orateurs hésiterent quelques instans entre eux, ils

se réunirent bientôt pour préférer la sublimité inégale de l'Evêque de Meaux à l'élégance continue , mais un peu froide , de l'Evêque de Nîmes.

L'Oraison funebre de la Dauphine & celle du Duc de Montausier furent faites & prononcées à très-peu de temps l'une de l'autre. Aussi Fléchier composoit-il avec une facilité extrême, & par-tout, sur une table de pierre au fond d'un jardin, & au milieu d'un cercle. » On croit, disoit-il, que je » composé avec peine & contention ; » on se trompe. J'ai beaucoup travaillé » dans ma jeunesse, & j'ai mis tous » les momens à profit. Si la composition me coutoit, il y a long temps » que j'y aurois renoncé «.

Il n'y a pas dans les Oraisons funebres de notre Académicien une seule expression qui ne soit plus usitée, à l'exception de la suivante, *sans que je le die*, pour *sans que je le dise*. Le mot de *die* pour *dise* est aussi dans les Tragédies de Racine, qui écrivoit en même temps que Fléchier ; ce qui prouve que *die* étoit alors fort en usage.

Pépouferois , & qui ? s'il faut que je le die ...

Ah ! que vous auriez vu , sans que je vous le die (1)...

Fléchier ne se faisoit aucun scrupule de prendre dans les vieux Sermonnaires toutes les pensées heureuses qu'il y trouvoit , & dont il ornoit ses discours ; c'étoient , si l'on peut parler

(1) Racine , quelque pur qu'il soit , l'est encore moins dans ses vers , que Fléchier dans sa prose : car il y a dans Racine quelques autres expressions , à la vérité en petit nombre , qui ont vieilli comme la précédente ; *avant que partir* pour *avant que de partir* , ou , comme nous dirions aujourd'hui , *avant de partir* ; *meurtri* pour *massacré* :

Allez , sacrés vengeurs de vos Princes meurtris.

*Offre* , masculin :

L'offre de mon hymen l'eût-il tant effrayé ?

On trouve encore dans Racine , *fais-je pas* pour *ne fais-je pas* , qui se lit quelques vers auparavant. Il y a apparence que l'un & l'autre se disoient alors , puisque dans l'*Impromptu de Versailles* (écrit en prose) on lit , *savez-vous point ?* pour *ne savez-vous point ?* Cette façon de parler se trouve encore dans deux Comédies peu anciennes , l'*Enfant prodigue* & le *Philosophe marié* ; mais elle paroît aujourd'hui proscrite , au moins du genre noble.

ainsi , quelques morceaux de marbre qu'il tiroit d'un monceau de décombrés , & qu'il savoit mettre en place. Il a emprunté d'un de ces Prédicateurs , mais exprimé bien mieux que lui , la belle comparaison , où , s'adressant à Dieu , il peint la colere divine allumée par l'iniquité des hommes , & retombant sur les plus illustres têtes.

» Comme il s'éleve du sein des vallées  
 » des vapeurs grossieres dont se forme  
 » la foudre qui tombe sur les montagnes , il sort du cœur des Peuples  
 » des iniquités , dont vous déchargez  
 » les châtimens sur la tête de ceux qui  
 » les gouvernent ou qui les défendent «.

Avant de fouiller jusque dans ces masures où l'éloquence de la chaire s'étoit quelquefois cachée , Fléchier visita & parcourut avec soin les antiques & respectables demeures qu'elle habite , les Sermons & les Homélies des Peres de l'Eglise. Il en avoit fait un extrait fort étendu , qui a disparu à sa mort ; peut être fût-il enlevé par quelque Orateur subalterne , qui n'en aura pas fait un aussi bon usage que lui.

Il estimoit fort Balzac , quant à l'har-

monie , mais nullement quant à l'enflure de son style. Il faisoit aussi quelque cas de l'Evêque du Bellay le Camus , Auteur de tant d'Ouvrages aujourd'hui oubliés ; mais il lui trouvoit trop d'esprit , & une facilité dont cet Ecrivain avoit abusé. » C'est , disoit-il , une source trop abondante & mal ménagée ; en la resserrant , en la conduisant , on en auroit fait un canal agréable & utile ; il ne l'a employée qu'à des jets d'eau , ou l'a laissée se répandre , & n'a fait qu'un marais bourbeux ». Le ton de cette critique n'étoit pas lui-même exempt de censure.

---

NOTE IV , relative à la page 405 , sur le plat Auteur Richesource , Maître d'éloquence de FLÉCHIER.

CE malheureux Richesource est nommé avec Laserre dans une des Réflexions de Despréaux sur Longin , comme un modèle de galimatias & de bassesse de style. Le nom de Laserrè , grace aux Satires de Despréaux , où il se trouve

encore, n'est pas tout-à-fait oublié. Mais la prose de ce grand Poëte n'a pu faire vivre le nom de *Richesource*. Ceux qui sont avides d'anecdotes sur les plus mauvais Ecrivains, en trouveront quelques-unes sur ce dernier dans le Tome V des *Mélanges de Littérature* de M. l'Abbé d'Artigny. La principale leçon d'éloquence que donnoit Richesource, consistoit à enseigner (comme il pouvoit) le moyen de s'approprier les traits des plus grands Orateurs, sans s'exposer à l'accusation de vol. Il en donnoit des exemples sur les Lettres de Balzac, qu'il imitoit en joignant à l'enflure de l'Auteur le ridicule propre à l'Imitateur. Son cours d'éloquence, qu'il faisoit payer trois louis, étoit de trois mois, pendant lesquels il donnoit chaque semaine trois leçons de deux heures chacune. Voilà trois mois de sottises payés bien cher. Quoiqu'il dise dans la Préface d'une de ses rapsodies, qu'il la met au jour à la priere du jeune Fléchier, dont il fait un grand éloge, on est bien tenté de penser que cette prétendue priere & le Madrigal que Fléchier lui adressa, étoient autant d'Epigrammes que ce



Rhétteur avoit pris bonnement pour des éloges. Le ton du Madrigal semble le prouver ; car les vers en seroient bien détestables , s'ils étoient sérieux. Nous n'en citerons que les quatre derniers.

Cette éloquence n'empêche

Que ton Livre fait voir avec tant d'appareil ,

Donne aux Prédicateurs un secret sans pareil.

De gagner les cœurs par l'oreille.

On raconte qu'un très-mauvais Ecrivain , étant allé entendre une des leçons de cet éloquent Richesource , s'approcha de lui à la fin de la séance , & lui dit en présence de tous ses Auditeurs : » Je viens , Monsieur , vous » rendre la justice qui vous est due ; » je croyois être le premier Ecrivain » de mon siècle pour le galimatias ; » vous venez de me détromper , & » de m'en faire plus entendre dans » l'espace d'une heure , que je n'en ai » imprimé durant toute ma vie «.

Un Maître de Rhétorique tel que Richesource , dont l'Ecole étoit encore très-fréquentée dans la jeunesse de Fléchier , prouve assez ce que nous avons dit pour excuser les défauts re-

prochés à ses Oraisons funebres, que lorsqu'il entra dans cette carrière, *les véritables loix de l'éloquence étoient encore bien peu connues.* Les Bossuet & les Bourdaloue ne tarderent pas, il est vrai, à se faire entendre; mais le secret de leur art n'étoit encore que pour eux. Un Ecrivain moderne qui a fait l'éloge de Fléchier, avoue même, en parlant *de ses Panégyriques des Saints*, que *dans ce genre il ne trouva point de modele à imiter; que la route qu'il suivit n'avoit été entrevue de personne avant lui, & que réduit à marcher d'après son propre instinct* (ce sont les termes de cet Auteur), *il créa lui-même sa méthode*: un tel aveu semble supposer, quoique ce ne soit pas l'avis du même Ecrivain, qu'en effet les vrais préceptes de l'éloquence étoient encore ignorés.



---

NOTE V, relative à la page 403, sur les prétendus parallèles de Bossuet avec Corneille, & de FLÉCHIER avec Racine.

SI l'on vouloit pousser plus loin encore que nous ne l'avons fait, le parallèle ou plutôt l'opposition de Bossuet & de Corneille, on diroit que le Poëte raisonne avec plus d'esprit, l'Orateur avec plus d'ame, & que, si l'on peut parler ainsi, l'Orateur dans ses mouvemens est plus *Poëte*, & le Poëte plus *Orateur* : on pourroit ajouter que Corneille, sans jamais perdre son sujet de vue, s'affaïsse & disparoît quand ce sujet ne lui fournit plus que des idées communes ; & que Bossuet ne tombe dans des écarts que pour vouloir ramener à son sujet tout ce qu'il faïfit. Mais le résultat de cette comparaison sera toujours d'avouer que le sublime de Bossuet est très-différent de celui de Corneille, & que ces deux grands Hommes n'ont guere plus de ressemblance par leurs défauts que par leurs beautés.

M. Thomas observe dans son *Essai sur ses Eloges*, que *Mascaron* annonça *Bossuet*, comme *Rotrou* avoit annoncé *Corneille*. Ce rapprochement est aussi juste que bien vu. Mais quant au prétendu parallele que des Rhéteurs de Collège ont fait de *Corneille* à *Bossuet*; & de *Fléchier* avec *Racine*, il est pour le moins aussi ridicule que la comparaison tant reprochée à *Fontenelle* du jour à la beauté blonde, & de la nuit à la beauté brune (1).

---

(1) Un grand Aristarque moderne a pris la peine de faire un parallele plus ridicule encore du *Lutrin* & de la *Henriade*; car il est aussi absurde de comparer ensemble la *Henriade* & le *Lutrin*, que l'*Iliade* & la *Batracomyomachie*. Cette sottise est attribuée à un Académicien, mort depuis peu d'années; nous souhaitons, pour l'honneur de ses manes, qu'il n'en soit point coupable.



NOTE V, n°. 2, relative à la p. 408,  
 sur la réception de Racine avec  
 FLÉCHIER à l'Académie Française.

**R**ACINE, qui fut reçu en même temps que Fléchier à l'Académie Française, & qui en cette occasion s'éclipfa devant le Prédicateur, se dédommagea quelques années après du peu de succès qu'il avoit eu à sa réception. Il fut chargé de recevoir Thomas Corneille à la place de son illustre frere. L'Auteur de *Phédre*, alors plus aguerri en présence du Public, parut en ce moment tout ce qu'il étoit ; le Discours qu'il fit est un des plus beaux qui aient été prononcés dans l'Académie ; on le lit encore tous les jours, & on ne lit plus celui de Fléchier, qui est en effet un Ouvrage très-médiocre, peu digne même de la réusfite momentanée qu'il obtint.

» Commendon ; Clément VIII le fit  
 » Evêque de Camérino ; il mourut en  
 » 1611. Après sa mort , son neveu pu-  
 » blia ( en 1624, à Rome ) son Histoire  
 » de la Guerre de Chypre en latin ;  
 » le plus curieux de ses Ouvrages est  
 » intitulé : *De Scriptis invitâ Mi-*  
 » *nervâ*, Libri 20. Le Jésuite Jérôme  
 » Lagomarsini l'a publié avec des notes  
 » à Florence , en 1745 & 1746 , en  
 » 2 volumes in-4° «.

---

NOTE VII, relative à la page 411 ,  
 sur la misanthropie du Duc de Mon-  
 tausier.

**L**A Postérité eût ignoré le fameux Timon , si ses Compatriotes n'avoient été ni soigneux de l'aigrir , ni empressés de l'écouter ; & des hommes très supérieurs à Timon , qui , pour se faire distinguer de leurs Contemporains, n'avoient pas besoin de jouer une singularité puérile , n'ont pas dédaigné d'ajouter cette charlatanerie si peu faite pour eux , à la juste réputation que leurs talens seuls étoient en droit de leur

leur assurer. Diogene, voyant de jeunes Rhodiens superbement vêtus ; *Voilà du faste*, dit-il ; un moment après, il vit des Lacédémoniens qui portoient de mauvaises tuniques sales ; *Autre espece de faste*, dit le cynique Philosophe, qui auroit mérité lui-même une semblable censure. Elle pourroit s'appliquer avec autant de justice à l'affiche de la misanthropie ; ainsi que le mot de Socrate à un autre Cynique, Antisthene, qui affectoit de laisser voir en public son manteau déchiré : *Quand cesserez-vous*, lui dit le sage Athénien & le vrai Philosophe, *de nous montrer votre vanité ?*

On trouvera dans l'Eloge de Despréaux, & dans une des notes sur ce même Eloge, quelques traits de l'humeur chagrine, & quelquefois peut-être un peu affectée, du Duc de Montausier ; mais ce misanthrope si sévère & si inflexible, cet homme à qui ses amis appliquoient l'éloge donné à Vespasien, *Venerabilis senex, & patientissimus veri* (1), pourroit fournir

---

(1) *Vieillard vénérable, & ami de la vérité.*

une preuve remarquable , que la franchise la plus affichée ne résiste pas constamment à l'air de la Cour , à cet air que la vertu même la plus pure ne respire pas toujours impunément. Qu'on lise avec quelque attention la lettre que le Duc de Montausier écrivit au Dauphin son Eleve après la prise de Philisbourg , lettre qu'on a célébrée comme un modele de vérité & de noblesse ; on y appercevra , si je puis parler ainsi , l'*uniforme* du Courtisan sous le manteau du Philosophe. *Monseigneur* , dit le Duc de Montausier au Dauphin , *je ne vous fais point mon compliment sur la prise de Philisbourg , vous aviez une bonne armée , des bombes , du canon , & Vauban. Je ne vous loue point non plus de ce que vous êtes brave ; c'est une vertu héréditaire dans votre Maison. Mais je me réjouis de ce que vous êtes humain , affable , généreux ; faisant valoir les services d'autrui , & oubliant les vôtres.* Quand le Duc de Montausier disoit au fils de Louis XIV , *la bravoure est une vertu héréditaire dans votre Maison* , croyoit-il de bonne foi que tous les Bourbons , à l'exemple



de Henri IV & de Condé, eussent hérité de la valeur de Saint Louis ? Il savoit mieux que personne que cette phrase n'étoit qu'une formule d'adulation. On peut pardonner à Maffillon d'avoir dit des Bourbons dans une *Oraison funebre* ; *Comme on ne doit pas les louer d'être nés Princes, on ne doit pas les louer d'être nés vaillans* ; mais l'homme véridique de la Cour devoit se piquer de l'être plus qu'une *Oraison funebre*. Il y a bien plus de véritable grandeur dans l'adieu si connu du Duc de Montausier au Dauphin, après l'éducation finie : *Monseigneur, si vous êtes honnête homme, vous m'aimerez ; si vous ne l'êtes pas, vous me haïrez, & je m'en consolerais*. Mais un trait où il a réellement montré du courage, c'est le discours qu'il osa tenir à Louis XIV au sujet de Madame Dacier, qui avoit auprès du Monarque le crime de n'être pas Catholique. Cette Savante, n'étant encore que Mademoiselle le Fevre, avoit dédié un Livre au Roi, qu'elle ne pouvoit lui présenter, personne n'osant l'introduire auprès d'un Prince qui ne voyoit point sans indi-

gnation un sujet assez téméraire pour être d'une autre Religion que la sienne. Montausier seul, lui-même Protestant converti, brava ce danger ; il présenta Mademoiselle le Fevre au Roi, qui dit fort séchement au Protecteur, qu'il faisoit très-mal de se rendre l'appui d'une race proscrite ; que pour lui, il alloit défendre à tout Ecrivain Huguenot de lui dédier ses Ouvrages, & qu'il commenceroit par faire supprimer celui de Mademoiselle le Fevre. Sire, répondit le Duc de Montausier au Roi, avec une liberté à laquelle ce Prince n'étoit pas accoutumé, *est-ce ainsi que vous favorisez les talens & le mérite ? Et que vous importe que l'Auteur soit Catholique ou Protestant, pourvu que son Livre soit bon ? J'ose vous le dire avec vérité ; une superstition si puérile est bien indigne d'un Roi, & bien peu faite pour vous.* Il ajouta, qu'il alloit envoyer à Mademoiselle le Fevre cent pistoles de la part du Roi, & qu'il dépendroit de Sa Majesté de les lui rendre ou non..... O Montausier qu'êtes-vous devenu ?

Son austere & brusque véracité se manifestoit souvent contre les Minis-

tres même les plus accrédités. Voici le fragment d'une lettre qu'il écrivit sur un Ouvrage intitulé, *Relation de la conduite présente de la Cour de France*, écrit en italien, & traduit en françois.

» Il est aisé de juger que ce livre est  
 » plutôt fait pour louer M. Colbert,  
 » que pour célébrer les grandes actions  
 » du Roi. . . . . Il étoit inutile, pour  
 » l'honneur de la France, d'étaler la  
 » défaite de Gigery (1), & de dire que  
 » cette affaire peut être mise en pa-  
 » rallele avec les plus belles actions de  
 » Sa Majesté. Nous n'avions pas besoin  
 » que l'Auteur nous consolât, en nous  
 » apprenant que Charles-Quint &  
 » S. Louis avoient été aussi malheureux  
 » que nous en Afrique. Je tiens donc  
 » que cet Ecrivain a été loué de M. Col-  
 » bert à juste prix, pour exalter digne-  
 » ment ses fideles économies «.

Nous avons dit que cette rigueur stoïque s'étoit un peu relâchée dans sa lettre au Dauphin, après la prise de Philisbourg ; mais un fait que Madame de Motteville rapporte dans ses

---

(1) Expédition que Louis XIV fit faire en Afrique en 1664, avec peu de succès.

Mémoires (1), & que nous voudrions pouvoir révoquer en doute, répandroit des nuages bien plus fâcheux sur la probité inflexible dont le Duc de Montausier faisoit si durement profession. Il en résulteroit de deux choses l'une; que s'il étoit devenu le plus honnête homme de la Cour, il ne l'avoit pas toujours été; ou que le plus honnête homme de la Cour n'est pas toujours le plus honnête homme du monde; deux choses qui ne semblent pas incompatibles. Nous ne prétendons pas obliger nos Lecteurs à croire cette anecdote; nous prions seulement ceux qui chercheroient, d'après le récit affligeant de Madame de Motteville (2),

(1) Amsterdam, 1723, Tome V, p. 432.

(2) Nous n'en rapporterons que ce peu de mots, dans les termes même de Madame de Motteville. « La Reine-mère, me dit M. de Montausier, est *bien plaisante d'avoir trouvé mauvais que Madame de Brancas ait eu de la complaisance pour le Roi, en tenant compagnie à Mademoiselle de la Vallière.* Si la Reine étoit *habile & sage*, elle devroit être *bien aise que le Roi fût amoureux de Mademoiselle de Brancas*, fille d'un homme qui est à elle; car sa femme, sa fille & lui, rendroient à la Reine-mère de bons

à tourner la vertu en ridicule , de se souvenir qu'il ne fut jamais sur la terre de vertu intacte & sans reproche ; & que la plus sévère même paye toujours par quelque endroit un léger tribut à la foiblesse humaine , sur-tout quand elle a le malheur d'habiter la Cour. Si la vertu qu'affichoit le Duc de Montausier s'égara quelquefois , soyons plus indulgens à l'égard de cet homme de bien , qu'il ne l'a été lui-même à l'égard des autres , & n'oublions jamais le beau vers que dit le Grand-Prêtre dans *Olympie* :

« Hélas ! tous les humains ont besoin de clémence.

» offices auprès du Roi... La Reine-mère ,  
 » me dit aussi Madame de Montausier , a fait  
 » une *action admirable* d'avoir voulu voir la  
 » Vallière. Voilà le tour *d'une habile femme* ;  
 » mais elle *est si foible* , que nous ne pouvons  
 » pas *espérer* qu'elle soutienne cette action  
 » *comme elle le devoit* ».



---

NOTE VIII, *relative à la page 413 ,  
sur l'Histoire des Papes.*

**L**A plupart de ceux qui ont écrit l'Histoire des Papes, ont affecté de les peindre par les côtés les plus odieux & les plus révoltans ; ils semblent n'avoir voulu montrer dans ces Pontifes que des Prêtres scandaleux, les uns par leurs mœurs, les autres par une irréligion qu'ils n'ont pas même craint d'afficher, & tous ambitieux, entreprenans, cherchant à soumettre les couronnes à la tiare, & le sceptre des Rois aux clefs de Saint Pierre. On leur fait un crime d'avoir abusé de la crédulité, de l'ignorance & de la superstition des Peuples, pour se rendre souverains & redoutables. Qu'on ne loue pas la délicatesse de leur conscience, à la bonne heure ; mais qu'on rende justice à leur habileté. Et n'ont-ils pas fait, en mettant à profit la sottise & la foiblesse humaine, ce que tout autre Prince auroit fait à leur place ? Combien de Monarques ont abusé,

pour le maintien du despotisme, de la maxime qui a retenti si souvent à leurs oreilles, *qu'ils ne tiennent leur autorité que de Dieu seul, & qu'ils sont sur la terre les images de la Divinité?* Un Philosophe qui écrivoit l'Histoire des Papes, les présenteroit sous un jour, sinon plus favorable, au moins plus intéressant & plus vrai. Il les peindroit luttant contre la force & la puissance avec les seules armes que la Religion leur fournissoit, faisant trembler à ce seul nom les Empereurs & les Rois, n'ayant jamais perdu de vue, durant près de six siècles, le projet de se rendre souverains de Rome, & y étant enfin parvenus. Il les feroit voir protégeant les Sciences, les Lettres, les Beaux-Arts, la Philosophie même, autant que leurs prétentions pontificales pouvoient s'en accommoder; il montreroit vingt Papes de suite, constamment occupés à élever la magnifique église de Saint Pierre, le plus beau monument de l'Architecture moderne; bien différens des autres Souverains, qui presque tous se font une espèce de gloire de laisser périr, ou même de renverser les monumens commencés

par leurs prédécesseurs. Quel Prince que Sixte-Quint ! Quel Monarque peut se vanter d'avoir fait durant un long rogne, ce que le fils d'un paysan a fait en cinq années de Pontificat ! La grande coupole de Saint Pierre achevée, des obélisques immenses élevés dans Rome, un superbe aqueduc construit pour y porter des eaux, la Bibliothèque du Vatican établie par ses soins, l'Etat Ecclésiastique purgé des brigands qui le désoloient, la justice rendue avec autant d'exactitude que de sévérité ; enfin sept millions d'or qu'il laissa dans le trésor de l'Eglise, malgré les dépenses prodigieuses qu'il avoit faites pour embellir la Capitale du Monde Chrétien ? Quel dommage qu'un tel homme n'ait pas eu jusqu'à présent un Historien digne de lui (1) !

» Il faut savoir, dit un Ecrivain célèbre, estimer beaucoup de Papes, » quoiqu'on soit né à *Geneve* ou à *Londres* ; il faut se souvenir de ce que

---

(1) Il existe, dit-on, une vie de Sixte V. écrite en italien, & dans laquelle l'Auteur assure que ce Pape étoit Gentilhomme. Qu'importe la naissance à la gloire de son Pontificat ?



» disoit le grand Côme de Médicis ,  
 » qu'on ne gouverne point des États  
 » avec des Patenôtres «.

NOTE IX , relative à la page 414  
 & aux suivantes , sur la vie épif-  
 copale de FLÉCHIER.

DANS le temps où Fléchier fut nommé à l'évêché de Lavour , la Cour de France étoit brouillée avec le Pape , & le Pape refusoit aux Evêques des Bulles dont ils croyoient ne pouvoir se passer. Fléchier ne profita pas de ce délai , comme beaucoup d'autres auroient pu faire , pour se dispenser d'aller résider dans son Diocèse ; il partit pour Lavour , & y travailla jusqu'à l'arrivée de ses Bulles , sous le titre modeste de *Vicaire-Général du Chapitre*.

Transféré de Lavour à Nîmes , il écrivit aux Consuls de cette dernière ville : » La Providence m'envoie sans  
 » doute parmi vous pour être votre  
 » consolateur & votre pere. Quel bon-  
 » heur pour moi , si je puis adoucir

» vos peines , éclairer vos esprits , ga-  
 » gner vos cœurs , & porter le calme  
 » & la paix dans des consciences en-  
 » core agitées « !

Il pensa périr sur le Rhône en allant  
 à son diocèse. » On dit , écrivoit-il à un  
 » de ses amis , que j'ai couru un grand  
 » danger ; je l'ignore. Si l'on vous  
 » mande que je suis noyé , n'en croyez  
 » rien , & laissez demander mon évê-  
 » ché à ceux qui le croiront vacant « .

Après avoir possédé quelque temps  
 l'Evêché de Nîmes , il consentit que  
 son diocèse fût démembré , pour en for-  
 mer celui d'Alais dans les Cévennes ,  
 afin que les Protestans eussent plus d'in-  
 struction & de secours ; car non seu-  
 lement il n'avoit pas l'ambition qui  
 aspire aux grandes places , il n'avoit  
 pas même l'ambition plus séduisante  
 de faire tout seul le bien , & d'enle-  
 ver cet honneur à d'autres.

Les Protestans , que la dragonnade  
 avoit rendus furieux , exerçoient par  
 représailles d'affreuses cruautés contre  
 les Catholiques. Ils massacroient les  
 Prêtres , mettoient le feu aux églises,  
 & portoient par-tout la désolation.  
 Les Pasteurs épouvantés abandonnoient

leurs troupeaux ; les Religieuses même vouloient fuir de leurs cloîtres. Fléchier rassura les Religieuses , & encouragea les Curés ; mais en les encourageant , il excusa leurs craintes & compatit à leur foiblesse. *Nous ne voulons* , leur dit-il dans une Lettre pastorale , *ni blâmer votre retraite, ni la justifier* ; mais en même temps il les assure que le précepte de l'Évangile , *quand on vous persécutera dans une ville, fuyez dans une autre* , n'est point fait pour eux dans les circonstances où ils se trouvent ; & par les éloges qu'il donne aux Curés qui , dans le péril , n'ont point abandonné leurs églises , on sent qu'il a besoin de toute la charité épiscopale pour pardonner aux Curés fugitifs.

Dans une lettre à l'Archevêque de Paris , Fléchier développe ses principes sur les moyens les plus efficaces pour convertir les Protestans. » Parmi » eux , dit-il , il en est qui nous disent , » quand nous les avons convaincus : » *Vous avez raison , mais il est fâ-* » *cheux de quitter la tradition de ses* » *peres.* Il est juste de remuer un peu » vous-ci , pour les faire rentrer dans :

» l'unité. Plusieurs ne sont presque re-  
 » tenus que par des considérations hu-  
 » maines.... Il faut leur donner *une*  
 » *crainte* supérieure à celle des res-  
 » pects humains : ce devrait être celle  
 » de Dieu, mais du moins *celle des*  
 » *Puissances ordonnées de Dieu*.....  
 » Nous en avons même trouvé qui  
 » nous ont prié de leur faire donner  
 » *quelque amende pécuniaire*, n'osant  
 » se déclarer qu'à la faveur de quelque  
 » petite violence..... Il faut agir un  
 » peu par persuasion & par remon-  
 » trance, un peu par commandement  
 » & par *contrainte*. Je parle d'une  
 » *contrainte* qui soit plutôt une cor-  
 » rection qu'un châtiment, qui n'é-  
 » loigne & n'aigrisse pas ceux qui sont  
 » méchans, & qui n'inquiete pas  
 » ceux qui sont ou qui veulent deve-  
 » nir bons, qui les *pousse*, mais qui  
 » ne les *frappe* pas ».

Cette lettre nous paroît très-cu-  
 rieuse ; on y voit à chaque ligne le  
 combat du *caractère* contre la *robe*,  
 & du Prêtre zélé qui vouloit conver-  
 tir ; contre le sage indulgent qui crai-  
 gnoit de persécuter. Mais, malgré le  
 sage & ses remords, la *robe* fait ici

son effet , comme dans la Comédie du *Procureur arbitre*.

Fléchier , quand il s'abandonnoit à la douceur de son naturel , tenoit à ses Curés un langage bien plus indulgent. » Nous vous avons donné , dit-il dans une de ses Lettres pastorales , des regles de prudence & de charité , pour ménager nos Freres errans comme des vaisseaux fragiles , pour leur adoucir le joug du Seigneur & les réduire à une obéissance raisonnable , retranchant toute bassesse de vos bontés , toute amertume de votre zele , toute passion & tout intérêt de vos fonctions , pour les ramener par des avertissemens paternels , non par des reproches & des menaces « :

Un homme respectable , justement attaché au nom de *Lamoignon* , qu'il honore par ses lumieres & ses vertus , croit l'Evêque de Nîmes plus coupable que l'Intendant Baviile de l'intolérance & de la persécution tant reprochée à ce Magistrat. Mais que répondre au cri général & encore subsistant des Protestans de Languedoc , qui honorent la mémoire de Fléchier , ne ché-

rissent pas celle de Baille ? Le fait suivant ne lui est pas plus favorable. » J'ai » demandé au Cardinal de Fleury, dit » M. de Voltaire, ce qui avoit principalement engagé Louis XIV au » coup violent d'autorité qu'il exerça » par la révocation de l'Edit de Nantes. Il me répondit que tout venoit » de M. de Baille, qui s'étoit flatté » d'avoir aboli le Calvinisme en Languedoc, où cependant il restoit plus » de quatre-vingt mille Huguenots. » Louis XIV crut aisément, que puisqu'un Intendant avoit détruit la » secte dans son département, il l'anéantiroit dans son Royaume. « Ainsi Baille (au moins si l'on en croit cette anecdote) (1) fut l'instigateur de cette

---

(1) Cette anecdote n'a rien de sûr ; & quant aux Protestans du Languedoc, on conçoit que M. de Baille, exécuteur nécessaire des ordres rigoureux de la Cour, a dû leur laisser des souvenirs plus fâcheux que M. Fléchier, dont la foible influence se bornoit à son petit diocèse. Mais M. de Baille étoit-il l'instigateur de la persécution ? C'est ce que nient ceux qui ont vu les titres qui peuvent seuls décider la question. N'inculpons pas légèrement les Hommes célèbres. Quand on veut parler d'un Intendant digne d'être proposé pour modèle, c'est M. de

persécution, dont il devint ensuite un des Ministres les plus zélés & les plus redoutables.

Fléchier, en ne voulant pas qu'on usât de violence à l'égard des Protestans paisibles, croyoit avec raison qu'il falloit opposer la force aux Protestans fanatiques qui avoient pris les armes. Cavalier, Chef de ces Fanatiques, vint à Nîmes après son accommodement avec le Maréchal de Villars. Mais le Prélat ne voulut jamais voir le destructeur de son troupeau. Il apprit avec plaisir que Cavalier étoit parti pour l'Angleterre. *Ce vaisseau périra sans doute*, dit-il, *étant chargé de tant de crimes*. Cet homme, simple garçon Boulanger, avoit en effet ordonné & exécuté *au nom de Dieu* les dévastations dont Fléchier avoit gémi, comme les Catholiques exerçoient *au nom de Dieu* les dragonnades. Le Maréchal de Villars fut envoyé dans les Cévennes pour faire la guerre à Cavalier ; & ce Général célèbre, qui devoit bientôt combattre & vaincre le Prince Eugene,

---

Baville qu'on cite. Voyez ce qu'en dit le Maréchal de Villars dans ses Mémoires.

borna sa campagne contre les Protestans à un traité de paix avec le Boulanger qui les commandoit. La guerre cruelle & malheureuse que Louis XIV avoit alors à soutenir, l'obligeoit à cette humiliation ; &, ce qui ne fut guere moins fâcheux, les Protestans se plainquirent, non sans raison, que les conditions du traité avoient été mal observées.

Le respectable Prélat donnoit aux ennemis de l'Eglise l'exemple de la soumission qu'il leur prêchoit. Quoique lié d'amitié avec l'illustre Fénelon, il publia un Mandement d'adhésion à la Bulle qui condamnoit la doctrine quiétiste de ce vertueux Archevêque ; mais en proscrivant ses erreurs, il parla de sa personne avec les égards qu'elle méritoit. & que d'autres Prélats n'avoient pas eus pour lui. Il avoit fait plus que de rendre justice à la docilité de Fénelon, il l'avoit prédite. Les ames droites & pures se connoissent & se devinent, & le vertueux Fénelon fit, en cette circonstance, ce que le vertueux Fléchier auroit fait à sa place.

Observateur exact des Loix ecclésiastiques, Fléchier ne savoit ni les outrer



ni les affoiblir. Il avoit converti & baptisé un Juif, qui lui-même, on ignore par quelle raison, baptisa ensuite un enfant *incognito*, &, pour ainsi dire, à petit bruit. Fléchier déclara l'enfant bon Chrétien malgré l'*incognito*. Mais plus sévère sur le mariage que sur le baptême, il décida que le mariage d'un Protestant avec une Catholique ne pouvoit être toléré dans l'Eglise Romaine; & il expliquoit de son mieux, en faveur de cette opinion, le passage de Saint Paul, qui n'y paroît pas très-favorable, *que le mari infidèle doit être sanctifié par la femme fidelle*. Nous ignorons ce que pensent aujourd'hui sur ce sujet les Prélats & les Théologiens modernes. Mais les Magistrats de nos jours, qui se piquent plus d'équité que de théologie, ont plus d'une fois déclarés bons & valides des mariages de cette espece.

La prétendue croix miraculeuse dont nous avons parlé dans l'Eloge de Fléchier, & contre laquelle il donna une Lettre pastorale, avoit été érigée par un Berger que le Prélat fit sortir de son diocèse. On ratifioit le bois de cette croix comme une relique. » Ces

» morceaux , dit-il , séparés du tout ,  
 » ne sont plus que des morceaux de  
 » bois , qui , ayant perdu le mérite de  
 » la représentation des souffrances de  
 » Jésus-Christ , ne sont dignes d'aucun  
 » honneur «.

Dans cette même Lettre , il dit que les miracles ne doivent pas être *trop fréquens* , parce qu'ils seroient *inutiles* , ni *absolument nuls* , afin que les nouveaux fassent croire les anciens. Il parle avec beaucoup de sagesse de la dévotion qu'on doit apporter à cette croix. Il défend aux Curés d'attester les miracles , & aux filles d'y passer la nuit.

L'Evêque de Nîmes invitoit ses Chanoines à une vie laborieuse & régulière , en leur rappelant la mauvaise idée que les gens du monde ont pour l'ordinaire des Chapitres. » Ils considèrent » les Chanoines , leur dit-il , comme » des Ecclésiastiques sans emploi. Par- » venus à une indolente oisiveté , on » les voit remplir dans un chœur des » chaises commodes , & joindre à » peine leurs voix aux Prêtres inférieurs » qui chantent pour eux les louanges » de Dieu. L'inutilité de leur vie forme » un triste préjugé contre la régularité » de leur conduite «.

Un de ces Chanoines, dit-on, lui représentoit que ses charités étoient immenses, & que sa bourse ne pourroit y suffire. Il lui fit à peu près la même réponse qu'a faite de nos jours Benoit XIV à de semblables représentations: *Si les pauvres vous entendent, ils nous demanderont nos équipages, nos meubles, nos Palais, comme un bien qui leur appartient; & que répondrons-nous?*

Fléchier s'opposa tant qu'il put à l'établissement d'un Opéra à Nîmes. Il y en eut d'abord un qui tomba, & les Acteurs furent réduits à l'aumône. La seconde troupe réussit mieux; le Prélat tonna contre ce spectacle, sans cependant employer les censures ecclésiastiques, mais seulement la prière: » Vous » aimez, dit-il, à voir & à entendre » ces filles de Babylone qui chantent » les Cantiques de leur pays, & vous » échauffiez ces serpens à mesure qu'ils » vous piquoient ». Il se plaint de ce que les nouveaux convertis, qui, étant Protestans, n'alloient point aux spectacles, y alloient depuis leur conversion. » Vous n'avez, leur dit-il, oublié de » vos premières loix que ce qu'elles

» avoient de bon «. Nous n'examinerons pas si, relativement aux préceptes & à l'esprit du Christianisme, un Opéra peut être toléré dans une grande ville, comme un mal nécessaire; & propre à en empêcher de plus grands; mais il faut convenir que le mal qui peut en résulter pour les mœurs, devoit être plus sensible & plus à craindre dans une petite ville, & pouvoit avec quelque raison alarmer la sollicitude épiscopale.

---

NOTE X, relative à la page 426, sur la réponse de FLÉCHIER à un Prélat orgueilleux.

**L**A famille de Fléchier assure que l'anecdote du Marchand de chandelles, rapportée dans son Eloge, n'est pas exacte, & elle la raconte ainsi : Le pere de Fléchier avoit hérité de ses ancêtres une petite terre qu'il cultivoit lui-même, & un moulin qu'il faisoit valoir. L'orgueilleux Prélat dont nous avons parlé, & qui reprochoit si basement à Fléchier la noble indi-

gence de ses ancêtres , lui dit un jour : *Avouez que votre pere auroit été bien surpris de vous voir sortir de son moulin pour devenir Evêque. Je crains bien* , lui répondit Fléchier , *que si le vôtre avoit travaillé au moulin , vous n'eussiez toute votre vie tourné la meule.*

Quoi qu'il en soit , cette réponse de Fléchier rappelle le mot d'un autre Prélat à un distributeur des graces ecclésiastiques , qui le consultoit pour savoir s'il pouvoit faire Evêque *sans indécence* un Prédicateur qui avoit , comme Fléchier , des talens rares & une naissance peu distinguée. *Si je croyois que cela pût être mis en question* , lui répondit celui qu'il consultoit , *je jetteroïis tout à l'heure ma mitre & ma croix par la fenêtre.* Réponse un peu militaire , mais que la question méritoit , & que nous aurions craint d'affoiblir en l'adoucissant. Un des plus fâcheux inconvéniens de notre administration & de l'esprit qui semble la diriger , c'est que le mérite éminent , né dans la foule , ait si peu d'espérance d'arriver aux grandes places. Quelque peu empressé qu'il se montre de cher-

cher les honneurs (car nous parlons du mérite éminent & par conséquent du mérite modeste), quelque porté qu'il soit à préférer la médiocrité à la fortune, & la liberté aux chaînes, au moins seroit-il juste de lui laisser l'honneur du choix, dont il abusera d'autant moins qu'il en sera plus digne.

---

NOTE XI, *relative à la page 427, sur l'Académie établie à Nîmes par*  
FLÉCHIER.

FLÉCHIER se délassoit des soins pénibles de l'épiscopat, en donnant aux Lettres qu'il avoit toujours aimées, le peu de momens que ses devoirs lui laissoient. Il fut le Restaurateur, & presque le second Fondateur de l'Académie qui subsiste encore à Nîmes. Cette Compagnie, après avoir été d'abord, comme la plupart des Sociétés littéraires si répandues dans nos Provinces, une simple Académie d'éloquence & de poésies, s'est rendue plus recommandable en se tournant vers les Sciences exactes. Comme il n'est point de  
Province

Province dans le Royaume, où la Physique & l'Histoire Naturelle n'offrent quelques particularités remarquables & qui lui sont propres, il n'en est point où une Société de Physiciens, d'Astronomes & de Naturalistes, ne puisse être utile, pourvu que cette Société y soit réduite aux seuls hommes vraiment capables de la composer. Des Académiciens médiocres seroient même plus utiles en ce genre, que des Académiciens demi-Beaux-esprits, à qui l'on ne pourroit trop répéter les vers si sages de Despréaux :

Soyez plutôt Maçon, si c'est votre talent,  
Ouvrier estimé dans un Art nécessaire,  
Qu'Écrivain du commun, & Poëte vulgaire.

Outre les objets d'Histoire Naturelle que le Languedoc offre aux yeux des Physiciens, la ville de Nîmes renferme encore plusieurs antiquités dignes d'occuper une Compagnie savante, entre autres, la fameuse maison carrée. Un des Membres les plus distingués de l'Académie de Nîmes, M. Séguier, Correspondant de celle des Belles-Lettres de Paris, a tâché de

deviner l'inscription qui étoit à la façade de cette maison ; il a essayé de rétablir les lettres-d'après la disposition des clous qui les attachoient , & qui restent encore à la frise ; & quoiqu'il ne fût peut-être pas impossible d'imaginer d'autres inscriptions différentes de celle-là , qui n'est indiquée que d'une manière assez vague par la disposition des clous , les recherches de M. Séguier sur ce sujet sont très-ingénieuses , & font honneur à la sagacité de cet Académicien.

Fléchier , Membre de l'Académie Française , & voulant donner du relief à celle de Nîmes , obtint de la première de ces deux Compagnies, qu'elle voulût bien s'associer la seconde ; la cérémonie s'en fit solennellement dans une Séance publique de l'Académie Française , le 30 Octobre 1692 , par un Discours que prononcèrent les Députés de l'Académie de Nîmes , & auquel répondit M. de Toureil , Directeur. Fléchier avoit désiré vivement cette association , dans l'espérance des grands avantages qu'il en attendoit pour les Lettres. Il seroit à souhaiter que ses espérances eussent été accomplies.



## NOTE GÉNÉRALE

*Sur quelques faits racontés dans  
l'Eloge de FLÉCHIER.*

**N**OUS avons avancé, d'après le témoignage de plusieurs Avignonois très-dignes de foi, que les ancêtres de Fléchier, réduits à une honorable indigence, avoient été contraints de faire le commerce pour subsister. La famille, encore existante de ce vertueux Prélat, convient du peu de fortune de ses aïeux ; mais elle assure qu'ils n'ont jamais fait le commerce, ayant toujours pris & porté le titre de *Noble homme*. C'est aux Généalogistes à nous apprendre le sens précis de cette expression, sur-tout dans certaines Provinces. Nous nous en rapportons entièrement à eux sur ce sujet, ainsi que sur les titres produits par cette respectable famille. Il est au moins très-certain que la mere de Fléchier, sœur du Général des Doctrinaires, Hercule Audifret, étoit fille

d'un Marchand du Comtat ; ne seroit-il pas possible de tout concilier, en supposant que son mari, pere de Fléchier, s'affocia pōur le commerce avec son beau-pere, qui vraisemblablement étoit un Commerçant peu aisé, puisqu'il maria sa fille à un homme sans fortune ?

Nous sommes bien éloignés de vouloir disputer à MM. Fléchier le titre de *Noble* auquel ils prétendent ; mais si nous rapportions en détail tout ce qui nous a été dit à ce sujet (1), il en résulteroit au moins qu'on ne peut

---

(1) On nous avoit assuré, 1°. que le pere de Fléchier n'a pas pris la qualité de *Noble* dans l'extrait baptistere de tous ses enfans ; que Ménard en fait la remarque dans son *Histoire de Nîmes* ; & que d'ailleurs le titre de *Noble* est fréquemment usurpé dans le Comtat par des gens qui ne sont pas Gentilhommes : 2°. que Pithon-Curt, dans son *Nobiliaire du Comtat*, où il est très-indulgent sur la Noblesse, ne parle point des Fléchiers : 3°. que si Fléchier, (depuis Evêque) avoit été Gentilhomme, il n'auroit pas pris l'emploi dérogeant de Secrétaire de M. Talon, aux grands Jours d'Auvergne : 4°. que Pierre Fléchier, un des aïeux du Prélat, ne prend aucune qualification dans son contrat de mariage, ni

nous accuser avec justice d'avoir cru trop légèrement les faits que nous avions d'abord avancés sur la naissance de l'Evêque de Nîmes. Contens de nous être justifiés du reproche qu'on pourroit nous en faire, nous renvoyons nos Lecteurs au témoignage des habitans du Comtat sur cette famille, qui d'ailleurs a si peu besoin de noblesse pour être illustre.

---

dans d'autres actes, & qu'il avoit été dernier Consul de Perne, charge occupée *par le Peuple*, (c'est l'expression dont on s'est servi) : 5°. que Fléchier passoit, dans le pays, pour fils ou petit-fils d'un Marchand de chandelles, & que ce fait avoit même été imprimé sans réclamation. Voilà bien des titres pour notre apologie.

*Fin du Tome II.*



The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry should be supported by a valid receipt or invoice. This ensures transparency and allows for easy verification of the data.

In the second section, the author outlines the various methods used to collect and analyze the data. This includes both primary and secondary data collection techniques. The primary data was gathered through direct observation and interviews with key personnel. Secondary data was obtained from existing reports and databases.

The third section details the statistical analysis performed on the collected data. Various tests were conducted to determine the significance of the findings. The results indicate a strong correlation between the variables studied, suggesting that the observed trends are not due to chance.

Finally, the document concludes with a series of recommendations based on the research findings. These suggestions are aimed at improving the efficiency of the current processes and addressing the identified areas of concern. It is hoped that these measures will lead to a more streamlined and effective operation.

21013



... book should  
Library on or before  
be!

WINTER LIBRARY  
XXXXXXXXXX  
HX 6600 S